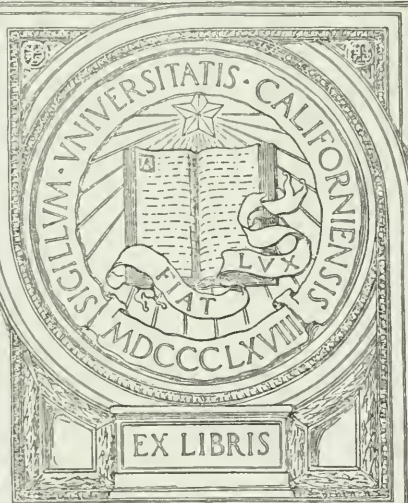


ornia
al
y

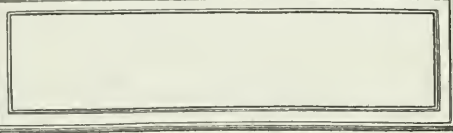
19 ml
#50

17/30

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
AT LOS ANGELES



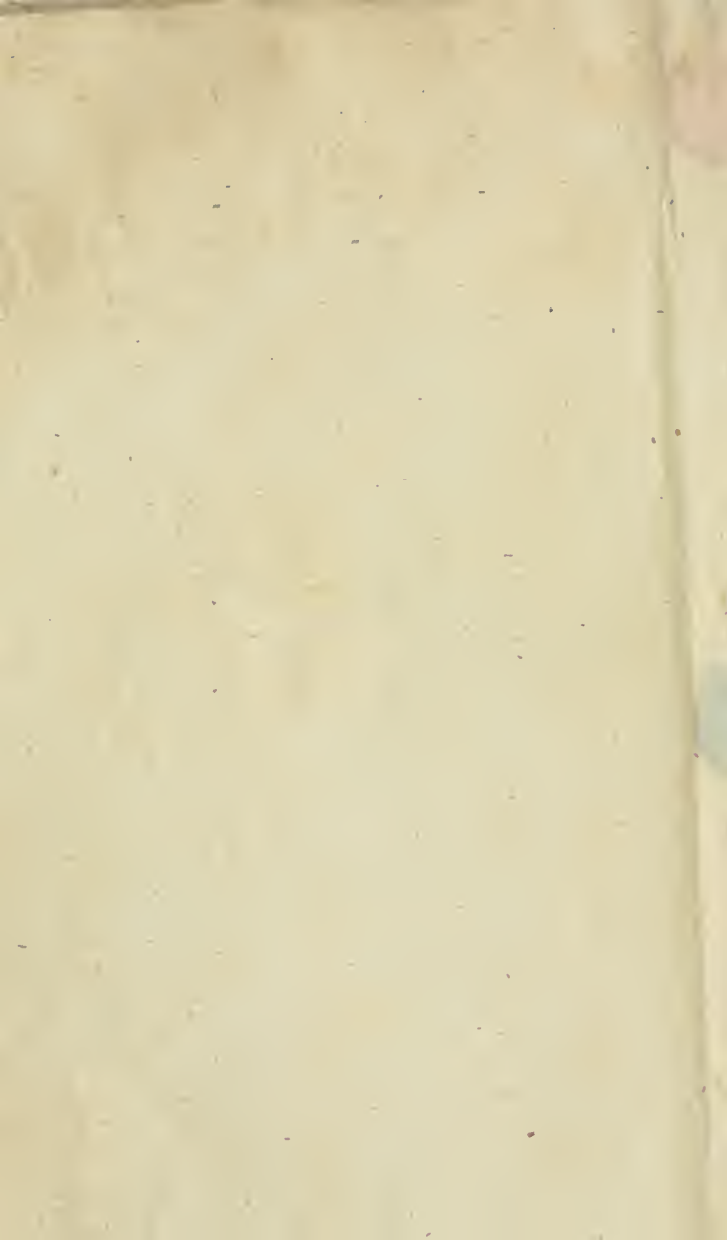
EX LIBRIS





Jean d'Abert. sc.

M^{me} LA DUCHESSE D'ABRANTÈS.



De Dupleix.

MÉMOIRES CONTEMPORAINS.

MÉMOIRES

DE MADAME LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

TOME PREMIER.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N. 9.

MÉMOIRES

DE MADAME LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS,

OU

SOUVENIRS HISTORIQUES

SUR

NAPOLÉON,

LA RÉVOLUTION,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE
ET LA RESTAURATION.

TOME PREMIER.



A PARIS,
CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC D'ORLÉANS,
QUAI VOLTAIRE.

MDCCCXXXI.

DC
198
A34A2
v.1

MÉMOIRES

DE MADAME LA DUCHESSE

D'ABRANTÈS.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

AUJOURD'HUI chacun publie des mémoires; tout le monde a des souvenirs. Depuis long-temps j'aurais pu, comme bien d'autres, faire un appel au temps passé, et lui redemander aussi une foule de faits curieux et inconnus sur une époque qui fixe tous les regards; mais, je l'avoue, cette manie, qui exerce si universellement son influence, ne m'avait pas encore atteinte. J'éprouvais même de l'humeur toutes les fois que je voyais annoncer de nouveaux mémoires; il m'était odieux de penser qu'un regard étranger, indifférent, était porté sur la vie privée d'un ami; que les intérêts de sa famille, de sa veuve, de ses orphelins étaient ap-

FRENCH

JUN 9 '41

Jordan March 1964 in 20

370075

pelés à être discutés, jugés par un tribunal composé de gens qui donnent ainsi la question à leur manière, par la raison que *cela fait toujours passer une heure ou deux*.

Bientôt cette humeur, qui d'abord n'était qu'un sentiment général, devint un sentiment particulier. Le général Junot a été un personnage trop marquant sous les divers gouvernemens qui ont précédé le retour des Bourbons pour ne pas attirer l'attention de tous ceux qui cherchent *pâturer*. L'occasion était belle; il n'était plus là pour répondre. Aussi ce fut d'abord un déluge. Tous les mémoires qui paraissaient parlaient de lui en bien et en mal, et toujours avec aussi peu de vérité ¹.

Bientôt je fus moi-même en scène; et ce monde à qui j'avais dit adieu, auquel je ne tenais plus que comme mère de famille, par les rapports qu'établissait entre nous cette jeune génération que j'élevais pour lui, eut à s'occuper non-seulement de moi, qu'il avait déjà également oubliée, mais de ma mère, de mon père, de mon aïeul, enfin de toute ma famille.

La chose était trop ennuyeuse par elle-même pour n'être pas l'œuvre de la malveillance. Cepen-

¹ De toutes les nombreuses biographies qui parlent de lui, deux seulement disent le véritable lieu de sa naissance.

dant je fus long-temps à le croire ; mon doute était fondé sur la certitude de n'avoir jamais nui à personne. Toutefois il fallut se rendre à l'évidence ; mes amis et ceux de Junot me pressèrent de répondre. Je ne le voulais pas ; je résistai long-temps. La réfutation n'est jamais calme. Elle est presque toujours passionnée, et devient alors ridicule dans la bouche d'une femme. Mais enfin, à la vue de cette foule de mémoires qui doivent, dit-on , servir de matériaux pour édifier l'histoire de notre époque , je me suis demandé si je n'étais pas coupable de laisser établir comme vérités des faits erronés, des temps, des dates intervertis, du bien omis, du mal inventé, enfin des choses dont l'altération peut porter atteinte à la mémoire du père de mes enfans, de mon aïeul, de ma mère.... J'avoue qu'en regardant cette masse de faits réunis, toutes les craintes puériles qui avaient pu retenir la femme du monde s'évanouirent devant le devoir de la veuve, de la fille et de la mère. A mesure que le temps appesantit sa main sur notre tête, tout ce que le jeune âge lui donnait de légèreté disparaît, pour faire place au caractère sacré que ces titres lui impriment, et nous montrer les obligations qu'ils imposent.

C'est donc en grande partie sous ce point de vue, et pour les causes que je viens d'énoncer que

j'ai rédigé ces Mémoires, et mis en ordre une foule de souvenirs qu'il m'a été fort pénible de rappeler. J'ai été peu excitée par des sentimens haineux. Aucune pensée de vengeance ne s'est jointe à la pensée première, bien que j'en eusse la possibilité et qu'on m'ait fortement provoquée.

Entrée dans le monde à une époque fertile en mouvemens remarquables, vivant journellement avec les acteurs du grand drame politique dont la représentation occupe l'Europe depuis trente-cinq ans, il me sera sans doute difficile de ne pas parler des individus, lorsque les choses les placeront en scène. Cela pourra être désagréable, je le sais; mais qu'y faire? C'est une conséquence, une suite naturelle de la mode des mémoires. J'ai bien passé par le scalpel de gens qui, sans me connaître, disaient les uns du mal, les autres du bien de moi, sans que le bien fût plus mérité que le mal, sans que ces gens m'eussent vue, sans qu'ils sussent même si j'étais brune ou blonde, laide ou jolie, droite ou crochue. On aurait dit qu'ils avaient pris mon nom dans l'almanach des vingt-cinq mille adresses. Quant à moi, je puis certifier qu'il est une chose sur laquelle se portera toute l'attention, non pas de mon esprit, mais de mon âme; ce sera de n'affliger personne par des attaques offensantes et directes.

Au milieu de cette foule d'événemens, d'incidens répétés; actrice moi-même dans ces scènes agitées d'un monde fabuleux de merveilles et d'horreurs, j'ai dû chercher à en conserver le souvenir, et je l'ai fait. Tout en redressant de graves erreurs commises par les auteurs de mémoires contemporains, je déroulerai de longues pages, qui peut-être inspireront un vif intérêt. Car, dans le moment où nous sommes, quel est le regard français qui n'est pas humide en cherchant à percer le nuage qui s'élève entre lui et trente années?

Oui, j'ai vu ces époques fameuses! J'étais bien jeune alors; et cependant tout s'est gravé ineffaçablement dans mon esprit. La gravité des évènements dont dépend le sort d'une grande nation a un caractère solennel qui a peut-être influé sur la manière dont je les ai considérés. Je pense qu'à cet égard il en est de même de toutes les femmes de mon âge: nous n'avons eu ni enfance ni adolescence. Quant à moi, du moins, je ne me rappelle aucune de ces joies de la toute première jeunesse, de cette insouciance qui frappe la douleur de léthargie, et donne à ce temps de la vie une couleur qui, à la vérité, s'efface pour ne jamais reparaitre, mais en laissant des impressions impérissables. A peine ma jeune intelligence fut-

elle développée, que je dus l'appliquer tout entière à veiller sur un mot, sur un geste; car alors qui pouvait se dire à l'abri de la plus légère investigation? Les jeux, cette seconde vie de l'enfance, les jeux y étaient eux-mêmes soumis; et je n'oublierai jamais qu'à Toulouse une visite domiciliaire eut lieu dans notre maison, que mon père fut au moment d'être arrêté, parce que, en jouant à *La Tour, prends garde!* j'avais dit à un enfant de cinq ans: « *Toi, tu seras monsieur le dauphin.* »

Il existait un danger continuel dans lequel il fallait vivre, et qui imposait à tous les individus l'obligation non-seulement de veiller sur soi, mais encore d'observer les autres. Cette méfiance était forcée; car la partie était sérieuse, et pour la plupart des joueurs leur tête était l'enjeu. Il résultait de cette crainte quotidienne que rien n'était indifférent pour ceux qui entouraient un chef de famille, et l'enfant de dix ans devenait observateur.

Ce fut au milieu de cette tourmente que s'écoulèrent mes plus jeunes années. Mais enfin les périls personnels s'éloignèrent; on respira. On put former et exécuter des projets; l'éducation reprit son cours; la mère de famille cessa de trembler pour le père de ses enfans, et put leur consacrer ses soins.

La nature m'a donné une assez grande force d'âme. A l'époque dont je parle, les malheurs de la France étaient à leur plus haut point. Je n'étais plus une enfant, et j'adorais mon pays. Les impressions que je reçus alors sont peut-être les plus fortes que j'aie jamais ressenties. Jusque là mon œil et mon oreille avaient été attentifs. Mon âme y passa tout entière. Je suivais, j'écoutais tout avec avidité. La manière dont j'avais été élevée contribuait sans doute à développer *cette force active*, qui cherchait à se nourrir. Mes études ont été très-fortes dès mon enfance. Mon père, qui m'aimait avec une extrême tendresse et qui avait jugé mon caractère, ne voulut pas que je fusse élevée loin de la maison paternelle. Lui-même s'occupa de mon éducation. Par ses soins, je reçus une nourriture morale plus substantielle que l'enfance ne la supporte ordinairement. Mes études furent celles d'un homme. Mon frère, qui de toutes manières remplaça mon pauvre père près de moi, continua le même mode d'enseignement ; et je ne fléchis pas sous le faix.

On a beaucoup dit que la révolution avait détruit tout principe, et que l'éducation en avait immensément souffert. Cette assertion est fausse. *L'éducation des bonnes manières*, voilà celle qui a reçu une atteinte tellement profonde que jamais

ellen'en guérira. Cela est fâcheux : l'absence de cette courtoisie, de cette urbanité qui faisait renommer la France comme la plus polie entre les nations, est peut-être en effet un obstacle aux relations intimes qui unissent entre elles les différentes parties de la société. Je vois donc la perte de cette fleur de politesse exquise que nous possédions, et que nous n'avons plus, hélas ! comme une chose plus sérieuse qu'une futile exigence de cérémonial. L'impolitesse, l'impertinence même l'ont remplacée, sans que la franchise, la générosité les fassent pardonner.

D'un autre côté, l'éducation a beaucoup gagné au changement total qui s'est opéré dans toutes ses parties. Sans doute, la tourmente révolutionnaire mit obstacle pendant 93 et 94, aux soins de l'éducation privée : tout était bouleversé. Quant à moi, j'ai toujours trouvé dans ma famille même les plus excellens maîtres, et je ne dois pas me plaindre. Mais il faut que je convienne que sous le rapport si essentiel de la religion, on éprouvait de véritables privations. Tout ce qui était élevé dans des pensions souffrait à cet égard ; mais cette souffrance fut courte. Les parens, d'ailleurs (et je parle ici de la grande masse), donnaient eux-mêmes les premières notions religieuses à leurs enfans.

Quant à la jeunesse en général, si pendant une

courte époque elle fut privée de ses universités, de ses grands collèges, il est notoire qu'il lui était ouvert une carrière bien autrement féconde dans ses résultats que l'enseignement gothique et routinier que suivaient les frères minimes dans les écoles. Dans ces temps de troubles et de malheurs, continuellement aux prises avec un danger permanent, souvent obligée de braver la mort, la proscription, de supporter la misère, dans un âge qui lui-même est l'objet des plus tendres soins, contrainte à une prudence dont bien souvent dépendait la vie de tout ce qui lui était cher, la jeune génération d'alors recevait, du spectacle imposant et terrible qu'elle avait sous les yeux, les leçons les plus instructives. Les femmes y acquéraient une prudence de conduite, un esprit d'observation qui n'étaient plus de la ruse. Elles avaient la preuve que des talents réels, une instruction positive devenaient doublement utiles, car ils donnaient du pain. Les hommes y puisaient, avec la haine de l'oppression, cet amour de la gloire, ce mépris de la mort, qui les rendaient invincibles; ils y prenaient une connaissance entière de leurs droits et de ceux de la patrie. C'est avec ces hommes-là que Bonaparte a conquis l'Italie; c'est avec eux qu'il est allé remuer la vieille Egypte. C'est encore l'un d'eux qui commandait

et mourait à Novi, ayant à peine trente ans ; tandis qu'à Paris un jeune homme du même âge était jugé digne de présider la convention.

Ainsi tout se développait avant le moment avec une rapidité presque effrayante. Notre esprit, nos facultés mûrissaient avant la saison ¹.

C'est à peu près vers cette époque que des intérêts particuliers, d'une haute importance pour

¹ Bien que je ne doive compte de mes opinions à personne, *je veux dire ici que ce chapitre tel qu'il est a été écrit dans le mois de juin dernier. M. Ladvoeat, mon éditeur, l'a eu pendant trois jours dans les mains (du 14 au 17 juillet) pour faire son prospectus. Ma tête, comme toutes les-têtes de femmes, a pu être frivole et légère ; mais l'âme, mais le cœur !... ils furent toujours fortement trempés. Jamais ils n'ont failli au cri de la patrie. Ce cri y trouva constamment un écho. Les larmes les plus amères que j'aie peut-être versées de ma vie, furent celles que je versai le jour où je me dis avec une douloureuse conviction : Il n'y a plus de France !... Et ce jour-là n'a pas eu de consolateur !...*

Cependant si la nature était alors aidée par elle-même, on ne doit pas accuser le gouvernement conventionnel de ne s'être pas occupé de l'instruction publique. L'École polytechnique, tout ce qui tient au génie, à l'artillerie, à la navigation, les Écoles centrales, l'École normale, l'Institut national, tous ces établissemens ont été fondés par le gouvernement conventionnel. Il faut y ajouter le Jardin des Plantes, tel qu'il est aujourd'hui ; la formation du Muséum des tableaux et des statues, et une foule d'autres établissemens.

ma famille, dans les suites qu'ils eurent relativement à elle, vinrent s'enchaîner à l'intérêt général.

Je veux parler des relations très-étroites qui existaient entre ma mère et la maison Bonaparte. Celui qui fut depuis le maître du monde a vécu long-temps dans notre intimité. Je l'y ai vu, moi étant encore une toute petite enfant, lui à peine un jeune homme. Mon œil s'est attaché à son étoile depuis le jour où elle s'est élevée sur l'horizon, jusqu'au jour où, devenue soleil dévorant, elle a tout consumé, jusqu'à lui-même. J'ai assisté aux scènes de sa vie entière; car mariée à l'un de ceux qui lui étaient le plus dévoués, et qui pendant bien des années ne cessa d'avoir sur lui le regard de l'affection, ce que je n'ai pas vu il me l'a fait connaître.

Je ne crains donc pas d'affirmer que, de toutes les personnes qui ont parlé de l'empereur, je suis la seule qui puisse donner des détails aussi complets. Ma mère l'a vu naître; amie de Lætitia Ramolino, elle a porté Napoléon dans ses bras, l'a balancé dans son berceau; et plus tard elle a protégé, guidé sa toute première jeunesse, lorsque après avoir quitté Brienne il vint à Paris. Non-seulement elle aimait Napoléon, mais ses frères et ses sœurs étaient presque de notre famille. Je parlerai

des relations d'amitié qui se formèrent même plus tard entre les sœurs de Napoléon et moi ; amitié que l'une d'elles a bien entièrement oubliée.

Lorsque ma mère quitta la Corse pour suivre mon père en France, les rapports d'intimité qui l'unissaient à la famille Bonaparte ne furent détruits ni par l'éloignement ni par l'absence ; et la conduite de mes parens envers monsieur Buonaparte le père, lorsqu'il vint à Montpellier avec son fils et son beau-frère, pour y mourir loin de sa patrie et de tout ce qui lui était cher, ne doit jamais être oubliée par les deux familles, dont l'une doit se la rappeler avec le sentiment d'une bonne action, l'autre avec celui de la reconnaissance.

Les autres membres de la famille Bonaparte étaient également aimés de ma mère. Lucien trouva plus qu'une amie ordinaire en elle. Lorsqu'il fit cet étrange mariage avec mademoiselle Boyer, ma mère l'accueillit comme sa fille et devina d'abord qu'il y avait un ange sous cette enveloppe de femme. Madame Joseph Bonaparte, madame Leclerc, étaient dans notre plus grande intimité. Les détails dans lesquels j'entrerai en parlant des événemens de ma vie et de celle de mes parens en donneront une juste idée.

Lorsque Bonaparte quitta Brienne pour venir à l'école militaire de Paris, ma mère et mon père

furent pour lui comme les correspondans de sa famille, avec cette différence qu'ils prenaient sur eux d'agir avec le jeune élève qu'ils voyaient si malheureux comme n'aurait pas osé le faire un correspondant ordinaire.

Ce fut au siège de Toulon que mon mari fut attaché à Bonaparte; et, à dater de ce moment, il ne l'a plus quitté que pour mourir. Sans être près de lui, j'avais donc des yeux, des oreilles à moi, pour le voir, pour l'entendre.

On voit, par ce que je viens de dire, qu'en ayant la prétention d'être la *seule* personne qui connaisse parfaitement Napoléon, je n'ai pas une prétention présomptueuse. Les détails qui seront relatifs à sa personne et à toute sa famille seront puisés à une autre source que celle qui *alimente l'administration* des mémoires.

On ne croirait peut-être pas que ma position envers la famille Bonaparte a été long-temps une des raisons qui m'empêchaient de publier ces Mémoires, surtout relativement aux attaques faites au général Junot. Il m'était impossible de parler de lui sans parler de l'empereur. La vie de mon mari a été presque entièrement liée à la sienne depuis le siège de Toulon. Je ne voulais d'ailleurs parler de Napoléon qu'avec une entière liberté: Il en était de même pour moi et pour la famille

de ma mère, puisque Bonaparte tient à tout ce que j'en puis dire. Par suite d'une erreur bizarrement admise par le rédacteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*, je me trouve dans la désagréable position de relever le gant qui m'a été jeté. Je le fais à regret; mais une fois dans la lice, je parlerai avec la force que donne le bon droit et la certitude d'avoir raison.

Je ne suis ni *ennemie* ni *Séide*. Je réfuterai cependant des imputations méchantes et fausses; je prouverai des droits qu'on veut méconnaître; je laverai de tout reproche une mémoire qui n'en mérite aucun; enfin, je remplirai mon devoir comme je l'ai dit plus haut. En accomplissant cette tâche, je suis obligée de feuilleter un grand nombre de pages où sont inscrits des souvenirs tout empreints de la couleur du temps dont ils retracent les époques; je les joindrai à mes réfutations. Ils peuvent avoir de l'intérêt. Sans doute cet ouvrage est fort incomplet, et surtout bien éloigné de la touche sévère que demande l'histoire: mais il peut être utile et intéressant, en rappelant à notre souvenir les noms d'une foule d'amis que depuis long-temps la mort nous a enlevés. Ces noms m'ont été presque douloureux à replacer en ordre dans ma pensée; ce travail a été pour moi pénible même jusqu'à la souffrance.

Néanmoins, quelqu'ennui d'esprit et de cœur que j'aie pu éprouver, une fois ma résolution prise, je me suis promis de n'encourir aucun des reproches que j'adresse à ces livres qui méritent bien plus le nom de pamphlets que celui de mémoires¹. Je n'avais que trop de matériaux pour édifier, et nul besoin de recourir à ces anecdotes inventées sur la table même de la femme de chambre où elles sont écrites, à ces contes grossièrement imposteurs, à ces fables absurdes, à ces faits mutilés, mendiés auprès de gens tout fiers de se voir l'arbitre de noms illustres, dont ils font aussi gauchement le panégyrique que la satire.

A une époque qui s'éloigne chaque jour, dans la haute position où le sort m'avait placée, j'ai fait du bien, point de mal et beaucoup d'ingrats : cependant aucune partialité chagrine, je le dis encore, n'aura d'influence sur mes jugemens relativement aux hommes et aux choses. Je ne veux pas toutefois me donner pour meilleure que je ne suis : il y a des êtres qui m'ont offensée, qui ont ajouté des épines à toutes celles que le malheur avait mises dans mon cœur, lorsque l'amitié leur faisait un devoir d'ôter celles qui me blessaient déjà : à ces êtres-là je ne puis pardon-

¹ J'en excepte trois, Je les nommerai tout à l'heure ; ceux-là sont bien.

ner. Je ne les hais pas, car la haine m'est inconnue, mais je les méprise. Ce mépris se joint en moi à un sentiment si amer, si répulsif, que je serais honteuse à en rougir d'en inspirer un semblable. Il n'y a que l'être méchant qui peut le provoquer. Ces personnes sont heureusement pour moi en petit nombre; tous les ingrats n'ont pas le pouvoir de m'affecter.

Fortement frappée par le sort dans tout ce que l'âme a de vulnérable, j'ai long-temps porté dans la retraite le poids d'une destinée qui ne manquait pas d'amertume. C'est ainsi que les passions se sont calmées sous l'action puissante du temps; il a produit sur moi l'effet qu'il produit sur tous. Il m'est permis aujourd'hui de parler avec calme d'objets, de sentimens, d'opinions déjà bien loin de moi. Je puis rappeler le souvenir de quelques personnes pour lesquelles j'avais autrefois l'amitié la plus exaltée; cette amitié fut froissée sans raison, sans motif. Ceci était plus sérieux que l'ingratitude seule. Aussi, dans la fraîche et vive douleur de la blessure, mon âme ardente ressentit l'injure comme elle avait aimé. Les coupables me furent presque odieuses; maintenant elles me sont indifférentes, et si j'ai à tracer leur portrait, le pinceau sera conduit avec la même impartialité que j'en mettrais à peindre la princesse

des Ursins ou madame de Maintenon, ou bien, pour parler plus juste, la duchesse de la Ferté et madame de Lionne.

Dans les souvenirs, les notes, les traditions que je possède, il se trouve un bizarre mélange d'intrigues de cour et d'affaires de haute politique, de manéges obscurs et de grands événemens, de traits qui peignent les mœurs du temps et de faits qui se rattachent à des noms illustres de l'époque. Cette abondance aurait été stérile bien plus que fructueuse pour moi, si j'avais écrit lorsque mes amis m'en pressaient; car, tout dépend de la façon de mettre en œuvre une pareille matière, et nulle n'est peut-être plus difficile à manier que celle-ci. La vérité y est par trop souvent étouffée sous la passion. Je viens de dire que je n'en étais pas exempte; heureusement je le sentis à temps. Je vis que les préjugés rendraient des arrêts sous l'empire de la prévention. J'eus le courage de ne pas chercher la vengeance, et de retenir des paroles qui auraient été bien nuisibles à certaines personnes, il y a quelques années. Ces personnes, je ne les nommerai jamais; mais en me lisant aujourd'hui, peut-être me comprendront-elles: que ce soit leur seule punition¹.

¹ Depuis que ce chapitre est écrit, j'ai appris qu'une de ces

Je commencerai cet ouvrage par quelques détails sur ma famille, sur mon enfance, et sur plusieurs personnages marquans, tels que *Paoli*, relativement à l'époque où il a éclairé sa patrie sauvage d'un rayon de la plus radieuse lumière; je rapporterai des conversations, dont j'ai gardé note, entre moi et MM. de Romansoff, Marcoff, Kalischeff, Dirschckoff, qui ayant tous été dans l'intimité politique de la Czarine¹, m'ont instruite des vraies causes de l'in-

personnes-là, un homme important vraiment, avait fait les réflexions les plus plates du monde, en apprenant que j'allais publier mes mémoires. Comme il n'a pas mal de vanité, il a pensé que, dès que j'écrirais, je devais parler de lui; car, pour le malheur de notre pauvre France, il a donné aussi sa représentation sur le théâtre du pouvoir. La médiocrité a sa conscience tout comme une autre, ces deux idées combinées l'ont fait conclure que j'étais peu raisonnable de faire des Mémoires. Comme l'aumônier de la duchesse qui, sans savoir si don Quixote était marié, le renvoyait chez lui soigner sa femme et ses enfans, mon monsieur, sans s'informer si je sais filer, me renvoie à ma quenouille. Le pauvre homme! je le plains beaucoup! car toute sa vie il a couru après une renommée, et n'a pas même une réputation. Quant à moi, je n'y pensais plus, si ce n'est pour me rappeler qu'au temps où il voulait être agréable à tout le monde, il m'a apporté un jour un bouquet dans sa poche.

¹ M. l'abbé Perrin, aujourd'hui grand-vicaire de l'évêque

surrection grecque de 1770. Comme ma famille a eu une part active dans les événemens d'alors, ces événemens ne peuvent m'être étrangers.

Je parlerai de la Corse, patrie adoptive des Comnène. Je raconterai l'origine grecque de la

de Versailles, a été pendant plusieurs années dans la maison du comte Panin, dont il a élevé les enfans. Il a vu tous les événemens de cette cour barbare et m'en a raconté des choses qui paraîtraient incroyables sortant d'une autre bouche. M. l'abbé Perrin est un des hommes les plus remarquablement spirituels que j'aie rencontrés. Son instruction doit être à l'unisson. Je n'y ai jamais songé en causant avec lui. C'est l'amabilité, l'esprit, comme on en souhaiterait à quelqu'un qu'on aimerait beaucoup; et puis, il est abbé et se le rappelle sans avoir besoin d'y être ramené. Je le crois un excellent prêtre. Il m'a raconté sur la Russie, la mort de Paul, celle de Pierre, des choses du plus haut intérêt; et lorsqu'on songe qu'il était dans la maison de Panin, de cet homme qui a ordonné de la destinée de quatre souverains, et qu'on se dit que le narrateur mérite toute confiance, on frissonne.

M. l'abbé Perrin n'a pas besoin de lire ce peu de lignes pour avoir la certitude de ma sincère amitié et de la reconnaissance que je lui ai vouée pour celle qu'il veut bien avoir pour moi. J'en suis fière et heureuse. Je le serais bien davantage, si cette sorte d'appel que je lui fais le déterminait à étendre plus loin qu'à un cercle d'amis les nombreuses et précieuses connaissances qu'il possède. Il le doit à son pays, il le doit à l'Europe.

famille Bonaparte; je dis leur premier nom de *Calomeros* (ou *bella parte, buona parte*). Je l'ai fait parce que le tombeau du géant de la gloire attire trop les regards du monde entier, pour que le lien de son berceau n'inspire pas le plus vif intérêt. Enfin la première partie de ces Mémoires comprendra l'aurore de cette révolution, dont j'ai vu tous les périodes.

Peut-être trouvera-t-on que j'étais bien jeune pour observer et retenir ce qui se passait sous mes yeux. J'ai prévu cette objection, et j'y ai déjà répondu. J'ai dit comment, étant passagère sur le vaisseau toujours battu de l'orage, la route qu'il suivait, ses manœuvres, le moindre de ses mouvemens, étaient une étude constante pour moi, de tous les temps, de toutes les heures! Je le répète, je n'ai pas eu d'enfance.

Une autre partie de mes Mémoires comprendra une époque terrible de mon existence. Je n'ai ni la possibilité ni le talent, et, moins que tout cela, la volonté d'écrire l'histoire; mais ma vie et celle de ma famille ne sont éclairées que par les lueurs sinistres du jour qui luisait à cette époque; il m'a fallu, comme la France entière, traverser ce temps de folies sanguinaires, où le peuple français, dépouillant sa grâce courtoise, son urbanité, semblait avoir fait un appel aux monstres des déserts, pour

les défier de cruauté. Tandis que dans ces jours de deuil ¹ et de massacre, rejetant lui seul le crêpe sanglant qui couvrait la patrie, le drapeau militaire semblait avoir reçu sous son ombre protectrice l'honneur et la loyauté de la France. Bientôt son éclat dissipa la brume qui la voilait, elle s'assit de nouveau parmi les nations, grande et victorieuse. On put encore s'honorer d'être son enfant !

Avec une rapidité magique ses armes inscrivaient son nom sur les bords du Rhin, au sommet des Alpes, dans les marais de la Hollande, au lac de Zurich; mais surtout dans les champs de l'Italie ! Partout la victoire était avec nos soldats ! ² Par-

¹ Je répète de nouveau ici que ce chapitre entier était écrit au mois de juin dernier.

² Une chose remarquable, c'est qu'à cette même époque où nos armées, toujours triomphantes, ne combattaient que pour vaincre, un homme ayant une de ces réputations auxquelles nulle main n'ose toucher, un homme, parfaitement connu par une belle retraite, il est vrai (mais enfin, c'était une retraite), perdait la bataille de Cassano avec douze mille hommes et cent pièces de canon. Cet homme était le général Moreau*.

* Le fait est positif. Gohier, alors président du directoire, qui, certes, n'aimait pas Bonaparte, et, par haine, aurait plutôt caché les revers de son rival, est celui qui donne le bulletin de cette défaite, qu'en sa qualité de président du directoire il avait dans

tout aussi leur sang marquait leurs pas!... et je suis glorieuse de pouvoir dire que celui qui coule dans les veines de mes fils n'a pas été épargné par leur père pour le service de sa patrie.

Mais ces mêmes journées, qui brillaient si radieuses dans nos camps, s'écoulaient tristes et sombres dans nos cités déchirées par les dissensions civiles. A la terreur des massacres avait succédé une terreur non moins affreuse, produite par une lutte permanente entre l'anarchie et le pouvoir. Cette lutte malheureuse était d'autant plus difficile à terminer, que l'anarchie est une hydre dont les mille têtes ne s'écrasent pas d'un coup de massue, et que le monstre vivait alors dans un élément qui ne lui était que trop favorable, tandis que d'une autre part, le pouvoir, presque toujours usurpé par la force, jamais délégué par une majorité raisonnable, et libre d'agir, ne pouvait être ni consenti ni exercé sans combat. De pareilles guerres finissent toujours par un déchirement. Et combien nous en avons eu!...

Que de fois, écoutant avec avidité les discussions qui s'élevaient autour de moi, n'ai-je pas entendu prédire la fin de ma triste patrie!... Hélas! elle devait fournir une plus longue carrière de mal-

toute sa vérité. S'il est altéré, c'est plutôt en sens inverse, et nous devons croire la perte plus considérable.

heurs. Chaque jour on détruisait pour refaire; mais on ne reconstruit pas aussi facilement qu'on abat, et la France est le pays où cette vérité banale apparaît dans toute sa force. Pourquoi? car enfin, notre renommée, ce premier rang que nous occupons pour ainsi dire à volonté, tout cela n'est pas illusoire; pourquoi donc, à la première secousse, cette désorganisation organisée, cette Babel, cette confusion égoïste surtout? C'est que constamment nous oublions le passé; que le présent nous presse, nous obsède, et que nous lui sacrifions l'avenir. Nous bâtissons sans fondemens, avec une multitude de plans et d'architectes; aussi qu'arrive-t-il? Le principe d'action manque de toutes parts, parce que, à côté du défaut du ressort public, il y a excès permanent d'activité dans les intérêts privés.

J'ai vu ensuite le règne directorial, assemblage monstrueux d'anarchie, de tyrannie et de faiblesse; j'ai vu ces *rois pasquins*, dans les mains desquels le sceptre n'était qu'une massue dont ils nous frappaient jusqu'à ce que le coup devînt une plaie. Enfin le consulat vit luire l'aurore d'une ère nouvelle, du fond de cette nuit sombre, et encore une fois la France se releva. Elle surgit de nouveau du milieu des débris sanglans, des ruines encore fumantes de ses villes saccagées, de ses châteaux incendiés.

Vinrent ensuite les jours de l'empire, grande et prodigieuse merveille ! Sans doute, le vrai républicain regretta ses droits envahis !... mais quel est le cœur français qui ne bat pas au souvenir de ce temps de gloire !... en répétant les noms de ces hommes qui allaient au combat comme à une fête !... qui achetaient une victoire par une cicatrice, et faisaient proclamer la France l'aînée des nations, depuis la Vistule jusqu'au Tage !...

C'est ainsi que j'ai vu l'astre de notre prospérité à son apogée. Je l'ai vu, non pas décroître, mais s'obscurcir, reparaitre, puis se voiler encore. Sans doute mon cœur a dû souffrir dans de pareils jours !... moi qui, pendant plusieurs années, ai vécu au milieu des camps de notre armée triomphante. Oui, j'ai souffert ! et ma douleur silencieuse a été plus amère que bien des désespoirs aux grands éclats !... Toutefois l'orgueil français trouvait encore une jouissance, en voyant l'Europe marcher tout entière pour accabler la nation dont peu de jours avant elle était l'esclave...

Ainsi mon œil a suivi toutes les phases, toutes les prospérités de notre grand drame politique. Que de souvenirs j'ai évoqués !... que de douleurs endormies j'ai réveillées ! qui sait maintenant quand elles se rendormiront ?... Quelque fidèle que soit ma mémoire, j'ai été un peu arrêtée

pour des dates et par quelques faits, dont les souvenirs étaient, non pas effacés, mais avaient reçu du temps cette teinte pâle dont il revêt tout. Quelques jours de travail leur a rendu la vivacité de leurs couleurs, mais je le répète, ce travail m'a été pénible jusqu'à la souffrance; il a fallu de nouveau vaincre une forte répugnance, et me dire : *Il faut le faire.*

On m'objectera peut-être que je pouvais répondre à tout ce qui a été dit dans une brochure de cinquante pages. J'y ai certes bien songé la première, mais cela était impraticable; il valait mieux garder le silence; il ne s'agit pas de répondre : *Vous en avez menti!* pour avoir raison de celui qui vous impute une chose absurde; une réfutation sommaire ne me suffit pas; dès que je prends la plume, je dois détruire jusqu'à la plus légère atteinte. Cela ne se fait pas en quelques lignes.

Je n'incriminerai personne; je me contenterai de rétablir des faits, mais *rien* ne sera avancé qu'avec une preuve *écrite*. Les pièces autographes, déposées par moi entre les mains de mon éditeur, seront à la disposition de ceux qui voudront les examiner. Il existe quelque part une fort sottise et fort ridicule attaque portée au duc d'Abbrantès; l'agresseur a manqué de mé-

moire, et, par un hasard assez plaisant, une lettre de sa propre main dément ce qu'il dit dans son ouvrage. C'est fâcheux pour lui, parce que cela a un côté ridicule, et que rien n'est plus mortel que la morsure du ridicule.

Quant à ce qui me concerne, ainsi que ma famille, dans le Mémorial de Sainte-Hélène, il est également de mon devoir d'y répondre : j'ai toujours regardé comme le comble de la sottise, tout orgueil fondé sur une origine plus ou moins illustre. Mais si cet orgueil est un ridicule, l'usurpation d'un grand nom, une fausse prétention à une noble ascendance est le complément de la bassesse. C'est vil, c'est infâme. Avec cette manière de voir, on peut juger si je laisserai passer sous silence le chapitre de Sainte-Hélène où il est question de la famille de ma mère. Je prouverai que mon aïeul et mes oncles, loin d'être coupables d'un tel délit, voulaient au contraire éteindre un grand nom qui, dépouillé de tout l'éclat dont il devrait être entouré, n'est plus pour ceux qui le portent qu'une source d'humiliations et de souffrances. Telle était l'intention de mon grand-père, qui fut le dernier chef privilégié de la colonie grecque, ombre de souveraineté et véritable jouet d'enfant dont il ne voulait plus.

Il n'avait qu'une fille, qui était ma mère. Il lui

avait fait jurer de ne consentir jamais à aucune substitution de nom; ce que ma mère aurait sans doute observé religieusement si elle eût vécu jusqu'à ce jour. Ainsi assuré contre la crainte de voir naître une génération nouvelle portant un nom qui n'était pas entouré de la splendeur que lui voulait son juste orgueil, mon grand-père est mort jeune encore, capitaine de cavalerie au service de France, dans le régiment de Vallière, royal Corse, et non pas *fermier*, comme le dit le Mémorial de Sainte-Hélène. Il n'était nullement question de reconnaître les Comnène, comme l'on voit. Mon grand-père est mort en 68, et la famille fut reconnue en 82, les lettres-patentes sont de 83 et 84.

Enfin je ne sais si j'ai bien exprimé le sentiment qui m'a fait écrire cet ouvrage: je le désire, parce qu'il est pur et louable. Il intéresse tous les miens, mais mon mari réclame surtout de moi ce que je fais aujourd'hui. Souvent au milieu des orages politiques, un coup de vent jette un voile sur quelque partie d'une vie illustre. La main de Junot, cette main qui défendit vingt-deux ans sa patrie, est aujourd'hui dans le cercueil et ne peut plus soulever ce voile, dont la jalousie et la basse envie voudraient l'envelopper même dans le tombeau; c'est donc à moi, à la mère de ses

fil, à remplir ce devoir. Il est temps enfin que chacun paraisse dans son vrai rôle, et le sien était trop digne de l'empereur et de lui pour que je ne répande pas sur sa vie entière toute la lumière et toute la vérité qui peuvent la faire bien juger.

CHAPITRE II.

Généalogie des Comnène. — Lieu et date de ma naissance. — Ce qu'était la colonie grecque en Corse. — Constantin Comnène en Corse. — Traité avec la république de Gènes, alors maîtresse de la Corse. — État prospère de la colonie. — Jalousie des indigènes. — Incendie des possessions des Grecs. — Mon grand-père voulant éteindre son nom. — Ses enfans prêtres. — Mon oncle Démétrius. — Abolition de la primatie des Comnène en Corse. — Réclamation de Démétrius. — Mot de M. Chérin. — Origine grecque des Bonaparté.

JE suis née à Montpellier le 6 novembre 1784. Ma famille était alors établie passagèrement en Languedoc, pour faciliter à mon père l'exercice de la charge de finance qu'il avait acquise à son retour d'Amérique. Cet établissement temporaire explique comment, étant née à Montpellier, je n'y ai conservé que des amis, et point de parens. Néanmoins les souvenirs qui m'en restent ont tous la couleur de la patrie, et j'ai constamment con-

sidéré les Languedociens comme mes compatriotes.

Ma mère était, comme moi, née sous la tente que ses parens avaient dressée sur la terre étrangère. Du Bosphore, ses pères avaient émigré aux solitudes du Taygète, qu'ils avaient ensuite quittés pour aller habiter les montagnes de la Corse. Je vais à ce propos donner ici une très-courte explication relative à ma famille; j'aurai à revenir plus tard sur ce sujet.

Lorsque la France devint maîtresse de la Corse par le traité qu'elle fit avec la république de Gènes, il y avait déjà long-temps que les troupes françaises tentaient la conquête ou plutôt la réduction de l'île, comme alliés des Génois¹. Le

¹ Ce fut sous le règne de Louis XV. M. le duc de Choiseul, alors ministre des affaires étrangères, et M. le marquis de La Sorba, plénipotentiaire de la république de Gènes, conclurent ce traité, ou, pour parler plus juste, ce marché, par lequel on vendait et achetait des hommes à réméré. La France, aux termes du traité, devait occuper pendant dix ans l'île révoltée, l'assouplir, la rendre bonne à servir enfin; puis, au bout de ce temps, la rendre à ses maîtres. Mais.....

Je suis prête à sortir avec toute ma bande,
Si vous pouvez nous mettre hors!
Ses enfans étaient déjà forts.

comte de Boissieux, le marquis de Maillebois¹, avaient déjà tenté, bien avant M. de Castries², de soumettre les Corses. Ces insulaires, forts de leur position, animés d'un ardent amour de liberté, se raillaient de nos soldats du haut de leurs rochers sauvages; et rien n'aurait pu les réduire, s'ils n'avaient commis l'immense faute de mettre contre eux les Grecs de la colonie de Paomia. Jamais ceux-ci ne leur pardonnèrent le ravage de leurs champs, l'incendie de leurs maisons, leur existence détruite. Il fallut d'aussi justes sujets de vengeance pour que les Grecs se déterminassent à aider à l'asservissement d'un peuple libre, eux qui pendant deux cents ans avaient résisté à toute une grande nation, pour conserver leurs droits et leur liberté.

La colonie grecque de Paomia était composée des familles grecques réfugiées, que le sénat de Gènes avait accueillies, lorsque, sous la conduite de Constantin Stephanopoulos, et fuyant les discordes civiles de leur pays, elles quittèrent Mania pour chercher un asile en Italie. Les Grecs

¹ Depuis maréchal de France, mort en 1761.

² Depuis maréchal de France. Ces trois hommes précédèrent M. de Marbeuf en Corse : lorsque celui-ci arriva, toute la besogne était faite, ou au moins bien préparée.

de cette partie du Péloponèse obéissaient alors à un seul d'entre eux ; ce chef était toujours un Comnène , depuis que *Georges Nicéphore* Comnène, le dernier des fils de David II, avait été accueilli à Mania. Cet événement eut lieu en 1476.

Constantin Comnène, dixième protogéras de Mania, quitta le 3 d'octobre 1675 sa seconde patrie pour aller de nouveau dresser sa tente dans un autre pays d'exil , suivi de trois mille personnes qui préféraient l'exil à l'esclavage des musulmans.

Après avoir relâché en Sicile, la colonie aborda en partie à Gènes le 1^{er} janvier 1676. Les arrangemens définitifs furent conclus entre le sénat et Constantin Comnène parlant comme chef de la colonie grecque. Lorsque tout fut signé, les nouveaux colons se rembarquèrent et arrivèrent en Corse le 14 mars 1676.

Les terres de *Paomia*, *Salogna* et *Reviuda*, appartenant à la république de Gènes, furent cédées aux Grecs à de certaines conditions que Constantin s'engagea à faire observer. Le sénat de Gènes lui conservait le titre de *chef privilégié*. Le clergé avait reçu l'ordre de lui donner l'encens le premier. Il était autorisé à avoir une garde pour sa personne. Le jour de Pâques et des autres fêtes solennelles, il recevait à l'église des honneurs par-

ticuliers : les Grecs lui offraient , par les mains du desservant, un gâteau appelé *vlogia* (βλογια). Les Commène avaient aussi le droit de porter les couleurs qui leur étaient exclusivement affectées : c'était le violet et l'écarlate.

Ces distinctions, qui eussent été choquantes dans tout autre pays, ne l'étaient nullement à Paomia. Jusqu'au moment où les troubles de l'île forcèrent les Grecs à s'allier aux insulaires, c'eût été la chose la plus étonnante qu'un mariage entre une Corse et un Grec. Bien qu'une telle alliance soit encore rare, elle se voit cependant, mais il faut pour la motiver de fortes raisons. Sans doute, cela tient à des préjugés, mais enfin le fait n'en est pas moins positif.

Paomia fut bientôt appelée le jardin de la Corse. Les arbres fruitiers de la plus excellente qualité, les légumes les plus savoureux, tout fut planté, semé et vint à miracle dans toutes les dépendances de la colonie. Les céréales surtout y étaient d'une beauté et d'une qualité si supérieures qu'on venait en acheter de tous les points de l'île. Paomia devint donc un Eden au milieu d'un désert. La république de Gênes crut devoir protéger des étrangers qui apportaient ainsi des bienfaits réels, et le sénat leur accorda de nouveaux privilèges.

Mais le bonheur de la colonie fut court. Ceux

de *Niolo* et de *Vico* devinrent jaloux de la prospérité des nouveaux colons et de la protection que leur accordait la république. Le repos des Grecs ne dura que cinquante-trois ans (depuis 1676 jusqu'en 1729) ; époque à la laquelle les Corses s'insurgèrent pour secouer le joug des Génois. Les Vicolésiens, profitant de la position difficile dans laquelle se trouvaient les Grecs, leur demandèrent de se joindre à eux, et, sur leur refus, ils ravagèrent leurs propriétés. Ce fut en vain que *Cecaldi* et *Giafferi*, chefs de cette première insurrection, ordonnèrent aux Vicolésiens et aux Niolins de ne plus attaquer les Grecs. Ils continuèrent leurs désordres ; les champs furent ravagés, les maisons brûlées. C'étaient la haine et l'envie qui se contentaient à leurs propres dépens, car la Corse entière avait éprouvé le bienfait du séjour des Grecs. Ce dernier événement mit le comble aux désastreuses vicissitudes dont les Connène ne cessaient d'être victimes depuis deux siècles ! Les malheurs de leur ancienne patrie semblaient encore les poursuivre dans ce dernier asile !... Ils furent enfin forcés de quitter Paomia et de se retirer à Ajaccio.

Les Grecs avaient alors pour chefs privilégié, Jean Stephanopoulos, Connène. Ce fut le premier Connène de sa branche qui naquit sujet

d'une puissance étrangère. C'était un homme supérieur et digne à la fois de sa double origine spartiate et messénienne ; il vit avec désespoir le départ de sa colonie pour Ajaccio... Les bras croisés sur sa poitrine, il regardait les femmes, les enfans, les vieillards abandonner un asile créé par leurs pères ! Quel est l'homme qui à cette vue n'aurait pas fait le serment d'en tirer vengeance ? Ne devait-elle donc être connue et goûtée que par les Corses ?

Jean Comnène ne voulut quitter les ruines de Paomia que lorsque la colonie serait en sûreté sur la route d'Ajaccio. Demeuré en arrière, il fut coupé par une troupe de Corses insurgés et n'eut que le temps de se jeter dans la tour d'Omigua, petit fort à moitié fortifié sur le bord de la mer, avec quatre-vingts hommes de la colonie. Là, assiégé par plus de trois mille Corses, il se défendit, ainsi que les Grecs, avec un courage de lion. Mais au bout de trois jours les vivres et les munitions leur manquèrent ; les Grecs alors gardent le silence, jettent les yeux sur leur chef ; ils savaient que de sa bouche il ne sortirait qu'une noble parole.

— Nous rendrions-nous donc, enfans ? leur dit-il avec un accent qui prouvait qu'il ne doutait pas de leur réponse. — Non ! s'écrièrent-ils. Que faut il faire ?

— Me suivre! répond le chef; et se mettant à leur tête, il traverse la troupe corse, fait un grand nombre de prisonniers et rentre vainqueur dans Ajaccio. La belle action de Corté n'est pas moins admirée, et toutes deux sont consacrées par deux tableaux que l'on voyait encore, il y a vingt ans, dans la chapelle des Grecs (Madona del Carmine) située près d'Ajaccio.

Jean laissa après lui la réputation d'un brave et habile capitaine. Il avait cinq garçons, dont l'aîné, Théodore Comnène, embrassa l'état ecclésiastique et mourut à l'âge de vingt-six ans, lorsqu'il venait d'être nommé archevêque des Grecs à Rome. Il était mon grand-oncle.

Ce fut Constantin qui succéda à son père. Brave comme lui, il ajoutait aux qualités précieuses de Jean une plus grande connaissance du monde et des manières excellentes que lui avaient données les différens voyages qu'il avait faits. A douze ans, il s'était déjà trouvé à plusieurs expéditions militaires, et à dix-sept ans, il marchait à la tête des Grecs, dont la république de Gênes le reconnut chef privilégié par un traité¹, comme

¹ Lorsque les Grecs eurent tout perdu à Paomia, lors de l'invasion de ceux de Vico et de Niolo, la république de Gênes donna aux malheureux une autre partie de la Corse comme indemnité: c'était le canton de Cargère. Lorsqu'il fut

elle l'avait fait pour les trois chefs qui l'avaient précédé. Constantin mourut jeune; et bien que sa vie ait été courte, elle fut semée de peines, de tribulations qui la lui rendirent bien amère. Une circonstance singulière qui en fut le résultat, c'est l'aversion qu'il prit pour son origine. Son caractère noble et indépendant lui faisait trouver des causes d'humiliations et de vives souffrances dans mille choses qui, pour d'autres, eussent été inaperçues. Aussi n'en parlait-il jamais, et permettait-il encore bien moins qu'on lui en parlât. Cette aversion devint si forte qu'il forma le projet d'éteindre sa branche. Ce dessein devint surtout une chose arrêtée lorsqu'à la réunion de la Corse à la France il essuya les plus révoltantes injustices. Il avait quatre enfans, trois garçons et une fille, qui était ma mère. Il détermina l'aîné de ses fils, Jean-Étienne-Comnène, à entrer dans l'état ecclésiastique. Le second fut envoyé à Rome au collège de la *Propaganda-Fida*, et destiné de même à l'ordre de prêtrise. Le troisième, trop jeune pour prendre parti activement dans cette

aussi fertilisé que l'autre, il fut encore ravagé par les insulaires. C'est à Cargère, et avec les terres de Comnène même, que M. de Marbeuf avait construit un château et des jardins, comme on en voyait dans nos provinces, sans que ce fût un palais d'Armide, comme le disent quelques ouvrages.

grande résolution, fut néanmoins voué comme ses frères à un célibat perpétuel. Il devait suivre leur exemple dès que son âge le permettrait.

Mon oncle Démétrius, devenu l'aîné de sa maison par le parti qu'avait pris son frère aîné, ne se sentait aucune vocation pour l'état ecclésiastique, et avait protesté dès le premier jour; mais Constantin avait répété : « Je le veux ! » et, pour qui connaît bien l'intérieur d'une famille grecque, on ne sera pas étonné qu'il se soit aussitôt soumis. Ainsi, lorsque mon grand-père mourut, il quitta ce monde dans la ferme persuasion que son nom s'éteindrait, avec les précautions qu'il avait prises, malgré les trois garçons qu'il laissait après lui.

Il ne m'appartient pas de juger les intentions de mon aïeul dans ce qu'elles peuvent avoir de juste ou d'injuste. Cependant je trouve presque arbitraire de briser définitivement les liens qui unissent une famille à la société. J'irai plus loin et je demanderai si ce n'est pas aussi aller contre la volonté de Dieu. C'est une immense question que celle-là; la volonté, l'autorité paternelle, que je considère comme sans bornes, en trouvent ici. Mais mon grand-père avait beaucoup souffert des injustices commises envers lui et les siens : gardons le silence ! Qui peut dire tout ce qu'il a éprouvé lorsqu'il a pris la résolution de vouer à

l'oubli un nom illustre et surtout illustré ? Ne préjugeons pas.

Averti du danger de son père, mon oncle Démétrius quitta aussitôt le collège de la Propaganda-Fida où il était élevé, et se hâta d'arriver en Corse. Mais en débarquant, il apprit que mon aïeul était mort depuis deux jours, et qu'il restait seul à sa mère et à sa jeune sœur.

La perte d'un père n'était pas la seule peine qui l'attendit au rivage natal. Le rang de primatie que Gênes avait toujours conservé à sa famille par plusieurs traités authentiques passés entre la république ligurienne et les Comnène, ce rang fut aboli, et les biens personnels de la famille réunis aux domaines de la couronne de France. Démétrius fut douloureusement affecté de ce manque de foi ; car on ne pouvait lui donner un autre nom en songeant aux pertes, aux sacrifices volontaires que les Grecs avaient faits pour la cause de la France. Le jeune chef fut blessé au cœur d'un pareil traitement ; il n'avait que seize ans, et ne savait pas encore que l'injustice est l'histoire des hommes. Lorsque son âge le lui permit, il passa en France, et vint porter au pied du trône ses justes réclamations. Elles furent écoutées favorablement. Le gouvernement lui accorda un dédommagement pour ses biens qui déjà avaient été don-

nés au commandant en chef de l'île. Quant à ses autres prétentions, on lui dit que la dignité dont ses ancêtres avaient été revêtus était incompatible avec les usages de la monarchie française ; mais qu'il pourrait jouir de tous les privilèges réservés à la noblesse d'extraction, et qu'il n'avait *qu'à faire ses preuves*. Elles furent aussitôt soumises à M. Chérin, généalogiste du roi, l'homme le plus versé dans de pareilles matières, mais surtout bien connu par sa rigide sévérité et son noble et indépendant caractère. Voici quel fut son résumé :

« On ne peut douter que M. de Comnène ne soit
 » issu en ligne directe et masculine de David II,
 » dernier empereur de Trébisonde, tué par ordre
 » de Mahomet II, et par conséquent susceptible de
 » toutes les distinctions réservées à son origine. »

Après un nouvel examen fait au conseil du roi, une filiation *directe* depuis David jusqu'à Démétrius Comnène a été reconnue et constatée par lettres patentes de Louis XVI, datées du 15 avril 1782, enregistrées au parlement le 1^{er} septembre 1783, à la chambre des comptes le 28 mai 1784, et publiées la même année à la tête du Précis historique de la maison impériale des Comnène.

Je veux maintenant raconter comment la fa-

mille Bonaparte était avec la mienne, comment l'amitié les unissait, et comment aussi des liens de parenté existent entre nous; car il est assez curieux de dire que l'origine de Bonaparte est très-probablement grecque. Ce sujet est assez intéressant pour faire l'objet d'un nouveau chapitre.

CHAPITRE III.

Caloméros et Buonaparte. — Livre du chevalier d'Ilénin. — Départ de mon père pour l'Amérique. — Union intime de ma mère et de madame Lætitia. — Bonaparte enfant. — Le panier de raisins et le fouet. — Savéria et la famille de Buonaparte. — Caractère des Corses. — Retour de mon père. — Ma naissance et maladie de ma mère.

DES recherches d'érudition sur des hommes qui n'ont joué qu'un rôle ordinaire dans l'histoire ne sont pas très-importantes ; mais il est d'un haut intérêt de suivre dans toutes ses ramifications la généalogie de celui qui a rempli le monde de son nom lorsque surtout cet homme est Napoléon !

Lorsque Constantin Comnène aborda en Corse, en 1676, à la tête de la colonie grecque, il avait avec lui plusieurs fils, dont l'un s'appelait *Calomeros*. Ce fils fut envoyé par lui à Florence pour remplir près du grand-duc de Toscane une mission délicate. Constantin Comnène mourut avant son retour. Le grand-duc garda le jeune Grec près de

lui; et, renonçant à la Corse, Calomeros s'établit en Toscane.

Calomeros, traduit littéralement, signifie *bella parte* ou *buona parte*. Le nom de ce Calomeros a donc été *italianisé*. C'est ainsi que de *Ιατρος* (mot qui signifie médecin), nom d'une famille considérée de Mania, où elle subsiste encore de nos jours ainsi qu'en Corse, les Italiens ont fait *Medici*. C'est ainsi que, au rapport de *Linda*, plusieurs branches des Comnène existaient en Italie sous des noms empruntés, qui obscurcissaient le véritable. Dans le duché de Mantoue, une famille fut nommée *Arriva-Bene*. Qui se serait jamais douté que cette famille appartînt à celle des Comnène, si Miniati ne nous l'apprenait pas? En général, le peuple italien a métamorphosé tous les noms grecs ayant une signification.

Pour en revenir à mon sujet, je dirai donc qu'un *Calomeros* revint d'Italie, de Toscane même, et s'établit en Corse, où ses descendans se perpétuèrent et formèrent la famille *Buonaparte*. Maintenant la question est de savoir si le *Calomeros* partant et le *Calomeros* revenant ont une filiation directe. Ce qui est certain, ce sont les deux faits, du départ de l'un et du retour de l'autre. Une particularité assez singulière, c'est que les Comnène, en parlant des Bonaparte, ne se servent jamais,

dans leur idiome, que du nom grec pour les désigner, *Calomeros*, *Calomeri* ou *Calomeriani*, selon qu'ils parlent d'un seul, ou de plusieurs collectivement. Une grande amitié unissait les deux familles.

Il existe un excellent ouvrage de M. le chevalier d'Hénin¹. Cet ouvrage, ayant pour titre : *Coup d'œil historique sur la maison impériale de Comnène*, est curieux à consulter pour les détails qu'il donne et la clarté avec laquelle il les présente. M. d'Hénin, le premier, a classé toute la filiation aussi parfaitement. Lorsqu'en 1789 il parlait de *Calomeros* (ou Buonaparte) Comnène, il était loin de penser que, quatre ans plus tard, un cadet de cette même famille serait sur une route qui devait le ramener au trône.

En attendant, allons rejoindre ma mère et la famille Bonaparte en Corse, pendant la toute première enfance de Napoléon. J'ai déjà averti que, dans la foule de mes souvenirs, il en est beaucoup dont la nature est tellement puissante sur mon âme qu'elle m'entraînera sans que j'y résiste. Le lecteur

¹ M. le chevalier d'Hénin, aujourd'hui maréchal de camp, était en 1789 ministre de France près la république de Venise. Ce fut à Venise qu'il publia l'ouvrage cité. M. d'Hénin est un homme fort distingué et particulièrement versé dans la partie chronologique de l'histoire.

et moi nous y trouverons tous deux notre compte : lui par plus de naturel dans la relation, parce qu'elle sera l'expression de ma pensée immédiate ; moi par ce charme que donne à tous les âges la course vagabonde de cette *folle de la maison*. Alors, sur le canevas à fond noir qui tapisse toujours mes idées se tracent rapidement quelques fleurs aux brillantes couleurs ! Ne serait-ce qu'une heure enlevée à la souffrance, c'est beaucoup pour un cœur qui depuis bien des années compte ses jours heureux.

Lorsque les Grecs furent contraints d'abandonner Paomia et de fuir les persécutions des Corses révoltés, j'ai déjà dit qu'ils avaient été s'établir momentanément dans les villes demeurées fidèles à la république de Gênes. Mais plus tard, lorsque pour récompenser et indemniser les Grecs de leurs immenses pertes, on leur donna Cargèse pour y former un nouvel établissement, quelques familles gardèrent une maison à Ajaccio. De ce nombre fut celle du chef privilégié, et ma mère passa également son temps à Ajaccio et à Cargèse ; ce fut alors qu'elle se lia d'une amitié tendre avec la signora Lætitia Ramolino, mère de Napoléon. Elles étaient à peu près du même âge, et toutes deux ravissantes de beauté. Le caractère de cette beauté était assez différent pour qu'il n'y eût entre elles aucune jalousie. Madame

Lætitia Bonaparte était gracieuse, jolie, charmante : mais, sans aucune vanité filiale, je puis dire ici que je n'ai jamais rencontré dans le monde une femme aussi belle, aussi jolie que je me rappelle encore avoir vu ma mère. A l'âge de quatorze ans, c'était la meilleure, la plus spirituelle, la plus gracieuse jeune fille de toute la colonie ; et sans Lætitia Ramolino, on aurait pu dire de toute l'île ¹. Lætitia Ramolino était en effet une belle personne ; ceux qui l'ont connue âgée lui trouvaient de la sévérité dans la physionomie : mais cela n'était pas ; l'expression un peu dure qui était habituellement la sienne, venait au contraire de la crainte. C'est une personne qui a été bien supérieure dans toutes les positions où elle s'est trouvée, et comme malheur et comme bon-

¹ On trouvera peut-être que je retourne la fable du hibou, et que je prends un peu trop l'habitude de dire : Les miens sont gentils sur tous leurs compagnons. Mais ici je n'avance rien qui ne soit parfaitement connu. Il existe encore assez de personnes qui ont connu mon père pour dire si j'ai flatté le portrait ; j'ai laissé au contraire bien des qualités dans l'ombre, dont je parlerai plus loin. Quant à ma mère, et à mon oncle l'abbé de Comuène, ce que j'en dis est tellement peu influencé par les rapports et les lieux de parenté que je ne craindrai pas d'y ajouter encore. C'est un bien pour le cœur : il n'est que trop de parens dont l'âme et la figure ne gagneraient certes pas à être dépeintes et dévoilées.

heur. Son fils lui a rendu justice, mais un peu tard. Lui-même aidait à l'erreur; et s'il l'a réparée depuis, l'impression était donnée et reçue.

On sait que avant d'entrer en négociation avec la république de Gênes, la France lui avait fourni des troupes pour ramener les insulaires à l'obéissance. Parmi les Français qui faisaient partie de l'administration on remarquait un jeune homme de vingt ans, d'une agréable tournure, faisant des armes comme St-Georges, jouant du violon à ravir, ayant toutes les manières d'un homme de qualité, et n'étant cependant qu'un roturier. Mais il s'était dit: «Je ferai ma fortune et je parviendrai»; et cela avec une de ces volontés à qui rien ne résiste, parce qu'elles résistent à tout. Aussi avait-il déjà une fortune honorable à offrir à celle qu'il épouserait. Il n'avait garde de ne pas choisir la perle de la contrée; il demanda ma mère, et l'obtint. Cet homme fut mon père, c'était monsieur de Permon.

Mes parens quittèrent la Corse et vinrent en France, où les affaires de mon père l'appelaient. Quelques années après il fut nommé à une place importante à l'armée d'Amérique, et partit en emmenant mon frère âgé seulement de huit ans ¹.

¹ Mon père avait un système d'éducation pour ses enfans qui montre à quel point son excellent esprit avait devancé le

Ma mère retourna en Corse près de mon aïeule, avec toute sa jeune famille, pour y attendre le retour de mon père. Je n'étais pas née à cette époque.

Après le départ de mon père pour l'Amérique, ma mère ayant donc été rappelée en Corse par des souvenirs de famille et d'amitié, se résolut à y passer une partie du temps de l'absence de mon père. C'est alors qu'elle a vu Napoléon tout petit enfant, qu'elle l'a souvent porté dans ses bras, qu'il jouait lui-même avec une sœur aînée que j'ai perdue de la manière la plus funeste. Napoléon se la rappelait à merveille ; et souvent, dans les années où il était à Paris sans aucun emploi, lorsqu'après avoir dîné à notre table de famille, il se mettait devant le feu, les bras croisés sur sa poitrine, les jambes étendues devant la cheminée, il disait : « Signora Panoria, parlons de la Corse, parlons de la signora Lætitia. »

Il appelait presque toujours sa mère ainsi, mais seulement avec ou devant les personnes qu'il connaissait depuis long-temps, et auxquelles

siècle et pris goût à la méthode de Jean-Jacques dans ce qu'elle avait de bon. Mon père a été notre instituteur. Je l'ai perdu trop jeune ; mais ceux qui ont connu mon frère savent quel sujet il avait formé.

il savait que ce nom ne pouvait paraître singulier. «Comment se porte la signora Lætitia?» me demandait-il quand il me voyait. Ou bien à elle-même : «Eh bien ! signora Lætitia, comment vous trouvez-vous de la cour ? Vous vous ennuyez, n'est-ce pas ? C'est que vous vous y prenez mal : vous ne recevez pas assez. Voyez vos filles : elles semblent être nées où elles sont. Je vous ai donné un bel hôtel, une belle terre, un million de rentes pour jouir de tout cela : et vous vivez comme une bourgeoise de la rue Saint-Denis. Recevez, et recevez d'autres têtes que vos C... et vos Cl... de»

Ma mère et mes oncles m'ont assuré mille fois que Napoléon n'a eu dans son enfance aucun des caractères singuliers que le merveilleux lui prête. Il se portait bien, et était même, jusqu'au moment où il vint en France, ce qu'on appelle un gros et beau garçon ; enfin, il était ce que sont tous les enfans.

Peut-être cependant existait-il dans le caractère de Napoléon enfant quelques-unes de ces nuances délicates qui font pressentir l'homme extraordinaire. Mais qu'il ait fait deviner le géant qui devait un jour sortir de cette enveloppe, non, cela n'est pas. Madame Bonaparte avait amené avec elle en France une bonne, une de ces *servantes-maitresses*, comme il y en a tant dans nos

provinces. Cette femme, qui se nommait *Saveria*, était curieuse à entendre sur cette famille qu'elle avait élevée, dont elle connaissait l'intérieur, et dont chaque membre occupait un trône; elle racontait une foule de choses qui devenaient anecdotiques. J'aimais fort à causer avec elle lorsque j'allais à Pont-sur-Seine, faire mon service. J'avais remarqué qu'elle aimait moins quelques enfans de la famille que les autres; j'avais fait cette remarque, je lui en demandai l'explication. Comme j'ignore si elle est morte, je ne veux pas l'exposer, à son âge, lorsqu'elle va peut-être bientôt dépendre de personnes qui pourraient se rappeler une préférence ou une exclusion qui les blesseraient, à voir son existence compromise par mon indiscretion. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle adorait l'empereur et Lucien. Elle me parlait un jour de plusieurs petites scènes de l'enfance de l'empereur, qui n'est demeuré en Corse que jusqu'à l'âge de neuf ans; et à propos de l'une de ces scènes où il avait eu le fouet, Savéria me confirmait une chose que m'avait assurée ma mère: c'est que Napoléon, lorsqu'il était grondé, ne pleurait presque jamais. En Corse les enfans sont battus dans toutes les classes. Battre sa femme est là, comme ailleurs, le type de la grossièreté; mais battre son enfant, c'est la chose la plus simple. Lorsqu'il arri-

vait à Napoléon d'être battu, quelquefois la douleur lui arrachait une larme, mais cela durait peu, et lorsqu'il n'avait pas tort il ne voulait rien dire pour obtenir sa grâce. Voici à cet égard une anecdote que je tiens *de lui-même* : il me l'a racontée pour me donner un exemple de modération.

Il fut un jour accusé par une de ses sœurs d'avoir mangé une grande corbeille de raisins, de figues et de cédrats; ces fruits venaient d'un jardin *de l'oncle le chanoine*. Or il faut avoir vécu dans l'intérieur de la famille Bonaparte pour comprendre la grandeur du méfait d'avoir mangé des fruits de la vigne de *l'oncle le chanoine* : c'était bien plus criminel que d'avoir mangé des raisins et des figues d'un autre. Enfin, grand interrogatoire; et comme Napoléon niait, il fut fouetté. On lui dit de demander grâce; que, s'il le faisait de bonne volonté, on lui pardonnerait. Il avait beau dire qu'il était innocent, on ne le croyait pas, et le pauvre petit postérieur était abîmé de coups. Jé crois me rappeler qu'il nous dit que sa mère était en ce moment-là en visite chez M. de Marbeuf ou chez quelque autre ami. Le résultat de son obstination fut d'être trois jours entiers sans manger autre chose qu'un peu de pain avec du fromage qui n'était pas du *broccio*¹ : néanmoins

¹ Fromage fort aimé en Corse.

il ne pleura pas; il était triste, mais non pas boudeur. Enfin le quatrième jour une petite amie de Marianne Buonaparte revint de la vigne de son père, et, ayant appris ce qui s'était passé, alla s'accuser et dire que c'était elle et Marianne qui avaient expédié la corbeille de figues et de raisins. Ce fut le tour de Marianne d'être punie. On demanda à Napoléon pour quelle raison il n'avait pas dénoncé sa sœur; il répondit qu'il ne savait pas que ce fût elle qui était coupable; cependant qu'il s'en doutait, mais que, en considération de la petite amie, qui n'avait pas trempé dans le mensonge, il n'aurait rien dit. Ceci est fort remarquable; il n'avait pas sept ans à cette époque.

Ce fait, qui serait tout ordinaire dans un autre enfant, m'a paru digne d'être placé parmi des souvenirs qui se rattachent à toute la vie de Napoléon. Il me semble qu'il y a déjà quelque chose de *l'homme*. Une particularité assez curieuse à y ajouter, c'est que Napoléon ne l'a jamais oubliée. J'en ai eu la preuve en 1801, à une fête que madame Bacciochi (autrefois Marianne) donna à Neuilly, où elle était établie avec Lucien, alors ministre de l'intérieur. On joua ce soir-là *Alzire*, et, je crois, *le Florentin*. La petite pièce alla assez bien: mais la tragédie!.. la tragédie!.. Je vivrai bien vieille avant d'en perdre le souvenir.

Napoléon, me disait Savéria, n'a jamais été *un joli enfant*, comme l'était Joseph, par exemple : sa tête avait toujours été trop grosse pour son corps, défaut commun dans la famille Bonaparte. Cette sorte de difformité donne ordinairement de celui qui l'a reçue, l'idée d'une forte prééminence sur les autres. Ici la chose s'est trouvée justifiée, et pourtant il n'en faudrait rien conclure à l'avantage des grosses têtes ni au désavantage des petites. Quia eu une plus petite tête que Voltaire? Eh bien! j'ai une armée de neveux et de nièces avec des têtes de Goliath sur des corps de pygmées; cependant il n'en résulte pas autre chose qu'une grosse tête sur un petit corps.

Ce que Napoléon avait de charmant lorsqu'il devint *jeune homme*, c'était son regard, et surtout l'expression douce qu'il savait lui donner dans un moment de bienveillance. A la vérité, l'orage était affreux; et quelque aguerrie que je fusse, jamais je n'ai regardé cette physionomie admirable, même dans la colère, lorsqu'elle en était animée, sans éprouver un frisson; son sourire était également captivant, comme le mouvement dédaigneux de sa bouche vous faisait trembler. Mais tout cela, mais le front qui devait porter les couronnes d'un monde; ces mains dont la plus coquette des femmes se serait enor-

gueillie, et dont la peau blanche et douce recouvrait des muscles d'acier, des os de diamant; tout cela ne se distinguait pas dans l'enfant et ne se fit présumer que dans le jeune homme adolescent. Savéria me disait avec vérité que de tous les enfans de la signora Lætitia, l'empereur était celui qui le dernier aurait donné l'idée d'une fortune inespérée.

Savéria m'aimait *assez*. Je me sers de cette expression parce qu'elle *détestait*, qu'elle *exécrait* la France. Ces mots ont peut-être une apparente exagération, mais ils sont justes. Savéria *n'aimait pas* la France; or, lorsqu'un Corse éprouve un sentiment de haine ou d'amour, ne mesurez pas ses affections d'après les affections ordinaires des autres hommes. Quelquefois j'ai vu Savéria pleurer à sanglots en m'entendant lui déclamer cette belle ode sur l'Italie où se trouvent ces vers :

O Italia ; Italia,
O sia men bella ; o al men piu forte !

Savéria avait connu ma mère; mais ma mère était *Grecque*, elle *n'était pas Corse* ! • C'était une ennemie, disait-elle. — Mais, Savéria, ce sont ceux de Vico et de Niolo qui sont venus brûler nos champs et nos maisons!... — Vos maisons! vos champs! Et à qui les aviez-vous payés? — Au

gouvernement génois, qui les avait vendus à mon arrière-grand-père. — Et quel droit le gouvernement de Gènes avait-il de vous vendre ce qui était à nous ? »

On voit que nous étions dans un cercle dont rien ne pouvait nous tirer. C'était toujours le même refrain et la même attaque; cependant j'avais trouvé grâce aux yeux de Savéria. Je n'étais pas Française, si je n'étais pas Corse; je parlais italien ensuite : je n'étais pas une *sauvage*. Un jour, m'étant rendue le matin de très-bonne heure tout au bout du château, dans une grande galerie abandonnée, où se trouvait un piano, ou plutôt une mauvaise *épinette* que mademoiselle de Lannay¹, lectrice de Madame mère, et moi, avions réparée de notre mieux; me trouvant devant ce piano, tout mauvais qu'il était, je me mis à répéter une petite chanson de chevrier qu'on chante dans les montagnes de la Corse, dans l'intention d'en faire un petit nocturne à deux voix pour le chanter à Madame. Savéria m'avait entendue et

¹ C'était une aimable personne que mademoiselle de Lannay; possédant tous les talens à un degré supérieur, avec toute la modestie que devrait avoir l'ignorance. Depuis bien long-temps je l'ai perdue de vue. Mais quel que soit le lieu où elle se trouve, je désire que ce livre tombe entre ses mains, pour qu'elle ait la preuve que la vraie beauté ne s'oublie jamais.

sanglota bientôt derrière moi. Je me retournai, et voulus la railler de sa sensibilité; car dans la maison elle ne passait pas du tout pour une personne sensible.

« *Basta , basta , buon sangue non è buggiardo E si vede signora mia benedetta , si vede che il vostro è rosso e caldo , si vede ! E ! che non siete de questi cani di Francesi ! Vi sentite voi , E !.... »*

Et en appuyant fortement sur ces *E !* locution fort usitée chez le peuple italien, elle remuait long-temps la tête de haut en bas, comme un Chinois de cheminée.

Savéria était, après tout, une femme supérieure à sa manière. Elle offrait le type original de ces Corses que les Romains redoutaient et refusaient d'acheter pour esclaves, mais qui donnaient leur vie pour sauver celle du maître qu'ils aimaient. Le caractère corse a été en général fort méconnu. Nous avons jugé les Corses comme nous avons jugé les Espagnols. Nous entrons en conquérans dans un pays ; nous le prenons, sans demander aux habitans : *Cela vous plaît-il ?* et puis nous crions au secours quand ils veulent se débarrasser de nous. Il ne nous manquerait plus que de dire que les Russes sont des misérables. En vérité, nous ressemblons quelquefois à ces voleurs qui, entrant

dans la chambre du voyageur , et trouvant qu'il est parti avec son argent , s'écrient : « Ah ! le coquin !... »

Les Corses ont trouvé une sorte de mauvaise foi dans la manière dont la France , après être venue pour un autre , est restée pour elle. Bien des Corses ont pensé que , dès le premier jour , les intentions de la France étaient de s'emparer d'eux. Le caractère de l'homme qui s'est mis à leur tête pour défendre leur cause en dit toute la bonté ; Paoli est une grande figure de l'histoire. Qui oserait parler en mal du pays qui lui a donné naissance ? Savéria , qui raisonnait fort bien sur les affaires de Corse , ne pouvait pardonner à M. Bonaparte le père de s'être mis contre Paoli.—« Mais aussi celui-ci , disait-elle , pourquoi était-il avec ses Anglais ! » Et elle avait raison. C'est une tache dans la vie de Paoli.

Ma famille a la prétention , non pas de n'être pas corse , mais d'être grecque. C'est au fait un véritable enfantillage. Des gens qui sont depuis deux cent cinquante ans sur une terre sont les enfans de cette terre , ou bien il n'y a plus de patrie. Au reste , cette prétention n'existait que dans la parole , et encore rien n'était plus curieux que d'entendre mamère chanter des airs composés par le chevrier corse ou par le chasseur de la mon-

tagne ; tandis que mon grand-oncle me racontait comment ils étaient lors de l'arrivée de la colonie, combien ils étaient malheureux dans de certaines juridictions : celle de Vico, par exemple, qui n'était peuplée que par des pâtres presque sauvages, vêtus d'une saie de poil de chèvre ou de laine de mouton non préparée, qui leur servait à la fois de vêtement et d'abri, en formant une cahute pour les recevoir pendant la nuit ou pendant l'orage. Les infortunés ne se nourrissaient que de châtaignes et du lait de leurs troupeaux. Quelques chaumières éparses çà et là se faisaient apercevoir dans cette contrée désolée. Telle était la condition de ceux de Vico et de Niolo. Cette profonde misère émut les Grecs; ils tâchèrent de soulager les Vicolésiens. On sait quelle en fut la récompense. Mais ceux de Vico et de Niolo ne sont pas ce qu'on appelle le montagnard corse. « Ne va pas t'y tromper, au moins ! observait mon oncle Démos. — Non, non, » disait ma mère avec vivacité, en faisant aller son petit rouet d'ébène avec son joli pied et sa petite main blanche comme du lait qui cassait le coton au moins dix mille fois par heure. « Non, je ne veux pas qu'elle le croie. » Et là dessus elle chantait d'une voix si harmonieuse la ballade du chasseur mêlée au chant guerrier des Grecs, et puis elle se mettait à pleurer. Il était bien rare qu'il en fût autre-

ment. On pouvait facilement juger que ma mère , toute fière qu'elle était de son origine grecque , était pourtant une fille de la Corse. Aussi lorsqu'elle parlait italien à Bonaparte, et qu'il affectait de répéter qu'il l'avait oublié, *que d'ailleurs il était Français* : — « Allons donc, Napoléon ! ne dites pas ainsi des choses ridicules, » s'écriait-elle avec cette vivacité qui lui donnait un caractère si particulier et si charmant. — « Qu'entendez-vous par là : *Je suis Français* ? — Qui vous dit que vous êtes Chinois ? Mais tout en étant Français, vous êtes né dans l'une des provinces de France qui s'appelle la Corse. Pour être Auvergnat, un homme en est-il moins Français ? Qui donc ne s'honorerait pas aujourd'hui d'être le compatriote de Paoli ? Allons ! ne me dites plus de pareilles choses, ou je croirai que les honneurs de votre république vous ont tourné la tête. » Ma mère lui parlait ainsi après le 13 vendémiaire.

C'est en écoutant l'expression de l'opinion de ma mère sur la Corse que j'en ai pris moi-même une toute autre que celle qui est vulgairement répandue. Que de fois, pendant notre sanglante révolution, ai-je vu pleurer ma mère en pensant aux montagnes de son île !... « C'est là qu'on est libre ! » répétait-elle en me serrant dans ses bras et frémissant à chaque instant qu'ont ne vînt la chercher

pour aller à l'échafaud. C'est ma mère qui m'a appris à errer sans crainte par la pensée autour de ces chaumières où jamais on ne pardonne, il est vrai, le meurtre d'un père, d'un frère ou d'un mari, mais où le criminel lui-même est sacré s'il invoque l'hospitalité, mais où l'on donne sa propre vie pour défendre celle de son hôte, s'il est attaqué sous son toit. Dans notre orgueil civilisé nous regardons ces hommes de bien haut; nous les nommons même assassins, bandits!... et pourquoi? Parce qu'ils se vengent sans revêtir leur action d'une robe rouge et d'une formule légale. Le hideux spectacle de la vue du sang n'est pas dérobé, il est là dans toute sa laideur; et voilà -done pourquoi. Car enfin n'est-il au fait qu'une façon d'assassiner? Le cœur n'offre-t-il qu'une voie pour parvenir aux sources de la vie? Non, non! notre *exquise* éducation nous a montré plusieurs chemins à suivre pour arriver à un but meurtrier. En ruinant une existence quelquefois d'un mot; en mettant à mort le sort de toute une famille par les coups d'un *stylet* bien autrement aigu que celui de l'insulaire; en frappant avec cette arme forgée par la calomnie et l'envie, la vieillesse, la jeunesse, les femmes et surtout le malheur, nous nous croyons en droit de repousser le nom d'*assassin* que nous donnons

au montagnard sur qui nous n'avons cependant d'autre avantage que de donner la mort en souriant. Eh ! qu'importe à la jeune fille injustement déshonorée ; à l'homme de bien qui voit sa vertu ternie ; à la mère de famille, faible femme dont le bras ne peut venger une noble mémoire injustement attaquée, qui voit l'existence de ses orphelins brisée et renversée ; que leur importe, à toutes ces victimes, que leur importe le sourire de la bouche calomniatrice qui a répandu le venin qui les tue !... C'est une offense de plus.

« Je suis ton ennemi, dit le Corse. Maintenant, tu le sais. Prends garde à toi !... »

Me voilà encore dans mes courses vagabondes ; pour aller avec Savéria dans les longues galeries du château de Pont, pour errer avec les chevriers corses sur leurs montagnes, j'ai quitté ma mère et je l'ai laissée se rendant à Ajaccio : nous allons l'y retrouver toujours aussi gracieuse, aussi aimable, et avec deux enfans beaux comme elle.

C'est pendant ce séjour que ma mère a revu son amie et ses enfans : mais Napoléon était alors en France. Ma mère, en y retournant, promit tous ses bons offices pour le jeune Corse, s'il avait besoin d'amis à une aussi grande distance de sa famille. J'ignore ce qui avait produit un léger refroidissement entre M. Charles Bonaparte et la

famille de ma mère; ceci est trop confus dans mes idées pour que je m'y arrête davantage: la chose est, d'ailleurs, de si peu d'importance que je ne présume pas qu'on m'en veuille de ne la pas approfondir.

La guerre d'Amérique étant terminée, mon père, revenu dans sa patrie et quoique bien jeune encore, acheta une charge de receveur des finances. Les devoirs de cette charge le fixèrent momentanément à Montpellier; un événement ordinairement fort simple, mais auquel des circonstances malheureuses faillirent donner une issue sinistre, l'y retint avec ma mère bien au delà du terme qu'il s'était fixé.

Ma mère était grosse de moi; sa grossesse avait été des plus heureuses, et tout faisait présumer que cette couche, qui était sa cinquième, aurait le plus heureux terme.

Le 6 novembre, ma mère, après avoir soupé chez madame de Moncan, femme du commandant en second de la province, rentre chez elle très-bien portante; elle avait bien soupé et était de la plus belle humeur; elle se couche (il était une heure): à deux heures elle était accouchée d'une grosse fille; elle s'endort dans le calme le plus complet. Le lendemain, 7 novembre, à huit heures du matin, elle était entièrement perclue

du côté droit et en partie du côté gauche. C'est en vain que la faculté de médecine de Montpellier, alors la ville de l'Europe la plus justement renommée pour sa science, entoure son lit de douleurs des soins les plus assidus : on ne peut ni soulager son mal ni même en deviner la cause. Pendant trois mois ma pauvre mère est à l'agonie, sa voix est éteinte à force de crier. Enfin elle est guérie.... et par qui? par quel moyen? Par le plus simple de tous; et sa guérison n'en est que plus merveilleuse.

Un paysan, qui apportait des fruits et des légumes à l'hôtel, entend un jour des cris déchirans; il voit des femmes qui pleurent, une consternation générale. Il s'informe; on lui dit l'état de ma pauvre mère; il demande à être conduit auprès de mon père. «Je ne veux aucune récompense, dit-il; mais d'après ce que je sais de vos domestiques, je crois savoir ce qu'a votre femme; et si vous le voulez, je la guéris en huit jours.»

Mon père, qui commençait à perdre toute espérance, à qui les médecins n'avaient pas dissimulé le matin même, que ma mère était dans le plus grand danger, était en ce moment livré à un profond désespoir. Tout ce qui pouvait, dans cette heure d'angoisse, lui offrir la plus faible chance

favorable, il s'y cramponnait, pour ainsi dire, avec la force que donne le délire.

« Quel effet produit ton remède? » demanda-t-il au paysan.

Le paysan s'explique. — « C'est un topique: ainsi nul danger pour les sources de la vie. » Mais, d'après ce qu'il dit lui-même, les souffrances qu'il donnait étaient atroces.

Mon père mande les médecins qui soignent infructueusement ma mère depuis trois mois. Tous ont du talent, tous sont pleins de raison et d'esprit. « La nature est immense dans les bienfaits, dit M. Barthès. Quesavons-nous de ce qu'elle réserve à la main de cet homme? Laissons-le agir. »

On demande à ma pauvre mère si elle veut se résigner à un surcroît de supplice. Elle consent à tout; elle avait fait le sacrifice de sa vie.

Le paysan demande à retourner chez lui; son village est voisin; il promet d'être de retour le lendemain dans la matinée. Mon père frémit en apprenant que cet homme est de Saint-Gilles¹; mais il paraît sensé. Tous ses préparatifs se font avec une sorte de méthode; il pétrit cinq pains

¹ Village près de Montpellier, célèbre en ce que la folie y est, pour ainsi dire, indigène; dans la plupart des maisons il y a la chambre du fou.

ronds ; la pâte est composée par lui : voilà son secret , il est simple. Ce sont des herbes qu'il cueille lui-même, qu'il fait bouillir, et avec cette décoction qu'il augmente avec beaucoup de bière forte, de la farine de maïs, il fait une pâte sans levain, fait cuire ses pains, les sort du four, et, sans les laisser refroidir, il les coupe en deux et les applique sur la partie malade. Ma mère m'a dit souvent que l'on pouvait, par le pouvoir de la parole, faire partager une sensation. « Mais ici, disait-elle, c'est impossible ; » et je la voyais pâlir à ce seul souvenir. Combien elle avait dû souffrir !

Pendant huit jours cette horrible question fut renouvelée ; au bout de ce temps, les douleurs avaient cessé ; les membres avaient repris leur mouvement, leur élasticité ; et un mois après l'entrée du bon paysan dans notre maison ; ma mère était sur son balcon, appuyée sur le bras de mon père, regardant autour d'elle avec cette joie pure qu'on ressent toujours après un nouveau bail passé avec la vie, quelque peu qu'elle vaille et qu'on la prise.

Une particularité singulière, c'est l'oubli total dans lequel elle était tombée de sa grossesse et de son accouchement. Mon père l'avait remarqué avec douleur, sans en pénétrer la cause véritable. Il croyait que les douleurs horribles produites par

cette couche avaient inspiré à ma mère de l'aversion pour l'enfant dont elle était accouchée. Cet enfant, c'était moi. Dès que mon père crut s'apercevoir que ma mère par son silence absolu m'exilait d'auprès d'elle, il donna les ordres les plus rigoureux pour que la nourrice se tînt à l'autre extrémité de l'hôtel. C'était sa tendresse pour toutes deux qui lui dictait cette conduite. Ma mère était trop malade encore pour qu'il l'irritât en la raisonnant sur une aberration d'esprit, et il me ménageait un retour près d'elle. « Pauvre petite! disait-il en m'embrassant avec tendresse et avec larmes; pauvre petite! »

Il y avait quatre mois que ma mère était accouchée. On était aux premiers jours de mars. L'air était embaumé de ces profusions de parfums causés par les émanations des plantes printanières, qui dans le midi ont une odeur plus enivrante. Ma mère était sur son balcon, respirant la vie et ouissant doublement d'y rentrer à cette délicieuse époque de l'année. Sa vue se portait au loin, puis revenait; elle fixait tous les objets, elle regardait doucement, elle parlait doucement, elle trouvait une sorte de volupté à exercer sa vie et ses facultés; à demi couchée sur l'épaule de mon père qui la soutenait dans ses bras, elle l'écoutait lui dire à demi-voix tous les projets qu'il formait

pour qu'elle passât un été qui la dédommageât de tout ce qu'elle venait de souffrir. Ils devaient aller à Bagnères. Tout à coup il la sent trembler violemment; elle pousse un cri, et d'une main saisissant le bras de mon père, de l'autre elle lui montre un enfant qu'une nourrice porte sur ses bras; elle ne le connaît pas, elle ne sait pas si c'est le sien : mais toute son âme a été frappée, elle ne peut que dire : « Charles ! mon enfant ! j'ai un enfant, n'est-ce pas ? où est-il ? où est mon enfant ? est-ce lui ? » et elle montrait d'une main tremblante la nourrice inconnue qui s'éloignait.

Mon frère m'a souvent raconté cette scène. Il avait seize ans alors; il était mon parrain, et me portait déjà cette tendresse active qui a fait retrouver en lui un père à l'orpheline. Il me disait que rien ne peut peindre le délire de joie de ma mère en embrassant un bel enfant de cinq mois, frais, bien portant, plein de vie, la regardant avec un œil de feu et lui faisant seulement le chagrin de la repousser et de tendre les bras à son père. Comme le cœur est insatiable ! Il n'y avait pas une heure que ma mère avait retrouvé sa fille, et déjà elle pleurait à sanglots de ce que je la repoussais pour aller avec mon père. Elle ne raisonnait pas ce mouvement tout naturel en moi; elle était la plus tendre, la plus passionnée des mères; accou-

tumée à donner ses soins à ses enfans, à recevoir leurs caresses, son cœur ressentait avec amertume le contre-coup du petit bras blanc et potelé qui la tapait très-fortement pour aller s'accrocher aux jabots, aux manchettes de dentelle de mon frère et de mon père. Mais la connaissance fut bientôt faite. Mon berceau fut établi à côté du lit de ma mère; la nourrice coucha dans un cabinet voisin; et ma mère, me serrant dans ses bras, lorsque je m'éveillais tous les matins, me disait : « O mon enfant, comme je dois t'aimer pour réparer ces cinq mois d'exil du cœur maternel ! » Bonne mère ! elle a bien tenu parole !

Ce n'est pas une chose fort rare, m'a-t-on dit, que cet oubli d'une couche qui n'avait duré que vingt-cinq minutes, et à laquelle avait succédé une souffrance frénétique. Baudeloque, à qui j'en ai parlé, a été témoin de faits plus étonnans encore. Il a vu des femmes accouchant en quelques minutes et le lait leur monter à la tête à l'instant, passer ainsi une éponge sur ce moment de maternité, mais à un tel point que le raisonnement seul a rendu la mère à son enfant. D'autres exemples sont plus terribles; on a vu l'injustice subsister après la guérison, et la femme ne pas pardonner les douleurs de la mère.

CHAPITRE IV.

Le salon de ma mère. — Le comte de Périgord. — La duchesse de Mailly et le prince de Chalais. — Louis XV et la comtesse de Périgord. — La duchesse de Mailly et la princesse de Lamballe. — Bonaparte nouveau débarqué. — Projet de mémoire, par Bonaparte à l'école militaire. — Caractère de Bonaparte jeune homme. — Le premier logement de Bonaparte à Paris. — Portrait de ma tante.

Nous vîmes à Paris en 1785. Ma mère ne pouvait s'accoutumer à la vie de province, quelque agréable qu'elle fût; mon père désirait également revoir Paris. Depuis long-temps il voulait acheter une charge de fermier-général. M. Rougeau se disposait déjà à cette époque à vendre la sienne; des amis communs entamèrent la négociation, et mon père se détermina à venir la suivre lui-même. Ces différentes considérations déterminèrent notre voyage, qui eut lieu au plus tôt.

Mon père voulut recevoir, et prit un jour dans

la semaine pour donner à dîner, comme cela se faisait à cette époque. Ma mère avait tout ce qu'il fallait pour faire une agréable maîtresse de maison; on l'aimait parce qu'elle était bonne et franche, et elle plaisait parce qu'elle joignait à une rare beauté de la grâce, de la finesse, et un esprit naturel au dessus de toutes choses; cependant son ignorance était extrême: elle disait encore la dernière année de sa vie, qu'elle n'avait jamais lu qu'un seul livre; c'était *Télémaque*. Eh bien! il était impossible de quitter sans regret la conversation qu'on avait avec elle. J'ai vu des poètes, des hommes de lettres distingués, demeurer sous le charme, non pas de sa figure, mais de son amabilité! Elle racontait surtout avec la plus piquante originalité. Mon frère et moi nous nous surprinions quelquefois à l'écouter jusqu'à trois heures du matin. Mais ce qu'elle possédait éminemment, c'était l'art si difficile de *tenir son salon*¹; c'était en elle une chose indépendante de ses autres agrémens. Elle l'eût fait de même étant vieille et laide. N'ai-je pas vu ce salon rempli de monde à une époque où les souffrances qu'elle éprouvait auraient éloigné de toute autre? Beau-

¹ Ce mot *tenir son salon*, vient de l'empereur. Il ne disait jamais autrement.

coup de femmes croient que pour recevoir, il ne s'agit que d'arranger un appartement d'une façon bien élégante, de faire la révérence en souriant à chaque personne qui entre ou qui sort, et de donner le coup de cloche pour le genre de conversation qui dominera dans la soirée; ce n'est pas cela du tout. De cette manière on recevra, on aura peut-être du monde; mais on aura une maison ennuyeuse à mourir. Il faut, pour en avoir une agréable, que la dame du logis soit la prêtresse, mais la prêtresse invisible du temple; qu'elle établisse chez elle une entière liberté, et que jamais cette liberté ne dégénère en licence. Il faut que chacun fasse ce que bon lui semble, et pour qu'il n'en résulte aucun inconvénient, elle ne doit admettre chez elle que des personnes qu'elle sait incapables d'en abuser. Mais un écueil qu'une maîtresse de maison doit éviter comme un fléau maudit, comme le symbole de tout épouvantail, c'est de faire de son salon un bureau d'esprit. J'en ai vu des effets effrayans: c'est le mot.

Parmi les amis que ma mère avait faits à Montpellier, il en était un qu'elle retrouvait à Paris, ainsi que sa famille, avec un vrai bonheur; c'était le comte de Périgord, oncle de M. de Talleyrand et frère de l'archevêque de Reims. Il était

gouverneur des états de Languedoc, cordon bleu, aussi grand seigneur qu'on pouvait l'être, et avec cela le plus vertueux, le plus digne des hommes. Mes parens l'avaient connu à Montpellier pendant sa présidence des états, et l'amitié qui se forma entre eux et lui n'a eu de terme que la vie. Ses enfans, la duchesse de Mailly et le prince de Chalais, partageaient ce sentiment, et en donnèrent des preuves à ma mère après la mort de leur père comme pendant sa vie.

J'ai gardé le plus vivant souvenir de M. le comte de Périgord ; il était si excellent pour moi ! les enfans sont reconnaissans de l'attention dont on les honore. Le comte de Périgord m'apportait quelquefois de très-riches joujous dont j'ignorais le prix, et qui ne me l'auraient pas fait aimer davantage que beaucoup de commensaux de notre maison, qui se croyaient obligés de me faire les mêmes offrandes ; aussi n'était-ce pas cela qui me le faisait aimer. C'était cette occupation de moi, ce soin de relever ce que je disais de bien, de m'épargner une réprimande ; enfin il était bon pour moi, et je l'aimais. Son souvenir m'est aussi présent, j'en suis sûre, qu'il peut l'être à son fils. Je crois le voir lorsqu'il entrait dans ce vaste et long salon de l'hôtel que nous occupions quai Conti. Avec la démarche douteuse que lui donnait son pied-bot, il s'avan-

çait lentement en me tenant par la main ; car à peine le valet de chambre avait-il prononcé son nom que j'étais à ses côtés. Rien ne l'impatientait de moi ; au contraire, il provoquait ma jaserie, me faisait répéter mes fables, me montrait de l'amitié enfin : aussi, je le répète, je l'aimais et je l'ai vivement regretté.

Sa femme, madame la comtesse de Périgord, avait été distinguée par Louis XV. Ce honteux honneur ne pouvait convenir à un cœur vertueux et à une âme élevée qui ne voyait dans cette distinction qu'une insulte. Elle s'éloigna doucement de la cour avant que le roi lui eût fait l'affront de la nommer sa favorite. Quand elle y revint, Louis XV avait fait un autre choix, et la vertu de madame de Périgord était le seul souvenir qui lui en restât ; tant il est vrai que la vertu impose toujours au vice. Son ascendant n'est pas illusoire ; il ne l'est pas plus qu'elle-même.

Ce souvenir fut si puissant sur le roi qu'il donna à la comtesse de Périgord un crédit que nul autre ne balança jamais. C'est elle qui fit la fortune de sa famille.

Sa fille, madame la duchesse de Mailly, qui avait été dame d'atours, mais bien plus encore l'amie de Marie-Antoinette, mourut jeune. L'attachement de la reine pour elle était extrêmement ten-

dre; elle ne l'appelait que *ma grande*¹. Cependant, malgré ce grand attachement, madame de Mailly fut blessée et assez vivement dans sa propre affection. C'était l'aurore de la faveur de la princesse de Lamballe. Plusieurs circonstances allèrent droit au cœur de madame de Mailly. Une souveraine n'est pas une amie comme une autre; elle doit avoir la main bien légère et la parole bien mesurée pour manier un cœur qui l'aime et frapper son oreille. Madame la duchesse de Mailly était d'ailleurs souffrante; elle donna sa démission.

Son frère, le prince de Chalais, père de celui d'aujourd'hui, long-temps connu sous le nom d'Elie de Périgord, était un grand seigneur dans l'acception la plus littérale du mot. C'était un de ces hommes à vertu rigide, exact observateur de tout ce qui tenait à son rang. Malgré sa jeunesse, on le remarquait à la cour de Louis XVI pour ce que je viens de signaler. A son retour de l'émigration, lorsque je le vis chez ma mère, je cherchai d'abord si ce que j'en avais entendu dire était vrai; je fus quelque temps à le reconnaître, mais à travers la simplicité de ma-

¹ La duchesse de Mailly était en effet de la plus grande taille: elle avait, je crois, cinq pieds quatre pouces, sans talon.

nières que commandaient les circonstances, je retrouvai bientôt tout ce qu'on m'avait signalé. Cet excès de considération, au reste, dont il voulait entourer le gentilhomme français, n'avait qu'une noble source et un noble but, et il l'atteignait pleinement : c'était d'inspirer une considération générale.

Le comte Ad...t, le plus jeune des enfans du comte de Périgord, avait une étrange manie qui mettait son père au désespoir, lui le plus simple, le plus naturel des hommes. Dans un voyage en Angleterre, il avait pris une telle passion pour tout ce qui était anglais, que, revenu en France, il fut impossible de le déterminer à se servir d'une voiture, d'un cheval, d'une selle, d'une bride, d'une cravache, si tout cela ne venait pas d'Angleterre. C'était au point qu'il ne voulait avoir autour de lui que des domestiques anglais, et le soir en sortant du spectacle où tout le monde le connaissait pour le fils du comte de Périgord, il criait en mauvais anglais à ses gens : *Perigord-house*.

Le comte de Périgord prévit de bonne heure les malheurs du roi, et conséquemment ceux de la France. Il n'était pas partisan de l'émigration, et disait que la place des gens de sa sorte étaient toujours près du trône; en temps de paix pour l'honorer, en temps de troubles pour le défendre.

Aussi la mode de Worms et de Coblantz ne le séduisit-elle pas. Le malheureux faillit à être victime de sa résolution.

En arrivant à Paris, le premier soin de ma mère fut de s'informer de Napoléon Bonaparte. Il était alors à l'Ecole militaire de Paris, ayant quitté celle de Brienne depuis le mois de septembre de l'année précédente. Mon oncle Démétrius lui en parla; il l'avait rencontré le jour de son arrivée au moment où il venait de sortir du coche. « Et en vérité, dit mon oncle, il avait bien l'air d'un nouveau débarqué. Je le rencontrai au Palais-Royal, où il bayait aux corneilles, regardant de tous côtés, le nez en l'air, et bien de la tournure de ceux que les filous dévalisent sur la mine s'il avait eu quelque chose à prendre. » Mon oncle lui demanda où il dînait, et, comme il n'avait pas d'engagement, il l'emmena dîner chez lui; car, bien que mon oncle fût encore garçon à cette époque, il ne serait pas entré chez un traiteur (tel était alors le nom qu'ils avaient; celui de restaurateur n'est venu que plusieurs années après). Il dit à ma mère qu'elle trouverait Napoléon assez morose. « Je crains, ajouta mon oncle, que ce jeune homme n'ait plus de vanité qu'il ne lui convient d'en avoir dans la position où il est. Lorsqu'il vient me voir, il déclame fortement contre le luxe des jeunes gens de l'Ecole militaire. Il est

venu, il y a quelque temps, me parler de Mania, de l'éducation actuelle des jeunes Maniotes ; du rapport qu'elle a avec l'ancienne éducation spartiate, et tout cela pour mettre, m'a-t-il dit, dans un mémoire qu'il veut faire pour le présenter au ministre de la guerre. Tout cela ne servira qu'à le faire prendre en grippe par ses camarades, et peut-être même à lui valoir quelque coup d'épée. »

Peu de jours après ma mère vit Napoléon, et cette disposition à l'humeur était en effet des plus fortes. Il souffrait peu d'observations, même dans son intérêt, et je suis persuadée que c'est à cette excessive irritabilité qu'il ne pouvait contraindre qu'il doit la réputation, qu'il a conservée long-temps, d'une enfance et d'une jeunesse sombres et atrabilaires.

Mon père, qui connaissait une grande partie de ses chefs, le fit sortir quelquefois pour le distraire. On prit pour prétexte un accident, une entorse (je ne me rappelle plus trop bien le motif que l'on donna), et Napoléon passa toute une semaine dans notre maison. Lorsque encore aujourd'hui je passe sur le quai Conti, je ne puis m'empêcher de regarder une mansarde, à l'angle gauche de la maison, au troisième étage. C'est là que logeait Napoléon toutes les fois qu'il venait chez mes parens. Cette petite chambre était fort jolie. A côté se trouvait celle de mon frère.

Les deux jeunes gens étaient presque du même âge ; mon frère avait peut-être un an ou quinze mois de plus. Ma mère lui avait recommandé de se lier avec le jeune Bonaparte ; mais après plusieurs tentatives , mon frère témoigna combien il lui était pénible de ne trouver qu'une stérile politesse la où devait être de l'affection , et cette répulsion lui était presque offensante. Elle devait surtout l'être pour mon frère , qui était non-seulement aimé pour la douceur de son caractère , l'aménité , la bonne grâce de ses manières , mais recherché dans les sociétés les plus distinguées de Paris pour ses talens et son esprit. Il s'était même aperçu d'une sorte d'âcreté , d'ironie amère , dont il avait long-temps cherché la cause. « Je crois , dit un jour Albert à ma mère , que le pauvre enfant sent vivement sa position dépendante. »

—Mais elle ne l'est pas du tout , s'écria ma mère ; j'espère bien que tu ne lui as pas fait sentir qu'il n'était pas chez lui.

—Albert n'a aucun tort dans cette affaire , dit mon père qui se trouvait présent : Napoléon souffre parce qu'il a de l'orgueil ; et je ne puis l'en blâmer. Il te connaît ; il sait que ta famille et la sienne sont en Corse dans une égale position de fortune ; il est le fils de Lætitia Bonaparte , comme Albert est le tien : je crois même que vous êtes parens ;

tout cela ne s'arrange pas dans sa tête, avec cette immense différence dans l'éducation qu'il reçoit comme boursier, isolé, loin des siens, privé de ces soins qu'il voit ici prodiguer à nos enfans.

—Mais c'est de l'envie, ce que tu dépeins là, dit aussitôt ma mère.

—Non, il y a loin de l'envie à ce que je crois qu'éprouve ce jeune homme; mais j'ai trop l'habitude du cœur humain pour me méprendre à ce qui est dans le sien. Il souffre, et dans ta maison peut-être plus qu'ailleurs. Tu es bonne, et tu ne comprends pas que quelquefois la bonté mal placée peut n'être pas un remède curatif. Lorsque tu voulus employer le crédit de M. de Falguyreytes¹ pour faire sortir le jeune Napoléon pour plus d'un jour ou deux, je te dis que tu faisais mal : tu ne voulus pas me croire; et, dans le zèle de ton amitié pour la mère, tu mis le fils sans cesse en présence d'une position qui ne peut que lui être pénible, parce qu'il se dit : Pourquoi ma famille n'est-elle pas ainsi?

—Tu m'impatientes, répondit ma mère; s'il disait cela, il serait un sot et méchant enfant.

¹ Frère de M. de Rebourguilles, premier valet de chambre de Monsieur. M. de Falguyreytes était lieutenant-colonel au régiment de Poitou et notre ami intime; il était fort aimable, et vivait encore il y a quelques années; il était âgé de 86 ans lors de sa mort.

— Il ne serait ni plus sot ni plus méchant que les autres : il serait homme. Pourquoi est-il dans un état permanent de colère depuis son arrivée à Paris ? pourquoi crie-t-il du haut de sa tête contre le luxe indécent (ce sont ses paroles) de tous ses camarades de l'école ? Parce que leur position blesse à chaque instant la sienne. Il trouve ridicule que ces jeunes gens aient un domestique, parce qu'il n'en a pas ; il trouve mauvais que l'on mange à deux services, parce que, lorsqu'il y a des pique-niques en fraude, il ne peut pas y contribuer. L'autre jour j'ai su par Dumarsay, le père de l'un de ses camarades, qu'il devait y avoir un déjeuné donné à l'un des maîtres, et chaque élève devait contribuer pour une somme vraiment trop forte pour ces enfans : en cela Napoléon a raison. Bref, je fus le voir, et je le trouvai encore plus triste que de coutume. Je me doutai pourquoi, et j'abordai le sujet en lui proposant la petite somme qu'il lui fallait : il devint aussitôt très-rouge, puis sa figure reprit cette teinte d'un jaune pâle qu'il a toujours, et il me refusa.

— C'est que tu t'y seras mal pris ! s'écria ma mère. Les hommes sont toujours maladroits.

— Quand je vis que le cœur du jeune homme était aussi élevé, dit mon père sans se laisser déconcerter par la vivacité de ma mère à laquelle il

était habitué, je fis un mensonge, et Dieu me le pardonnera sans doute. Je lui dis que, lorsque son père était mort dans nos bras à Montpellier, il m'avait remis une petite somme pour lui être donnée de cette manière dans un cas pressant pour sa convenance personnelle. Il me regarda fixement, ajouta mon père, avec un œil si scrutateur qu'il m'intimida presque. — Puisque cet argent vient de mon père, Monsieur, me dit-il, je l'accepte; mais si c'eût été à titre de prêt, je n'aurais pu le recevoir. Ma mère n'a déjà que trop de charges; je ne dois pas les augmenter par des dépenses, surtout lorsqu'elles me sont imposées par la folie stupide de mes camarades. — Tu le vois donc bien, poursuivit mon père; si son orgueil est aussi facilement blessé à son école par des étrangers, que ne doit-il pas souffrir ici, quelque tendresse que nous lui montrions? Albert n'en doit pas moins continuer ses prévenances et ses bons procédés; mais je doute qu'ils produisent pour résultat une liaison intime. »

Un événement important eut lieu cette même année dans notre famille. Ce fut le mariage de mon oncle le prince de Comnène. Il épousa une riche héritière de Tourraine, fille unique de M. le comte de Boucherville, officier de la marine royale.

La présentation eut lieu avec toutes les formes

voulues par l'étiquette et l'élégance du temps. Les révérences furent enseignées par Vestris; la coiffure fut faite par Léonard, l'habit par mademoiselle Bertin, et les diamans montés par Bapst et Mesnier.

Ma tante eut un grand succès. Elle était fort agréable de sa personne, et, quoique petite, elle avait la tournure extrêmement noble et imposante, en même temps que son maintien et tout en elle étaient remplis de grâces. On voyait qu'elle n'oubliait jamais qu'elle était femme. Elle a toujours cette même coquetterie, si l'on peut donner ce nom à un désir d'être agréable à chacun; mais c'est en solide et non pas en misères: et elle a pour cela un talent fait exprès. C'est une extrême douceur, un esprit fin, naturel et cultivé tout ensemble, ayant la rare qualité de se proportionner à tout. C'est une bonté, une vertu inaltérables. C'est une indulgence sans bornes pour les fautes; c'est une piété angélique que nulle impiété n'ose attaquer; parce qu'elle ne blesse jamais, qu'elle est toujours égale, toujours facile. Mais le talent dans lequel elle excelle, c'est dans celui de supporter ses souffrances! Depuis vingt ans, si elle donnait l'essor à sa plainte, en n'entendrait d'elle qu'un cri continuél de douleur¹. Depuis vingt ans, son

¹ Dans ce moment surtout elle est convalescente d'une ma-

bon et noble cœur a été déchiré, abreuvé d'amertume, et l'enveloppe si frêle qui le contient accablée sous les coups réitérés de maladies qui n'avaient entre elles de différence qu'un surcroît de douleurs. Eh bien ! jamais un murmure même intérieur. On le voit à l'expression admirable du regard de ses beaux yeux noirs lorsqu'ils se lèvent vers le ciel. On voit que, résignée à tout, jamais elle ne détournera la tête, quelque abondante que soit la part que Dieu ait mise dans son calice pour la lui faire partager. C'est une confiance intime et fidèle basée sur un amour entièrement accordé à Dieu et à l'Église. C'est une route frayée, une marche dans cette route qu'aucun accident, rien enfin ne peut entraver ni même déranger. Sans cesse frappée, sa tête s'est enfin courbée, mais c'est devant la croix. Chaque jour c'était l'offrande d'une nouvelle douleur. Elle vit d'abord la tombe s'ouvrir pour sa fille unique ; elle lui ferma les yeux quand elle n'avait pas encore dix-huit ans. Belle, charmante, élevée par une telle mère, elle avait répondu à tous ses soins. Elle mourut. Ce coup

ladie de cinq mois de souffrances les plus aiguës et les plus insupportables. Jamais il ne lui est échappé un mot d'impatience au delà de celle que des souffrances mortelles peuvent donner.

était bien fort pour le premier ! La plaie a cessé de saigner, mais jamais elle ne s'est cicatrisée.

Le cercle de famille fut plus resserré lorsque la place d'Irène fut vide. Les parens de ma tante l'aimaient comme elle doit être aimée ; aussi ne la quittèrent-ils pas, et lorsque mon oncle rentra en France en 1800, monsieur et madame de Boucherville vinrent se fixer à Paris dans la même maison que leur fille.

La vieillesse, lorsqu'elle n'est pas égoïste, souffre beaucoup, quand elle souffre ; et alors le chagrin la tue. M. de Boucherville fut frappé au cœur de la mort de sa petite-fille¹. Ma tante, vaincue par cette première violence de la douleur et la fatigue de vingt nuits passées au chevet de son enfant mourante, attirait en ce moment l'attention de son mari, dont elle était adorée, et celle de sa mère, qui elle-même, petite et délicate comme une enfant de six ans, avait à peine la force de

¹ Je ne connaissais pas assez le caractère intime de M. de Boucherville, pour décider s'il est mort des suites du chagrin qu'il éprouva de la mort de ma cousine. Ce que je sais, c'est que l'un de nos parens a dit à mon frère qu'il était convaincu que cette mort et l'état où il avait ensuite vu ma tante, qui, à dater de ce moment, fut frappée de ce sceau de souffrance sous lequel elle gémit, avait porté un coup mortel à M. de Boucherville.

supporter sa douleur ; et il fallait qu'elle consolât tout autour d'elle. En voyant ce deuil général, le vieillard ne voulut pas l'accroître par l'effusion de son chagrin. Il mourut peu de temps après. C'était un marin distingué , à l'écorce rude, à la figure sévère, mais rempli de bonté, d'honneur et de loyauté.

Sa mort renouvela des douleurs non pas oubliées, mais seulement assoupies. Encore une place vide au repas de famille ! On sait ce que produit une pareille vue dans un intérieur uni ? Ce qui faisait le charme de quelques heures de la journée devient un supplice qu'on ne peut éviter. Le repas du matin, celui du soir, la réunion, en hiver, autour du foyer, tout devient souvenir, et souvenir déchirant !

Ma tante eut la douloureuse distraction d'avoir sa mère à consoler. La tâche était facile, car la piété, l'inaltérable douceur de madame de Boucherville la rendait étrangère à ce monde. Quant à mon oncle, il avait une santé parfaite; il s'occupait d'un ouvrage remarquable sur le bas-empire, travaillait beaucoup, et, malgré ses soixante-douze ans, son esprit toujours vif, toujours actif, le mettait en état de donner ses soins à son ouvrage et à la littérature courante dont il s'occupait avec autant de talent que de plaisir.

J'habitais alors Versailles (septembre 1821). Je viens un jour à Paris; je dîne chez mon oncle et je le laisse en parfaite santé. Je reviens quelques jours après; il était au lit et fort malade. Je retourne le soir à Versailles, pour que ma famille ne soit pas inquiète de moi. Je reviens le lendemain, à neuf heures du matin. Mon oncle était mort à cinq heures.

Il est des douleurs qu'on ne peut peindre. Celle que j'éprouvai, en entrant ce même jour-là dans l'appartement de ma tante, est de ce genre.

Ma tante, demeurée seule avec sa mère, de ce cercle composé d'êtres si chéris, ne put supporter plus long-temps le séjour de Paris. Sa mère l'approuva. Elle acheta une terre à Mennecey, près de Corbeil et d'Essonne, et elles s'y retirèrent toutes deux.

Là, ma tante se consacra tout entière aux soins qu'exigeait la santé de sa mère. La piété de madame de Boucherville l'empêchait de murmurer, mais non pas de souffrir, et tous les coups que la mort avait frappés l'avaient atteinte. Le silence enveloppait sa peine et ne la rendait que plus amère. Elle le sentait; elle sentait le ravage intérieur qu'avaient produit tant de larmes refoulées à leur source! Elle aurait voulu vivre. Elle regardait avec effroi dans l'avenir, et l'isolement

de sa fille la pénétrait. Enfin elle mourut, et ma tante resta seule.

Je l'ai vue quelque temps après cet affreux malheur, après ce brisement du dernier lien qui l'attachait au monde; sa douleur était immense. Elle ne pleurait pas, car elle ne pouvait plus pleurer. Ses grands et beaux yeux étaient bien plus éloquens dans leur rougeur brûlante que s'ils eussent été mouillés de larmes. Elle parlait peu de sa mère alors et s'occupait même de différens détails ordinaires de la vie. Eh bien! jamais douleur ne me parut plus profonde, plus vraie et plus sacrée. Dans ce temps-là, elle était atteinte d'un mal aigu qui la saisissait spontanément au cœur. Elle devenait pâle comme une statue de marbre. Le pouls cessait de battre; on l'aurait crue morte. Au bout de quelques instans, la crispation nerveuse cessait, ou telle autre affection qui avait saisi le cœur; la circulation reprenait son cours, et la vie revenait. Elle n'osait pas murmurer, mais que ce retour lui était amer!

Jusqu'à présent j'ai toujours dit que ma tante était demeurée seule en ce monde. Je n'ai pas parlé d'un cœur qui l'aime avec une tendresse de fille, de mère et d'amie. C'est que je pense que, quelle que soit cette tendresse, elle ne peut lui faire oublier un seul instant tout ce qu'elle a perdu;

et cependant, lorsque je descends dans mon âme et que je l'interroge sur l'affection que j'ai pour ma tante, je me dis que la personne la plus ambitieuse d'être aimée ne peut en obtenir une plus entière, une plus tendre. Si ma tante n'avait pas été ma parente, j'aurais fait de grands efforts pour être son amie. J'ai obtenu ce titre; j'en suis plus heureuse et plus fière que de tous ceux que j'ai jamais portés.

CHAPITRE V.

Mort du père de Bonaparte dans la maison de ma mère. — Joseph Bonaparte et M. Fesch. — Ma famille venant s'établir à Paris. — Montpellier, détails et portraits. — Les amis de mon père. — M. de Saint-Priest et M. Séguier. — M. Duvidal de Montferrier et M^{me} de La Marlière. — Une parente de madame de Provence. — Un repas de noces chez Robespierre. — La reine à la Conciergerie et madame Richard. — M. d'Aigrefeuille et Cambacérés.

APRÈS avoir, comme j'espère qu'on me le pardonnera, anticipé un peu sur les événemens, je reviens à des détails antérieurs relatifs à notre séjour à Montpellier. En rentrant un jour chez lui, mon père annonça à ma mère une assez singulière nouvelle. Il venait d'apprendre que, dans une petite auberge qu'il lui nomma, auberge assez misérable, étaient descendus trois Corses dont l'un était fort malade. — Qui cela peut-il être? demanda mon père. — Il faut aller t'en informer, dit aussitôt ma mère avec sa vivacité ordinaire; comment peux-tu venir m'annoncer qu'il y a dans Montpellier un de

mes compatriotes malade et à l'auberge! Charles! je ne te reconnais pas.

En parlant ainsi, ma mère remettait le chapeau de mon père sur sa tête et le poussait par les épaules pour qu'il marchât plus vite. A son retour, quel fut l'étonnement triste et joyeux à la fois de ma mère, en apprenant que ce compatriote malade, auquel elle portait intérêt sans le connaître, était le mari de Lætitia Ramolino! — « Il est fort malade, lui dit mon père, et je ne crois pas qu'il soit bien dans la maison où il est; il faudrait le faire transporter dans une maison particulière. — Mon ami, lui dit ma mère, rappelle-toi combien tu as souffert, lorsque tu es tombé malade à Philadelphie, et que tu n'avais près de toi, pour te soigner, qu'un enfant de neuf ans et des domestiques. Nous devons épargner de telles inquiétudes à nos amis. »

Mon père n'aimait pas les Corses : il voulait bien avoir pour messieurs Bonaparte toutes les attentions que demandait la situation du malade; mais l'admettre dans sa maison, au milieu de sa jeune famille, cela ne lui convenait pas. Il fallut tout le crédit de ma mère sur lui pour le faire changer d'avis.

J'ai entendu bien souvent raconter, non pas par ma mère, ni par aucun de mes parens, mais

par les nombreux amis que nous avons alors à Montpellier, et dont une grande partie existe encore aujourd'hui à Paris, la conduite de ma mère à cette époque. Elle était jeune, belle et riche, entourée d'hommages : eh bien ! le lit du pauvre étranger malade était le lieu où elle passait le temps qu'elle ne donnait pas à ses enfans. Tout ce que la fortune peut procurer de ressources dans une position désespérée, pour alléger au moins les souffrances d'une longue agonie, fut employé par mes parens avec une délicatesse de soins tellement exquise que le moribond et ses parens ne se doutaient jamais de la difficulté qu'il y avait bien souvent à satisfaire les fantaisies que lui donnait la volonté fantasque d'un mourant. Je ne parle certes pas des sacrifices pécuniaires : qui serait capable d'exiger de la reconnaissance pour de pareils services ? non ; mais j'entends ces soins du cœur que rien ne peut balancer.

Ma mère reçut le dernier soupir de M. Bonaparte, et comme un ange envoyé pour lui en adoucir l'amertume. Il lui recommanda fortement son jeune fils qui venait de sortir de l'École militaire de Brienne pour entrer à l'École militaire de Paris ¹.

¹ Napoléon est sorti de Brienne le 14 octobre 1784.

Ma mère ne borna pas là son pieux office. Joseph Bonaparte et son oncle Fesch, devenus nos commensaux, reçurent d'elle et de mon père tous les secours, toutes les consolations qu'une âme souffrante peut attendre de l'amitié; et lorsqu'enfin vint le moment de leur départ pour la Corse, tout ce qui put non-seulement faciliter, mais embellir leur voyage, fut prévu par mon père.

Depuis cette époque, j'ai revu bien des fois Joseph Bonaparte; jamais il n'a manqué de rappeler les obligations infinies qu'il avait à ma famille. Bon et excellent homme ! Le roi Joseph est pour moi un être à part, pour l'amitié que je lui ai vouée. On est encore injuste pour celui-là comme pour d'autres membres de sa famille, parce qu'on a eu à lui reprocher quelques circonstances qui ne sont même pas des fautes ; des choses qui auraient passé inaperçues sous le règne chevaleresquement libertin de Louis XIV, qui auraient été applaudies sous le règne avili de Louis XV, et tolérées sous le règne débile de Louis XVI. Mais il s'est vu mettre au ban de l'opinion ; et dans quel lieu ? en Espagne ; et par qui ? et pourquoi ? peut-être parce qu'il avait pris la maîtresse du grand inquisiteur. Joseph Bonaparte partit avec son oncle, qui, je pense, était de son âge, si même il n'était pas plus jeune que lui.

Mes parens quittèrent le Languedoc pour venir à Paris et s'y fixer. Ils abandonnèrent Montpellier avec regret , car ils y laissaient des amis qu'ils aimaient chèrement. Cependant la mort venait d'en frapper plusieurs dans la même année. Leur âge avancé ne fut pas une raison de consolation , comme on le voit souvent chez ceux qui veulent se dispenser des regrets. Deux d'entre eux étaient extrêmement âgés. L'un était M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc , l'homme le plus vertueux et le plus estimable qui ait peut-être rempli cette place, et l'autre M. Séguier. Dans les circonstances les plus difficiles , M. de Saint-Priest sut se faire aimer de ses administrés ¹. J'ai entendu avec attendrissement ma mère me parler de l'intérieur de la famille de M. de Saint-Priest , des fêtes de famille que l'on y donnait. Des sentimens que l'on ne connaît plus aujourd'hui les animaient tous. Malgré son grand âge, M. de Saint-Priest était gai, aimable, et causait à merveille. Madame de Saint-Priest ², aussi

¹ Les états du Languedoc avaient été supprimés , la province en souffrait beaucoup ; ce furent les sollicitations de M. de Saint-Priest qui obtinrent leur rappel.

² Mademoiselle de Barral ; elle était aimable , pieuse et bonne. Leur famille était fort nombreuse ; ils avaient quatre filles et trois garçons : le comte de Saint-Priest, l'aîné de ses

bonne, aussi aimable que son mari, contribuait aussi à rendre leur maison charmante. Toujours entouré d'une nombreuse famille, M. de Saint-Priest, disait mon père, ressemble aux patriarches de la Bible, mais seulement dans ce qu'ils ont de bien. Il mourut hydropique, à soixante-quatorze ans, regretté de toute la province dont il fut le père, pendant les trente-quatre années que dura son administration.

Une autre perte fut profondément sentie par mon père; ce fut celle de M. Séguier, de Nîmes. Mon père, dans l'une de ces courses journalières qu'il faisait, soit à Narbonne, soit dans les environs de Montpellier, avait une fois rencontré M. Séguier, tandis qu'il herborisait autour des ruines du temple de Diane. Mon père aimait passionnément cette partie de nos sciences; M. Séguier et lui se lièrent malgré la différence d'âge immense qu'il y avait entre eux ¹. Mais combien elle était

frères; le comte de Saint-Priest, qui fut ambassadeur à Constantinople; et le troisième fils était chevalier de Malte; la marquise d'Axe, la marquise de Bocaud, la marquise de Laurac et la comtesse d'Entragues. On sait que M. de Saint-Priest n'était pas du Languedoc; mais, voulant exercer sa charge *consciencieusement*, il se naturalisa pour ainsi dire avec nous.

¹ Mon père n'avait pas quarante ans, et M. Séguier en avait alors quatre-vingt-cinq.

comblée par l'esprit actif et toujours jeune du vieillard, et le désir d'apprendre qu'on ne voit que dans la jeunesse. Mon père lui parlait souvent des montagnes de la Corse sur lesquelles il s'était si souvent perdu en herborisant. Il lui racontait tous les trésors en plantes curieuses qu'on ne trouve que là. Il voulait y aller; mon père écrivit à un de ses cousins qui était demeuré dans l'administration, et qui, comme lui, était botaniste. Les plantes arrivèrent fraîches encore. Tous ces petits services attachèrent mon père et M. Séguier l'un à l'autre. Mon père faisait fréquemment le chemin de Montpellier à Nîmes, et toujours il trouvait M. Séguier occupé de ses antiquités. A quatre-vingts ans, il eut le courage de monter sur le toit de la maison carrée pour diriger les travaux qu'on y faisait. Enfin cette vie si active et si remplie par la culture des arts et l'amour de l'humanité, fut terminée d'une manière terrible. M. Séguier fut frappé d'apoplexie, et enlevé à sa famille et à ses nombreux amis le 1^{er} septembre 1784. Ses dernières paroles, dit mon savant et excellent ami ¹, furent un souhait pour sa

¹ Cet ami, aussi bon qu'il est savant et spirituel, et dont je suis heureuse de citer le nom, est le baron Desgenettes. L'ouvrage de lui que je cite est celui qui traite des académiciens de Montpellier. Dans le cours de ces Mémoires, le

patrie. Mon père avait reçu de lui, comme souvenir, deux exemplaires de ses deux beaux ouvrages, émargés de sa main, ainsi qu'un petit herbier que j'ai eu long-temps en ma possession, sans en connaître tout le prix; et cependant ces deux ouvrages suffisent seuls pour assurer un premier rang à M. Séguier dans le monde savant.

L'année suivante, la province de Languedoc eut à regretter son syndic général, M. le marquis de Montferrier; les sciences et les arts le pleurèrent également. M. de Montferrier était un de ces hommes qui deviennent plus rares de génération en génération. Ces belles figures-là ne s'aperçoivent plus que dans l'ombre des temps passés; ce n'est plus qu'une tradition. M. de Montferrier s'occupait non-seulement du bien-être de ses administrés, mais de tout ce qui pouvait embellir la province. C'est à lui que l'on doit la construction du nouveau pont du Gard. M. de Montferrier jugea qu'il était convenable de le placer à côté de l'un des plus beaux monumens de la magnificence romaine. C'est également à lui que le Languedoc doit l'établissement des moulins à la

baron Desgenettes sera souvent rappelé par un souvenir du cœur.

Vaucanson. Il mourut fort souffrant, accablé d'infirmités et forcé par son état de donner sa démission de syndic-général de la province. Il fut universellement regretté.

J'ai parlé de trois hommes auxquels mes parens accordaient une estime particulière; et qui, étant mes compatriotes, avaient droit à ce que leur mémoire fût rappelée par moi dans un ouvrage où mes souvenirs sont les seules annales où je vais puiser. On est si heureux lorsqu'on interroge le passé, et qu'il vous répond en vous présentant de belles et nobles figures qu'on s'honore d'avoir eues pour amies. Mais on est plus heureux encore, lorsque le passé se rattache au présent, lorsqu'on peut évoquer tout à la fois, ce qui tient à des parens qu'on aimait et des souvenirs qui vous sont personnels.

Avez-vous vu à Saint-Roch, au troisième pilier de la chapelle de la vierge, à gauche en arrivant par le grand portail, une dame vêtue de noir ou d'une étoffe de couleur sombre, portant toujours une grande capotte de gros de Naples noir, sur laquelle est un voile vert? Les enfans l'appellent *la dame au voile vert*; les pauvres la nomment *la bonne dame*. Lorsqu'elle arrive, on voit que la maison de Dieu lui est familière; le bedeau, la loueuse de chaises, le sacristain, tout cela la salue

avec respect. Autrefois elle avait devant elle une quantité de livres dans lesquels elle lisait les offices; maintenant elle prie sans lire, car elle n'y voit plus; mais elle n'en prie qu'avec plus de ferveur. Souvent sa voix s'élève, alors la personne placée près d'elle entend une voix fraîche, argentine, une voix de jeune fille, chantant les louanges du seigneur, malgré les plus cruelles souffrances. La passe avancée de sa capotte empêche de voir la figure de celle qui chante ainsi, mais deux petites mains blanches comme du lait, qui parcourent ensuite les grains d'un rosaire, indiquent à la personne curieuse que celle qui prie est d'une classe élevée. Lorsqu'elle se lève ou qu'elle s'assied, il se répand autour d'elle un parfum suave et doux qui révèle la femme élégante. « Qui est-elle ? » se demandera sa voisine en considérant attentivement la dame au voile vert ; « est-elle jeune ? est-elle vieille ? »

Enfin elle se lève pour partir. Sa tête, jusqu'alors inclinée, salue encore une fois le tabernacle. Alors, sous cette grande capotte noire, on voit un visage qui a dû être beau, car il y reste des traces frappantes de beauté, malgré soixante-quatorze ans, et des années de peines cruelles; son regard est calme et résigné; on voit que son espoir n'est plus dans ce monde. Je l'appelle ma-

man, car elle m'a vue naître; elle m'aime tendrement, moi j'ai pour elle une tendresse de fille. Elle ne me répète pas qu'elle a pour moi un grand attachement, elle me le prouve chaque jour, elle me l'a prouvé depuis quinze ans en rendant continuellement témoignage de son affection avec le courage de l'amitié. Quels que soient les malheurs qui m'ont frappée, je leur ai l'obligation de m'avoir fait connaître du moins des cœurs fidèles; c'est presque une raison pour ne pas les marquer d'un sceau funeste.

Ma bonne maman a maintenant soixante-quatorze ans. Il est impossible de rencontrer dans une personne de cet âge autant de fraîcheur dans le souvenir, de mordant et de fin dans la narration. Ce qu'elle a vu ne peut se comprendre. Dame pour accompagner MADAME DE PROVENCE, dont elle était elle-même parente¹, ainsi que de madame comtesse d'Artois, madame la comtesse de Lamarlière a vu, entendu de près, de très-près même, une foule d'anecdotes, d'his-

¹ Madame la comtesse d'Olympie, mère de madame la comtesse de Lamarlière, était une Carignan. Madame, à qui madame de Lamarlière était attachée, avait pour elle une tendre amitié, et, dans leur correspondance familière, elle lui donnait le titre de cousine, auquel elle avait droit en effet.

toires, de mots qui nous sont inconnus, qu'elle raconte avec une grâce charmante, et qui sont d'autant plus précieux que chaque jour voit s'éteindre ces traditions vivantes par lesquelles nous sommes transportés au milieu d'un monde qui bientôt nous paraîtra fabuleux.

Lorsque Madame quitta la France, ma bonne maman ne put la suivre. Elle l'aurait bien voulu, mais elle était mère d'une fille en bas âge, elle avait un mari.... Enfin elle ne put faire ce que son cœur et sa reconnaissance lui dictaient. Demeurée en France, l'infortunée a souffert toutes les tortures qu'on peut infliger à une faible femme. Elle vit son mari enlevé à la tête de son armée, jeté dans un cachot, condamné à mort, et conduit au supplice dans le fatal tombereau. Je l'ai entendue quelque fois parler de ces heures d'angoisses! Alors cette voix, qui raconte si bien des aventures plaisantes qui provoquent le rire, devient tout-à-coup déchirante! elle a eu le courage d'aller implorer la pitié de celui qui n'en connaissait pas; elle a été se jeter aux pieds de Robespierre. La relation de cette scène fait véritablement mal. Madame de Lamarlière était encore une femme jeune, si elle n'était plus une jeune femme à cette époque, et elle était éblouissante d'une blancheur de neige rosée; elle joignait à cet avantage de su-

perbes cheveux blonds cendrés, de jolis yeux, des dents admirables et une foule de détails agréables dans toute sa personne. Cette enveloppe qui recélait une âme au désespoir se prosterna vainement devant le dictateur; d'une voix brisée par les sanglots, elle lui demandait la vie du père de son enfant. Il tenait la hache: il la laissa retomber, et au milieu des joies d'un festin nuptial ¹ il prononça la sentence qui faisait une veuve et une orpheline.

Pendant l'instruction de son procès, M. de Lamarlière fut enfermé à la Conciergerie. La reine y était déjà. Madame de Lamarlière, ayant la permission d'entrer dans la prison pour voir son mari, et lui porter de ces choses qui adoucissent la captivité, en profita pour faire parvenir à la reine

¹ Il mariait ce jour-là une fille ou une sœur, je crois, de Duplay, menuisier chez qui il demeurait, rue St-Honoré. C'est ce Duplay, hôte de Robespierre, qui présidait le jury, au jugement de la reine. Ma pauvre amie vint avant l'heure fixée; elle fut obligée d'attendre dans un coin de la salle à manger où se faisait le repas de noce. Qu'ou juge de sa position. Cependant elle n'avait garde de s'en aller. Elle devait la faveur singulière d'avoir été introduite dans ce sanctuaire à la femme elle-même du menuisier, et, je crois, à Barrère. Lorsqu'elle fut partie, Robespierre dit: Sais-tu qu'elle est jolie, cette femme-là?... mais très-jolie. Et il accompagna cette remarque de réflexions qui glaçant et font frémir tout à la fois,

différens objets qui ne pouvaient que lui être agréables. La femme du concierge ¹, qui ne voyait dans ces envois que des objets sans nulle conséquence, se prêtait à cet innocent manège avec toute l'humanité d'un bon cœur.

« La reine l'a-t-elle su? demandai-je un jour à madame de Lamarlière.—Non, me répondit-elle; pourquoi le lui aurais-je fait savoir? — Mais pour recevoir le prix de votre généreuse conduite, pour avoir un mot de reconnaissance de cette malheureuse princesse — Oui, vous avez raison : mais j'étais si malheureuse moi-même alors, qu'en vérité nulle autre idée que celle qui me faisait agir n'avait d'action sur moi. Au reste, ajouta t-elle avec un profond soupir, la reine l'a appris, et m'a fait adresser quelques mots de souvenir. Ce sujet a été bien souvent abordé par moi, et jamais je n'ai

¹ Madame Richard, femme du premier concierge; elle était très-bonne pour la reine. Lors de l'aventure de l'œillet que le marquis de Rougeville, accompagné du municipal Michouis, laissa tomber aux pieds de la reine et qui renfermait un billet, toute la famille de Richard ainsi que lui, furent jetés dans les cachots de la Force, et remplacés par le beau concierge de la Force. Il y avait aussi à la Conciergerie une jeune fille, nomme Rosalie, que madame de Lamarlière a beaucoup connue, et qui lui a donné des détails du plus haut intérêt sur la reine, détails que madame de Lamarlière m'a communiqués.

osé aller plus loin; ma pauvre amie était pour moi comme une personne blessée grièvement, dont on n'ose presque pas toucher la plaie, même pour la panser.

Parmi les personnes que mes parens laissaient et regrettaient, en quittant Montpellier, on distinguait M. d'Aigrefeuille, dont le nom seul suffit pour en rappeler le souvenir. M. d'Aigrefeuille, président à la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, était un homme parfaitement aimable. La plupart des personnes qui ne le virent qu'en passant chez l'archi-chancelier n'ont pu savoir tout ce qu'il valait. Il avait un esprit fin et malin; racontait à merveille et s'entendait à toute autre chose qu'à ordonner et manger un bon dîner. Je le redoutais comme la peste. Il s'était trouvé à table, à côté de ma mère, le soir où elle soupa chez madame de Moncan, avant d'accoucher de moi. Aussi il ne me faisait nulle grâce de cette connaissance vraiment contrariante pour une femme; et lorsque je dînais chez l'archi-chancelier, ou que j'allais y faire une visite, dès que le valet de chambre avait prononcé mon nom, M. d'Aigrefeuille était aussitôt près de moi pour me donner la main et me conduire à la meilleure place du salon. Mais sa politesse était toujours accompagnée de la phrase obligée : *Mil*

sept cent quatre-vingt-quatre, le six novembre. Oh! vous ne pouvez pas me cacher votre âge, à moi! Comme à cette époque j'étais une jeune femme et même une enfant, ce memorandum ne m'effrayait guère.

La famille de M. d'Aigrefeuille est une bonne et ancienne famille de robe. Sa mère était également d'une très-bonne naissance ¹, et une femme d'une haute vertu. Son père, homme profondément savant, était de l'Académie des sciences.

Il me reste à parler d'un homme qui a joué depuis un grand rôle sur la scène du monde; c'est Cambacérès. Il était, à cette époque, conseiller à la cour des aides de Montpellier. Il n'était pas l'ami de mes parens; ce n'était alors qu'une simple connaissance: mais il était devenu le mien et celui de Junot. Jamais je n'ai requis son secours pour un service, quel qu'il fût, que je ne l'aie toujours trouvé prêt à agir; ou bien, si c'était une chose impossible, il me le disait, et me donnait un moyen pour réussir, que lui n'aurait pas pu mettre en œuvre, soit par sa position, soit par la nature de la demande. Je l'ai entendu quelquefois dire à des personnes de Montpellier, qu'il accueil-

¹ *Pauline Darcussia*. Cette famille était établie en Provence, où elle était venue de Naples.

lait toujours à merveille, mais dont il ne pouvait pas servir tous les intérêts : « Je ne puis demander cette place pour vous ; je l'ai demandée pour un autre. » Jamais il ne donnait de ces promesses trompeuses, dont les hommes sont si prodigues. Il avait pour cela une probité rigide. Mais j'ai tort de faire une exception : Cambacérés était un honnête homme. L'esprit de parti a voulu, mais vainement, mordre sur lui. Il avait de l'honneur, de la droiture, et une grande bienveillance dans les manières, ce qui le faisait généralement aimer. Je lui portais, pour mon compte, une véritable amitié qui ne s'est jamais démentie.

Cambacérés avait de l'aisance, mais il n'était pas riche, lorsqu'il habitait Montpellier. Parent du marquis de Montferrier, il était accueilli avec intérêt dans cette maison, et il ne l'oublia pas, non plus que d'Aigrefeuille, lorsqu'il fut au pouvoir. Quant à sa vie politique, j'en parlerai plus tard et en son lieu.

CHAPITRE VI.

Mon père et ma mère conduisant Bonaparte à Saint-Cyr. — Visite à Marianne Bonaparte. — Vifs reproches adressés par mon oncle à Napoléon en revenant à Paris. — Orgueil humilié. — SI J'ÉTAIS LE MAÎTRE!... — Bonaparte nommé sous-lieutenant. — Le premier jour de Bonaparte en uniforme. — Les petites jambes et les grandes bottes. — Ma sœur et Bonaparte *Chat-Botté*. — Singulier présent de Bonaparte à ma sœur. — Souvenir postérieur, et scène avec Bonaparte à la Malmaison. — La comtesse d'Escarbagnas et le marquis de Carabas.

JOSEPH Bonaparte avait adressé à mon oncle Démétrius, une lettre dans laquelle il le remerciait de vouloir bien aller voir Marianne Bonaparte, qui était élève de Saint-Louis, à l'établissement de Saint-Cyr. C'était ma mère qui se chargeait de ce soin. Elle le remplissait avec une grande bienveillance, et pendant le long temps que Marianne passa à Saint-Cyr, ma mère fut pour elle une amie bonne et tendre.

Un jour que Napoléon était venu avec mon oncle qui l'avait fait sortir, on fut à Saint-Cyr exprès pour lui. Marianne vint au parloir fort triste, fort abattue, et le cœur tellement gros qu'au premier mot qu'on lui dit pour lui demander ce qu'elle avait, elle fondit en larmes. Ma mère l'embrassa, la consola, sans savoir ce qu'elle avait d'abord ; ce qu'elle ne parvint à tirer d'elle qu'avec beaucoup de peine, car elle avait bien pleuré parce que la nature l'avait vaincue, mais ici la vanité s'en mêlait, et elle ne voulait pas desserrer les dents. Enfin, ma mère apprit que, mademoiselle de Montluc, je crois, sortant dans huit jours, les élèves de sa classe devaient donner un goûter d'adieu ; chacune contribuait, et Marianne ne pouvait donner, parce que sa pension était à sa fin, et qu'il ne lui restait que six francs.

« Si je les donne, disait-elle, j'en aurai plus rien, et ma pension ne me sera payée que dans six semaines ; et puis, d'ailleurs, ce n'est pas assez. »

Le premier mouvement de Napoléon, m'a dit ma mère en me contant cette anecdote, avait été de porter la main à sa poche ; mais comme la réflexion lui dit qu'il ne trouverait pas ce qu'il y cherchait, il s'arrêta et rougit en frappant du pied. Quant à ma mère, elle ne put s'empêcher de rire en pensant au rapport singulier qu'il y avait

entre le goûter de Saint-Cyr et le déjeuner de l'École militaire de Paris, et elle le dit en grec à mon oncle. Au fait, la chose était toute simple; le frère et la sœur étaient tous deux boursiers dans des écoles où se trouvaient en même temps des enfans de nobles et riches familles. Ce qu'ils souffraient aurait été inaperçu par eux-mêmes s'ils eussent été dans une position seulement aisée; or la famille Bonaparte, loin d'être riche, pouvait être regardée comme pauvre. M. Bonaparte le père en convenait hautement lui-même lorsqu'il écrivait au ministre de la guerre pour lui demander de placer Lucien à Brienne. Je ne sais pourquoi on a voulu parler du luxe de M. Bonaparte le père; luxe qui avait, dit-on, dérangé ses affaires, que l'oncle le chanoine, comme l'appelait Madame, avait remises en ordre : et à propos de cela suit un long article sur les richesses de l'oncle le chanoine. Tout ce qui est dit à cet égard est vraiment ridicule. Qu'importait à la grandeur de la famille de Napoléon, lorsque chacun de ses frères occupait un trône, lorsque Madame mère était altesse impériale, et qu'elle habitait un palais somptueux où elle représentait fort dignement comme mère du plus grand homme qui ait jamais existé, comme mère de l'empereur, ce qu'elle faisait fort convenablement, quoi que la haine et la méchanceté

puissent dire aujourd'hui ; qu'importe, mon Dieu ! qu'avant d'entrer dans cette nouvelle vie de merveilles ils aient été plus ou moins riches, plus ou moins heureux ? Cela fait-il un point d'appui pour le départ ? Cela fait-il un point de comparaison ? Eh ! non, sans doute. Le seul effet d'aussi misérables reproches, c'est de prêter à rire de ceux qui les font.

Pour en revenir à la pauvre affligée, ma mère lui demanda ce qu'il lui fallait pour calmer son chagrin ; la somme n'était pas énorme, il s'agissait de dix à douze francs¹ ; ma mère les lui donna, et fit la remarque qu'elle ne s'en mit pas autant en peine que son frère à la proposition de mon père.

Lorsqu'on fut remonté en voiture, Napoléon, qui s'était contenu devant sa sœur, éclata en invectives contre la détestable administration des maisons comme Saint-Cyr et les Ecoles militaires. On voyait que l'humiliation de sa sœur lui avait fait mal. Mon oncle, qui était extrêmement vif, s'impatienta à la fin du ton d'amertume tranchant qu'il mettait dans son discours et le lui dit assez sèchement. Napoléon se tut aussitôt, parce qu'alors la jeu-

¹ La somme est modique en elle-même, mais au fait elle est énorme pour un piquenique d'élèves, dans un lieu où elles sont censées peu riches.

nesse était élevée un peu plus dans l'observance des bonnes manières envers les personnes plus âgées. Mais son cœur était trop plein ; il ramena bientôt la conversation sur le même sujet, et enfin ses expressions devinrent tellement offensantes que mon oncle lui dit : « Tais-toi ! il ne t'appartient pas , étant élevé par la charité du roi, de parler ainsi que tu le fais. »

Ma mère m'a dit qu'elle avait craint que Napoléon n'étouffât. En un moment il devint blême et cramoisi.

« Je ne suis pas élève du roi, dit-il d'une voix tremblante d'émotion ; je suis élève de l'état. »

« Voilà une belle distinction que tu as trouvée là ! répondit mon oncle. Mais que tu sois élève du roi ou de l'état, il n'importe. Le roi n'est-il pas l'état, d'ailleurs ? et puis je ne veux pas que tu parles ainsi de ton bienfaiteur devant moi. »

« Je ne dirai rien qui vous déplaît, monsieur de Comnène, dit le jeune homme ; permettez-moi seulement d'ajouter que, *si j'étais le maître de rédiger* les réglemens, ils le seraient autrement et pour le bien de tous. »

Je n'ai rapporté cette petite scène que pour faire remarquer ces mots : *si j'étais le maître !*... Il l'est devenu, et l'on sait comment il avait monté toute l'administration de ses Écoles militaires. Je

suis convaincue qu'il a gardé long-temps le souvenir pénible des humiliations qu'il a été obligé de supporter à l'École militaire de Paris. Sans doute, il y avait à cette École des jeunes gens qui, comme lui, n'étaient pas riches; mais ils avaient au moins des parens, des correspondans, des moyens de distraction que Napoléon n'avait pas. Ce ne fut qu'à l'arrivée de ma mère qu'il eut enfin quelqu'un qui prit intérêt à lui; mais il y avait déjà un an qu'il était à l'École militaire de Paris, seul et presque continuellement humilié et blessé. Il n'y était pas aimé. Plusieurs chefs qui étaient de la connaissance de mon père lui dirent alors que le jeune Napoléon Bonaparte avait un caractère impossible à rendre même sociable. Il fronçait tout, blâmait hautement et avec un ton tranchant qui ne pouvait être admis par toutes ces vieilles têtes qui ne voyaient en lui qu'un jeune humoriste. Le résultat de sa conduite fut de faire avancer le moment de sa sortie; ce fut un concours unanime pour la demander¹. C'est alors qu'il fut pourvu d'une sous-lieutenance dans un régiment d'artillerie, et qu'il fut à Grenoble, Valence, Auxone, etc., etc., avant de revenir à

¹ C'est-à-dire, pour le faire entrer dans un régiment. Il n'est pas question d'une autre manière de sortir.

Paris. Lors de l'époque de son départ, il vint passer quelque temps avec nous. Ma sœur était alors au couvent, mais elle sortait fréquemment et vint chez nos parens tandis que Napoléon y était. Je me rappelle que le jour où il endossa l'uniforme il était joyeux comme tous les jeunes gens le sont à pareil jour ; mais il avait dans son habillement une chose qui lui donnait une apparence fort ridicule, c'était ses bottes : elles étaient d'une dimension si singulièrement grande que ses petites jambes, alors fort grêles, disparaissaient dans leur ampleur. On sait que rien ne saisit le ridicule comme l'enfance ; aussitôt que ma sœur et moi nous le vîmes entrer dans le salon avec ses deux jambes affublées de la sorte, nous ne pûmes nous contenir, et des rires fous s'en suivirent. Alors, comme plus tard, il n'entendait pas la plaisanterie ; dès qu'il se vit l'objet de notre hilarité, il se fâcha. Ma sœur, qui était plus grande que moi et beaucoup plus âgée (elle était ma marraine), lui répoudit, toujours en riant, que, puisqu'il ceignait l'épée, il devait être le chevalier des dames, et qu'il était bien heureux qu'elles plaisantassent avec lui.

« On voit bien que vous n'êtes qu'une petite pensionnaire, » dit alors Napoléon d'un air dédaigneux.

Ma sœur avait alors douze à treize ans : on peut penser combien ce mot la blessa. Elle était fort douce : mais nous ne le sommes plus , nous autres femmes, quels que soient et notre âge et notre caractère habituel, lorsque notre vanité s'en mêle. Celle de Cécile fut blessée au vif de l'épithète de petite pensionnaire.

« Et vous, répondit-elle à Bonaparte, vous n'êtes qu'un CHAT BOTTÉ. »

Tout le monde se mit à rire; le coup avait porté. Je peindrais difficilement la colère où il mit Napoléon. Il ne répondit rien, et il fit bien. Ma mère trouva elle-même l'épithète de *chat botté* si juste et si plaisante qu'elle en rit de bon cœur. Napoléon, bien qu'alors il manquât d'usage du monde, avait un esprit trop fin, trop instinctif pour ne pas comprendre qu'il devait se taire dès qu'il y avait des personnalités, et que son adversaire était une femme; quel que fût son âge, il devait la respecter. Du moins tel était alors le code de politesse des gens qui mangeaient à table. Maintenant, que l'on réduit tout à l'acceptation la plus positive, on trouve de l'abus dans l'emploi du temps destiné à accomplir des devoirs, faire des politesses, en un mot porter dans le monde son contingent *de sociabilité*. Il n'y a que les visites qui ne soient pas frappées d'anathème, parce qu'elles

sont bonnes à quelque chose ; car je parle de visites utiles faites à des autorités ou à des personnes en relation avec elles ou avec le haut pouvoir : et tout cela se fait avec une impudeur naïve, qui serait en vérité bien amusante s'il n'y avait pour cette manière d'être un nom qui arrête le rire sur les lèvres les plus joyeuses pour faire place à une expression tout opposée.

Bonaparte, quoiqu'il fût piqué vivement du malheureux sobriquet que ma sœur lui avait donné, affecta de n'y plus penser si ce n'est pour en rire avec les autres ; et pour prouver qu'il n'en avait aucune rancune, il fit faire un petit joujou, qu'il m'apporta, et qui représentait un chat botté courant devant le carrosse de monsieur le marquis de Carabas. Ce joujou était fort joli et lui avait sûrement coûté cher, ce qui n'allait pas avec l'état de ses finances. Il y avait joint une charmante petite édition du conte du *Chat botté* pour ma sœur, en lui disant que c'était *un souvenir* qu'il la priait de conserver. « Le conte est de trop, Napoléon, lui dit ma mère ; s'il n'y avait eu que le joujou de *Loulou*, à la bonne heure : mais le conte pour Cécile montre que vous êtes piqué contre elle. » Il répondit qu'il donnait sa parole du contraire. Mais je pense, comme ma mère, qu'il était piqué et fortement encore. Toute cette histoire

me serait bien sûrement sortie de la tête, si ma mère et mon frère, en la répétant devant moi depuis, ne me l'avaient rendue familière. Elle me fut utile depuis et d'une étrange façon.

Bonaparte n'avait pas toujours la main légère pour manier l'arme de la raillerie ; et les personnes qu'il aimait le mieux avaient souvent à souffrir de *la douleur* du coup. Quoique Junot fût très-aimé de lui, sous le consulat et pendant les premières années de l'empire, il le choisissait quelquefois pour but de quelque grosse plaisanterie, qu'il accompagnait d'une oreille pincée jusqu'au sang, et la faveur était complète.

Junot, qui avait pour lui un sentiment d'attachement abnégatif qui faisait tout disparaître, excepté le rapport aimant qui le liait à Napoléon, en riait le premier, en riait de bonne foi, et il n'y pensait plus ; mais quelquefois un de ceux qui étaient présens recueillait la mauvaise plaisanterie et trouvait admirable de la répéter. Junot n'y faisait aucune attention ; mais j'avais l'oreille plus fine, et il arriva qu'une fois la chose me donna de l'humeur.

Le premier consul était un jour d'une grande gaîté. On était à la Malmaison ; on dînait sous les grands arbres qui couronnent le petit monticule à gauche de la prairie devant le château. Ma-

dame Bonaparte avait essayé le même jour de mettre de la poudre, ce qui lui allait fort bien. Mais le premier consul n'en fit que rire, et lui dit qu'elle pouvait jouer *la comtesse d'Escarbagnas*. La plaisanterie ne lui plut pas apparemment, car elle fit une petite moue, dont le premier consul s'aperçut. « Eh bien ! qu'est-ce ? dit-il ; crains-tu de manquer de cavalier ? Voilà M. le marquis de Carabas (et il montrait Junot) qui te donnera le bras. »

Or, il faut savoir que le premier consul avait déjà nommé ainsi quelquefois Junot et Marmont, mais tout-à-fait en bonne et gracieuse humeur. « C'était, disait-il, à cause de leur goût pour la représentation. » Tous deux n'en faisaient que rire, et dans le fait la chose n'était que plaisante. Madame Bonaparte ne la prit pas ainsi, et montra un air chagrin. Ce n'était pas le moyen de plaire à Bonaparte, dont le front se rida à l'instant même. Il prit son verre, et regardant sa femme, il s'inclina en buvant, et dit : « A la santé de madame la comtesse d'Escarbagnas. » La continuité de cette plaisanterie fit venir les larmes aux yeux de madame Bonaparte. Napoléon le vit, et comme il l'aimait, il fut, je crois, fâché d'avoir été si loin. Pour arranger l'affaire, il reprit son verre, et s'inclinant de mon

côté, en me faisant un clignotement de l'œil, il me dit : « A la santé de madame la marquise de Carabas. » Nous nous mîmes tous à rire, madame Bonaparte comme les autres ; mais elle avait le cœur gros. Je n'avais que seize ans, et elle en avait quarante.

Jusque là l'histoire ne paraît pas me regarder ; mais en voici la suite : Parmi les camarades de Junot, et ceux qui entouraient alors le premier consul, il y avait bien des variétés dans l'espèce. La bravoure était la seule vertu commune. Quant au reste, c'était, comme dit M. Bonard, *une autre chose*. Or, parmi cette troupe de bons et vaillans enfans de la France, il y en avait qui n'étaient pas forts sur la compréhension. L'un de ceux-ci trouva admirable de répéter la plaisanterie du premier consul. Oh ! cela était trop fort ! et puis l'imitation ne lui allait pas. Il était le meilleur des humains, mais la raillerie lui était de peu d'usage.

Jamais un lourdaud , quoi qu'il fasse ,
Ne saurait passer pour galant.

Ensuite Junot aurait pu l'entendre , et de ridicule la chose serait devenue tragique. Je ne voulus donc pas laisser continuer la représentation imitative, et désirant m'en mêler seule, je consultai

ma mère. Elle m'écouta attentivement, puis me donna mes instructions, et je retournai à la Malmaison, où nous étions à cette époque pour plusieurs jours.

Le lendemain, Junot, qui était alors commandant de Paris et ne pouvait pas venir tous les jours, ne se trouva pas à dîner ; mais il vint le jour d'après, et le marquis de Carabas ne faillit pas en son lieu. On était alors sur le pont qui mène au jardin ; le premier consul était assis sur le bord du parapet : « Mon ami, dis-je à Junot, la première fois que nous irons dans *tes terres*, il ne faudra pas oublier une chose tout-à-fait de rigueur dans ton train, ou je ne vais pas avec toi, je t'en avertis ; et je suis sûre que le général m'approuvera. — Qu'est-ce donc ? demanda le premier consul. — C'est un chat botté pour coureur. »

Tout le monde se mit à rire en se récriant. Mais je n'oublierai jamais la figure du premier consul : elle était à peindre. Je poursuivis d'un grand sérieux : « J'ai conservé un joujou que l'on m'a donné étant petite enfant ; si tu le veux pour modèle, je te le donnerai. »

On rit beaucoup, et la chose n'alla pas plus loin ce jour-là. Mais mon grain avait été jeté en bon terrain ; il devait porter fruit. Quelques jours après, nous étions, après-dîner, dans la galerie qui est à

côté du salon, et qui alors était beaucoup plus petite que maintenant : l'*imitateur*, avec un bon et franc rire, se mit à parler du *marquisat*. Je ne fis que regarder le premier consul : il se tourna vers son *Sosie*, et lui dit assez sèchement : « Lorsque vous voudrez *faire et dire* comme moi, choisissez mieux vos sujets. Il me semble que l'on peut m'imiter en autre chose. »

Un quart d'heure après, il s'approcha de moi, me prit le nez, me le pinça à me faire crier, et me dit : « Vous avez de l'esprit, petite peste ; mais vous êtes méchante. Ne le soyez pas. Une femme n'a jamais de charmes lorsqu'elle se fait craindre. »

Le résultat de tout cela fut que je n'entendis plus parler du *marquisat*, d'autant qu'on portait alors des bottes à l'écuyère avec des manchettes, et que le *chat botté* serait venu là à miracle. Ma mère, qui me demanda des nouvelles de mon expédition, et qui bien certainement y avait mis plus de malice que moi, rit beaucoup de l'effet que j'avais produit. « J'en étais sûre, » me dit-elle.

CHAPITRE VII.

Les parlemens en 1787. — Troubles de Rennes à l'occasion de l'édit du timbre. — Mon frère à Rennes. — Belle conduite de M. de Nouainville. — Refus de faire tirer ses soldats sur le peuple. — Projet de l'archevêque de Toulouse. — M. de Loménie renvoyé du ministère. — Le mannequin brûlé en cérémonie. — Troubles de Paris. — Le commandant du guet. — Menace de brûler les hôtels des ministres. — Le peuple menacé dans la rue St-Dominique, la rue Meslay et place de Grève. — Les gardes-françaises. — Cadavres jetés dans la rivière. — Louis XVI, la reine et la famille royale.

A l'époque où ma famille vint s'établir à Paris, la popularité du parlement était immense, il pouvait en user pour le bien et le bonheur de tous en s'emparant du mouvement. La France, quoiqu'elle renfermât en elle tous les élémens de troubles qui se développèrent peu après, n'avait pas encore avoué son état de révolution; mais tout faisait pressentir une révolution, et les plaies étaient assez visibles pour que l'on connût où il fallait porter

remède. Nous vîmes alors ce qui s'est vu depuis, ce que nous voyons, ce que nous verrons toujours ; les intérêts privés succédant à de beaux élans patriotiques ; le désir de briller dans une longue harangue remplie de traits d'érudition, qui rappelaient Charles V ou Philippe-Auguste, sans qu'il y eût place pour la défense d'un pauvre petit village dont l'orateur était mandataire, et cela après la conduite la plus héroïque. C'est ainsi que Despréménil, après avoir eu le courage de déjouer les projets de l'archevêque de Toulouse ¹, et s'être montré dans cette affaire en vrai tribun du peuple, apparut ensuite sous l'apparence d'un illuminé ou plutôt d'un fou en répondant à M. de Malesherbes, au sujet de l'état civil des protestans.

Despréménil s'était procuré, à force d'or, une

¹ Il voulait frapper le parlement de nullité en lui ôtant le droit de *remontrance*, et ne lui laissant que ses fonctions de judicature. Pour y parvenir, il créait une *cour plénière*, composée de grands seigneurs laïques et ecclésiastiques. Ensuite il faisait six grands bailliages ; tout ce plan pouvait être bon théoriquement, mais le moment était surtout fatal pour une aussi grande innovation dans la monarchie ; il en résultait qu'on détruisait sans reconstruire. M. de Loménie voulait imiter la constitution anglaise, il oubliait la chambre des communes que les grands bailliages étaient bien loin de remplacer.

épreuve des édits ministériels : lorsqu'il les lut aux chambres réunies, la plus profonde indignation, un désir de vengeance allumèrent une guerre funeste entre la cour et le parlement. Blessé dans tous ses intérêts, il devenait un ennemi, et un ennemi dangereux. La lutte s'engageait chaque jour davantage. Le ministre, furieux de la divulgation de ses projets, répondit par l'arrestation arbitraire de Despréménil, aux clameurs du parlement. Paris grondait sourdement; partout régnait une fermentation du plus sinistre augure. Dans cette occurrence, M. de Brienne, qui ne savait céder ni sévir à propos, fait déclarer tous les parlemens du royaume en vacances. Ce fut un second appel à l'insurrection. Il semblait en vérité qu'elle ne vînt pas assez vite. A cette époque, mon frère, qui était alors au service, alla rejoindre son régiment, alors en garnison à Saint-Brieux. Comme il avait beaucoup de lettres de recommandation pour Rennes, il y passa ce qui lui restait de temps disponible, avant de gagner sa garnison. Rennes était, à cette époque, dans un état de fermentation et d'irritabilité qui devait amener un éclat. La magistrature et la noblesse s'étaient réunies pour protester d'avance contre toute atteinte portée à leurs droits. La noblesse fut plus loin, elle dé-

clara *infâmes* ceux qui accepteraient un des nouveaux emplois, et elle envoya cette protestation par des députés qui furent arrêtés en chemin par ordre des ministres.

Un matin, mon frère est réveillé par un grand tumulte. Il apprend que Bertrand de Molleville et le comte de Thiers ¹, ayant voulu faire enregistrer les édits, courent le plus grand danger. Il s'habille, prend son épée, ses pistolets, et court aussitôt du côté des casernes du régiment de Rohan-Chabot, qui était alors en garnison à Rennes; il y avait plusieurs amis, et craignait pour leur sûreté, quoiqu'il connût la noble manière de penser de la plupart d'entr'eux.

L'effervescence était au comble lorsqu'il arriva sur le lieu du tumulte. Les soldats eux-mêmes, irrités des injures du peuple, perdaient aussi patience, et la scène allait peut-être devenir sanglante lorsqu'un homme, dont le nom n'est pas assez connu, s'immortalisa dans cette journée par sa belle conduite. Le peuple s'avancait avec des dispositions qui faisaient tout craindre de lui. Les soldats n'attendaient que l'ordre de tirer lorsque M. *Blondel de Nouainville*, capitaine dans Rohan-Chabot, est commandé pour

¹ L'un, intendant; l'autre, commandant de la province.

diriger la triste expédition de la force contre le peuple ; il se précipite au milieu de la foule en jetant ses armes, et s'écrie : « Mes amis, qu'allez-vous faire ? Ne vous égorgez pas.... Ne sommes-nous pas tous frères ? Soldats, halte !... »

Quel est le cœur français qui n'entendrait pas un tel cri ? La troupe et le peuple s'arrêtent au même instant ; mais ils se réunissent aussitôt pour entourer M. de Nouainville, le prendre, le porter en triomphe, montrant ainsi que tout appel fait par une voix généreuse est toujours entendu et compris par un peuple comme le nôtre.

Mon père, que des relations de confiance mettaient en rapport avec M. Necker, lui mena mon frère pour qu'il entendît de sa bouche le récit des événemens de Rennes, lorsqu'en 89 on envoya le maréchal de Stainville en Bretagne à la tête d'un corps de quinze mille hommes. L'opinion de mon père était que, dans une province comme la Bretagne, c'était envoyer des matières à incendie au lieu de moyens de répression. Mon frère avait alors vingt-deux ans, et son jugement, mûri par de longs voyages, une éducation parfaite dirigée par un père habile, le mettait en état, malgré sa jeunesse, non seulement d'observer, mais de tirer de ses observa-

tions d'utiles inductions. M. Necker s'en aperçut en l'écoutant, et le dit à mon père.

Hélas ! il eût été à désirer que M. Necker, dont l'esprit avait tant de rectitude, eût écouté ce que lui disait mon père, et qu'il eût usé de son influence sur la reine qui pouvait tout, pour empêcher cette funeste démarche de nommer pour aller, comme elle le disait, imprudemment traiter *enfin la Bretagne en province conquise*. Combien de sang français devait encore rougir le sol breton ! Et cependant la révolution, je le répète, n'était pas commencée. Combien de gens ne la font dater que de la prise de la Bastille !

Mais je n'ai pas encore fini avec M. de Loménie; son burlesque et tragique ministère était encore debout pour nous présenter des fautes et des folies. Tandis qu'à Rennes, le dévouement d'un vrai citoyen arrête le sang prêt à couler, Grenoble en est inondé. Une adresse admirable porte au pied du trône l'expression de la douleur des Dauphinois. La réponse est une insulte, que le délire du ministre dicte à la faiblesse de Louis XVI; les fautes succèdent aux fautes sans moyen de les réparer. Enfin après avoir employé jusqu'à l'user la dangereuse ressource *des coups d'État*, épuisé tous les genres de patience de la nation, l'arche-

vêque arrive à la fatale promesse des États-généraux ¹.

Ainsi les choses sont relatives selon les temps; cet appel aux trois corps de l'Etat pour qu'ils vinsent se ranger autour du trône, afin d'éclairer, d'aider le souverain dans ce qu'il convenait de faire pour adoucir les maux du peuple, eût été une noble et utile mesure à une époque simplement malheureuse: mais ici où toutes les haines étaient provoquées ainsi que les ressentimens, c'était à la fois tenter le sort et défier la tempête.

Si quelqu'un, ayant la confiance intime de M. de Loménie, ne me l'avait affirmé, je ne pourrais croire ce qui est cependant la vérité.

Il est positif que l'espoir de l'archevêque de Sens, dans la détresse où l'avaient jeté ses imprudences et ses folies, reposait sur le fragile édifice d'une conception *machiavélique*, à ce qu'il croyait, mais que l'habile Italien n'aurait certes pas avouée en pareille circonstance.

Monsieur de Loménie voulait brouiller les deux ordres privilégiés, les faire raccommoquer par le roi, et le tiers-état devait, après tout ce beau manège, détruire l'influence des deux ordres. Ce que j'avance est de la plus exacte vérité. Quel

¹ Le roi les promet pour le 1^{er} mai 1789.

homme ! et c'est à une telle cervelle que les destinées d'un grand peuple ont été soumises pendant quinze mois ! Vraiment on ne sait quel est le plus absurde , ou de lui , ou de nous de l'avoir supporté.

Mais la patience devait avoir un terme ; le trésor était épuisé , la famine , la banqueroute nous menaçaient , tout était anéanti autour de nous , et pas de ressources ! L'indignation publique chassa enfin M. de Loménie , et il quitta le ministère maudit de tous. Le jour où finit son administration , une jeunesse folle alla demander au lieutenant de police la permission de passer une joyeuse soirée , disaient-ils. L'ayant obtenue , ils procédèrent avec ordre , prirent un mannequin grand comme un homme , lui mirent une mitre d'archevêque , une robe de satin violet , dont les *trois cinquièmes* avec une grande régularité étaient de satin et les deux autres de papier , faisant ainsi allusion à l'arrêt du 16 août précédent ; puis après avoir ainsi paré leur mannequin , ils allèrent le brûler en grande cérémonie sur la place Dauphine , dansant autour avec les démonstrations de la joie la plus folle.

Il y avait alors à Paris un chevalier Dubois , qui commandait le guet : le guet , c'était les gendarmes du temps ; pas de plaisir sans lui , comme

aujourd'hui pas de plaisir sans gendarmes. La joie de cette folle jeunesse déplut au chevalier Dubois, et lorsque le lendemain elle voulut recommencer, il se présenta en personne pour défendre la *récidive*. Les jeunes gens l'envoient promener; il insiste, on lui rit au nez; le misérable ordonne à sa troupe de se servir de ses armes, on frappe indistinctement. Le valet de chambre de ma mère, revenant de voir sa femme qui demeurait rue Saint-Honoré, et qui était accouchée depuis deux jours, reçoit en passant un coup de sabre qui lui fait une blessure très-grave à la tête. A la vue des morts et des blessés, le peuple furieux se précipite sur le guet et le met en fuite; on force le corps-de-garde au pied de la statue de Henri IV, on en chasse les soldats, et l'on prend leurs armes.

On brûle des corps-de-gardes; bientôt le désordre s'accroît par le désordre; on se porte à l'Hôtel-de-Ville, il était nuit; un détachement des gardes françaises cachées sous l'arcade Saint-Jean et dans la rue du Martrois, tire sur la foule et en tue une grande partie; les cadavres sont jetés dans la Seine; le calme se rétablit; mais à la retraite du garde-des-sceaux, aussi détesté que l'archevêque de Toulouse, la joie du peuple se manifeste de nouveau; il veut brûler les hôtels des ministres; chargée de fascines, de torches, de

matières combustibles, la foule se porte rue Saint-Dominique, pour incendier l'hôtel du ministre de la guerre, et rue Meslay pour saccager la maison du commandant du guet. Mais des soldats entrent dans la rue Saint-Dominique par les deux extrémités, ayant la baïonnette au bout du fusil ; ils chargent tout ce qui est devant eux indistinctement et égorgent des malheureux sans doute coupables, mais égarés et sans défense, car ils n'avaient presque pas d'armes, et à genou, étendant les mains, ils demandaient grâce et la vie. On massacrait en même temps rue Meslay, et le sang qui coulait était répandu par des mains françaises !.....

Le parlement appela devant lui le chevalier Dubois¹ et le maréchal de Biron, gouverneur de Paris. Le commandant du guet comparut, mais le maréchal s'excusa sur l'état de sa santé. Il était vieux et infirme, et mourut peu de temps après, de la peine que lui causa cette malheureuse affaire.

M. Necker est rappelé au contrôle général, et tout reprend un aspect heureux. Le trésor, qui

¹ Il produisit, pour se justifier, un ordre supérieur ; il fut acquitté : mais le peuple le haïssait tellement, que peu de temps après il dut s'enfuir de Paris.

était vide¹, se remplit parce que la confiance est revenue avec l'homme de bien. La Bastille rend ses prisonniers. Le projet de l'archevêque pour les bailliages est abandonné, et le parlement rappelé. Tout présageait un retour stable et heureux, mais la proposition de Despréménil², non-seulement ramène les troubles, mais donne naissance à des désordres plus fâcheux encore. Cet homme semblait être destiné à devenir le génie malfaisant de sa patrie et de son roi. Sans doute, la double représentation du tiers était le vœu de tout homme juste et raisonnable, il le fallait adopter; mais la proposition était intempestive; tout était maladroit.

La Bretagne et le Dauphiné se disputent l'honneur d'avoir été la première province proclamant sa liberté. La Bretagne, comme le Dauphiné, a scellé son témoignage du sang de ses citoyens; chacune d'elles a été une vraie fille de la France; et à cette époque, l'adresse qui fut faite au roi par les États du Dauphiné rassemblés à Romans, eut une grande influence sur l'opinion lorsqu'elle fut publiée.

¹ Lorsque, en 88, M. Necker fut nommé contrôleur-général, il y avait 250,000 fr. au Trésor.

² Il mettait pour condition à l'enregistrement d'observer, pour la convocation des états-généraux, la forme suivie aux derniers, en 1614.

« Sire , disait-on au roi, le jour qui vit enlever à la patrie la libre expression de son vœu , au souverain ses véritables conseillers , au peuple ses représentans , ce jour vit couronner un grand attentat. »

Bientôt après parurent tous ces écrits admirablement faits , forts de logique , de raison , et appuyés par toute la partie importante de la nation. Tels étaient : *l'Essai sur les privilèges ; Réponse à un ministre ; État de la France*. Mais avant tout , la brochure intitulée : *Qu'est-ce que le tiers-état ?* Ce dernier ouvrage eut une influence immense , directe et immédiate ; l'effervescence fut générale , parce que la vérité pénétrait de toute part. M. Necker , dont le cœur vertueux comprenait et partageait tous les nobles élans , sentit cependant que l'impression était trop vive ; il voulut la modifier , et peut être fit-il une faute en rappelant les notables. Son but dans cette mesure était , comme tout ce qu'il se proposait , louable et philanthropique ; mais il fallait peut-être alors marcher avec le temps plus qu'avec les choses ; il fallait considérer l'état comme une personne malade à qui tel médicament sera salutaire à un paroxysme de sa fièvre , et mortel dans un autre. Quoi qu'il en soit , le 27 décembre 1788 , à un conseil du roi , auquel assistait la reine , la détermination fut prise d'ac-

corder la double représentation *du tiers*¹. Qui pourra peindre le bonheur délirant de la France à cette nouvelle? Mais si elle était forte de puissance et d'action, elle était malheureusement encore trop faible de raison dans quelques-unes de ses parties, pour supporter l'éclat éblouissant de cette belle liberté qui lui apparaissait enfin.

Nous en voyons une triste preuve dans ce qui se passa à Rennes, en apprenant la déclaration du roi. Le peuple la reçut avec transport. Les États étaient assemblés. Les deux ordres privilégiés témoignèrent un grand mécontentement de l'allégresse publique. Le tiers-état se vit insulté et quitta le lieu des délibérations, laissant le clergé et la noblesse, qui se déclarèrent en permanence; le parlement intervint dans l'affaire, et ne fit qu'aggraver les partis. Des pamphlets sont écrits de part et d'autre dans les trois dialectes usités en Bretagne, et jetés par milliers dans les diverses paroisses. Enfin l'orage éclate. Un rassemblement a lieu au champ de Montmorin; il est composé en grande partie de domestiques, et de domestiques *placés*. Celui qui les conduit est un nommé Sté-

¹ Ce qui faisait monter à *six cents* le nombre des députés du tiers-état. Les deux autres ordres n'étaient que de *trois cents*, ainsi la totalité des députés aux états-généraux était de *douze cents*.

landais. Il a une sorte d'apparence factieuse qui peut imposer et faire croire que le mouvement a une cause naturelle. Il monte sur un arbre, harangue cette multitude ivre et disposée à tout oser. La cherté du pain est le prétexte des cris que poussent ces misérables qui prétendent représenter le tiers. Ils se précipitent dans les rues avec de gros bâtons noueux dont ils frappent tous les étudiants qu'ils rencontrent. L'un d'eux tombe en fuyant; il est assommé à l'instant. Un ouvrier est grièvement blessé; un boucher est tué en traversant la place et vaquant à ses affaires. Alors le peuple se soulève; le magasin d'armes est enfoncé; le tocsin sonne sans relâche, et la ville allait devenir le théâtre d'une scène de carnage, sans la noble conduite de M. de Thiars, qui se dévoua pour sauver des hommes qui avaient provoqué le danger qui les entourait. Au son sinistre du tocsin, la jeunesse des environs était accourue au secours de celle de Rennes. C'est alors que s'est formée la fédération bretonne. Tous les jeunes gens de la province en faisaient partie, et juraient, en y entrant, de défendre les opprimés. Dans un arrêté expressément fait, les mères, les sœurs et les femmes s'unissaient aux fils, aux frères, aux maris pour faire le même serment. Mon frère était alors en Bretagne avec son régiment;

sa garnison était à Saint-Brieux. Il courut des dangers dans cette même ville à son retour de Rennes, où il avait été pour s'informer de quelques amis, et où il était arrivé précisément au milieu du trouble. De retour à Saint-Brieux, il trouva la ville dans un état de fermentation qui pouvait donner de l'inquiétude. Les privilégiés s'y étaient réunis et protestaient contre les états-généraux dans la forme accordée par le roi. C'était une nouvelle faute commise. Hélas! on ne marchait qu'en aveugles ou en insensés. On n'entendait parler dans une province que des querelles futiles du parlement et des Etats de cette province, lorsqu'un accord unanime pouvait seul sauver le roi et sa dynastie; car il ne fallait pas songer seulement au jour où l'on vivait. La noblesse, plus coupable que les autres, ne songeait qu'à régulariser son opposition. Cette opposition avait le caractère de chaque province; mais quoique différente de forme, elle était unanime de fait. Le roi, personnellement l'homme le plus honnête de son royaume, ne voulait que le bien, mais ne savait comment l'opérer, et pour y parvenir appelait à son aide toutes les expériences, n'en écoutait aucune, et cependant, faible par caractère, obéissait à des impulsions différentes. C'était aujourd'hui un appel fait par la noblesse du Dauphiné,

le jour d'après par celle de Bretagne, et puis par celle de la Franche-Comté; et remarquez bien que jamais dans ces diverses adresses, un intérêt général n'était invoqué. Il semblait que la France fût contenue dans le Dauphiné, dans la Bretagne ou dans la Franche-Comté. C'était toujours les anciens droits, c'était toujours d'anciennes prérogatives que l'on voulait faire revivre. De là ces querelles perpétuelles entre les États et les parlemens et le conseil du roi. Par exemple, en Franche-Comté, trente-deux membres de la noblesse protestent contre l'arrêté de la majorité des États; le parlement casse la protestation, le conseil du roi casse à son tour l'arrêt du parlement. Il semblait que ce fût un défi. Louis XVI était capable de gouverner dans des temps ordinaires; mais si des vertus ornent un trône paisible, au jour des orages un mâle et grand caractère peut seul les conjurer.

La crise était même si forte, que je ne sais si elle eût été maîtrisée par un Richelieu ou un Napoléon; l'habileté, le talent de l'un, la fermeté despotique de l'autre, auraient également fléchi sous cette volonté immense de force par son unité qui se présentait pour combattre ces vieilles prétentions arbitraires qui tombaient de vétusté. Cependant il y avait un moyen, non pas de pré-

venir une révolution , elle était inévitable ; mais d'empêcher les excès qui en ont été la déviation et non la suite. C'était de s'emparer du mouvement d'impulsion donné , et de le diriger en se mettant à sa tête. Je sais que M. Necker comprenait toute la grandeur d'un tel projet ; Louis XVI l'aurait adopté peut-être , mais il avait près de lui un ennemi perfide ; c'était son conseil secret. La reine , qui avait aussi sur lui une grande influence , était le plus dangereux des guides en ce qu'elle-même n'avait rien d'arrêté. Elle était emportée , remplie de préventions , et sacrifiait tout pour se venger lorsque ses intérêts privés étaient froissés. Ses malheurs et ceux du roi posent un voile sacré sur leurs fautes. Il est défendu de le soulever ; d'aussi grandes infortunes ont un caractère solennel qu'on n'attaque qu'à sa propre honte.

Quant à la famille royale , elle était divisée de manière à n'offrir aucun point de ralliement. Les tantes du roi , dont l'une avait exercé jadis un grand empire sur le jeune couple royal , avaient vu pâlir son crédit devant celui de plusieurs favorites. Madame Victoire n'en avait aucun ; madame Elisabeth , bonne , douce , pieuse , ne s'occupait de ce qui l'entourait que pour prier Dieu de le préserver de malheurs.

Monsieur avait établi ou jouait une opposition bien autrement dangereuse qu'en Angleterre, où il est de règle que l'héritier du trône la dirige. La sienne était sournoise et moqueuse. Il a fait beaucoup de mal à son frère, peut-être sans en avoir l'intention¹, et Madame encore plus. Quant à M. le comte d'Artois, homme aimable, gracieux, bon, il eût été nul, quoique placé sur les marches du trône, s'il n'eût regardé comme point d'honneur inattaquable, de ne pas admettre d'autre loi politique que l'antique autorité de la couronne.

Tel était à peu près l'état de la France et de la famille royale en 1789, au moment de l'ouverture des états-généraux.

¹ On peut mettre au rang de ses fautes les plus graves, celle qu'il commit en prenant en 1791 le titre de régent. Louis XVI le sentit vivement. Aussi écrivit-il à l'instant même au baron de Breteuil, qui était alors à Vienne, de désavouer, non-seulement près de l'empereur d'Autriche, mais de toutes les puissances, l'existence légalement autorisée de cette régence intempestivement établie. « Cette démarche peut m'être funeste, disait le malheureux monarque, et ne fera qu'irriter mon peuple contre moi. Je suis libre et maître de mes actions. »

La reine avait ajouté quelques lignes à cette lettre. M. le baron de Breteuil l'a montrée à plusieurs personnes qui m'en ont parlé; entre autres; l'abbé Junot et le cardinal Maury. Je sais que l'abbé de Bévry l'a également vue.

CHAPITRE VIII.

Ouverture des états-généraux. — Ma mère à Versailles et opinion de mon père. — Conversation avec M. Necker. — Mot de M. Necker. — Les cahiers des bailliages et les cahiers du duc d'Orléans. — Retraite du tiers au jeu de paume. — Opinion de Bonaparte sur cet événement. — Conversation de Napoléon avec le comte Louis de Narbonne. — Le baron de Breteuil. — La reine, le gouvernement oculte et opinion de M. de Narbonne. — La reine à l'Opéra.

Ce fut le 5 mai¹ de l'année 1789 que se fit l'ouverture des états-généraux. J'étais trop jeune alors pour bien sentir la grandeur imposante du spectacle qu'offraient les États, se rendant en masse à Saint-Louis de Versailles, pour y entendre la messe, la veille de l'ouverture de leurs séances. Mais je vois encore cette foule immense et joyeuse

¹ C'est un jour fastique pour la France; c'est aussi un cinq mai que Napoléon est mort sur le roc aride où la trahison lui avait préparé une si longue et si amère agonie.

qui encombrait les trois avenues et bordait la route que suivaient les députés. Je vois ces femmes si bien parées, agitant leurs mouchoirs, tout une population animée d'un même sentiment et dans l'ivresse de la joie et de l'espérance. Ma mère, ayant beaucoup d'amis dans les trois ordres, avait voulu être témoin de cette première démarche, faite par eux sur le terrain qu'ils venaient de *sarcler*, disait-elle. Mon père, n'ayant pas voulu l'accompagner, elle m'avait pris avec elle, ainsi que mon frère; et M. de Falgueyrètes, major du régiment de Poitou, lui donnait le bras.

Ma mère avait, à cette époque, la même manière de voir que beaucoup de personnes dans sa position : elle était fille de qualité, mariée à un homme de finances. Il lui arrivait tous les jours des choses qui auraient été inaperçues par tout autre, mais qui, pour elle, lui paraissaient vexatoires; et son désir était de voir un nivellement qui ne permît d'autre distinction que celle du mérite.

Le curieux était que mon père, qui était, lui, autant roturier qu'on peut l'être, n'avait pas la même manière de voir : il semblait que chacun d'eux eût le rôle de l'autre; aussi mon père avait-il refusé d'aller à Versailles. Son opinion n'était pas pour la mesure qu'on prenait, non qu'il refusât

à la nation le droit imprescriptible de consentir seule les impôts, mais il croyait, avec raison, que le moment était inopportun pour tenter une pareille mesure. Particulièrement aimé de Washington, avec lequel il avait eu de fréquens rapports pendant la guerre d'Amérique, ce n'était pas à semblable école qu'il avait pu prendre un esprit d'opposition à tout ce qu'on pourrait tenter pour unir entre elles les différentes parties de l'état trop long-temps divisées. Mais, je le répète, il ne croyait pas que le moment fût venu.

Il eut à cette époque ¹ et plus tard, beaucoup de conférences avec M. Necker, dont il respectait et honorait le beau caractère, mais auquel, peut-être, il aurait voulu une autre direction. Il osa le lui dire dans l'une de leurs entrevues. M. Necker, qui était un honnête homme et agissait de bonne foi, répondit à mon père et entreprit de le dissuader; bientôt leurs rapports devinrent assez intimes pour que mon père, méritant la confiance de M. Necker, fût chargé par lui de deux

¹ Mon père offrit à M. Necker une somme qu'il avait mise en réserve depuis bien des années, pour le premier paiement de sa charge de fermier-général. « Le roi et madame Elisabeth sont mes bienfaiteurs, disait mon père, je leur dois le fruit de mon labour. » M. Necker le refusa, mais sa belle âme était bien faite pour apprécier une telle conduite.

missions financières fort délicates : l'une en Hollande, l'autre en Angleterre. Mon père avait de grandes vues qu'il communiqua au ministre; il voulait aller en Amérique. Louis XVI y était aimé, ainsi que la France; il répondait d'y trouver et pour elle et pour lui de grandes ressources. Mais il fallait qu'un homme entendu fût sur les lieux même. Les relations personnelles de mon père le mettaient à cet égard dans une position parfaite. M. Necker ne le voulut pas; il avait dans ce même moment d'autres vues, qu'il communiqua à mon père; il l'employa autrement; d'autres tentatives furent faites, et ne réussirent pas. Mon père a vivement regretté que l'offre de ses services n'ait pas été acceptée à cette époque. M. Necker voulut le faire partir plus tard; mon père ne le pouvait plus alors.

Mon père vit le ministre le lendemain même de l'ouverture des États. Il fut interrogé par lui sur ce qu'il pensait de son discours. M. Necker était un homme qui pouvait entendre la vérité; M. de Permon la lui dit. Il n'avait pas été content de ce discours, non-seulement à cause du style, mais pour sa contexture. Il le trouvait offensant pour les trois ordres, et inquiétant pour le roi, en ce qu'il semblait indiquer une longue suite de jours consacrés à des travaux purement financiers. Il

fallait le faire, pensait mon père, sans le dire aussi ouvertement. « Et je crois, poursuivait-il en faisant ces observations à M. Necker, qu'à cet égard les États vous offriront, monsieur, peu d'aide et de ressources. C'est en vous-même, dans votre propre talent, que nous devons espérer de trouver la guérison de la plaie financière; vous connaissez les hommes, monsieur; mais je crois que vous ne connaissez pas assez les Français. Vous allez en faire un triste apprentissage; le besoin de parler, de faire de l'effet, l'emportera, je le crains, sur tout. Vous aurez la douleur de voir discuter sans raison un plan, dont la conception parfaitement bonne vous aura coûté des jours et des nuits, peut-être des mois de travail, et tout cela pour servir de texte à des discours. Rappelez-vous les notables : à la vérité vous avez six cents voix de plus; mais aussi que d'opposition elles trouveront dans cette jeune noblesse active, ambitieuse, qui veut faire une opposition à elle, qui veut parler contre les abus sans arriver à la plaie véritable, qui attaquera les privilèges en voulant demeurer privilégiée, et qui, formant un camp à part dans les états, jettera le gant au pouvoir souverain comme au pouvoir populaire! »

M. Necker se promenait dans son cabinet en écoutant mon père.

« En vérité, lui dit-il, vous parlez des états-généraux, comme si vous en aviez déjà vu. Quelle est donc la pensée qui provoque votre opinion à cet égard ?

— » C'est que j'ai entendu celle de beaucoup de députés de la noblesse, répondit mon père; je connais leurs projets; ils sont très-déterminés, ne cachent nullement leurs intentions, et mon fils, qui a accompagné sa mère à Versailles, m'a dit que l'expression de la figure des députés du tiers était entièrement hostile.

— » Ah ! Monsieur ! quelle faute on a commise, en convoquant cette assemblée dans un moment d'orage comme celui où nous sommes !

— » Je n'en suis pas coupable, répondit M. Necker, et j'en suis responsable¹. »

Il continuait de marcher, et disait en se parlant à lui-même : « Je n'aurais pas dû revenir aux affaires; je suis solidaire pour les fautes des autres !. . . . J'en ai accepté les conséquences ! Sa figure prit une expression de tristesse sévère; son front, qui était très-grand, se plissa par un mouvement de contraction générale. Mais un moment après, il se remit et dit : — J'ai tort; je ne dois avoir aucun regret. Le roi a mis sa confiance

¹ Je trouve ce mot de M. Necker vraiment très-beau.

en moi ; je ne la tromperai pas. Tout ce qu'un homme peut donner de soins , employer de forces , je le mettrai en œuvre pour amener à bien la tâche qui m'est confiée. » Cette conversation que mon père , enchanté de M. Necker , répéta à mon frère et à ma mère , à son retour chez lui , était devenue *traditionnelle* dans la famille. Si quelqu'un doit sauver l'Etat , disait mon père , c'est M. Necker ! Et il devait en effet le penser ; car M. Necker aimait le roi , et avait en même temps des principes constitutionnels. Les autres n'étaient pas à son niveau ; il trouva même de la résistance. Là , au contraire , où le même besoin de support devait lui faire trouver un appui , tout fut malheur autour de lui , et il en est de même de tout ministre arrivant aux affaires dans des temps difficiles. Il trouve d'abord en tête toute la masse qui toujours voudrait être délivrée de ses inquiétudes à l'instant même ; si elles se prolongent , elle en accuse le ministre arrivant , comme si ces inquiétudes et les effets qui les produisent avaient été causés par lui ! et puis les mécontents qu'il fait ! car dès qu'une place est accordée , elle enfante mille ennemis , et presque toujours celui qui l'a donnée ne fait qu'un ingrat.

Mon père pensa qu'à cette époque M. Necker

fit une faute grave : il devait répugner, à un homme vertueux, de flatter un parti qui persécutait les gens de bien. Mais il fallait marcher souvent avec les inconvéniens que l'on ne pouvait encore détruire.

Cependant les états avaient commencé leurs travaux. Les cahiers des bailliages étaient ouverts, et une chose remarquable, c'est que les instructions, données par le duc d'Orléans à ses représentans, ont servi de modèle dans la plupart des assemblées.

Si l'accord eût été général entre toutes les parties de ce grand ensemble, cet admirable ouvrage serait venu à bien. Malheureusement cet accord non-seulement manquait, mais il n'y avait pas même intention de l'établir.

Le tiers finit par se lasser de n'être pas écouté; et surtout de ne recevoir pour réponse que des demandes faites par le clergé et la noblesse avec un ton d'autorité qui ne convenait plus aux circonstances. Enfin arriva la séparation du tiers d'avec les deux ordres privilégiés. Dès lors tout fut consommé; la lutte se soutenait encore entre quelques orateurs faisant assaut d'éloquence, mais le grand procès entre le trône et la nation venait d'être jugé.

La retraite du tiers-état dans la salle du jeu de

paume produisit un effet que des années n'auraient pas amené. Les députés, en se reconnaissant comme représentans d'une grande nation, se grandissaient avec elle. La nation le sentit : à son tour elle mesura sa force ; et elle comprit qu'elle pouvait beaucoup oser pour accomplir le grand œuvre de sa délivrance.

Napoléon disait qu'une des grandes fautes de cette époque avait été d'entreprendre sans s'être assuré de rien. On tremblait à la cour en pensant aux états-généraux, et nulle mesure n'était prise pour s'opposer à ce torrent. Il fallait remettre l'ouverture des états, disait-il. Le mouvement que cette mesure aurait produit devenait toujours moins à craindre. M. Necker lui-même, le plus sage des hommes, ferait peut-être voir ici, que, n'ayant pas demandé les états-généraux, il n'était pas fâché d'avoir à combattre et à détruire des obstacles qu'il croyait sans doute voir céder à son génie. Le fait réel est qu'il est difficile de comprendre l'esprit de vertige qui s'emparait de ceux qui arrivaient au pouvoir, et l'usage ridiculement inutile qu'ils en faisaient.

Une des causes qui perdit aussi la couronne, à cette désastreuse époque, fut le gouvernement occulte. Un jour Napoléon, parlant de la révolution avec le comte Louis de Narbonne, lui dit :

« Mais vous en étiez bien aussi, vous!... — M. de Narbonne lui prouva que rien n'était plus faux. Ses opinions constitutionnelles l'éloignaient d'une pareille manière de diriger ou même de combattre la révolution, quand son esprit ne lui en aurait d'ailleurs pas démontré les dangers. — C'est surtout la reine, poursuivit M. de Narbonne, qui tenait à cette double représentation du pouvoir royal, mais sans nulle disposition hostile contre la France, que je puis certifier qu'elle aimait, comme on aime le pays qui est devenu notre seconde patrie et où doivent se fermer nos yeux. Que d'absurdités ont été dites là dessus! Cela devait être; après les torts qu'on avait envers les Bourbons, il fallait bien s'appuyer sur un point de départ, quel qu'il fût. Par exemple, quoi de plus sot que d'accuser une femme de mieux aimer son frère que son mari, ses enfans, elle-même et la couronne qu'elle porte!... et tout cela pour prouver... rien du tout. Je crois, disait toujours M. de Narbonne, qu'en 1792 la reine était tellement irritée par tout ce qu'elle avait supporté depuis trois ans que ses sentimens étaient alors fort changés; mais c'était par les mêmes raisons qui lui faisaient avant chérir la France. La mère, l'épouse, la reine, tout avait souffert, tout avait été blessé, et tout craignait. Aussi ses fidèles ser-

viteurs lui ont-ils pardonné de les avoir méconnus au jour du danger, son noble cœur n'admettait plus de sentimens de reconnaissance ni d'attachement. Il avait été trompé d'une si cruelle manière ! les plaies avaient été faites par des mains si chères ! des mains qui n'avaient pas encore déposé les somptueux présens dont elle comblait ceux qui l'abandonnaient à l'heure du péril.

» Quant au gouvernement occulte, poursuivit le comte Louis, M. le baron de Breteuil ¹ est celui qui a le plus de reproches à se faire ; tout en affectant d'aimer et de vouloir instituer en France la constitution anglaise, il aurait établi celle de Constantinople, s'il y en a une. C'est un homme qui a fait bien du mal à la France, avec sa grosse voix et ses petites idées. »

M. de Narbonne avait raison, la reine aimait la

¹ Je rencontrais souvent à la cour la petite-fille de M. de Breteuil, madame de Montmorency : je crus que le grand-père aurait quelque chose de ce qui *m'agréait* tant dans la petite-fille, dont l'esprit me plaisait fort ; mais je fus bien détrompée. Le baron de Breteuil avait doublé en lourdeur, en ennui et en façons rudes. Lorsque le cardinal Maury disputait avec lui, et qu'il sortait de sa soutane rouge cette énorme voix dont le diapason était celui des plus fortes contre-basses, lorsque ce tonnerre se mariait à celui de M. de Breteuil, il fallait désertter la chambre.

France. Eh ! comment n'aurait-elle pas aimé une nation qui l'entourait de vœux, d'adorations et d'amour ? Comment n'aurait-elle pas donné son cœur à un peuple qui voyait en elle une souveraine charmante, gracieuse, mère de celui qui devait être son roi, et qui lui donnait tout ce qu'il avait d'aimant dans le cœur pour reconnaître toutes ces qualités ?

Ma mère citait une fois devant moi l'enthousiasme délirant qu'inspirait la reine, lorsqu'elle paraissait en public dans les premières années de son règne. Un jour, à l'Opéra, elle arriva assez tard ; on donnait *Iphigénie en Aulide*. On venait de dire : « *Chantons, célébrons notre reine !...* » Le parterre, les loges, la salle entière redemanda le chœur, et tout se mit à répéter : « *Chantons, célébrons notre* » reine, » avec cet accent d'amour qui vient de l'âme, avec une telle ardeur que la reine fondit en larmes. Hélas ! l'infortunée princesse aurait-elle pu penser, dans ce moment d'ivresse, qu'un jour ces larmes délicieuses se changeraient en larmes de sang ! Pourquoi ce changement a-t-il été si prompt et si grand ? Voici un des faits qui ont pu l'amener.

Tandis que M. de Vergennes était aux affaires étrangères, la reine, un jour, le fit appeler pour lui faire une confidence assez singulière. L'em-

pereur, son frère, lui avait demandé de faire faire pour lui un emprunt de douze millions. Il devait le rendre, bien entendu; mais dans le commencement d'agitation qui existait déjà, il fallait que l'emprunt et le prêt fussent également secrets. La chose se compliquait alors beaucoup, parce que, d'après les propres paroles de la reine, le roi s'y opposait entièrement. Le résumé de son long discours à M. Vergennes fut de lui dire qu'elle l'avait fait appeler, pour qu'il avisât au moyen de faire trouver l'argent, et surtout de déterminer le roi.

« Avec tout le respect que je dois à Votre Majesté, répondit le ministre, je suis obligé d'avoir le malheur de lui désobéir. Les coffres de l'état sont vides; nous touchons à une crise terrible, et je me croirais très-coupable, si je pouvais, par mes avis, entraîner le roi dans une démarche qui ne peu être que funeste à Votre Majesté elle-même, et surtout à la France.

— » Monsieur, dit la reine avec hauteur, lorsque je vous ai fait appeler pour demander votre intervention, ce n'était pas pour recevoir des conseils; je saurai bien, sans vous, déterminer le roi à faire une chose qui forme un lien de plus entre la France et l'Autriche; occupez-vous seulement de faire trouver les fonds. J'engagerai, s'il le faut, ma signature: la reine de France peut aimer sa

nouvelle patrie sans oublier qu'elle est archiduchesse d'Autriche. Je ne demande pas de nouveaux impôts; je ne veux même pas que le contrôle général se mêle de cette affaire; mais un emprunt peut se faire: qu'il se fasse. »

M. de Vergennes, ainsi congédié, rentra chez lui le cœur navré. La résolution de la reine paraissait positive, et le ministre voyait trop bien que le roi céderait aux instances d'une femme qu'il aimait. Cependant son cœur français s'indignait si fortement de voir commettre une telle action, qu'il ne s'occupa nullement de trouver l'argent. Le soir même, le roi le fit appeler, et, d'un air assez embarrassé, lui fit part de la parole que lui avait enfin arrachée la reine, et de sa volonté que cet emprunt se fit, ou tout au moins la moitié.

M. de Vergennes fut au moment de donner sa démission; mais une pensée s'offrit à lui, et il resta.

Il n'était pas facile, à cette époque, de trouver de l'argent pour le gouvernement, et il fallait une grande adresse pour parvenir à un résultat heureux dans une telle affaire.

Il y avait alors à Paris un banquier immensément riche, nommé Durhuet. Il fut chargé par M. de Vergennes de faire cet emprunt. Après beaucoup de démarches, de soins, de voyages

mêmes, on le trouve enfin ; M. Durhuet avait engagé la plus forte partie de sa propre fortune. Le jour où cette affaire fut conclue, une de mes amies intime, madame la comtesse de la Marlière, qui existe encore à Paris en ce moment, dînait chez M. Durhuet. Elle était également sa plus intime amie. Elle le trouva malheureux et tourmenté de cette affaire, dont il lui raconta tous les détails. En voici la fin :

Le courrier qui devait porter à Vienne la nouvelle que le roi consentait enfin à prêter cette somme de douze millions, lorsque la France manquait de pain, était prêt. M. de Vergennes lui donne ses dépêches, et en même temps des instructions secrètes. Le courrier part ; à vingt lieues de Paris, il est atteint d'un mal subit et *obligé de suspendre son voyage pendant quarante-huit heures*. Elle furent bien employées par le ministre. Il se jeta aux pieds du roi, le supplia avec tant de force, de ne pas exécuter une chose qui pouvait être funeste dans ses suites, que Louis XVI, qui avait vraiment de l'honneur et de la bonté, consentit au rappel du courrier. M. de Vergennes savait bien que la chose serait aisée, et n'était pas en peine de savoir où prendre son homme. L'argent fut rendu, et le refus partit au lieu du consentement.

Peu de jours après, M. de Vergennes fut invité à prendre sa part d'une collation chez les enfans de France. Sa mort, qui suivit de près cette époque, fut une triste récompense que la providence réservait au ministre fidèle, au sujet loyal, au patriote dévoué.

Tous les détails de cette histoire sont parfaitement authentiques. Le malheureux Durhuet est mort sur l'échafaud.

CHAPITRE IX.

Mirabeau. — Son portrait. — Arrivée aux états-généraux. — Réponse de Mirabeau au comte de Reb... — Avances de la cour. — Fait peu connu. — Refus d'argent. — Ambition d'un ministère. — Colère de la reine. — Mirabeau étudiant le duc d'Orléans. — Avis écrit par Mirabeau à Bonnecarère. — Comparaison avec le duc d'Orléans. — Hasard malheureux. — Erreur de M^{me} de Staël dans son opinion sur son père. — Les agens de Mirabeau. — Question que me fait Bonaparte sur M. Necker. — Mot de Napoléon et le diner interrompu. — Prise de la Bastille.

APRÈS la séparation du tiers des deux ordres privilégiés, il restait peu de moyens conciliatoires; mais, dans les premiers momens, il y en avait une foule parmi lesquels se montrait, au premier rang, l'acquisition de Mirabeau.

Cet homme étonnant est sans doute la plus grande figure politique de notre révolution. Cette figure a été crayonnée, peinte dans toutes les

attitudes, sous tous les jours possibles, et cependant on a peu cherché à étudier plus profondément l'intérieur de cet homme dont on pense avoir tout dit, en répétant, avec des milliers de voix : C'était un admirable talent ! c'était un homme bien spirituel ! Mais quelle immoralité ! nulle vertu ! etc., etc. Je suis loin de vouloir le représenter comme un caractère qu'il faut estimer. Mirabeau s'est joué toute sa vie de la morale ; il faut qu'il en subisse la peine dans le jugement que la postérité porte aujourd'hui de lui. Mais il me semble pourtant qu'à mesure que l'époque où il vivait s'éloigne de nous, cet inconvénient, très-remarquablement influent sur des relations particulières de son temps, peut-être même sur la génération d'alors, à cause de l'exemple, s'éteint chaque jour en proportion des pas que nous faisons en avant. Les effets de ce talent colossal dont l'avait doué la nature demeurent seuls pour être admirés et faire pardonner les ombres qui obscurcissent un si beau tableau. Alcibiade avait peut-être, autant qu'on peut le conjecturer, d'après ce qui nous reste de lui, bien autrement de ces inconvéniens dont Mirabeau était doué par une méchante fée. Eh bien ! ce n'est pas sous ce jour qu'on le place aujourd'hui pour esquisser sa gigantesque figure.

Il serait absurde à moi de chercher à répandre sur celle de Mirabeau une teinte qui même la rendrait peut-être moins ressemblante; mais je dis seulement qu'en parlant de lui on devrait cesser de prendre d'abord comme préface cette longue série de tout ce qu'on reproche à son caractère. Que nous importe que la vieille perruque magistrale de M. le président Le Monnier ait été compromise dans les tribunaux? que nous importent les querelles matrimoniales de M. et de M^{me} de Mirabeau? Que nous importent les intérêts des créanciers de M. de Mirabeau? — Mais la morale! dira-t-on. — Voilà qui est plus positif. Il est hors de doute que, proclamer le talent de cet homme aux dépens de la cause que l'on doit toujours maintenir dans la société, celle des liens de famille, des intérêts sociaux, serait se donner un tort immense: et moi personnellement, comme femme, en le faisant je prendrais un rôle absurde. Mais je voudrais que, à présent que le temps a dû adoucir les aspérités qu'offrait le caractère de Mirabeau, on s'occupât un peu moins de sa vie privée et un peu plus de sa vie politique, isolée de la première.

Mirabeau ne m'est pas apparu comme tous ceux qui ont figuré dans la révolution; je l'ai connu plus particulièrement peut-être que si je l'eusse vu fréquemment à l'époque de sa brillante exis-

tence. Les relations sont entourées alors de beaucoup d'influences directes et indirectes qui nécessairement impriment presque toujours un caractère relatif à l'affection dirigeante, et quand ce ne serait que celle de votre enfant âgé de dix ans, vous en avez une. Le fait est que j'ai vu, pendant sept années de ma vie, régulièrement, tous les jours, les deux hommes qui pouvaient le mieux établir et fixer mon opinion sur Mirabeau. L'un était son ami le plus tendre, l'homme dont il a été le plus aimé, et qui avait conservé de lui un souvenir qui tenait du culte. Cet homme, qui avait marché dans la route politique de Mirabeau, et qui par suite de cette intimité et de celle ensuite assez forte qu'il eut avec Dumouriez, parvint à une sorte d'influence dans le gouvernement, était Bonnet. Il habitait Versailles en même temps que moi. L'autre était le cardinal Maury, qui, comme abbé Maury, avait lutté avec Mirabeau pour en être toujours battu. De ces deux opinions, des documens mis à ma disposition, j'ai tiré mes inductions. J'ai porté un jugement dégagé de toute prévention, et je m'y tiendrai, parce que je le crois juste.

Ainsi, comme je le disais tout à l'heure, je suis loin de déverser sur le nom de Mirabeau un blâme que la plupart des *blâmans* dispensent

sans savoir eux-mêmes quelle en est la cause première.

Repoussé d'un rang que lui donnait sa naissance, Mirabeau jura de le reconquérir, quel que fût le prix que lui en demandât le sort ; dût-il l'escalader, comme Satan, chassé du ciel, voulut y rentrer à la tête des légions infernales. Méprisé, rejeté par l'ordre noble de sa province, dans lequel cependant se trouvaient des réputations au moins aussi douteuses que la sienne¹, Mirabeau s'en vit exclu avec rage, et jura vengeance à ceux qui lui déclaraient la guerre. C'est avec ce levain de toutes les passions haineuses que Mirabeau vint s'asseoir sur les bancs de l'assemblée des états-généraux.

Le jour même de l'ouverture, en entrant dans la salle, il fixa d'un oeil perçant et audacieux ces rangs dont on lui défendait d'approcher. Un rire amer glissa sur ses lèvres habituellement contractées par une expression moqueuse et dédaigneuse. Il traversa ensuite la salle, et fut siéger sur ces bancs d'où devait partir la foudre qui frappa le trône.

Un homme fort attaché à la cour, mais ami

¹ Farras ne valait certes pas mieux que lui comme moralité, et était loin d'en approcher comme talent.

de Mirabeau, le comte de Reb...., ayant remarqué le regard empreint de fiel qu'il avait lancé circulairement lorsqu'il avait été assis, lui en parla le jour même, en lui faisant observer que sa position dans le monde lui fermait les portes de tous les salons. — Songez, lui dit-il, que la société veut qu'on fasse pour elle ce qu'elle ne fait jamais; elle est difficilement ramenée, une fois blessée. Tu as des torts envers elle; et si tu veux qu'on te pardonne, tu dois ne rien braver, et plutôt demander grâce.

Tandis que le comte parlait, Mirabeau l'écoutait avec impatience; mais au mot *grâce* il éclata. Il se leva, frappa du pied avec violence. Son immense chevelure parut se hérissier; ses petits yeux lancèrent des éclairs, et ses lèvres devinrent blanches et tremblantes : ce qui lui arrivait toujours lorsqu'il était fortement ému, sans que cela nuisît aucunement à la clarté de son organe.

— Je suis venu, s'écria-t-il d'une voix tonnante, je suis venu ici pour faire demander grâce, et non pour la demander moi-même.

Le mot fut redit le soir même à la reine. Elle avait des renseignemens sur les députés dont les talens devaient attirer son attention. On doit penser que Mirabeau occupait la tête de la co-

bonne des noms à l'encre rouge, et un mot y était joint en gros caractère.

Mirabeau était corruptible, on le savait. C'était une route veloutée à parcourir pour arriver jusqu'à l'homme qu'on voulait s'attacher. Mais elle était délicate; néanmoins l'intrigue fut ourdie avec finesse, habileté même, et donna quelque espoir de réussite dans un moment où les craintes devenaient de plus en plus vives et fondées; mais qui peut espérer avec certitude lorsqu'on est né malheureux?

La question de fatalité, si long-temps débattue et toujours aussi obscure, devrait pourtant recevoir une grande clarté de ces malheurs constans que rien ne peut déjouer! Quoi qu'on fasse, quoi qu'on entreprenne, le sceau de l'infortune est apposé sur une destinée, rien ne le peut enlever. Il est là attaché au diplôme donné par le malheur, écrit par sa plume de fer. C'est en vain qu'on oppose à cet arrêt toutes les combinaisons que peut faire naître dans l'esprit de l'homme le désir d'être heureux! *Heureux!* que ne ferait-on pas pour être *heureux!* Quelles entreprises paraîtront impossibles pour atteindre ce but? Il est à croire que toutes ont été tentées. Et pourtant quel est le premier mot de la foule, en voyant devant elle un être malheureux qui réclame son intérêt?

—On ne peut pas le plaindre ! Il a fait son malheur ! C'est un fou ! un imbécile ! Et l'infortuné est bien souvent même appelé criminel !

Je dis cela pour les Bourbons particulièrement ; car il est impossible de suivre une étoile plus malheureusement placée que celle de cette famille depuis le milieu du dernier siècle. Il est des contrées où la pitié aurait entouré leur infortune ; ici le blâme le plus amer accueillit toujours la moindre de leurs actions ; et jamais fautes ne furent plus constatées pour se donner le droit de ne pas plaindre le malheur qui en était la suite.

Une preuve de la fatalité qui pesait sur cette famille infortunée se trouve dans une particularité peu connue et d'une haute importance.

Dès le 7 mai 1789, la reine fut avertie des intentions hostiles de Mirabeau¹. M. Necker fut consulté ; son opinion était que Mirabeau avait un talent fort remarquable, mais qu'il était dépourvu de raisonnement, et, selon M. Necker, cela devait le rendre peu redoutable. M. Necker commençait à ne plus conclure de son côté

¹ C'est-à-dire que l'on eut la certitude, *avouée par lui-même*, de ce qu'il voulait faire et de ce qu'il demandait pour faire le contraire. Les pièces de cette affaire *ont été dans mes mains*, et existent encore aujourd'hui.

avec le talent qu'il avait eu antérieurement , et ce qu'il disait là n'avait ni base ni raison. Il devait assez connaître notre nation pour savoir quel mal on peut produire avec une parole brillante et une éloquence nourrie par des faits. Car cette cause que venait défendre Mirabeau était par elle-même la plus juste des causes, et M. Necker le savait mieux que personne. Quoi qu'il en fût , il refusa de prendre part à la négociation, et dit seulement à la reine qu'il tiendrait à sa disposition une somme d'argent pour servir à l'exécution de ses desseins.

Muni de ses instructions et d'un portefeuille bien garni, le comte de Réb.....l se rendit un matin chez Mirabeau; il s'y prit avec beaucoup d'art , et lui fit enfin des offres qu'il se croyait sûr de voir accepter.

Mais par suite de ce malheur inhérent à tout ce que pouvaient tenter les Bourbons, il faut qu'un homme qui jamais n'avait d'argent , qui, toujours avide , toujours tourmenté par une foule de créanciers , n'avait jamais assez, *même du superflu* , il faut que cet homme ait de l'argent, qu'il soit assuré d'en avoir ou qu'il en ait du moins l'espoir. Le fait est qu'il refusa le comte de Reb.....l, en lui demandant pour qui il le prenait. L'autre n'osa pas le lui dire et se contenta de lui renouveler ses offres; Mirabeau

le congédia avec la dignité de l'aîné des Gracques, en lui disant que des offres d'argent ne pouvaient être écoutées par lui.

Le comte, qui savait à quoi s'en tenir à cet égard, ne répondit rien. Il s'en fut très-mécontent de sa déconvenue en espérant tout du temps; il connaissait assez Mirabeau pour être sûr que l'attente ne serait pas longue.

Le soir même il vit arriver chez lui un homme qui servait de *Pacole*t à Mirabeau. Cet homme, nommé Joulevet, faisait beaucoup de métiers auprès du tribun du peuple. Il avait été compromis dans son procès de madame Lemonnier, et depuis ce temps-là, il avait suivi, quoique de loin, un patron dangereux, mais qu'il aimait. Cet homme était intrigant. La réunion des états-généraux l'attira à Paris, parce qu'il présuma avec raison que ses talens trouveraient de l'occupation. Il revit son ancien patron auprès duquel il parvint, par le moyen de M. de Bonnecarère, de qui je tiens ce détail; il fut utile à Mirabeau, et lorsque plus tard on sentit enfin la nécessité de se l'attacher, cet homme, tout obscur qu'il était, fut d'un grand secours: j'en ai vu des preuves écrites.

Joulevet dit au comte de Réb.....l que Mirabeau consentait à mettre tous ses moyens à la

disposition de la cour , mais qu'il fallait pour cela un traité honorable et non pas un *marché* ; qu'il ne voulait pas déplacer M. Necker, qu'il respectait son talent (ce qui n'était pas vrai ; il en faisait des railleries continuelles²) ; mais que tout autre ministère lui convenait , et qu'à ce prix il serait tout dévoué à la cour. Le comte de Réb.....l

¹ Le temps a rendu pour moi deux souvenirs douteux ; l'un est la quotité de la somme ; je crois que c'est 100,000 fr., mais je n'en suis pas certaine : l'autre, que la somme vint de la fortune personnelle de M. Necker ; j'en suis presque sûre, et la noble conduite de M. Necker envers nous doit le faire présumer ; mais, dans mon incertitude , je n'ose pas le dire autrement que dans cette note.

² J'ai vu , depuis que ceci est écrit , un ouvrage de M^{me} de Staël , dans lequel elle dit que Mirabeau estimait beaucoup M. Necker , et qu'il en donnait des preuves dans l'intimité ; elle est tout-à-fait dans l'erreur. Mirabeau devait involontairement rendre à la vertu de M. Necker l'hommage que tout être , dans la nature , rend à la vertu elle-même ; mais il est de fait que , dans l'intérieur de son intimité , il se moquait de M. Necker. J'ai là-dessus dix témoignages concordans. Sans doute , lorsque dans une réunion où se trouvait un ami de M. Necker , ainsi que Mirabeau , s'il y avait un mot à dire sur le ministre , Mirabeau saisissait cette occasion pour réparer le mal que faisait à la tribune l'amertume de ses paroles : c'était une poignée de bons grains jetés tout au travers du champ ; cela germait ou non. Quoi qu'il en advint , Mirabeau n'avait rien à redouter : la vertu de M. Necker était estimée de tous les partjs ; et quant à lui-même , il avait assez de vanité

honnête et bonne créature, crut l'homme changé par l'ambition. Il pensa que cette passion avait élevé une âme qui jusque là avait rarement sacrifié son intérêt à celui des autres; et dans sa manière de voir, comme un ministère eût été pour lui le plus grand des épouvantails, il tomba dans une profonde admiration devant Mirabeau. Il alla chez lui le lendemain matin; en reçut

pour croire à la certitude de l'estime de Mirabeau. Je ne prétends nullement ici dire une chose injurieuse pour M. Necker: on a pu voir que je le vénère, et que mon père m'a inspiré pour lui une véritable admiration; mais on ne peut se refuser à trouver en lui une vanité qui va vraiment bien loin quelquefois. Sa fille porte aussi à ses lunettes politiques des verres qui voient dans ce sens, s'ils ne sont même encore plus forts de quelques numéros. Mais elle se trompe à l'égard de l'opinion de Mirabeau sur son père. Il l'appelait un *niais*, un *Cassandre politique*, et dans des soupers qu'il faisait à la suite des séances prolongées de l'assemblée, il se donnait carrière et parlait à cœur ouvert sur toutes les personnes qui inarquaient alors. J'ai vu plusieurs bulletins de ses conversations; j'en ai vu où il n'était nullement question de M. Necker; mais dans toutes celles où était son nom, il y est cité dans le sens que j'ai signalé plus haut. Il est permis de se laisser aller au charme de déifier un père ou une mère chéris; mais je trouve que M^{me} de Staël porte cet excès trop loin: il est même défavorable à celui qu'elle aime, car elle le place quelquefois dans une position ridicule; on le dirait dans une gloire d'opéra.

le meilleur accueil ; entendit, écouta toutes les raisons qu'il donnait pour se *sacrifier* en prenant un ministère dans un tel moment, et conclut en disant qu'il fallait se décider. Le même soir, le comte fut chez la personne qui devait parler à la reine, et qui, au premier mot de la reddition de Mirabeau (car, en vérité, c'était une vraie place forte), le voulut mener elle-même chez la reine. Cette personne entra d'abord et annonça l'heureuse nouvelle. Le comte attendit, mais peu de temps. Lorsqu'il entra dans le cabinet de la reine, sa majesté s'avança vers lui avec un visage riant et une expression de bonheur. Hélas ! déjà la soumission d'un sujet, qui devait être un devoir, était regardée comme une faveur !....

« Le roi sera bien touché de votre zèle, monsieur le comte, dit-elle au plénipotentiaire. Eh bien ! avez-vous eu bon marché de cet homme ? *nous coûte-t-il bien cher ?* »

Le comte de Réb...l lui dit alors que Mirabeau, dans un accès de grandeur d'âme qui lui faisait repousser toute proposition pécuniaire, présentait lui-même les siennes, et il parla du ministère.

A peine ce mot fut-il lâché que la reine devint cramoisie et puis pâle comme la mort. Elle ferma les yeux, et appuya sa main sur son front en le serrant avec force.

« Un ministère, s'écria-t-elle !.... un ministère à *Riquetti Mirabeau* !.... Jamais !.... jamais je ne permettrai que le seuil du conseil du roi soit sali par les pas d'un tel homme. » Elle était tremblante de colère. — « Donnez-lui de l'argent.... tout l'argent qu'il voudra.... Mais un ministère ! — (La reine oubliait M. de Calonne.) — « Et ce sont mes amis qui me conseillent une telle infamie ? » Elle se promenait à grands pas en répétant toujours : « Un ministère !.... un ministère ! » — La fin de cette histoire ne laisse pas que d'être curieuse. La somme proposée à Mirabeau était assez forte et pouvait passer pour considérable à cette époque, où l'argent, donné dans toutes les directions, était une marchandise peu commune à Versailles, et cette somme trouvait très-facilement son emploi. Aussi lorsque Mirabeau eut refusé *trois fois*, la reine la fit demander un jour à la personne qui était chargée de la négociation, pour la placer probablement autre part. Cette personne partit pour l'Allemagne par ordre de *Monsieur* : pendant son absence, on apprit que Mirabeau, pressé d'argent, en cherchait de tous côtés; mais le lien de communication n'était plus là, l'occasion était manquée, il y avait alors trop de gens intéressés à suivre les événemens pour perdre Mirabeau de vue un seul instant. Et quand cette personne

revint, il était trop tard. Mirabeau, tout-à-fait dans la lice, avait jeté le gant, et maintenant voulait *argent et ministère*. L'affaire du jeu de paume arriva quelques jours après : dès lors tout fut fini.

Une particularité fort remarquable, c'est que Mirabeau a beaucoup insisté pour une entrevue particulière avec la reine. Dès qu'il abordait ce sujet, il devenait à l'instant plus affectueux, et donnait l'espoir de tout accorder ; mais la reine ne voulut jamais y consentir, à moins que ce ne fût en présence de M. de Réb....¹ ou de *Monsieur* : Mirabeau ne voulut pas à son tour l'accorder. J'ai tenu dans mes mains un billet écrit de la main de Mirabeau, que possédait M. de Bonnetcarère, et qu'il m'a affirmé avoir rapport à cette affaire. Ce billet était adressé à ce Joulevet, créature et protégé de Bonnetcarère, qui l'avait donné à Mirabeau¹. On y lisait ce peu de mots :

« Soyez coulant sur tout ce que vous avez déjà
 » proposé, *sans toutefois rien abandonner*. Mais
 » insistez *sur l'entrevue* : ce doit être aujourd'hui
 » le seul but de vos soins. N'allez pas faire quelque
 » école, et songez à terminer. »

¹ C'est-à-dire qu'il était pour lui, d'après l'assertion de Bonnetcarère, car le billet est sans aucune suscription ; il avait dû être bizarrement plié, comme un billet du matin, écrit par une femme, l'était quelquefois alors.

Quel pouvait être le dessein de Mirabeau, en insistant aussi fortement sur cette *entrevue*? ne croyait-il pas à la vérité de l'histoire du collier? pensait-il qu'en effet la reine avait été se promener dans le bosquet des Tulipiers? et fondait-il son espoir de réussite sur ce don de séduction que la nature avait placé à côté de la plus repoussante figure? Son ami de cœur, celui qui me montra ce billet, le croyait ainsi, bien qu'il convînt que jamais Mirabeau ne le lui avait fait présumer¹. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il gardât un profond silence sur toute cette affaire; nous ignorons en partie aujourd'hui la sévérité qui entourait les députés aux états-généraux. En réglant leur pouvoir, la nation, remplie d'une défiance peut-être juste, parce que les exemples du passé étaient là pour la prémunir contre le présent, craignant que, à l'imitation de Louis XI et de Médicis, des ministres ne marchandassent les suffrages de ses représentans, pour les corrompre par des places ou des gratifications, et enfin dicter d'iniques arrêts dans une assemblée qui ne serait plus alors qu'une réunion de traîtres; la nation, dis-je, demandait donc, par les cahiers des bailliages, que les

¹ Rien n'est plus faux que tout ce que l'on peut dire sur ces prétendus amours de la reine et de Mirabeau. C'est une calomnie qu'il faut ajouter à tant d'autres.

députés ne pussent rien recevoir de la cour, à quelque prix que ce fût, pendant la durée des états et même un an après leur clôture ¹. Quelques bailliages avaient été plus loin; ils souhaitaient même que *le seul fait* de l'acceptation constatée d'une faveur ou d'un emploi par un député suffît pour autoriser ses commettans à le remplacer par une nouvelle élection; car, disait la noblesse de Lorraine, il est de la plus grande importance que les membres des états-généraux conservent, aux yeux et dans l'opinion des citoyens qu'ils représentent, ce caractère de pureté, d'indépendance, de désintéressement, de délicatesse qu'ils doivent regarder comme le plus beau titre de leur mission. Il est donc indispensable que tous et chacun des députés s'engagent *d'honneur* à ne solliciter et à n'accepter aucune grâce de la cour, ni faveur, ni pension, ni gratification, soit directement, soit indirectement, non-seulement pendant tout le temps que dureront les états-généraux, mais encore dans la révolution de trois années, après la

¹ Voyez les cahiers de la noblesse de Lorraine; ceux de Pont-à-Mousson, et en général sur tout ce que demandait la France par les cahiers de ses bailliages dans le beau morceau des *Vœux du peuple Français*, à la suite de l'ouvrage remarquable de M. Tissot. Voyez surtout l'espèce de préface mise en avant des observations.

session, à moins que les états provinciaux ne leur permettent de les accepter.

Cette sévérité imposait donc à Mirabeau une grande circonspection, et quelle que fût son imprudence habituelle, il cessa d'être léger dans cette affaire, dont les détails, ignorés pendant long-temps, n'ont été bien connus que depuis quelques années : encore ne le furent-ils que de bien peu de personnes. Quant à l'issue qu'eut alors cette affaire, elle ne réussit ni en faveur de la cour, ni en faveur de Mirabeau. Il était trop tard pour qu'il retournât sur ses pas. La guerre était déclarée entre la cour et lui, et le traité de paix ne devait plus être signé qu'entre leurs deux tombes. Mirabeau n'avait cependant aucune haine contre la cour ; il avait un talent trop éminent pour se laisser influencer par des ressentimens qui, au reste, ne devaient pas atteindre la famille royale. Le cardinal Maury, qui certes ne l'aimait pas, ne pouvait s'empêcher de lui rendre pleine justice à cet égard, et il convenait qu'on avait été trop sévère pour lui. Que d'exemples pris dans le sein même de l'*Oeil-de-bœuf* on pouvait opposer à ce qu'on blâmait dans le tribun ! Cela n'ex-cuse ni les uns ni les autres, mais provoque la réflexion toute naturelle que Mirabeau, coupable, pouvait siéger dans la société à côté du maréchal

de Richelieu , de M. de Lauzun ¹, et d'une foule d'autres qui étaient tolérés s'ils n'étaient pas considérés, et qui étaient loin d'avoir son talent.

Cependant l'orage commençait à menacer ; l'horizon devenait de jour en jour plus sombre ; chacun voyait approcher le péril, on convenait de sa réalité, on tremblait enfin : et cependant on ne prenait aucune mesure, tout demeurait dans cette stagnation qui annonce presque toujours la tempête. Enfin les malheurs firent des progrès si rapides qu'il est presque effrayant de les suivre. De grandes fautes les précédèrent, parmi lesquelles figure au premier rang la séance royale du 23 juin. La démission de M. Necker à cette époque doit être aussi regardée comme une faute malheureuse. Cependant depuis sa rentrée au ministère, quoiqu'on retrouvât toujours en lui l'honnête homme, l'homme d'état s'enveloppait souvent de nuages. Personne ne rend plus que moi justice à M. Necker ; personne, comme française, ne lui porte plus de reconnaissance. Son caractère me paraît admirable. Il y a, dans le cours de sa vie politique, plusieurs faits dont un seul aurait suffi jadis à Rome pour lui mériter l'ovation. Mais plus ces parties sont brillantes, plus elles

¹ Le général Biron , qui périt plus tard sur l'échafaud.

font ressortir celles qui sont défectueuses. J'ai souvent discuté avec Napoléon à son sujet. Junot, qui voulait sauver madame de Staël de l'exil, et qui savait que je connaissais beaucoup de particularités de la vie de M. Necker, me disait de prendre mon moment, de saisir un jour moins obscur, pour placer en évidence quelques-uns de ses beaux traits. Je l'ai souvent tenté; mais Napoléon, qui n'aimait pas M. Necker, me fermait quelquefois la bouche en m'objectant les fautes de ses deux derniers ministères, ou plutôt celles qu'il laissa commettre.

A cette occasion, je me rappelle qu'un jour il me fit répéter la conversation que mon père avait eue avec M. Necker, et le mot de M. Necker sur les états-généraux: *Je n'ai pas fait la faute, et j'en suis responsable!*

Bonaparte me fit redire *trois fois* cette phrase. Je le vois encore dans l'attitude qu'il avait. Nous étions à dîner, il tenait son verre, le portait à sa bouche, mouillait ses lèvres, le remettait sur la table, rebuvait encore; et fit cette manœuvre sept à huit fois, tout en répétant à demi-voix le mot de M. Necker. Enfin, il se leva brusquement de table, et dit: « Sans doute, il en était responsable; c'est pour cela qu'il devait consulter ses forces avant d'accepter le fardeau. » C'est bien là le

mot de l'homme qui ne voulait jamais admettre qu'un général ne fût pas vainqueur.

Au surplus, toute admiratrice que je puisse être des belles qualités de M. Necker, je dois convenir de ce qui est vrai. Cependant, pensant à tout le mal que faisait alors ce gouvernement secret, j'hésite encore à condamner M. Necker, et à l'accuser des malheurs postérieurs aux états-généraux. Je le vois, après cette fameuse séance, remettant le pouvoir aux mains du roi. C'était un crime aux yeux de cette troupe criminelle elle-même, qui ne pouvait consentir à ce que le roi tînt sa tranquillité d'une main étrangère, et qui n'était ni assez forte ni assez habile pour la lui faire obtenir.

Enfin, quelle qu'en ait été la cause, il y eut à ce moment un mouvement d'impulsion donné qui fut terrible. La prise de la Bastille, premier acte de cette sanglante tragédie, en souillant du sang français la robe toute éblouissante de blancheur et de pureté de notre belle Liberté, rendit la cause du peuple moins glorieuse. Le sang avait coulé, il devait couler encore ; et l'effet que produisit le mot de Barnave, mot détesté par son auteur, repoussé par tout un parti, mais ayant l'assentiment du plus grand nombre, semblait indiquer quelle route on allait suivre.

CHAPITRE X.

Louis XVI à l'Hôtel-de-Ville au 14 juillet. — Scènes de la révolution. — Mon père voulant acheter la charge de fermier-général de M. Rougeau. — Affaire de Réveillon. — Mon père retire sa parole donnée conditionnellement. — Départ de mon père et de mon frère pour l'Angleterre. — Retour de mon père. — Duel de mon père avec M. de Som...le, officier du régiment de mon frère. — Retour de mon frère. — Visite domiciliaire et perquisitions sur l'âge de mon père. — L'homme aux visites domiciliaires. — Visite de Napoléon Bonaparte — Napoléon allant à la section pour mon père. — Conseils de prudence donnés par Bonaparte. — Le 10 août et le jour de ma fête. — Triste rapprochement. — Inquiétude et fatale journée. — Nous sauvons deux de nos amis. — M. de Condorect nous aide à en sauver un. — M. de Bévy couvert de sang. — Dénonciation contre mon père. — Départ de mon père et de ma mère, et déguisemens indispensables. — Ma sœur et moi en pension sous la garde de mon frère.

LE sort de Louis XVI, pendant les dix-neuf années de son règne, fut toujours malheureux. Il doit y avoir une raison à une semblable continuité

d'infortune, et je crois l'avoir trouvée. Malgré sa rigide vertu, sa bonté, son amour pour le peuple, Louis XVI ne pouvait éloigner de sa pensée qu'il était roi de France par la grâce divine. Ce droit lui paraissait bien autrement imprescriptible que tous les autres. Cependant des lueurs de cette raison vertueusement philosophique, telle que devait être la lumière pénétrant dans une âme comme la sienne, lui donnaient souvent des doutes. De là cette incertitude dans ses démarches, cette hésitation pour avancer, tandis qu'il était inaltérable dans sa dignité. Là seulement les deux hommes commencent à s'apercevoir; là se trouvent en présence l'homme fort de sa vertu, de sa religion, de son humanité, et le roi, faible de ces vieux préjugés que Louis XIV légua à ses descendants : héritage bien autrement funeste que ses trois milliards de dettes.

Ces diverses remarques purent être faites lorsqu'après le 14 juillet le roi fut conduit à l'Hôtel-de-Ville de Paris pour sanctionner la révolution qui venait d'avoir lieu contre lui. « Son aspect, nous dit mon père ¹, avait une expression admi-

¹ Ces réflexions sur Louis XVI sont tirées d'un ouvrage de mon père en manière de journal, qui fut après sa mort rédigé par mon frère et retenu par le duc d'Otrante, auquel je l'avais confié.

nable. Il était calme, quoique profondément affecté, ce qui inspirait une pitié respectueuse à tout ce qui l'entourait. » En effet, la position de Louis XVI était bien faite pour provoquer tous les sentimens de cette nature. Depuis long-temps, sans doute, il voyait l'horizon s'obscurcir, et l'orage s'amonceler et menacer sa tête : mais tout était loin. Maintenant le danger était là, devant lui. Le péril et le souverain se trouvaient face à face, et lorsque ce dernier n'avait plus de pouvoir pour le conjurer.

On s'apercevait, disait mon père, que le roi jugeait sa position par l'expression pieuse de son regard. Il la voyait en chrétien, s'il ne la jugeait pas en roi. Tout son maintien était remarquablement imposant par une dignité personnelle douce et fière qui provoquait à la fois dans ceux qui lui étaient dévoués l'impatience et les larmes.

Avant cette révolution du 14 juillet, on avait éloigné M. Necker; il fut rappelé après cet immense événement. On pouvait juger à cette indécision de volonté, que le navire n'avait plus de pilote, et que tout allait en dérivant.

Ce fut à cette époque, qu'un bruit, qui circulait depuis long-temps, prit une sorte de consistance; il s'agissait du duc d'Orléans. On lui attribuait le titre de chef de parti; et les publicistes

d'alors attachaient à son nom toutes les rêveries qu'ils enfantait chaque jour pour faire les plans que leur suggérait l'opinion qu'ils avaient, qu'il fallait habiller la France à l'anglaise. Cela pouvait être bon jusqu'à un certain point, mais un *calque* pris sur la constitution anglaise, n'est pas ce qu'il nous faut. De même qu'une femme française ne sera pas bien mise avec des modes purement britanniques que n'auront pas rectifiées sa grâce et son bon goût, parce qu'elle n'aura pas ce teint de crème, ces yeux de lapis, ces cheveux de soie de Piémont, qui sont généralement le partage d'une femme anglaise; de même aussi, notre nation ne doit pas être gouvernée d'après les mêmes errements, et recevoir les mêmes lois politiques que l'Angleterre. On aurait voulu M. le duc d'Orléans, parce que dans la révolution d'Angleterre on avait abandonné la branche directe pour prendre le prince d'Orange. A force de l'entendre dire, le duc d'Orléans finit par croire qu'en effet il pouvait se mettre à la tête d'un parti, et il est devenu chef de faction, sans aucune des qualités que cette position exige.

J'ai également vu entre les mains de ce même ami de Mirabeau, M. de Bonnacarère¹, un billet écrit

¹ L'amitié qui existait entre Bonnacarère et Mirabeau avait

après un soupé au Raincy, dont je me rappelle une phrase fort remarquable. Après quelques mots, qui avaient un rapport mystérieux au soupé, il disait : « Dans un total, ordinairement » le résumé d'un compte, un zéro remplaçant un » zéro, ne fait rien à la somme. Mon ami voilà toute » l'affaire, il ne faut penser à rien sur le chemin de » Brie, si ce n'est pour aller y chercher de la crème » de Meaux; savez-vous que c'est une excellente

été des plus vives. Bonbecarère regrettait beaucoup que son ami fût mort lorsqu'il avait eu le portefeuille du ministère des affaires étrangères; car rien alors n'aurait empêché le rapprochement tant désiré et si nécessaire. J'ai été intimement liée avec Bonbecarère pendant mon séjour à Versailles, et j'ai vu dans ses nombreux papiers des pièces du plus haut intérêt relativement à ces époques. Il voulait en faire un recueil et les publier, je l'en ai empêché, et je m'en repens presque aujourd'hui; car ce sont des documens pour l'histoire, il avait des lettres originales d'une foule de personnages intéressans, et surtout de Mirabeau et de Laclès (l'auteur des *Liaisons dangereuses*). Son amitié pour Mirabeau avait survécu à son objet, malgré le temps et tout ce qui s'était passé pendant vingt-cinq ans. Il avait l'original de ce beau portrait où il est représenté adressant au roi le fameux discours pour le renvoi des troupes; puis un autre, où il est peint écrivant dans son cabinet; et puis un petit buste, un plus grand, et le beau buste si connu, ensuite une gravure; enfin dans son appartement on était entouré de Mirabeau.

» chose. La crème de Meaux, n'allez-pas vous y
» tromper. »

Robespierre et quelques autres placèrent alors le duc d'Orléans en avant, parce qu'il fallait un point de mire au parti modéré et raisonnable. Ce parti eut la sottise de se prendre à ce *leurre*. La cour, elle-même, se tenait en garde contre un épouvantail qui, par sa nullité, ne pouvait être nuisible. Il fallait voir que cette pierre qu'on craignait de voir rouler sur les têtes royales, ne pouvait être mise en mouvement d'elle-même. C'étaient les mains qui la faisaient mouvoir qu'il fallait craindre.

Je me rappelle comme un songe terrible, ces journées du 14 juillet, du 6 octobre, du 21 juin, et une foule d'autres qui formaient ainsi le plus sinistre des calendriers. Le 6 octobre surtout me frappe encore dans mes souvenirs, de manière à me serrer le cœur. Je vois ma mère faisant fermer dès trois heures de l'après-midi, les volets du salon de réception dont les fenêtres donnaient sur le quai. Elle pleurait et retenait mon père qui voulait absolument se rendre à Versailles; elle le retenait par le bras, l'embrassait et le suppliait de ne pas nous quitter.

Mon père était depuis long-temps en marché pour acheter la charge de M. Rougeau, fermier-général. Il avait réalisé une somme assez considé-

nable pour effectuer le premier paiement. Il allait être fait, lorsque madame Rougeau éleva une prétention pour des *épingles*. On sait qu'alors surtout c'était un usage qui était devenu *loi*; mon père voulait bien s'y conformer, mais il ne voulait donner que vingt mille francs, et madame Rougeau, ou la personne chargée de traiter pour M. Rougeau, en demandait trente mille. Mon père s'y refusa; un de ces hasards qu'on ne sait comment nommer, l'engagea à attendre le retour de ma mère qui était à la campagne chez un ami, je crois chez M. le président de Brevanne; ma mère ne revint qu'au bout de huit jours. Le lendemain de son arrivée, un des mouvemens d'alors eut lieu, je crois que c'est l'affaire de Réveillon. Mon père, effrayé de l'aspect des choses, qui prenait à toute heure une apparence plus sinistre, retira la parole qu'il avait donnée conditionnellement à M. Rougeau. Il lui paraissait imprudent de hasarder ainsi la plus grande partie de la fortune de ses enfans. Après de mûres réflexions, il dit à mon frère de se tenir prêt à l'accompagner; convertit ses fonds en traites sur Londres, et partit avec Albert pour l'Angleterre, tandis que les passages étaient encore libres. Arrivé à Londres, il sortit beaucoup pendant plusieurs jours sans que mon frère fût le compagnon

de ses courses; il demeura ainsi quelques semaines, puis revint en France laissant mon frère en Angleterre, en lui disant d'attendre ses instructions. Mon frère, demeuré seul, passa dans les plus vives inquiétudes les quinze jours qui s'écoulèrent avant de recevoir une lettre de mon père; enfin il en vint une qui en contenait une autre pour M. Western, son homme d'affaires à Londres. Dans sa lettre, mon père ne disait pas autre chose à mon frère, que de remettre à M. Western, celle qui lui était adressée, et puis de revenir aussitôt en France; mon frère partit au même instant, et arriva à Paris le matin du 9 août 1792.

Il s'était passé bien des choses dans l'intérieur de notre famille pendant le temps de la courte absence de mon frère. Mon père, dont je crois avoir assez fait connaître les opinions à la fois constitutionnelles, et cependant de dévouement à la personne du roi, passait sa vie dans des discussions qui devenaient presque des querelles; un duel avait eu lieu entre lui et un M. de Som...le, officier du régiment de mon frère, qui se permit devant mon père des réflexions plus que légères sur les opinions d'Albert.

M. de Permon qui avait eu dix affaires dans sa vie pour des causes futiles, ne pouvait, en l'absence de son fils, le laisser attaquer devant lui sans

relever le gant qu'on lui jetait. De la première force aux armes, il ne devait avoir ni inspirer aux siens de grandes inquiétudes en se battant à l'épée. Néanmoins on cacha toute cette affaire à ma mère et au public; ma mère aurait perdu la raison en voyant son mari s'exposer pour son fils; et le monde ne jugeant que sur les apparences, aurait pris ses conclusions d'après la manière de voir bien connue de mon père, et celle de M. de Som...le. L'affaire eut lieu dans le bois de Meudon; M. de Som...le fut blessé au bras, mon père n'eut rien. Ces messieurs avaient emmené un chirurgien avec eux; le bras de M. de Som...le fut pansé sur le terrain même; ils remontèrent dans leur cabriolets rentrèrent dans Paris par des barrières différentes, avec un seul changement dans leur marche, c'est que M. de Som...le ne pouvait pas mener son cheval, et qu'il était corrigé du défaut au moins de légèreté de parler, sans le connaître, d'un fils devant son père¹.

¹ Mon frère n'apprit tous ces détails, et la chose elle-même, que quatre ans après, par un M. de Dampierre, qui avait servi de témoin à M. de Som...le. Ce M. de Dampierre s'était mis à l'abri de la proscription et de la réquisition dans les charrois de l'armée. Lorsque mon frère fut agent des finances à Massa Carrara, il eut l'occasion de lui être utile, et le fit avec empressement.

A cette époque, dans une maison dont le domestique était nombreux, on ne pouvait être sûr de tous ses gens. Ce fut donc inutilement que mon père prit toutes les précautions possibles. Le duel ne fut pas connu, il est vrai, mais la querelle qui l'avait précédée le fut avec des commentaires composés par les domestiques de la maison tierce où elle avait eu lieu. Les suites devaient en être immédiatement malheureuses.

L'année précédente, un homme se disant tapisserie, était venu s'établir dans l'une des mauvaises boutiques qui sont dans le pourtour de l'espace de petite place située à gauche de la Monnaie. Cet homme, qui s'appelait, je crois, Thirion, vint d'une manière fort arrogante demander la pratique de la maison. Il s'adressa au valet de chambre de ma mère, qui lui répondit qu'on avait un tapisserie, et que sûrement on ne le changerait pas pour un inconnu. Cet homme se fâcha, parla haut; mon père vint au bruit, et le résultat fut de mettre M. Thirion à la porte, en lui disant qu'il était non-seulement fou, mais un fou impertinent.

Mon père devait penser que si l'on trouvait un fou dans son chemin, on n'irait pas le braver, ni chercher en lui plus ou moins de bonne éducation. Le fait est que, dans le courant de l'année qui sui-

vit cette scène, mon père oublia ce Thirion ; mais lui n'en fit pas de même, et il jura une haine à mort à notre maison.

Les sections se formèrent : cet homme devint prépondérant dans la nôtre. Il fut secrétaire, greffier, président, je ne sais quoi. Enfin cela le mettait en position de nous nuire ; il ne l'oublia pas.

Peu de jours après le retour d'Angleterre de mon père, une visite domiciliaire spécialement ordonnée par la commune est faite dans notre maison. Thirion en avait obtenu la direction, s'il ne l'avait lui-même provoquée. Mon père venait de se lever et faisait sa barbe. Naturellement vif, son impatience naturelle fut encore augmentée à la vue de cet homme, et il commit une imprudence en faisant un geste menaçant, dès qu'il le vit entrer dans son cabinet de toilette.

— Je suis ici pour faire exécuter la loi, s'écria Thirion en voyant mon père s'avancer sur lui, son rasoir à la main. — Eh bien ! que veut cette loi qui s'exprime par un si digne organe ? — Je suis ici pour savoir votre âge, vos qualités, et puis vous interroger sur les motifs de votre voyage à Coblenz.

Mon père, qui depuis le moment de l'entrée de cet homme, éprouvait la plus violente tentation

de le jeter à la porte , fut pris d'une telle crispation nerveuse, qu'il lui devint impossible d'articuler un mot. Enfin, il parvint à surmonter son émotion , c'est-à-dire à la concentrer. Il déposa son rasoir , essuya son menton ; puis croisant ses bras, il vint se placer devant Thirion ; et là , le toisant de toute la hauteur de sa taille riche et élégante, il lui dit : — Vous voulez savoir mon âge ? — Oui , tel est mon ordre. Mon père étendit la main. — Où est-il, cet ordre ? — Il vous suffit de savoir que je suis envoyé par le comité de ma section ; mon ordre est suffisamment prouvé par ma présence. — Oui dà ! le croyez-vous ainsi ? eh bien ! moi , je pense le contraire. Votre présence chez moi n'est qu'une insulte, si elle n'est justifiée par un mandat judiciaire. Montrez-le-moi , et j'oublie le nom de l'homme , pour ne voir que le fonctionnaire public. — Je vous répète, dit Thirion en élevant la voix à mesure qu'il voyait mon père se calmer, je vous répète que vous n'avez nul besoin de voir mon ordre. Encore une fois, voulez-vous répondre à mes questions ? Quel est votre âge ? Quelles sont vos qualités ? Quel est le motif de votre voyage à Coblantz ? — Et vous , encore une fois, voulez-vous me montrer l'ordre en vertu duquel vous violez mon domicile ? — Il doit vous suffire que j'y sois. Quel est votre âge. — Si vous me faites une telle

question de la part d'une jolie femme, j'ai vingt-cinq ans. Autrement, poursuit mon père en laissant éclater sa colère, et allant prendre un énorme bambou qu'il avait rapporté de l'Inde, autrement je vous prouverai que ce bras appartient à un homme encore en état de châtier les impertinens. Et, en parlant ainsi, il faisait faire le moulinet à son bambou au dessus de la tête de Thirion et de ses accolytes, qui étaient ses deux frères et son garçon de boutique. Sa colère était à son comble, car le refus constant de cet homme de lui montrer son ordre, lui prouvait qu'il n'avait pas mission d'agir comme il le faisait.

La colère de mon père allait devenir tragique, lorsque ma mère arriva sur le lieu de la scène. Elle parvint à emmener mon père dans une autre pièce, et là, par nos caresses, nous obtînmes de lui un peu de calme. Je me souviens qu'elle me plaçait dans les bras de mon père, me disant tout bas de le conjurer de penser à moi. Pendant ce temps, Thirion était parti après avoir verbalisé et fait un rapport contre mon père.

Je rentrai dans le salon, et je pleurais sans comprendre pourquoi je pleurais; mais je voyais ma mère tout en larmes ainsi que ma sœur. Mon père était pâle et tremblant de colère, et autour de moi, tout avait un aspect désolé.

J'étais donc fort affligée, lorsque je vis entrer Napoléon Bonaparte. Il me prit par la main et me demanda avec intérêt ce que j'avais. Je lui dis ce qui venait d'arriver. Il alla aussitôt frapper à la porte du cabinet de mon père, qui lui raconta plus en détail que je ne le pouvais faire, ce qui venait d'avoir lieu.

« Mais, c'est une horreur ! s'écria Bonaparte, c'est une infamie ! Comment, quatre hommes viennent chez vous sans produire un ordre, pour légaliser leur entrée dans votre domicile ? Mais il faut vous plaindre. Il est évident, d'après ce que vous venez de me dire, que cet homme vous en veut de longue date ; il trouve le moment bon pour se venger ; il ne faut pas lui en laisser le temps. Je vais m'occuper de cela ; laissez-moi faire ¹. »

Bonaparte sortit. Il fut à la section, au club, au comité ; je ne sais pas trop quel était le nom qu'à cette époque on donnait à l'autorité qui faisait faire les visites domiciliaires. Il parla vivement de celle qui venait d'avoir lieu

¹ Il faut remarquer que Bonaparte avait une manière de parler et de construire ses phrases qui n'appartenait qu'à lui. Je la conserverai toujours dans le cours de ces mémoires, ainsi que les fautes qu'il faisait même en parlant, et qui étaient assez fortes.

dans la demeure d'un citoyen paisible ; mais au premier mot, il vit que le Thirion avait déjà fait son rapport ; il n'en parla pas avec moins de force sur le refus de cet homme de montrer son mandat , refus qui pouvait attirer les plus grands malheurs , « car , ajouta - t - il , si M. de Permon avait tiré un coup de fusil sur cet homme, il défendait son domicile contre un inconnu, personne ne pouvait l'accuser. »

Le jour où Napoléon disait de si belles paroles, était le 7 ou le 8 août. Il y avait une telle agitation partout, qu'il lui fut impossible, dit-il à mon père en revenant, de se faire bien écouter de ceux à qui il parlait. Il l'engagea fortement à être sur ses gardes. Bien des souvenirs ont pâli en moi sous l'action puissante du temps ; mais il en est qui sont toujours dans leur terrible vérité, et le 10 août est de ce nombre. Jamais, malgré les années qui se mettront entre nous, tout ce qui se rattache à cette affreuse date, ne sortira de ma mémoire. Le 10 août est le jour de ma fête¹. Depuis que ma jeune intelligence avait

¹ Je me nomme *Laure*. Comme nous n'avons pas de sainte Laure, ni de sainte Laurette, ma mère avait choisi saint Laurent pour être mon patron. Lorsque je devins mère, j'instituai pour l'aîné de mes enfans une journée semblable. Je

pu recevoir une impression, ma mère avait voulu que cette journée en fût une de bonheur pour moi, comme espérance et comme souvenir; aussi trois mois avant et trois mois après, le 10 août occupait-il l'imagination enfantine de mes jeunes amies et surtout la mienne. Dès le matin, ma petite chambre blanche était remplie de fleurs, de bonbons et de joujoux.

Il faut avoir, comme nous, fait l'apprentissage de ces terribles journées pour en concevoir l'horreur. Nos enfans ont présumé à tout ce qu'ils voient par des traditions de famille, des histoires racontées dans les longues soirées d'hiver, par tout ce qu'ils ont lu et entendu; mais nous! nous tombions du ciel dans l'enfer. Des cris de rage et de fureur remplaçaient immédiatement des voix paisibles et joyeuses! Quel moment!

Le 10 août ne fut pas seulement affreux pour moi par les cris du peuple, les coups de canon, les gémissemens des blessés qui passaient sous nos fenêtres, mais par les inquiétudes que me causaient mon père et mon frère. Mon frère,

choisis seulement le jour de sa naissance comme beaucoup plus parfait pour être fêté par sa famille; c'était vraiment celui dont je devais remercier Dieu. La suite a bien prouvé en effet que ce jour était pour moi un heureux jour!

animé des sentimens les plus honorables avec un cœur jeune et brûlant, aurait voulu se multiplier pour donner ses soins à sa famille et sauver en même temps ceux de ses amis qui couraient des dangers.

Vers midi, nous le vîmes rentrer avec un de ses frères d'armes¹, qui était enveloppé dans une redingote bourgeoise. Le malheureux n'avait pas mangé depuis quarante heures. On le cherchait. Si on l'eût trouvé, il était massacré. Sa famille avait d'immenses obligations à la reine; sa tête était fort exaltée, le devoir et les opinions se trouvaient réunis en lui; quelques jours avant, il avait eu trois duels, dont deux avaient eu la plus funeste issue. L'un des morts étant parent de Manuel, il avait tout à craindre. On le cacha dans ma petite chambre, en me faisant ma leçon sur ce que je devais répondre, si l'on venait dans la maison. C'est à dater de ce jour que je commençai, pour un étranger, ce rôle de prudence craintive, que je devais ensuite continuer pour ceux qui m'étaient chers.

¹ Je crois que c'était M. d'Averton, mais je n'en suis pas sûre. Du reste, sa conduite fut tellement honorable et pure, que mon assertion, quoique incertaine, ne peut être offensante pour personne.

Cependant les heures s'écoulaient; mon père ne rentrait pas; ma mère pleurait et se tordait les bras, mon frère allait à chaque instant à la porte cochère, la position de la maison, dans cette partie isolée, permettait qu'il y restât même sans danger. Il avait même été jusque sur le quai, et n'avait rien appris de plus que la déchéance du roi. L'orage paraissait calmé, des coups de fusil, de distance en distance, se faisaient encore entendre; mais le plus inquiétant était des groupes de femmes et d'hommes ivres qui blasphémaient et hurlaient à faire horreur. Le jour baissait, et mon père ne rentrait pas. Enfin, à l'un de ses voyages à la porte cochère, mon frère vit un homme tourner le coin de l'hôtel du côté du quai. La tournure élégante de mon père ne pouvait être méconnue. C'était lui, il marchait avec précaution, regardait souvent derrière lui; et parut vouloir s'arrêter lorsqu'il vit quelqu'un sur la porte. Mais à la voix de mon frère, il avança rapidement, lui dit de tenir la porte ouverte; puis, retournant aussitôt sur ses pas, il fut prendre une personne qu'il avait laissée dans le renfoncement de l'arcade de la Monnaie. Cette personne marchait avec peine; mon père lui donnait le bras, et la conduisit ainsi avec mystère jusques dans sa chambre à coucher. Il nous

imposa silence, et nous dit de donner tous nos soins à celui qu'il nous amenait. Hélas! lorsqu'il fut débarrassé du grand manteau de soldat qui l'entourait, nous reconnûmes M. de Bévy, officier supérieur aux gardes-du-corps. Il était tout sanglant, pâle, défait!... Quelle vue, mon Dieu!... il était accablé du poids des événemens du jour plus encore que de ses maux physiques. Il m'attira à lui.

Pauvre Loulou, me dit-il en s'apercevant que je pâlassais et que je tremblais à la vue de ses mains toutes tachées de sang, c'est une triste fête pour vous, ma chère enfant!... Grand Dieu, quelle fête!...

Le malheureux homme était accablé... il laissait tomber sa tête sur sa poitrine; et son grand corps (il avait près de six pieds) semblait s'affaisser sous le poids de son chagrin.

La soirée fut orageuse encore. La demi-lune, que forme l'espèce de place qui est en cet endroit du quai, nous mettait dans une position moins fâcheuse que les autres maisons, en ce que nous étions moins en vue et que nous entendions moins les imprécations épouvantables que préféraient les gens, ivres de sang et de vin, qui parcoururent Paris pendant toute la nuit. Il ne fallait pas songer à faire partir l'ami de mon frère. Nous

vîmes arriver, le 11 au matin, un messager que lui envoyait son valet de chambre, et qui le prévenait que son danger redoublait ; Manuel le faisait chercher partout ; mon frère se décida alors à une étrange démarche. Je ne me rappelle plus comment il se faisait que M. de Condorcet logeât dans l'hôtel de la Monnaie, mais je sais bien qu'il y logeait à une espèce d'entresol. Mon frère avait eu quelques occasions de le rencontrer, et toujours ses rapports avec lui avaient été bienveillans. Mon frère se décida à l'aller trouver. Tout ce que je sais de la suite de cette affaire, c'est que l'ami d'Albert fut sauvé ; et, s'il fallait l'affirmer, je crois que je pourrais dire qu'il fut caché bien près de nous jusqu'au moment de son départ, qui eut lieu quatre ou cinq jours après (il allait à Worms). Je ne sais pourquoi je n'ai jamais parlé de cela, en y joignant l'expression de ma reconnaissance, à M. le marquis de Grouchy¹. Il aurait vu qu'une belle action de son parent trouve toujours un cœur qui sait l'apprécier, comme l'esprit admire son beau talent.

Le lendemain, la stupeur fut générale dans tout Paris, malgré l'agitation inséparable d'un pareil événement. La ville présentait un aspect effrayant

¹ M. le général Grouchy a épousé la sœur de madame de Condorcet.

Que d'alarmes ! que d'existences brisées ! que de têtes proscrites ! Mon père paraissait ne rien craindre. Il était occupé à écrire une lettre pour M. de Bévy. Cette lettre , qui était une lettre de crédit pour Londres , pour servir à notre ami (car il allait tenter de fuir), devait être portée par mon père à M. de Bévy, dans le nouvel asile qu'on avait été forcé de lui trouver , car notre maison n'était plus sûre. Mon père allait terminer sa lettre, lorsque son valet de chambre vint lui dire que notre boucher, brave et digne homme, qui était lieutenant ou capitaine dans la garde nationale, venait avertir M. de Permon qu'il était dénoncé pour avoir donné asile à des ennemis du peuple ; et le brave homme ajoutait : « Je suis bien sûr que Monsieur ne risquerait rien.... car il ne nous veut pas de mal ; et il fait gagner tant d'argent au quartier!... Personne ne peut lui en vouloir ; mais qu'il prenne garde à lui. »

Le brave homme n'osait pas en dire davantage. Mon père fit peu d'attention à sa démarche ; mais une heure après, un avertissement des plus sûrs vint dire à mon père qu'il serait arrêté dans la nuit. La personne qui lui apportait cet avis, y joignait la promesse d'un passe-port pour l'une des villes du Midi, et celle de venir le chercher avec ma mère, (mais ma mère seulement), pour les conduire hors

Paris. Quant à nous, il ne fallait pas songer à nous emmener. Ma mère perdait la raison en songeant qu'elle devait nous laisser à Paris dans un pareil moment. Mon frère devait veiller sur nous. — Mais toi-même, disait ma mère! toi-même, que vas-tu devenir?

Cependant le temps pressait. Après avoir longtemps cherché quel moyen présentait le plus de sécurité pour nous et pour mon frère, on s'arrêta au plus simple : c'était de nous mettre en pension dans quelque pensionnat obscur et mon frère logé près de nous. Ce plan, une fois adopté, s'exécuta rapidement, et le soleil n'était pas couché, que ma sœur et moi nous étions installées rue du faubourg Saint-Antoine, chez mesdemoiselles Chevalier, tenant pension de jeunes demoiselles.

Voilà ce que je puis dire, mais ce que je ne puis rendre, c'est la douleur que j'éprouvai en me trouvant dans une maison étrangère, privée à la fois de presque toutes mes affections! Ma sœur avait passé sa jeunesse presque entière au couvent; elle était pour ainsi dire habituée à cette vie d'exil de la maison maternelle : mais moi, qui jamais n'avais quitté ma mère, moi toujours là, soignée, chérie, gâtée même, je ne pouvais concevoir une pareille existence. Oh! que j'ai pleuré! Ma sœur, qui était un ange de douceur

et de bonté, essaya de me consoler; mais elle-même avait le cœur gonflé. Elle avait été au couvent, à la vérité, mais quelle différence entre les bonnes religieuses des Dames de la Croix et mesdemoiselles Chevalier! Nous n'avions plus notre bonne; nous ne voyions que des visages étrangers. Nous savions que c'était pour soustraire mon père à la prison, ou à la mort, peut-être. Nos adieux furent déchirans. Ma mère nous a dit depuis, qu'elle ne croyait pas nous revoir. Pauvre mère! si bonne, si parfaite pour ses enfans! Si telle a été sa pensée, combien elle a dû souffrir, même en faisant son devoir!

CHAPITRE XI.

Notre vie en pension. — Fréquentes visites de mon frère. — Ma bonne Rénesson. — Jacquemart, l'homme de peine de la pension. — Vive reconnaissance pour une bagatelle. — Conseils de Jacquemart à mon frère. — Fureur du peuple et angoisses dans l'intérieur des maisons. — Mon frère arrêté sur le boulevard. — Baiser exécrable et la tête de madame de Lamballe. — Maladie de mon frère. — Voyage de ma mère à Paris. — Notre départ pour Toulouse. — Souvenir de Marseille en 1804, et l'homme mystérieux.

Nous étions donc, ma sœur et moi, chez mesdemoiselles Chevalier, bien tristes, bien ennuyées et n'ayant de bonheur que lorsque mon frère ou ma bonne venaient nous voir. Ma bonne, la pauvre Rénesson, pleurait toutes les fois qu'elle venait à la pension; elle nous apportait des corbeilles de raisins, de pêches, de poires; les plus beaux fruits, les plus beaux gâteaux arrivaient pour notre goût.

ter, les jours où ma bonne venait dans ce qu'elle appelait notre prison. Quelque sermon que mon frère lui fit, elle n'y comprenait rien. Dire à Rénesson que sa petite Loulou devait goûter avec une pomme aigre ou bien un morceau de fromage, lui paraissait une hérésie, si ce n'était pas une folie. Mon frère fut obligé, pour lui faire suspendre ses profusions, de lui dire que cela nous compromettrait.

Nous remarquions que depuis quelque temps mon frère avait un air de tristesse qui augmentait chaque jour. Nous lui en demandâmes la cause avec tant d'instance, qu'il nous dit que la section avait dénoncé mon père d'une manière qui pouvait avoir une issue fâcheuse. Nous nous mîmes à pleurer, ma sœur et moi. Albert nous consolait; mais il était facile de voir que la dénonciation de mon père n'était pas la seule cause de ses craintes et qu'il redoutait un danger immédiat. En effet nous avons su depuis qu'il avait été averti par une personne, heureusement mal informée, que ma mère et mon père avaient été arrêtés à Limoges, et qu'on les ramenait à Paris; on était alors à la fin d'août. L'horizon prenait une teinte sanglante. Qu'on juge de l'anxiété de mon frère! Il venait nous voir tous les jours dans un cabriolet que mon père avait fait faire

peu de temps avant les derniers événemens. Ce cabriolet était fort élégant, très-élevé et s'appelait *yecnais* ou *wiski*. Déjà mon frère, en traversant tout le faubourg Saint-Autoine, avait été presque insulté par la populace; mais il y avait encore des livrées, et il ne voulut pas écouter les remontrances de ma sœur, et faire quitter la sienne à son domestique, lorsqu'il nous vint voir comme à son ordinaire, le 31 d'août.

Il y avait à la pension des demoiselles Chevalier, un homme chargé du gros ouvrage. Cet homme, qu'on appelait *Jacquemart*, savait tous les métiers; il était garçon brasseur, il tournait, il faisait mille choses; mais il avait la plus atroce des figures.

Cet homme me fait mal, disait Albert; je suis sûr qu'il finira tragiquement.

Une fois, dans les commencemens de notre séjour chez mesdemoiselles Chevalier, Jacquemart rentrait du bois; mon frère arrivait de toute la vitesse de son cheval. Il voit que cet homme porte une charge qui ne lui permettra pas de se ranger à temps. Cependant il lui crie : *Gare!* mais ce qu'il avait prévu arriva; l'homme ne put pas se ranger. Alors mon frère arrêta son cheval, en le rabattant sur les jarrets de derrière, au risque de le blesser, et de s'exposer lui-même à un

danger réel à cause de l'élévation du whisky. Aussi Jacquemart n'eut-il qu'une légère écorchure à la jambe.

Jacquemart avait de bons yeux, Jacquemart avait vu ce qu'Albert avait fait pour être maître de son cheval ; et il lui avait voué dès ce moment une reconnaissance dont il devait donner des preuves.

Le 31 d'août, quoiqu'il n'eût rien à faire à la pension, il vint rôder toute la journée devant la porte et dans la cour. Mon frère ne vint que fort tard, et c'était précisément à lui qu'il en voulait. Il s'approcha comme il descendait de cabriolet et lui dit :

« Restez ici ce soir pour garder vos sœurs. Ne retournez pas chez vous. »

Albert regarda Jacquemart avec étonnement ; car il prévoyait bien un mouvement ; mais comme une grande partie de Paris, il le croyait dirigé contre le Temple. « Que veux-tu dire ? » lui demanda-t-il.

« Je vous engage à coucher ici ; vous serez près de vos sœurs, et si vous avez un coup de main à leur donner.....—Eh bien ! — Nous serons là ! » Albert le pressa de questions ; il n'en put tirer autre chose. Mais pour ne pas méconnaître l'avis de cet homme, il lui donna un assignat de 25 fr.

Jacquemart était un de ces hommes chez qui cet argent devait porter un haut intérêt.

Le lendemain, on sait comment se passa cette affreuse journée. Mon frère, dans la dernière inquiétude sur notre compte, brave tous les dangers et vient à notre pension. La première personne qu'il aperçoit sur le pas de la porte, c'est Jacquemart dans le costume du plus affreux bandit; ces dames n'avaient pas osé dire à cet homme de s'éloigner; mais il les faisait trembler. — Je vous avais dit de ne pas venir ici aujourd'hui, mais bien d'y rester, dit-il à Albert; pourquoi n'ai-je pas été obéi? — Toi-même, pourquoi me dis-tu une pareille chose? La maison de mesdemoiselles Chevalier est-elle spécialement menacée? — Je n'en sais rien. Mais dans un moment d'horreur comme celui-ci, on doit tout craindre. — Albert, en entendant cette phrase, parut surpris. Jacquemart continua :—Vous êtes un bon frère, un bon maître. Vous êtes bon; ainsi vous devez ne pas manquer à votre devoir envers ces pauvres petites; elles n'ont que vous à Paris, n'est-ce pas? — Albert fit un signe affirmatif. Cet homme, avec sa singularité, exerçait une sorte d'empire sur lui. Lorsqu'il fut au parloir, il nous en parla. Ma sœur se récria que cet homme la faisait trembler. Elle l'avait en horreur.

On entendait des gémissemens, des pleurs; car tout le monde à Paris n'avait pas été au *massacre* et était loin de partager cette fureur sangui-naire, qui animait la horde étrangère se baignant dans le sang français. Il était tard; mademoiselle Chevalier proposa à mon frère de rester; il ne voulut pas et s'en alla avec la promesse de revenir le lendemain. » Tout sera fini, disions-nous : grand Dieu ! quelle fin !

Le lendemain, mon frère fut obligé de rester quelque temps chez lui, afin de mettre en ordre des papiers que mon père avait marqués pour être brûlés. Il sort à trois heures pour venir nous voir; il trouve sur sa route des groupes d'hommes, dont l'ivresse sanglante est horrible. Plusieurs sont nus jusqu'à la ceinture; leurs bras, leur poitrine sont couverts de sang. Ils portent des lambeaux de vêtemens au bout de leurs piques, de leurs sabres; leur visage est enflammé, leurs yeux hagards; ils sont hideux.

Ces groupes devenaient plus fréquens et plus nombreux. Mon frère, dans la plus mortelle inquiétude sur notre sort et déterminé à tout franchir pour nous rejoindre, pousse son cheval sur le boulevard où il était alors, et arrive enfin en face de la maison Beaumarchais. Là, il est arrêté par une foule immense; ce sont toujours ces

mêmes hommes nus et sanglans, mais ici leur aspect est celui d'esprits infernaux. Ils poussent des vociférations : et pourtant ils chantent, ils dansent ! c'étaient les Saturnales de l'enfer. En apercevant le cabriolet d'Albert, ils poussèrent de nouveaux cris. « Qu'on lui porte !... qu'on lui porte !... c'est un aristocrate !... » En un moment, le cabriolet est entouré par une multitude en délire : du milieu de la foule un objet s'élève et s'avance. La vue troublée de mon frère ne lui permit que d'abord de distinguer de longs cheveux blonds souillés de sang, une figure belle encore. Cette figure s'approche... se pose sur son visage... Le malheureux pousse un cri terrible ! Il l'a reconnue ! c'est la tête de madame de Lamballe !

Le domestique fouette le cheval de toute la vigueur de son bras. Le généreux animal, avec l'aversion que son espèce éprouve toujours pour les cadavres, s'éloigne de ce spectacle d'horreur de toute sa vitesse doublée par son ardeur. L'affreux trophée avait été renversé avec les cannibales qui le portaient, et des imprécations poursuivaient Albert, étendu sans connaissance dans le fond du cabriolet. Le domestique avait gardé les rênes, et poussait d'autant plus le cheval de vitesse, qu'il sentait aux secousses de la légère voiture qu'un homme était monté derrière ; et il

espérait que la rapidité de la course pourrait les en délivrer.

Mon frère arriva en peu de minutes à la porte de notre pension. Qu'on juge de notre effroi ! il était toujours sans connaissance ! pâle, ne respirant pas ! Lorsque le cabriolet s'arrêta, l'homme qui était derrière s'élança à terre, prit mon frère dans ses bras comme il aurait pris un enfant, et le transporta dans la maison.

« Les monstres, disait cet homme ! les monstres ! Le pauvre jeune homme ! ils l'ont tué aussi !!! » Cet homme était Jacquemart. Que pouvait-il faire au milieu d'une telle troupe ? nous ne l'avons jamais su. Il est cependant évident qu'il n'y était pas pour partager ses crimes. Cet homme avait une attitude mystérieuse, si l'on peut attacher ce mot à sa profession et à son individu ; sa figure était repoussante, et tout en lui était attirant, soit par une expression de bonté dans le regard, soit par un son de voix harmonieux et un langage tout-à-fait différent de celui des hommes de sa classe. Il n'était pas intéressé, et avait une profonde reconnaissance de ce qu'on faisait pour lui. Qui était-il ? sans créer un roman, je crois que cet homme se cachait peut-être à l'époque où nous l'avons connu.

Mon frère fut très-mal des suites de cette cruelle

journée. On le conduisit chez un médecin, où il fit une maladie grave, dans laquelle son délire lui présentait toujours cette affreuse aventure. Il revoyait ces tresses blondes trempées de sang, cette tête livide défigurée. Pendant bien long-temps, il ne pouvait entendre parler non-seulement de cette horrible circonstance sans être au moment de perdre de nouveau connaissance, mais même des fatales journées sans une vive émotion ¹.

¹ Je veux rapporter ici une particularité fort extraordinaire qui est comme la suite de cette histoire.

Mon frère, étant en 1802 commissaire-général de police à Marseille, reçut ordre de faire surveiller particulièrement un homme appelé *Raymonet* qui avait un autre nom, mais je ne me le rappelle pas. Il habitait une petite bastide isolée sur le bord de la mer, paraissait avoir de l'aisance, mais n'avait aucun parent, aucun ami, vivait seul, était souvent malade, et n'avait personne pour le servir, si ce n'est une femme qui venait chaque matin lui apporter ses provisions. A quelque temps de là, M. de Permon reçoit directement, du cabinet du premier consul, l'ordre de faire surveiller très-sévèrement ce Raymonet. Il devait se présenter tous les huit jours au commissariat-général, ou bien être vu par un agent de confiance. Les notes secrètes sur cet homme portaient qu'il avait été un des principaux chefs des massacres de septembre à la Force et à l'Abbaye; il y était particulièrement désigné comme le plus cruel des meurtriers de la malheureuse

On écrivit à l'instant à ma mère; elle était déjà arrivée à Toulouse avec mon père, et leur établis-

princesse de Lamballe. (Mon frère voulut parler de cette particularité lors de l'assassinat du maréchal Brune, mais le renseignement n'a pas passé le ministère, il doit être dans les cartons.) En lisant cet article, mon frère faillit s'évanouir, et il lui fut impossible pendant quelques mois de pouvoir regarder cet homme. Un jour on vint prévenir l'autorité que cet homme allait mourir. Grand Dieu! de quelle mort!... Depuis trois jours il souffrait des tourmens de réprouvé!...

Il lui était arrivé une chose toute naturelle dans l'origine. Sa luette était tombée; il avait voulu la faire remonter avec un peu de poivre fin. Il emploie pour cela une petite cuillère à moutarde en buis, le poivre produit un mouvement nerveux qui le fait tousser violemment; la cuillère lui échappe, et s'engage dans la trachée-artère. Le malheureux fit des efforts surhumains pour ravoir cette euiller; l'œsophage déjà gonflé s'opposa à ce qu'il pût la rattraper. Il était probablement seul et assez loin de toute habitation; il fut obligé de se traîner jusqu'à la bastide la plus voisine pour avoir quelque secours; on fut à la ville, mais lorsque le chirurgien arriva, il ne put rien obtenir, le corps étranger avait déjà fait les plus grands ravages. Toute opération était impossible, et le malheureux mourut sans pouvoir même être soulagé. Il ne voulut ni secours religieux, ni paroles consolantes. « Son lit de mort, » me disait mon respectable oncle, l'abbé de Commène, fut « un chevalet de torture, bien autrement douloureux que » celui d'un martyr de la foi. »

Il mourut le blasphème à la bouche, comme ce réprouvé dont parle le Dante dans le cinquième habitacle.

sément temporaire étant fait, ma mère put venir aussitôt à Paris pour nous chercher, ainsi que mon frère qui était encore en convalescence. Il s'arrêta en route chez un ami. Quant à nous, nous poursuivîmes notre route vers Toulouse, avec ma mère, ayant pour chevalier un de nos amis, M. de Luppé.

CHAPITRE XII.

Notre établissement à Toulouse. — Mon père malade mandé à la section. — Lettre de ma mère à Salicetti et réponse charmante. — Mon frère secrétaire de Salicetti. — Triste état des affaires. — Le procès et la mort du roi. — Mort de madame Élisabeth et désespoir de mon père. — Maladie de ma mère et voyage aux eaux de Cauterets. — La famille Michel. — Madame de Leyrac et l'Abbaye-aux-Bois. — Retour à Toulouse et mon éducation. — Mort de Robespierre. — Souvenirs de la terreur et détails recueillis dans des conversations avec Cambacérés et Fouché.

En arrivant à Toulouse, le premier soin de ma mère fut de s'établir de manière à ce que mon père eût un intérieur agréable, et qu'il ne fût pas forcé d'aller au dehors pour chercher des distractions qu'il n'aurait d'ailleurs trouvées qu'avec peine, toutes les maisons étant dans le deuil, ou dans la crainte d'un malheur que chacun redoutait; il était, en effet, bien peu de familles qui n'eussent un père, un frère, un mari à regretter

ou encore enfermé dans les cachots. Toulouse, comme ville parlementaire, était une de celles que l'index révolutionnaire avait désignées pour être la résidence d'un proconsul ; et à cet égard, nous n'avions rien à envier à Bordeaux. Mais nous n'avions pas, comme les Bordelais, un ange sous la figure d'une femme, qui chaque jour émoussait la hache révolutionnaire, et arrachait des victimes à la mort. Nous avions la terreur dans toute sa hideur.

Nous nous logeâmes rue Croix - Baragnon ; dans la maison de M. de Montauriol, président au parlement de Toulouse. Cet hôtel, situé dans un des beaux quartiers de la ville, tout près de la place Saint-Etienne, avait été distribué pour quatre familles ; la construction en était fort antique ; une immense cour carrée était commune à tous les habitans de la maison. A chaque angle, il y avait une grande porte donnant entrée sur un beau vestibule parfaitement clair, un large escalier conduisait aux appartemens de chacun des corps de logis, qui à lui seul formait une petite maison. Il y en avait une à louer, et ma mère fut assez heureuse pour l'obtenir ; je dis assez heureuse, car alors c'était en effet un vrai bonheur que d'avoir un asile respectable et surtout paisible.

A peine étions-nous établis dans notre nouveau domicile, que mon père fut mandé par devant le président de la section ou du district. Il était dans un tel état d'irritabilité que ma mère ne voulut pas qu'il y allât, et mon frère y fut à sa place.

Le président était un petit homme trapu, n'y voyant pas clair; habituellement d'une humeur maussade, et en ce moment de plus mauvaise humeur encore que de coutume; il était occupé à vider deux ou trois bouteilles de vin de Narbonne qu'il buvait, dit-il à mon frère, comme préservatif contre l'humidité de la saison. Or, nous étions alors dans le mois de décembre, époque de l'année toujours charmante dans le midi de la France.

L'illustre magistrat fut long-temps à comprendre que le citoyen Permon, qu'il voyait, n'était pas le citoyen *Permon père*, que celui-ci était malade, et ne pouvait comparaître devant lui. « Que faites-vous ici? s'écria-t-il en beuglant comme un taureau; Que faites-vous ici? Pourquoi n'êtes-vous pas à l'armée, lâche, aristocrate que vous êtes? Je sais, je sais tout; on me l'avait bien dit! Oh! cela ne se passera pas comme cela; nous en verrons de belles! » Mon frère, vraiment effrayé, pour mon père et pour nous, voulut en vain faire comprendre à cet homme qu'il n'était pas à l'ar-

mée, parce que mon père étant malade, sa famille n'avait que lui pour défenseur et pour appui. Le petit homme n'entendait, ou plutôt ne comprenait rien, et il s'en fallut de bien peu que mon frère ne fût arrêté à l'instant même. Il rentra fort alarmé, mais ne voulut parler de rien à mon père, dont l'état de faiblesse et de souffrance nous donnait déjà d'assez vives inquiétudes; il se concerta avec ma mère, et voici quel fut leur avis.

Ma mère avait, par bonheur, retrouvé dans le commandant de la place un ancien ami qu'elle avait connu en Corse; c'était M. de Reigner, ancien capitaine au régiment de Vermandois; homme excellent, d'un esprit aimable et gracieux, se faisant aimer de tous ceux qui le connaissaient. Il fut bientôt l'un des plus assidus, comme on peut bien le penser, du petit cercle d'amis, dont ma mère forma sa société intime. C'était, sans doute, un appui, mais bien faible; les représentans du peuple, en mission, affectaient de traiter avec hauteur les militaires qui n'appartenaient pas à l'armée active. M. de Reigner était, en outre, un officier de l'ancien régime; et nous pouvions lui nuire sans qu'il nous fit du bien. L'excellent esprit de ma mère s'unit à son cœur pour le lui faire comprendre dans l'instant même,

et la déterminer à écrire à Salicetti, alors à Paris pour le procès du roi.

Je parlerai plus tard de Salicetti, pour le faire connaître comme homme public. Je me bornerai maintenant à le présenter dans les rapports qu'il eut avec ma famille ; rapports qui devaient avoir une suite bien remarquable pour nous.

Quoi qu'il en soit, après quelque défiance, ma mère se détermina à lui écrire ; et voici à quel sujet. Mon père était fort lié avec M. Durosoi, qui rédigeait alors un journal qu'on appelait *l'Ami du Roi*. M. Durosoi, très-entier dans son opinion, et se trouvant un jour chez mon père avec Salicetti, eut avec ce dernier une scène d'autant plus vive, que chacun des deux antagonistes se trouvait soutenu par l'un des maîtres de la maison. Ma mère avait alors ces idées constitutionnelles que les femmes aimaient sans les comprendre ; et puis Salicetti était son compatriote. M. Durosoi lui déplaisait d'ailleurs à l'excès, parce qu'elle le trouvait ennuyeux, et il l'était réellement. Mon père, dont il était l'ami, le soutenait avec chaleur ; enfin on en était venu à des paroles assez violentes pour que Salicetti sortît de la maison fort irrité. Depuis cette scène, les événemens s'étaient tellement pressés, que mes parens avaient quitté Paris sans revoir le représentant ; et ma mère craignait que

son souvenir ne lui rappelât la part un peu vive que mon père avait prise à cette discussion. Cette crainte n'était pas alors aussi puérile qu'elle peut le paraître aujourd'hui. Les opinions de mon père avaient dû le guider dans ce qu'il disait, et cette réflexion devait venir à l'esprit d'un homme à qui l'on demandait une sorte de caution pour un autre. Ma mère le sentit, et cela la rendit timide. Cependant elle écrivit.

Sa lettre était celle d'une femme, d'une mère qui craignait tout et qui s'adressait à un homme qu'elle regardait comme pouvant tout aussi pour détourner le danger qu'elle redoutait. Elle invoquait l'amitié, les souvenirs de la patrie, et finissait en disant à Salicetti qu'elle lui devrait la vie de son mari et de ses enfans.

Sans doute il y avait du danger, il y en avait même beaucoup; mais à cette époque, il n'était pas aussi imminent que ma mère paraissait le craindre. De toute la famille, mon frère était le plus exposé; la réquisition le demandait, et pour lui, marcher comme soldat, eût été marcher à une mort d'autant plus certaine, qu'il en portait le germe avec lui. Les fatigues de l'état militaire en eussent seulement avancé le moment. Mon frère, attaqué d'une inflammation pulmonaire, avait fréquemment des vomissemens de sang. C'était

donc lui qu'il fallait d'abord mettre à l'abri de tout danger, en l'empêchant d'aller à l'armée.

Salicetti répondit, par le courrier suivant, une lettre d'une amabilité parfaite. Il remerciait ma mère de lui donner l'occasion de faire une chose non seulement utile pour elle, mais agréable pour lui. Il plaçait M. de Permon, lui écrivait-il, sous la protection immédiate des autorités de Toulouse, témoignait un grand regret de la maladie de mon père, lui proposait son crédit s'il voulait servir, n'importe à quel titre, ses talens étant connus et estimés. Quant à mon frère, il le nommait son secrétaire, et lui envoyait sa nomination avec un congé pour passer trois mois dans sa famille; il ajoutait que si ses opinions, ou telle autre raison l'empêchait d'accepter, il n'avait qu'à garder, pour le sauver de la crise présente, le brevet et le congé, et que, dans les trois mois qu'il avait devant lui, il pourrait trouver un autre expédient. Dans sa lettre, Salicetti disait en outre les choses les plus obligeantes pour mon frère, et témoignait le désir de l'avoir près de lui.

A cette lettre était en effet jointe la nomination annoncée ainsi que le congé; mais ce que nous regardâmes comme également précieux, ce fut des lettres de recommandation pour les auto-

rités. Ces lettres étaient écrites non seulement par Salicetti, mais signées par plusieurs représentans du peuple. Salicetti avait mis une sorte de coquetterie à répondre de cette manière à l'appel que ma mère avait fait à son obligeance. Il y a eu en effet dans le cœur de l'homme un sentiment général chez tous les peuples. Nous nous en étonnons toujours, et toujours il se renouvelle pour nous-même et dans nous-même. Salicetti se conduisit avec noblesse, en homme de bien, et certes dans sa conduite il n'y eut rien de ce sentiment envieux et haineux que l'on prête aux Corses. Il devait en trouver la récompense, et certes elle fut donnée avec générosité.

Mon frère accepta, comme on peut le croire, la proposition de Salicetti; mais mon père l'ignora; ses opinions et ses affections étaient trop blessées en même temps, pour qu'on lui donnât la douleur d'avoir à prononcer sur une semblable décision. Mon frère répondit avec une reconnaissance vraie à Salicetti, et lui dit qu'il le rejoindrait au mois de mars suivant. Mon frère avait alors vingt-quatre ans.

Cependant l'horizon s'obscurcissait chaque jour davantage. Le procès du roi s'instruisait; les provinces étaient dans la consternation, et sans doute Louis XVI eût été sauvé si l'on eût fait un

appel au peuple. Bien que trente-sept années se soient écoulées depuis ce tragique événement, ce n'est pas encore assez, selon moi, pour que l'on puisse traiter un pareil sujet, tant il est empreint d'une solennité effrayante.

Mon pauvre père, qui aimait le roi, fut accablé du coup. J'ai fait voir plus haut que ses principes étaient constitutionnels. Le libéralisme américain avait agi sur lui comme sur tous ceux qui avaient fait la guerre d'Amérique; ainsi ses opinions étaient positives, et jamais il n'avait été si heureux que le jour où le roi accepta la constitution. Rien n'était plus commun alors que cette réunion de sentimens; je dirai plus, c'était la manière de voir, de sentir la plus universelle. Les exceptions étaient si rares, qu'on aurait pu les compter; et tant que dura cette illusion, que nous pouvions avoir, que nous avions un roi constitutionnel, la joie fut pure dans beaucoup de cœurs. Il fallut bien des fautes pour la détruire; mais l'affection pour l'homme ne pouvait être détruite de même; mais la reconnaissance envers le bienfaiteur ne pouvait être oubliée de l'obligé.

Lorsque la fatale nouvelle parvint dans les provinces, la douleur qu'elle causa fut vraie, vive et profonde, car Louis XVI était aimé. Mon père en fut frappé au cœur: il devait beaucoup

au roi, mais beaucoup aussi à madame Élisabeth, et le sort de Louis XVI était de nature à lui faire tout redouter pour sa bienfaitrice. Un moment il fut près de partir pour Paris, et les larmes seules de ma mère le retinrent. — Songe à tes enfans, lui dit-elle. — Je lui dois tout ce qu'ils ont, répondit-il d'un air sombre; je veux la sauver. — Tu ne la sauveras pas, et tu te perdras; encore une fois songe à tes enfans. Elle parvint enfin à le retenir. Mais le coup qu'il avait reçu devint mortel le jour où il vit la mort de madame Élisabeth annoncée dans les journaux. Dès lors il ne descendit même plus de son appartement pour dîner; souvent il était des jours entiers sans permettre l'entrée de sa chambre. J'avais seule le privilège de frapper à sa porte et d'obtenir une réponse; j'entrais, j'allais près de lui; quelquefois sa physionomie était si sombre, qu'il me faisait peur, quoique je l'aimasse beaucoup; alors je demeurais à quelques pas et n'osais même pas avancer. Un jour, en voyant mon pauvre père maigre, pâle, souffrant, enveloppé dans une redingote de molleton blanc, enfoncé dans une grande bergère, lui que j'avais vu si beau, si brillant de grâces, de fraîcheur, si je puis me servir de ce mot en parlant d'un homme, je me souviens que je me mis à pleurer; mon père m'entendit et se retourna; puis

m'attirant vers lui, il m'embrassa et me mit sur ses genoux. — Pauvre Loulou, me dit-il ¹, tu pleures sur moi, n'est-ce pas? Pleure, ma fille, pleure et prie; des larmes et des prières, voilà ce qu'il faut donner aujourd'hui à ceux qu'on aime le mieux.

A dater de ce jour, j'acquis le privilège d'entrer sans frapper, droit que mon père n'accordait à personne dans la maison, pas même à ma mère; quelquefois il demeurait dans un silence et dans un abattement profond; mais ensuite il prenait visiblement sur lui, et se mettant à son bureau, il me faisait répéter mes leçons, m'en donnait de nouvelles, et s'occupait enfin de mon éducation. C'est à cette époque qu'il fit un petit traité sur l'éducation des filles comparée à celle des garçons, prenant dans cette dernière tout ce qui est susceptible d'être adapté à l'autre. C'était d'après sa manière de voir à cet égard, que j'étais restée en garçon jusqu'à l'âge de sept à huit ans. Mon père aimait Jean-Jacques dans ce qu'il avait de bon, et dans *l'Émile* il avait puisé une foule de documens pour son petit ouvrage qui est resté entre les mains de mon frère; et c'est d'après cet ouvrage même que mon éducation a été continuée.

¹ C'était le nom qu'on me donnait étant petite enfant.

Nous n'avions emmené avec nous de Paris qu'un seul domestique, le valet de chambre de mon père; la femme de chambre de ma mère n'avait pas voulu quitter son mari, qui était devenu le plus bel orateur de la section du Finistère ¹. Ma mère avait donc été forcée de prendre des domestiques de Toulouse même. Bientôt ils firent connaître dans la ville l'état de mon père, et les contes les plus absurdes circulèrent. Dans des temps ordinaires, on méprise de pareils caquetages, mais alors rien n'était à dédaigner : un mot, sorti de la bouche la plus vile, pouvait donner la mort.

Il y avait à la commune un cordonnier, nommé *Couder* ², qui exerçait un grand pouvoir. Cet homme, dont je ne prononce jamais le nom sans reconnaissance, vint avertir ma mère des bruits qui couraient relativement à mon père; il devait

¹ Il travaillait chez un horloger. Un jour étant à sa section, et pérorant à son ordinaire, il songea que son état pouvait lui fournir un beau sujet de comparaison, et il se mit à faire un parallèle entre l'État et une montre. Mais il s'y prit d'une façon si habile, qu'au bout d'un instant, il s'embrouilla si bien dans les rouages de la montre et ceux du gouvernement, qu'il resta court. « Ton mouvement ne vaut rien, » lui cria l'un de ses camarades, et tout le monde se mit à rire.

² Je crois qu'il était procureur de la commune.

être mandé et interrogé, et, si cela était arrivé, mon père eût été perdu. Nous avons alors un représentant du peuple, qui n'aurait certes pas supporté les réponses de mon père. A cette époque, mon frère était près de Salicetti; on lui écrivit, et le courrier suivant rapporta une lettre de la propre main de Salicetti, qui rendait témoignage de mon père et le recommandait à son collègue¹.

Ce *Couder* était un parfait honnête homme; son opinion, celle d'un franc et brave républicain. Il n'en eut donc que plus de mérite à faire ce qu'il fit pour nous, puisqu'il ne pouvait douter de l'opinion de mon père : « Je vous demande seulement votre parole que vous n'émigrerez pas, disait-il à ma mère; quand je vois un Français aller là-bas, il me semble voir un enfant abandonner ses parens. » Brave homme! La raison naturelle de son cœur lui indiquait le nom que méritaient en effet les émigrés.

Ma mère avait toujours eu la poitrine délicate; depuis deux ans, les secousses répétées qu'elle

¹ Ce collègue était Mallarmé. Il était fort lié à cette époque avec une belle personne de la ville qu'on appelait madame de Mac Mahon; elle était charmante. Un jour elle parut au spectacle avec un élégant bonnet rouge posé sur le côté de sa tête. Elle est aujourd'hui madame D.

avait éprouvées amenèrent une inflammation de poitrine et des crachemens de sang. On lui ordonna les eaux de Cauterets. Elle y allait, emmenant avec elle ma sœur et moi, mais mon père ne put nous accompagner. Il demeura presque comme otage.

Je suis retournée plusieurs fois dans les Pyrénées, depuis cette époque; chaque fois, l'impression fut profonde et bien plus qu'à ce premier voyage, où les facultés de mon âme n'étaient pas encore éveillées. J'avais gardé cependant un souvenir exact des lieux que j'avais parcourus, mais rien n'y était animé; c'était comme une gravure au trait et sans couleur. Plus tard, j'ai revu ces lieux enchantés; je les ai revus avec les yeux d'une admiratrice passionnée de la nature, et ceux qui connaissent les Pyrénées peuvent alors se figurer quels furent mes enchantemens. Lors du voyage dont je parle, il y avait à Cauterets une famille avec laquelle nous nous liâmes intimement; et cette connaissance fut plus durable que les connaissances que l'on fait aux eaux ne le sont ordinairement. C'était la famille Michel; elle était nombreuse et se composait de M. Michel ¹, riche négociant d'Orléans, de sa femme, de deux filles et de quatre garçons.

¹ Il n'est point parent des Michel frères.

Madame Michel¹ était une femme de beaucoup d'esprit, peut-être un peu railleuse; mais comme elle n'était pas méchante, qu'elle avait un grand tact, beaucoup d'usage du monde, en saisissant le ridicule elle savait s'arrêter à la juste distance qu'il fallait pour ne pas affliger. Son esprit lui donnait une teinte d'originalité tout-à-fait amusante. Elle avait une belle existence, vivait honorablement, était bonne mère, bonne amie; et méritait en tout d'être distinguée et recherchée.

Sa fille aînée, qu'on appelait *Avoie*², était une personne de seize à dix-sept ans; blonde, fraîche, ayant dans ses habitudes une nonchalance qui ne lui messeyait pas; elle était sérieuse, douce, et avait dans le caractère beaucoup de rapport avec celui de ma sœur Cécile; aussi dès qu'elles se connurent, elles se lièrent intimement.

Betzi, la cadette de tous les enfans de ma-

¹ Elle habite l'Abbaye-aux-Bois, où j'ai eu le plaisir de la retrouver.

² Mademoiselle *Avoie* Michel épousa quelques mois après M. Charles de Pont, fils de l'ancien intendant de Metz, et frère d'une jolie madame de Fontanges, que tout Paris connaît. Il périt d'une manière tragique et horrible. Étant devenue veuve, madame de Pont épousa M. Barthélemy, banquier, et frère du pair de France; il est mort aussi, laissant une fille âgée maintenant de dix-sept ans.

dame Michel, était plus jeune que moi de dix-huit mois ; elle avait l'esprit de sa mère, était gaie, amusante, bonne enfant. Nous nous convenions trop pour ne pas nous lier. Nous devînmes amies et nous le sommes toujours, quoiqu'il y ait trente-cinq ans de cela. Les circonstances nous ont souvent séparées dans le cours de mon orageuse existence ; mais j'ai éprouvé un vrai bonheur à la retrouver à l'Abbaye-aux-Bois, lorsque je suis venue m'y fixer. Elle m'a également témoigné cette joie du cœur qui n'est produite que par la véritable amitié. Combien elle est loin de ces démonstrations polies que le monde a mises dans son vocabulaire, et qui ne trompent que les indifférens !

Nommer madame de Leyrac, dans l'Abbaye-aux-Bois, c'est appeler autour de ce nom les éloges que méritent la femme, la fille, la mère et l'amie. Je suis glorieuse d'avoir su l'aimer quand elle n'avait que huit ans ; je l'avais devinée.

Telle était la famille avec laquelle nous nous liâmes d'une amitié si tendre, que madame Michel vint passer à Toulouse l'hiver qui suivit notre rencontre à Cauterets. Elle y loua l'hôtel de Castellane, et l'occupa avec la partie de sa famille qu'elle avait emmenée avec elle.

A notre retour des eaux , nous trouvâmes mon père toujours aussi souffrant. Ma vue parut lui faire du bien : il avait souffert de mon absence ; car je l'occupais et il m'aimait. Nous nous remîmes au travail. Je lui fis voir que je n'avais pas perdu mon temps à Caunterets , et cela le charma : il me donnait à faire des extraits sur les morceaux d'histoire remarquables qui se trouvaient dans le cours de nos études. Hélas ! qu'il y avait loin de ces leçons d'histoire ancienne , à la terrible histoire du temps où nous vivions ! Le ciel était toujours sombre et menaçant. Robespierre avait péri ; mais les exécutions révolutionnaires continuaient malgré sa mort. Il semblait que son ombre planât au dessus de nous pour ordonner le massacre , et la terreur était toujours telle que l'on n'osait faire éclater la joie que la nouvelle de sa mort avait excitée dans les provinces.

Les autorités , toutes placées par lui , refusaient de croire à la réalité de sa chute , et réprimaient la moindre disposition joyeuse. Enfin le chef avait disparu , mais le parti existait toujours , et il n'y avait dans tout cela qu'un homme de mort. Le comité de salut public , que Robespierre commençait à alarmer (chose étrange) parce qu'on trouvait qu'il devenait trop doux , s'était débarrassé de lui ; mais la France n'était pas délivrée de la conven-

tion. Collot - d'Herbois , Billaud - Varennes , s'étaient saisis de la plume sanglante qui était tombée de la main de Robespierre, et voulaient, à son exemple, en faire le sceptre du gouvernement. Sans doute, il y avait alors des républicains purs et zélés, étrangers aux crimes de l'époque; de dignes héritiers de la Gironde, qui voulaient enfin s'occuper de l'établissement d'une république grande et forte. J'ai connu un de ces républicains purs, et l'un des plus importants, qui me disait que lui-même, malgré son courage personnel (et il en avait un réel), avait été plus d'un mois à hésiter sur ce que le parti républicain qui avait participé au 9 thermidor, avait à faire. Il n'était plus question là du grand système de fusion auquel on tend quelquefois après une longue révolution; il fallait, au contraire, élaguer, séparer, et c'était encore une secousse terrible pour notre malheureux navire déjà si maltraité de la tempête. Car Robespierre était loin d'être le seul coupable dans cet épisode sanglant de notre histoire; il avait des complices: et, pour les éloigner, il fallait de nouveaux combats, il fallait encore rougir la scène ou s'étaient passées tant d'horreurs.

CHAPITRE XIII.

Salicetti, et mise en arrestation de Bonaparte. — Aréna chargé de l'arrestation du général. — M. Denniée, et les scellés. — Bonaparte en Corse. — Le club jacobin. — Bonaparte déguisé en matelot. — Détails sur la vie de Napoléon. — La famille de Bonaparte. — Junot, le premier attaché à Bonaparte comme aide-de-camp. — Bonaparte, Junot et Robespierre le jeune. — Bonaparte en prison. — Dévouement de Junot. — Lettre de Bonaparte écrite en prison. — Versatilité de Salicetti. — Rivalité de Bonaparte et de Salicetti, et mystère inexplicable. — Mystérieux examen des papiers de Bonaparte. — Radiation du nom de Bonaparte du tableau des généraux. — Bonaparte républicain au 10 août.

PENDANT notre séjour à Toulouse, ma mère reçut des lettres de mon frère qui l'affectèrent beaucoup; elles lui annonçaient la mise en accusation du général Bonaparte et les causes qui l'avaient motivée. Albert en était indigné; il trouvait que Salicetti n'agissait pas dans cette affaire

comme son cœur aurait dû le lui conseiller envers un compatriote, un ancien ami. A cette époque, mon frère était, comme on le sait, auprès de Salicetti en qualité de secrétaire. Quoiqu'il fût ce que nous appelons aujourd'hui *libéral-constitutionnel*, il ne partageait pas les opinions démagogiques de Salicetti et de ses adhérens. Bonaparte, le voyant dans le cabinet des représentans, fut étonné, et le lui témoigna en faisant une exclamation : « Toi ici ! » dit-il avec ce sourire qu'il savait rendre dès lors accablant quand il le voulait.

Aussitôt que ma mère eut reçu les lettres de mon frère, qui étaient datées de Sisteron, de Draguignan, de Barcelonnette¹, elle écrivit à Salicetti en lui exprimant toute la peine que lui causait l'arrestation de Bonaparte. « Ne me faites pas le chagrin, lui disait-elle, de penser que sa mère ajoute cette nouvelle peine à celles qu'elle a déjà. »

Mon frère remit cette lettre à Salicetti, et lui demanda au nom de ma mère une réponse favorable. Salicetti, après l'avoir lue, dit à mon frère : Tu répondras à la citoyenne Permon que je suis

¹ Les lettres de mon frère sont de thermidor et fructidor (août et septembre 1794).

fâché de ne pas faire ce qu'elle me demande pour le général Bonaparte. Mais tu vois toi-même que la chose est impossible. Les notes qui sont arrivées de Corse me dicteraient une conduite comme celle que je tiens, quand elle ne me serait pas imposée par les affaires de Gênes. N'es-tu pas de mon avis, Permon ? » Mon frère ne pouvait répondre *oui* ; car il n'était pas de l'avis de Salicetti. On accusait Bonaparte d'espionnage ; et il ne l'en croyait ni coupable ni capable : il ne pensait pas d'ailleurs que, dans aucun cas, ce fût à Salicetti à l'accuser de jacobinisme ; aussi garda-t-il le silence.

Depuis long-temps, je connaissais les affaires de Corse dont parlaient Salicetti et Albitte ; mais j'ai eu tout récemment sur ces affaires de nouveaux détails, qui m'ont été donnés par un témoin actif, oculaire, et parfaitement en état, par son esprit et ses lumières, de juger de tout ce qui se passait. Cette personne habite Versailles en ce moment. Voici les faits.

Dans le printemps de 1793, avant d'aller à Toulon, Bonaparte, ayant obtenu un congé, alla en Corse. Il logea, aussitôt après son arrivée à Ajaccio, près la Porte-de-Mer, chez une vieille comtesse de Rossi, amie de sa famille. J'ignore pour quelle raison il ne logeait pas chez sa mère. Quoi qu'il en soit, un club se forma dans une çà-

serne située hors de la ville, tout au haut de la Place-de-Mer. Plusieurs orateurs s'y firent remarquer, et Napoléon Bonaparte y parla souvent. Il a dit plus tard à Sainte-Hélène que, dans le cours de la révolution, on l'avait confondu avec Lucien. Lucien était trop jeune alors pour qu'il pût y avoir erreur entre les deux frères. C'était bien Napoléon qui pérorait alors, et avec une éloquence concise et péremptoire, telle que nous la lui avons toujours connue. Lucien a une tout autre manière de parler : d'ailleurs il ne peut y avoir erreur, je le répète.

La société d'Ajaccio, alarmée de la force que prenait ce club, forma une autre assemblée dans laquelle se mirent plusieurs personnes de ma connaissance, entre autres un officier de marine dont le bâtiment était alors en rade, et qui, par son esprit, son courage et *sa tête bretonne* bien déterminée, se trouvait fort en état de résister aux meneurs du premier club, s'ils cherchaient à attaquer l'assemblée, dont le lieu de réunion fut une grande maison au bas de la place. Cette assemblée n'avait pour but que de maintenir la tranquillité et empêcher le désordre. Les dispositions du club parurent enfin si hostiles envers la paix publique que l'assemblée modérée résolut d'envoyer quelques-uns de ses membres vers celle qui ne l'était

pas , pour la rappeler aux sentimens que ses membres devaient avoir pour leurs compatriotes, et leur démontrer tout le mal qu'ils pouvaient faire à leur patrie.

L'officier de marine dont je parle était à la tête de cette députation , composée de lui et de trois autres membres de l'assemblée. Ils engagèrent le club à la paix, et surtout à attendre ce que déciderait la France, et à suivre le mouvement du gouvernement de la république. Bonaparte monta aussitôt à la tribune et fit un discours des plus véhémens dont le résumé était , que, en temps de révolution , il ne fallait que des amis ou des ennemis ; que Solon punissait de mort tout homme qui restait neutre dans les discordes civiles ; que les modérés devaient donc être considérés comme ennemis par les vrais patriotes¹.

Lorsque la séance fut finie, il alla se promener sur la place ; il était fort animé , et paraissait surtout peu disposé à rien entendre de conciliant. Son attitude n'effraya cependant pas celui de mes amis qui faisait partie de la députation. Il fut à lui , et comme leurs relations de société étaient assez

¹ Entraîné par la chaleur du discours , il dit qu'on devrait prendre des fascines et aller brûler le lieu des séances de l'assemblée des modérés.

intimes, il lui reprocha vivement la motion qu'il venait de faire à la tribune. — Bah! dit Napoléon, style de club tout cela. Mais vous-même, dit-il à mon ami, comment pouvez-vous avec votre esprit ne pas voir qu'il faut au contraire une attitude ferme, et marcher dans une route large, et non pas dans un sentier?

— Le sentier que je suis est aussi droit et peut-être plus droit que la route dans laquelle, vous Bonaparte, vous pourriez bien vous perdre; et c'est au nom de l'amitié que je vous porte, que je vous conjure de changer de manœuvre. Bonaparte fronça le sourcil, tourna sur ses talons et fut retrouver quelques-uns de ses turbulens collègues du club.

Quelques jours après, mon ami fut averti par ses correspondans de l'intérieur de l'île que quatre mille paysans devaient descendre des montagnes sous trois jours. Ils en voulaient surtout à Bonaparte et à sa famille, ainsi qu'à celle de Salicetti. Mon ami fut aussitôt avertir Bonaparte, et lui dit qu'il était en danger. Napoléon voulut savoir d'où lui venait cet avis, et les questions se multiplièrent aussitôt. Mon ami lui répondit en souriant, « qu'il devait se borner à recevoir l'avertissement qu'il lui donnait sans chercher à entrer plus avant dans ce mystère. » Napoléon voulut parler très-haut; mais notre marin breton avait deux oreilles qui ne s'ef-

farouchaient pas aisément, et Bonaparte fut forcé de s'en tenir à ce que mon ami lui disait, sans être plus instruit à la fin de la conférence, qu'il ne l'était au commencement. Il entra dans une colère difficile à exprimer; il était furieux de ne pas savoir quelles étaient les personnes qui avaient averti le jeune officier de marine. Après avoir inutilement insisté pour savoir les noms qu'on s'obstinait à lui taire: — Au surplus, ajouta-t-il, cela m'est égal; je ne crains personne! Là dessus, ils se quittèrent avec une sorte de froideur, et le lendemain ils évitèrent de se parler. Le jour suivant, le gondolier de mon ami accourut de très-grand matin pour lui dire qu'il venait de voir Bonaparte déguisé en matelot, s'embarquer dans une gondole et se dirigeant sur Calvi. Il sortit à l'instant pour s'assurer de la vérité du fait, qui lui fut confirmé par tous les marins du port. Ayant demandé ce qu'était devenue la famille Bonaparte, il apprit qu'elle s'était réfugiée à Cargèse ¹.

On voit que j'ai repris les choses d'un peu plus haut: car, à cette époque, Napoléon venait de recevoir son brevet de capitaine d'artillerie. Ce fut peu de temps après qu'il fut envoyé à Toulon pour commander les travaux du siège.

¹ Nouveau séjour de la colonie grecque.

Les Mémoires contemporains de M. de B... disent que Bonaparte ne fut pas accusé et arrêté, comme tenant au régime terroriste. Le fait est au contraire positivement exact, et je dois le savoir, puisque mon frère était le secrétaire de Salicetti; que mon mari fut le confident, l'ami, encore plus que l'aide-de-camp de Bonaparte; que Salicetti lui-même, sauvé par nous de l'échafaud, et pendant six semaines dans notre plus intime intérieur, comme on le verra plus tard, nous parla sans cesse de cette affaire, pour se disculper de la part qu'il pouvait y avoir prise. A cet égard je sais donc mieux la vérité que qui que ce soit au monde; je pourrais dire, mieux que Bonaparte lui-même: mais il la connaissait telle que je la présente ici. Il ne voulait pas la dire; et je n'ai pas besoin, je pense, de faire remarquer le silence gardé par Bonaparte dans le Mémorial de Sainte-Hélène, sur cette époque entière de sa vie. Ce silence, fort extraordinaire en apparence, est cependant facile à comprendre. Il parle, il est vrai, de cette affaire; mais comment? ce ne sont pas des réticences, des oublis, des méprises: ce sont des omissions complètes et nécessairement volontaires; des faits d'une importance tellement immense dans sa vie, n'ont pu lui échapper. Je ne porte point ici un juge-

ment dicté par mon opinion personnelle, et je le prouverai tout à l'heure. Mais je ne puis m'empêcher de m'étonner d'un aussi complet silence sur une époque de son existence qui a influé sur son avenir, et par conséquent sur la destinée du monde. Il parle de cette arrestation ordonnée par le représentant Laporte, vrai zéro dans toute cette affaire, comme on parlerait d'une arrestation de vingt-quatre heures pour une querelle de sous-lieutenant qui motiverait les arrêts. Comment ! il ne parle pas de ceux qui sont les vrais auteurs de ce qui fut tenté contre lui ! Et cependant celui qui le décrète d'arrestation est son compatriote ; c'est Salicetti. Celui qui est chargé de faire exécuter le décret est encore un compatriote ; c'est l'adjudant-général Arena¹. Celui qui inspecte ses papiers (après Salicetti, toutefois ; mon frère en fut témoin) est le commissaire ordonnateur Denniée, qu'il fit depuis intendant militaire de sa garde. Je pourrais ajouter que lui, Bonaparte, ordinairement si malheureux par son mépris pour l'espèce humaine, aurait pu trouver quelque douceur à reporter sa pensée sur un temps de sa vie qui lui présentait le souvenir d'une belle action et d'un généreux dévouement.

¹ Conjointement avec Vervein, commandant de gendarmerie.

C'était, il me semble, un sujet de conversation au moins comme un autre. Madame mère n'a jamais laissé échapper l'occasion de me parler de l'amitié, de la reconnaissance qu'elle avait vouée à jamais à Junot, par suite de cette affaire, dont on verra les détails plus tard. Le roi Joseph, dont la belle âme garde tous les bons sentimens, me l'a prouvé bien souvent.

Tout ce qui a connu Napoléon ne reconnaît, dans beaucoup de parties du Mémorial, ni son style, ni sa façon de narrer, non pas sous le rapport des expressions, mais dans la manière de placer les faits. Ceux qui ont eu le bonheur de vivre familièrement avec lui, comme moi, par exemple, depuis mon enfance et presque la sienne, ont été frappés de ce que je viens de faire observer.

Le fait est que le sujet était scabreux; en l'abordant, Napoléon aurait pris l'engagement de traiter à fond le point plus qu'épineux de ses opinions politiques. Or, c'est une des parties les plus singulières du Mémorial.

Le silence plus qu'extraordinaire de Napoléon s'explique donc uniquement par tout ce qu'il y avait de scabreux dans cette époque de sa vie. Parler de son arrestation exécutée par Arena, par ordre de Salicetti, pour cause juste ou injuste de jacobinisme, c'était prendre l'engagement de parler aussi de ses

opinions, et c'est ce qu'il ne voulait pas faire. Bonaparte, en cette occasion, ainsi que M. de Bourrienne l'a si judicieusement observé, a agi pour *la postérité*. Le Mémorial, a-t-il pensé, sera lu par cent millions d'individus, parmi lesquels peut-être en comptera-t-on à peine mille qui connaissent les faits qui me déplaisent; ces mille personnes conserveront la mémoire de ces faits d'une manière peu inquiétante, par la tradition orale; le Mémorial sera donc irréfutable. Bonaparte a dû faire ce raisonnement à Sainte-Hélène, lorsqu'il n'imaginait pas qu'une *fièvre* de Mémoires viendrait, comme maintenant, agiter tous les cerveaux, mettre en mouvement toutes les plumes pour réunir d'anciens et intéressans souvenirs, leur redonner la vie, les mettre au jour et enfin les publier.

Quant aux miens, ceux de cette époque sont nombreux, et presque tous ont plus ou moins rapport à Napoléon Bonaparte. Il était fort lié avec Robespierre le jeune; Junot l'était également. C'était ce que l'on appelle un excellent garçon, n'ayant pas de mauvais sentimens, et croyant ou feignant de croire que son frère était mené par une troupe de mauvais sujets, qu'il ferait, disait-il, déporter à Cayenne, s'il était à sa place. Junot a vu plusieurs lettres de Robespierre

le jeune adressées à son frère; et toutes ces lettres étaient dans le même esprit. Pensait-il effectivement ce qu'il écrivait? voilà ce qu'il est impossible de certifier; je ne puis que soumettre les faits au lecteur. Les lettres de Robespierre le jeune avaient surtout pour but de faire renvoyer Joseph Lebon d'Arras, leur commune patrie.

En arrivant au siège de Toulon, Bonaparte avait la réputation d'un chaud patriote. Junot m'a dit souvent que le général en chef, qui était très-modéré, avait d'abord eu une sorte de prévention contre le jeune officier qui affichait des principes au moins fort exaltés. Cette manière de voir était celle de toute la famille. Si cela n'avait pas été, le représentant du peuple Fréron, qui était alors à Marseille, n'aurait pas eu pour société intime, comme il l'avait alors, la maison de madame Bonaparte la mère, qui habitait Marseille à cette époque avec ses filles, et ses deux plus jeunes fils, Louis et Jérôme.

Je ne veux pour preuve de la justesse de mon opinion que les deux pièces citées dans les Mémoires de M. de Bourrienne et dont Junot avait gardé copie.

La mission donnée par le représentant Ricord, le 25 messidor an 2, à Bonaparte, est bien moins militaire qu'une espèce d'ordre de surveillance et

d'enquête ¹. Il est évident qu'il inspirait la plus haute confiance aux proconsuls qui alors étaient les maîtres de tout, et cette confiance ne pouvait résulter que de la connaissance qu'on avait de sa manière de penser. Il n'avait alors que vingt-cinq ans. Il fallait donc que Ricord fût bien sûr de lui.

Salicetti remplaçant Ricord, on devait s'attendre que Bonaparte serait protégé par le nouveau venu. Ils étaient compatriotes et même amis, malgré la différence de leur âge; et bien que Salicetti arrivât à la suite d'une *réaction*, il était cependant certain que lui Salicetti avait l'opinion que l'on appelait *terroriste*, puisque enfin Salicetti était de la Montagne.

Les deux attitudes politiques de Salicetti, au 7 thermidor et au 19 thermidor de la même année, furent remarquablement différentes l'une de l'autre, bien qu'il n'y ait eu que onze jours de distance entre ces deux époques; et cette différence pouvait amener des résultats graves : non

¹ Il fut spécialement recommandé au chargé d'affaires de la république française à Gènes, M. Faypoul. Il fut chargé de prendre note de la conduite du ministre français Tilly. En général, la teneur de ses instructions indiquait plus une mission diplomatique qu'une mission militaire.

pas que l'humanité eût moins à gémir depuis la mort de Robespierre ; mais on en parlait davantage. Salicetti, quoiqu'il ne fût pas méchant, avait assez marqué pour chercher à faire impression d'une autre manière. Bonaparte et lui avaient été plus que d'accord l'année précédente, lors des affaires de Corse ¹. Bonaparte s'était mis plus en évidence, avait plus parlé à la tribune du club, et quoique depuis il ait beaucoup cherché à mettre Lucien à sa place, alors on ne pouvait s'y tromper.

Lorsqu'il fut arrêté, Junot, qui l'aimait avec tendresse et un entier dévoûment, voulut le sauver par la ruse ou par la force. Les supplices de la terreur n'avaient pas cessé, et les inquiétudes les plus vives étaient à l'instant éveillées sur la personne atteinte d'une accusation, de quelque nature qu'elle fût. Mais Bonaparte lui défendit toute mesure hostile.

« Je suis innocent, lui dit-il ; je dois me confier aux lois. »

Voilà, au surplus, la lettre que, de sa prison, Napoléon écrivit à Junot, en réponse à sa proposition. Celle-là est bien de Bonaparte lui-même, car alors il n'avait pas de secrétaire.

¹ On verra, lorsque j'aurai à parler du 1^{er} et du 2 prairial, que Salicetti n'a jamais abandonné son parti.

« Jereconnais bien ton amitié, mon cher Junot,
» dans la proposition que tu me fais; depuis long-
» temps tu connais aussi toute celle que je t'ai
» vouée, et j'espère que tu y comptes.

» Les hommes peuvent être injustes envers
» moi, mon cher Junot; mais il suffit d'être inno-
» cent: ma conscience est le tribunal où j'évoque
» ma conduite.

» Cette conscience est calme quand je l'inter-
» roge; ne fais donc rien, tu me compromet-
» trais.

» Adieu, mon cher Junot.

» Salut et amitié.

» BUONAPARTE. »

Cette réponse était faite à une lettre que Junot lui avait fait parvenir par un soldat, dans les vingt-quatre premières heures qui suivirent son arrestation, parce qu'il n'avait pu parvenir à le voir dans sa prison. Je ne me rappelle plus à présent pour quel motif, mais je crois que c'est parce qu'il était au secret. Junot, dans sa lettre, lui proposait de s'échapper, et lui soumettait plusieurs plans qui n'étaient admissibles que par une jeune

tête exaltée comme la sienne ¹ ; et, en résumé, il annonçait l'intention bien déterminée de partager sa détention, dût-elle être éternelle, lui disait-il.

La défense de Bonaparte, adressée aux représentans, et écrite par Junot lui-même sous la dictée de Napoléon, indique aussi le vrai motif de son arrestation. « Déclarer un patriote suspect, » disait-il, c'est lui ravir ce qu'il a de plus précieux, la confiance et l'estime deses concitoyens. »

C'est donc le *patriote* qui est attaqué, c'est l'homme d'un parti, quel qu'il soit ; car l'homme n'est attaqué dans son caractère, de manière à perdre et la confiance et l'estime, que lorsque l'honneur ou telle autre partie vulnérable de son âme est mise en jugement.

« Depuis l'origine de la révolution, disait-il » plus loin, n'ai-je pas toujours été attaché aux » principes ? »

Non ; il ne faut pas accuser Bonaparte d'avoir été un *terroriste*. Il ne l'a jamais été, par deux

¹ Madame mère s'est toujours rappelé la conduite que Junot a tenue à cette époque ; elle m'en parlait sans cesse lorsque je faisais mon service auprès d'elle. Madame mère a le cœur bon et l'âme élevée ; je ferai connaître plus tard son caractère.

raisons : la première, c'est qu'il n'était pas méchant¹; c'est une chose incontestable: la seconde, parce qu'il avait une trop saine raison, une trop parfaite intelligence pour ne pas voir qu'un système dévastateur n'était pas celui qu'il fallait à notre nation. L'ivraie n'était pas à ce point parmi le bon grain, qu'il fallût faucher le champ pour le rendre productif. Mais il était républicain, malgré la teinte d'absolutisme que pouvait avoir son exclamation, au 10 août, en voyant la faiblesse, à ce qu'il disait, de Louis XVI. Il était républicain; il l'était comme Barnave, comme Gensonné, comme Valazé, comme ces héros du vrai républicanisme; et c'en était assez pour que la vengeance s'en servît en son lieu. Ce que je sais (et je puis ajouter que je le sais avec entière certitude) c'est que Salicetti et lui adressèrent leurs vœux à la même personne. J'ignore si ce fut en Corse ou à Paris; mais ce dont je suis sûre, c'est que, malgré sa jeunesse, ou plutôt à cause de sa jeunesse, Bo-

¹ Non il n'était pas *méchant*. Bonaparte consul, Napoléon empereur, n'offrent pas, dans toute leur carrière, une preuve qui puisse faire donner ce surnom au grand homme. Il est des êtres qui ne comprennent pas l'*aunage* du patron sur lequel est coupé un pareil homme. Il peut mériter toute autre épithète, mais non pas celle de *méchant*.

naparte fut écouté. Ce n'est pas le motif unique de l'animosité que Salicetti fit voir contre Bonaparte dans l'affaire de *Loano*; mais cette cause, jointe à tout ce que j'ai indiqué, peut faire asseoir un jugement : ce qui va suivre y contribuera encore davantage.

L'opinion de mon frère, alors secrétaire de Salicetti, ainsi que je l'ai dit plus haut, était que Bonaparte n'avait dû la vie qu'à une cause que personne n'a bien connue. Le fait est que Salicetti reçut une lettre de Bonaparte, qui parut lui faire une vive impression. Les papiers de Bonaparte avaient été remis à Salicetti; celui-ci, après les avoir parcourus très-attentivement, les avait repoussés avec une impatience marquée; ensuite il les reprit, et les lut encore une fois. Mon frère lui ayant proposé de l'aider dans l'examen des papiers de Bonaparte, Salicetti le refusa; et, après une seconde inspection, qui probablement fut encore inutile, il s'assit avec un air préoccupé. Que cherchait-il dans ces papiers? était-ce une pièce qui le concernait? Une autre circonstance, c'est que l'homme qui fut chargé de la levée des scellés était un homme en sous-ordre, tout-à-fait à la dévotion de Salicetti; et mon frère, que ce soin devait regarder en sa qualité de secrétaire du représentant, eut ordre de

n'y point toucher. Il m'a souvent parlé de ce fait, et je le cite ici comme une circonstance d'une haute importance pour l'histoire de ce temps. Rien de ce qui se rapporte à un homme comme Napoléon ne saurait être inutile ni à dédaigner.

Quel fut, après tout, le résultat de cette étrange procédure, dont l'issue probable était de faire porter la tête de Bonaparte sur l'échafaud? Qui ne voit que, s'il eût été conduit à Paris et jugé par le comité de salut public, sans aucun doute l'ami de Robespierre le jeune aurait été condamné par Billaud-Varennès et Collot-d'Herbois. L'issue de ce procès fut l'acquiescement du prévenu. Ce résultat d'une affaire qui menaçait la tête du jeune général doit paraître d'autant plus extraordinaire qu'il semble que dans le moment Salicetti le craignit. On donne même des éloges à Bonaparte, dans l'arrêté qui le met dans une liberté provisoire : c'est, dit-on, en raison de l'utilité dont le général Bonaparte peut être à la république. C'est là de la prévision, de la seconde vue, mais plus tard et lorsque des mesures ont été prises probablement pour qu'il ne soit plus à craindre, alors le comité de salut public *le raie* du tableau des officiers-généraux, et (chose fort remarquable) Cambacérès, destiné à devenir son collègue au consulat, fut un des signataires de

l'acte de radiation. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire est fort obscure. Je désire que les détails que je donnerai encore jettent assez de lumière pour guider les lecteurs dans tant de détours.

Ce fut alors que Bonaparte, tout-à-fait malheureux, vint à Paris pour tenter d'obtenir justice ou pour chercher à mettre à flot quelques-uns des mille projets qu'il faisait, nous disait-il, chaque soir en s'endormant. Il n'avait avec lui qu'un seul aide-de-camp, un seul ami que sa mauvaise fortune attachait encore plus à lui; c'était Junot; Junot, qui, à dater de ce moment, lui donna des preuves positives de cet attachement qui n'a cessé d'être que le jour où lui-même a cessé d'exister.

Duroc ne fut attaché à Bonaparte qu'à l'armée d'Italie; on a toujours persisté dans cette faute, de croire qu'il l'avait connu à Toulon. M. de Bourrienne, qui est fort bien instruit, et dit la vérité lorsque la passion n'offusque pas son jugement, rétablit les faits dans leur état véritable; mais il se trompe en parlant des relations de Salicetti et de Bonaparte après Toulon. Ils ne s'aimaient pas, et je ferai voir tout à l'heure combien Salicetti craignait le jeune compatriote qu'il voulait perdre. Il ne fut jamais son confident. Bonaparte a pu être le sien; ce qui est bien différent. Mais dans

tous les orages des journées de prairial, Bonaparte ne s'est aucunement aventuré; il était toujours chez ma mère à cette époque : et ce moment de sa vie m'est aussi connu que s'il faisait partie de la mienne.

Bonaparte avait des opinions *à lui*, qu'il était difficile de classer dans les diverses factions d'alors. Son républicanisme était girondin, ainsi que je l'ai dit plus haut, au fédéralisme près. Il aurait voulu, comme ceux du 31 mai, que tous les abus fussent détruits sans que le nivellement coûtât trop cher; il n'avait pas encore l'expérience qui devait un jour le guider à travers les détours du labyrinthe épineux des révolutions : ces propres paroles en sont la preuve. Cependant ses mêmes paroles sont pour moi un sujet profond de réflexion; car elles me prouvent que dans un temps de sa vie, il ne fut pas de bonne foi; mais je ne puis décider en quel temps.

Tout le monde connaît l'opinion de Bonaparte consul sur les hommes de la révolution. Tous ceux qui étaient conseillers d'état peuvent certifier la vérité de ce que j'avance. Bonaparte avait employé dans les premières places des hommes de cette même révolution; mais excepté Fouché, qu'il n'aima jamais¹, ces hommes n'étaient pas

¹ Il est positif que Bonaparte n'aimait pas Fouché, et ce-

les plus marquans dans l'histoire révolutionnaire. On se rappellera tout ce qu'il dit au conseil d'état lors de la machine infernale, sur les hommes de sang de la révolution, les hommes de *septembre*. « Jamais la France, disait-il, ne sera tranquille, » si vous ne les chassez pas ! Ce sont eux qui » font tout le mal ! » Je ne cite pas ici des ouï-dire : on peut le voir dans les mémoires d'un conseiller d'état, de M. Thibaudeau. Cet homme, que la France peut présenter en première ligne à son Plutarque, si jamais elle est assez heureuse pour en avoir un, cet homme qui n'a jamais dit que la vérité dans tout ce qu'il a écrit sur la révolution, donne une relation exacte des discours de Bonaparte aux séances du conseil d'état. Au surplus, je ne cite ici que comme un fait des choses sur lesquelles je reviendrai avec détail, quand j'aurai à parler de la machine infernale.

pendant il l'employait malgré ce sentiment instinctif qui lui disait sûrement que, dans cet homme, il voyait l'un de ceux qui devaient aider à sa ruine.

CHAPITRE XIV.

M. Brunetière. — Les suites de la terreur. — Moyens de correspondance. — Mon père à Bordeaux et ma mère à Paris. — L'hôtel de la Tranquillité. — Nos anciens amis et les Corses chez ma mère. — Bonaparte le lendemain de notre arrivée. — Bonaparte parlant pour la première fois de son étoile. — Tableau de Paris après le 9 thermidor. — Mort de Carrier. — Sortie de Bonaparte contre les muscadins. — Rixes dans Paris. — Manque de subsistances. — Bonaparte dînant chez ma mère avec Salicetti. — Les sections déchainées contre la Convention. — La politique bannie de la conversation et promesse impossible à tenir. — Les bottes de Salicetti et singulière distraction. — Conversation remarquable chez ma mère entre Bonaparte, mon frère, Salicetti, Romme et un voisin. — La place Bellecour et Mémoire de Napoléon.

MON père avait pour conseil un homme d'un esprit fort distingué, ancien avocat au Châtelet, nommé Brunetière. Il avait des relations forcées avec tous les puissans du jour, et en profitait pour le bien des intérêts de ses cliens. Mon père ayant

conservé des rapports assez intimes avec lui, il nous tenait au courant des affaires publiques à Paris, autant cependant qu'on pouvait le faire sans se compromettre. On n'était plus dans le fort de la terreur, mais on pouvait craindre que le feu révolutionnaire se rallumât, et il fallait toujours user d'une extrême circonspection. On s'envoyait des nouvelles dans des pâtés, des daubes, des cuisses d'oies; et les questions et les réponses voyageaient ainsi, protégées par le couvert de la gastronomie. Les nouvelles de Paris arrivaient dans des fonds de chapeaux, des doublures d'habits, ou bien dans des caisses de fleurs artificielles. On joignait à l'envoi une lettre qui disait : « D'après ce que vous m'avez écrit, je vous envoie telle chose.... » Or, comme on n'avait rien demandé et qu'on était prévenu d'avance de cette manière de correspondre, la lettre était bientôt trouvée.

Mais lorsqu'il fallait défaire l'objet qui la contenait, ma mère n'entendait pas facilement raison. Je me rappelle qu'une fois elle porta pendant quinze jours un chapeau avec une lettre dans sa coiffe, sans vouloir dire à mon père que le chapeau venait de Paris, parce qu'il se serait douté qu'il contenait des nouvelles et l'aurait fait découdre impitoyablement. Il faut dire que dans ce moment

on ne pouvait rien recevoir de bien intéressant.

Enfin se levèrent pour la France des jours plus sereins. Mon père reçut des avis répétés de se rendre à Paris. « Venez, lui disait-on, venez : le moment est favorable; vos talens administratifs vous assurent une place distinguée. Mais ne perdez pas de temps. » Dès qu'il eut reçu la lettre qui contenait cet avis, mon père sourit amèrement. — Ils me connaissent peu, dit-il en jetant un coup d'œil rapide et triste sur toute sa personne maigrie et changée. Que veulent-ils faire de moi? Je ne suis plus que l'ombre de moi-même. Non, non. Je veux seulement savoir si je puis aller mourir en paix à Paris.

Ma mère ne put le faire changer d'avis. Nous quittâmes Toulouse; nous dîmes adieu à nos bons amis les Moncabrié, la famille des Gavarets, si bonne et si parfaite. Nous quittâmes avec regret cette ville hospitalière qui nous avait servi de refuge, de lieu d'asile. J'en ai conservé un doux souvenir. Je me rappelle toujours cette rue Croix-Baragnon où nous demeurions, cette place Saint-Étienne qu'on apercevait de nos fenêtres; les flèches aiguës, les beaux portails gothiques de la cathédrale, que nous pouvions admirer en nous penchant un peu; ces rives charmantes du canal, le Grand-Rond, les bords de la rivière, tous les

environs jusqu'à dix lieues à la ronde , où déjà se montre dans toute sa pompe cette riche et admirable nature du Midi.

Il fut décidé que mon père se rendrait à Bordeaux, où il avait quelques affaires à terminer, qu'il y demeurerait tout le temps de l'absence de ma mère, qui allait partir avec moi pour Paris. Une fois arrivée, elle devait prendre tous les renseignemens possibles sur le plus ou le moins de sûreté qu'offrait alors le séjour de la capitale, et mon père devait se régler sur ce qu'il apprendrait pour arrêter ses projets ultérieurs.

En arrivant à Paris , nous descendîmes rue des Filles-Saint-Thomas, hôtel de la Tranquillité. Cet hôtel garni avait une fort belle apparence ; il était entre cour et jardin, agrément fort rare dans ce quartier-là, même à cette époque. Nous fûmes logées dans un fort joli appartement donnant sur le jardin, au second ; ma mère s'y installa avec moi, une femme de chambre et un valet de chambre. Ces détails doivent paraître futiles en ce moment, mais ils ne seront pas long-temps sans prendre de l'importance.

Mon frère était revenu à Paris avec Salicetti ; mais il l'avait remercié de ses bontés pour lui depuis plus de deux mois, et il était libre. Son projet était d'aller en Hollande pour se livrer au com-

merce. C'était lui qui, prévenu de notre voyage, avait loué notre appartement à l'hôtel de la Tranquillité. Deux jours après notre arrivée, ma mère revit quelques amis qui avaient échappé à la proscription terroriste, et qui commençaient une nouvelle vie. De ce nombre était cet excellent M. de Périgord. Il venait de sortir de prison : sa conservation était miraculeuse ; il la devait à son valet de chambre Beaulieu. J'ignore si celui-ci vit encore ; mais s'il existe et que ce livre lui tombe sous la main, il lui sera une preuve que la vertu frappe l'enfance d'une empreinte qui ne s'efface jamais ; le souvenir de Beaulieu restera toujours dans ma pensée ¹. Ce n'est pas parce qu'il a fait sortir son maître de prison que je me le rappelle, mais à cause de la touchante histoire qui se rattache à celle de la délivrance de M. de Périgord ; je la dirai en son lieu.

Ma mère voyait beaucoup de Corses avant la révolution. Quoique leurs opinions ne fussent pas d'accord avec les siennes, elle ne les en réunissait pas moins chez elle. Dès qu'ils surent qu'elle était

¹ Je dois ajouter au nom de *Beaulieu* celui de *Boisvert*, valet de pied de M. le comte de Périgord. Le dévouement et l'attachement de cet homme pour son maître, égalaient presque tout ce qu'avait fait Beaulieu.

de retour, tous vinrent la voir. Moltédo; l'abbé Arrighi, que l'on appelait *Arrighi-Lunettes*, Aréna, Salicetti, Chiappe, mais avant tous, Bonaparte. Albert, à qui il avait fait promettre de l'avertir de l'arrivée de ma mère, l'en ayant informé tout de suite, nous le vîmes dès le lendemain accourir rue des Filles-Saint-Thomas.

C'est de ce jour-là que j'ai vraiment connu Bonaparte; je me le rappelais bien, mais confusément. Lors donc qu'il vint nous voir à notre retour à Paris, sa figure me frappa, sans que je puisse exprimer pourquoi, mais de manière à n'être jamais oubliée.

A cette époque de sa vie, Napoléon était laid. Depuis il s'est fait en lui un changement total. Je ne parle pas de l'auréole prestigieuse de sa gloire, je n'entends que le changement physique qui s'est opéré graduellement dans l'espace de sept années. Ainsi tout ce qui en lui était osseux, jaune, maladif même, s'est arrondi, éclairci, embelli. Ses traits, qui étaient presque tous anguleux et pointus, ont pris de la rondeur, parce qu'ils se sont revêtus de chair, dont il y avait presque absence. Son regard et son sourire demeurèrent toujours admirables; sa personne toute entière subit aussi du changement. Sa coiffure, si singulière pour nous aujourd'hui dans les gravures du

passage du pont d'Arcole, était alors toute simple parce que ces mêmes muscadins, après lesquels il criait tant, en avaient encore de bien plus longues; mais son teint était si jaune à cette époque, et puis il se soignait si peu, que ses cheveux mal peignés, mal poudrés, lui donnaient un aspect désagréable. Ses petites mains ont aussi subi la métamorphose; alors elles étaient maigres, longues et noires. On sait à quel point il en était devenu vain avec juste raison depuis ce temps-là. Enfin lorsque je me représente Napoléon entrant en 1795 dans la cour de l'hôtel de la tranquillité, la traversant d'un pas assez gauche et incertain, ayant un mauvais chapeau rond enfoncé sur ses yeux, et laissant échapper ses deux *oreilles de chien* mal poudrées, et tombant sur le collet de cette redingote gris de fer, devenue depuis hanière glorieuse, tout autant pour le moins que le panache blanc de Henri IV; sans gants, parce que, disait-il, c'était une dépense inutile, portant des bottes mal faites, mal cirées, et puis tout cet ensemble maladif résultant de sa maigreur, de son teint jaune, enfin quand j'évoque son souvenir de cette époque, et que je le revois plus tard, je ne puis voir le même homme dans ces deux portraits.

Ma mère, la meilleure et la plus naturelle des femmes, lui témoigna, comme elle le sentait, le

plaisir qu'elle avait à le revoir. Elle lui parla de Salicetti, et ne lui cacha pas combien elle avait blâmé sa conduite envers lui. Un sourire indéfinissable passa rapidement sur les lèvres de Bonaparte: « Il a voulu me faire bien du mal, répondit-il, mais *mon étoile* ne l'a pas permis. Cependant je ne dois pas me louer de cette étoile, car enfin quel sera mon sort? »

Je n'oublierai jamais l'expression de sa physionomie, en prononçant ces derniers mots. Il était profondément ému. Ma mère essaya de le calmer et y parvint plus facilement que je ne l'aurais cru. Mon étonnement fut, je puis le dire, extrême lorsque le lendemain je les vis venir tous deux dîner avec nous. Ils paraissaient assez bien ensemble; mais rien n'annonçait cette intimité de confidences dont parlent les Mémoires contemporains.

A cette époque, Paris était dans une agitation inquiétante; des scènes tragiques déchiraient chaque jour le sein de la convention, et déshonoraient sa majesté nationale. Les complices de Robespierre, effrayés par la mort de Danton, avaient frappé le dictateur pour n'en être pas frappés eux-mêmes; et maintenant, ils ne savaient comment gouverner, parce qu'ils ne voulaient pas garder plus long-temps le masque de paix et de bonté

qu'ils avaient emprunté pour faire la révolution thermidorienne. Billaud-Varennès, interrompu par quelques sons vagues et sourds, jetant un coup d'œil menaçant sur toute la Convention, et disant de sa voix caverneuse : « Je crois qu'on murmure... » révélait à la France, que la mort n'avait pas frappé tous ses tyrans. Il était trop vrai, ainsi que je l'ai dit, que malgré la destruction du chef, le parti subsistait toujours : mais il se trouvait dans un étrange embarras, dont il ne pouvait sortir qu'en renchérissant encore sur Robespierre, puisque l'accusation portée contre lui, par les deux comités, et présentée par Barrère, était basée sur ce que lui, Robespierre, voulait, disait-on, détruire le régime révolutionnaire, et établir un système d'indulgence. Or, cette indulgence qu'on venait de punir comme un crime, ne pouvait être exercée par les mêmes hommes qui venaient de faire tomber la tête de leur chef sous un tel prétexte; il leur fallait entrer dans un nouveau chemin plus sanglant, plus terrible que le premier; ils ne pouvaient se sauver qu'à force de crimes; c'était une guerre à mort: ils sentaient que leur salut n'était que là.

Cependant le moment de répit qu'avait donné l'intervalle du 9 thermidor au 1^{er} germinal, époque à laquelle nous étions alors, avait remonté

tous les courages, en avait produit de nouveaux. A la tête de ces vrais républicains, dont la vertu pure et sainte ne connaissait d'autre devoir que celui de défendre la patrie, il en était un que je vénère, dont l'éloge sera toujours dans ma bouche, parce que je ne trouve pour lui dans ma conscience que des titres à la plus parfaite estime; c'est Thibaudeau. On le connaît, sans doute, il est apprécié, mais non à sa juste valeur; et tel est notre malheur à nous autres Français, nous ne savons ce que valent les hommes que lorsque la mort les a frappés.

Ainsi, depuis seize ans, M. Thibaudeau, exilé d'une patrie qu'il aimait, a vu s'écouler, dans la proscription, des jours qu'il aurait voulu consacrer au service de cette patrie, dont une loi inique l'éloignait. Il vit encore, ce que je regarde comme heureux pour la France¹.

Aussitôt après le 9 thermidor, les membres du comité de salut public furent mis en accusation; ce fut, je crois, Legendre qui attaqua Collot-d'Her-

¹ Thibaudeau a eu le plus beau triomphe national de toute notre révolution; il fut nommé, dans trente-deux départemens, pour la même élection, et le Pas-de-Calais le nommait en même temps que les deux Vendées. C'était bien la France entière.

bois, Billaud-Varennes, Barrère, Amar-Vouland, et David; cette attaque eut lieu vers le 10 fructidor, c'est-à-dire, après l'événement libérateur. Carrier fut aussi amené sur les bancs de la Convention, mais pour être jugé. Le monstre eut une sorte de courage; tant il est vrai que le courage peut être l'apanage du crime aussi bien que de la vertu.

« Quel est celui de vous dans cette enceinte, s'écria Carrier, en roulant des yeux menaçans autour de lui, quel est celui de vous qui osera donner sa voix contre moi?... N'avez-vous pas tous sanctionné les ordres que j'ai exécutés?... Je déposerai sur ce bureau trente lettres de cette même Convention qui ose me juger aujourd'hui, et qui me reprochait alors de n'être pas assez sévère!... Oui! ajouta-t-il en grinçant des dents, et regardant encore autour de lui; oui, tout est coupable ici... tout... jusqu'à la sonnette du président. » Nul n'osa le défendre, et le 26 frimaire suivant, ce monstre mourut avec courage.

Une fois le premier coup porté, la guerre était déclarée, et avec de pareils hommes, ce ne pouvait être qu'une guerre à mort. Cependant après celle de Carrier, on se tenait bien sur la défensive, mais aucun des deux partis n'attaquait; ils s'examinaient, et semblaient, comme on le dit vulgai-

rement, peloter en attendant partie. Les journées se passaient à ouvrir des pétitions adressées à l'Assemblée, mais on ne décidait rien.

Ce fut au milieu de ces circonstances, que nous arrivâmes à Paris. Dès le jour de notre arrivée, M. Brunetière nous dit qu'il était fâché de nous avoir conseillé de venir. Il était inquiet, et Bonaparte nous confirma ses craintes. Je me rappelle qu'il venait de recevoir à l'instant même une lettre de sa mère; elle lui écrivait que peut-être la réaction ensanglanterait tout le Midi.

Prenant cette lettre pour texte :

«Ce sont ces *muscadins* royalistes, s'écria Napoléon, qui font ici cette levée de boucliers ! Ils seraient bien aises de glaner après le combat des patriotes ! Qu'ils sont sots dans cette Convention ! J'ai été bien aise de voir que Permon n'a pas pris cette mode ridicule, poursuivit Bonaparte : ce sont tous de mauvais Français. »

Les jeunes gens dont parlait Bonaparte portaient des redingotes grises avec des collets noirs, des cravates vertes; et leurs cheveux, au lieu d'être à la Titus comme ceux de la plupart des jeunes gens, étaient nattés, poudrés et relevés avec un peigne, tandis que de chaque côté de la figure descendait une longue face appelée, en style du temps, *oreilles de chien*. Comme ces

jeunes gens étaient attaqués fort souvent, ils portaient une grosse canne dont ils ne se servaient pas seulement comme d'un moyen de défense; car bien souvent les rixes dont Paris était chaque jour le théâtre étaient provoquées pareux.

Les Mémoires contemporains disent que Salicetti, à cette époque, paraissait lié avec Bonaparte et son confident. Je répète encore une fois que cela n'est pas. Il est possible que Salicetti ait promis à Bonaparte de l'employer bientôt, qu'il l'ait un peu consolé du mal qu'il lui avait fait précédemment; mais qu'il l'ait mis dans le mouvement, je suis sûre du contraire.

Le manque de pain et de subsistances commençait à se faire sentir. Ma sœur était restée dans le Midi. Elle nous envoyait de la farine, mais en secret et avec mille précautions. Elle employait pour cela une foule de subterfuges que son esprit multipliait. Il y avait une punition grave pour le coupable surpris.

Le peuple qui avait supporté la misère sous Robespierre, parce que Robespierre le flattait, menaçait hautement de se révolter, et chaque jour la barre de la Convention était envahie par les sections de Paris, dont les différens orateurs venaient faire assaut de talens, à peu près comme les deux procureurs du *Mercur galant*; mais ces

scènes n'avaient rien de comique ; l'attitude des sections devenait chaque jour plus hostile ; on rencontrait à chaque pas des femmes ivres , criant : « Du pain ! du pain ! Nous en avons au moins en 93 ! Du pain ! A bas la république ! »

« Ma foi, nous dit un jour Bonaparte en venant dîner avec nous , je ne sais à qui ils en ont ; mais ils sont comme des démons. Je viens de rencontrer une section du faubourg Saint-Antoine ¹, qui est tout-à-fait le second tome de la troupe que j'aurais voulu qu'on me chargeât de recevoir le 10 août au même château des Tuileries ! » Ce jour-là nous dinâmes assez vite , et aussitôt après le dîner , nous sortîmes pour aller du côté des Tuileries afin d'avoir des nouvelles. Bonaparte donnait le bras à ma mère , et j'étais avec mon frère. Lorsque nous eûmes traversé le passage Feydeau et gagné le boulevard , nous entendîmes des vociférations horribles ; des femmes , des enfans hurlaient contre la Convention ; tout rappelait les journées du 10 août et du 6 octobre. « N'allez pas plus loin , madame Permon , dit Napoléon ; ce lieu-ci ne vaut rien pour des femmes. Je vais vous ramener chez vous ; ensuite

¹ Probablement celle de Montreuil , qui fut très-remuante à cette époque.

j'irai aux nouvelles et vous en rapporterai.» Ma mère accepta et nous rentrâmes. Bonaparte sortit avec Albert ; mais ils ne rentrèrent ni l'un ni l'autre ; et ils nous dirent, le lendemain, qu'il leur avait été impossible de gagner le passage ; que du reste , ils avaient été du côté de la Convention , qu'elle était heureusement présidée par un homme de tête , car, sans cela, tout irait mal.

« Ils demandent à tue-tête la constitution de 1793 , disait Napoléon ; ils sont comme des enragés.—Et vous, Napoléon , dit ma mère, quelle est votre opinion là-dessus ? Je crois qu'elle est bien , dans le fait , cette constitution de 1793 ! » Il n'était pas sur ses gardes et répondit : « Elle a du bon dans un sens ; mais tout ce qui tient au carnage ne vaut rien. » S'apercevant que ma mère souriait , il reprit aussitôt : « *Ah ! signora Panoria ! signora Panoria ! quest' è malissimo ! come ! mi volete prendere per sorpresa ?* » Puis il ajoutait , en riant plus fort : « Non , non , pas de constitution de 93 ! Je n'aime pas ce régime-là ! »

Salicetti , qui vint dans la journée , nous parut inquietant à cause de son humeur sombre. Il était distrait , et bien souvent ne répondait pas juste à ce qu'on lui demandait. Ces discussions , lorsque Bonaparte s'en mêlait , prenaient toujours une teinte d'aigreur ; de sorte que ma mère dé-

tournait la conversation d'un sujet politique, lorsqu'ils avaient une conversation de ce genre.

Ainsi, par exemple, quelques jours avant le 1^{er} prairial, ma mère ayant réuni quelques personnes chez elle, pour prendre du thé et des glaces : « C'est à condition que vous ne parlerez pas de politique, dit-elle ; cela commence à m'ennuyer. C'est déjà bien assez d'être réveillée par vos tœcins, vos générales et tant d'autres gentilles, sans compter les chœurs d'harmonie que font vos citoyennes de la halle. Ainsi promettez-moi de ne pas parler de politique. » Tous le promirent ; mais le moyen de tenir parole, et de quoi pouvait-on parler ? tous les sujets de conversation étaient anéantis ; les spectacles ne produisaient rien ; la littérature était morte, à l'exception de quelques traductions de romans anglais. Nous avons bien des poètes ¹, mais leur main était glacée par le chagrin ou la terreur. Le pauvre Parnasse était dans un triste état, et prouvait qu'en effet ses lauriers ont besoin d'être arrosés par de fraîches fontaines et non par des torrens de sang.

Bonaparte était de l'avis de ma mère pour que l'on ne parlât pas de politique ; il essaya quelque

¹ Marie Chenier et Népomucène Lemercier.

temps de soutenir la conversation, mais je crois que M. de Narbonne et M. de Talleyrand eux-mêmes y auraient échoué. Romme, qui cherchait en ce moment la solution d'un problème que le malheureux devait résoudre par la mort, fut le premier qui se mit à rire de l'air guindé de chacun, et il proposa de raconter des histoires. Bonaparte, qui aimait beaucoup cette manière de passer la soirée, s'empara de la parole, et quoiqu'il ne fût pas alors très-fort sur la narration, il se mit à raconter une foule de faits ¹ isolés qui avaient tous de l'intérêt par eux-mêmes, et qui en recevaient un plus grand encore par la manière originale dont il les disait. Il parlait mal, faisait des fautes de français assez grossières, était d'une ignorance qui frappait dans de certaines parties de l'instruction ordinaire; mais, malgré tous ces inconvéniens, il faisait plaisir à entendre. Néanmoins la conversation languissait; la tendance à reprendre le sujet vers lequel toutes les pensées se dirigeaient prédomina bientôt. Je me rappelle qu'en ce moment Salicetti, triste et de mauvaise humeur, se promenait dans la partie du salon la

¹ L'une des histoires qu'il nous raconta sera placée plus loin. Je ne la mets pas ici pour ne pas interrompre le cours de ce qui, dans ce moment, me semble plus intéressant.

moins éclairée, en faisant, avec le craquement de ses bottes, ce bruit monotone et irritant qui déplaisait si fort à ma mère, déjà ennuyée de l'attitude morte, lorsqu'elle n'était pas hostile, des hommes qui étaient chez elle. « Salicetti, dit-elle avec humeur, ne pourriez-vous pas prendre un peu de repos afin d'en donner aux autres? » Salicetti, dont les pensées erraient dans un monde bien éloigné de l'entourage de la table à thé, s'arrêta tout à coup, regarda ma mère, et s'inclinant en souriant, lui répondit avec une affectation de politesse : « Je vous remercie mille fois, mais j'en ai pris deux tasses, et cela me fait mal aux nerfs. » Puis il se remit à marcher, en faisant craquer de plus belle ses indignes bottes.

La patience n'était pas la vertu dominante de ma mère; elle se leva, traversa lentement le salon avec cette démarche si moelleusement charmante qu'elle avait; puis prenant de sa petite main le grand bras de Salicetti, elle le fit retourner sur lui-même, tout étonné de sa pironette. — Mon cher, lui dit-elle, j'aime qu'on m'écoute, lorsque je parle; et quand je demande, je veux qu'on m'obéisse. Je sais bien que c'est un peu *despotique*, ce que je dis là; que voulez-vous? je commence à être trop vieille pour adopter de jeunes maximes, et puis ensuite je ne le veux pas. Nous

autres femmes, nous ne sommes plus que des reines sans royaume ; on nous a détrônées : je ne le sais que trop : mais j'exerce encore un peu de pouvoir dans ma maison. Là, du moins, je suis souveraine, et mes sujets doivent m'obéir. Voulez-vous donc vous soustraire à mon autorité ? — Non, non ! s'écria Salicetti enchanté de la manière gracieuse dont ma mère avait débité son *discours*, et lui prenant ses deux petites mains qu'il baisait alternativement ; non, certainement, je ne veux pas me soustraire à votre empire. Mais qu'ai-je fait qui puisse vous le faire croire ? On lui répéta sa réponse, et il se trouva, ce que tout le monde avait présumé, qu'il avait cru que ma mère lui offrait une autre tasse de thé.

— « Je propose l'impression du discours de la citoyenne Permon, s'écria Romme ; le comité doit se trouver heureux d'avoir à délibérer sur un aussi charmant sujet. — Oui, oui, s'écrièrent-ils. — A propos de comité, mon cher Romme, reprit ma mère, je voudrais bien savoir pourquoi vous avez été faire l'éloge en manière d'oraison funèbre de ce misérable Joseph Lebon ? — Ah ! nous voilà retombés dans la politique, dit Salicetti. — Pourquoi non, si je le veux ? dit ma mère : allons, Romme, répondez à votre président. — Pourquoi ? répondit Romme : mais parce qu'en effet

Joseph Lebon était un excellent homme. Lorsqu'il était au collège dirigé par les oratoriens à Beanne, il était adoré des élèves qui l'avaient surnommé *le Bien-Nommé*, et je pourrais vous citer des faits curieux à cet égard. J'ai fait son éloge; oui : j'en ai dit du bien, parce que j'en pense de lui. Il a été faible; voilà son tort. — Dites son crime, s'écria mon frère avec toute la chaleur d'une belle âme; c'est le plus grand de tous en révolution : et puis quand la faiblesse laisse encore son empreinte à la cruauté, cette alliance a quelque chose de monstrueux, qui nous frappe comme une aberration de la nature.

» Je ne puis rendre, continua-t-il avec force, je ne puis rendre ce que j'ai éprouvé en voyant Couthon dans son riche fauteuil à supports revêtu de chair humaine ¹, se faisant porter à la place Bellecourt, étant bien élégamment mis, bien parfumé, et tenant en main un petit marteau d'argent dont il paraissait se jouer. Ses porteurs l'approchaient d'un de ces beaux hôtels qui n'existent plus aujourd'hui que dans le souvenir des Lyonnais et gisans sur la terre; il donnait sur

¹ Couthon était eul-de-jatte. Comme son patron Robespierre, il était toujours très-bien tenu, très-bien coiffé et parfumé à l'excès, et se faisait porter sur les épaules de quatre hommes.

la porte trois petits coups de son marteau d'argent qui rendaient un son doux et sonore; puis, après avoir un peu toussé derrière un vaste mouchoir de batiste parfumé, il prononçait d'une voix douce et presque en souriant: « Je te frappe une fois, deux fois, trois fois, au nom de la république française, une et indivisible. » Et puis le proconsul allait porter la destruction quelques pas plus loin, dans l'asile d'une mère de famille dont la hache révolutionnaire avait frappé le chef quelques jours auparavant.... Et c'est dans l'âge de notre belle Liberté! s'écriait Albert, c'est à l'époque de la régénération d'un grand peuple que l'on voit, dans une de ses plus belles cités, se passer de telles scènes!

» Je le dis au citoyen Salicetti, poursuivit le bon jeune homme tout ému; il m'avait promis d'en écrire à Paris; j'espérais que cela aurait produit quelque effet; en repassant à Lyon, j'ai trouvé la place Bellecourt entièrement détruite.

—» On prétend, dit Romme, en se levant alors et se promenant dans la chambre, on prétend que les pierres des pyramides ont une voix pour raconter les merveilles de l'Égypte. On dit que, dans l'immensité du désert, les ruines de Thèbes, de Palmyre et de Tentyris font entendre des paroles éloquentes. Quel langage les pierres accu-

satrices de la place Bellecourt parleront-elles au voyageur qui un jour s'assoira sur l'une d'elles? Fasse le ciel qu'elles ne soient pas un monument honteux pour le peuple français!... Ah! le citoyen Permon a raison, poursuit Romme en marchant plus vivement: nous avons eu d'effroyables époques! — Il y a long-temps que j'ai dit que l'on devrait faire jeter toutes ces pierres dans le Rhône et la Saône, dit Salicetti en s'asseyant, ses jambes étendues et croisant ses bras en étouffant un bâillement, ou bien les mettre à la disposition des gens qui bâtissent. — Cela vaudrait mieux, dit un M. Ferrant, maître de forges immensément riche des environs de Besançon, qui demeurait dans la maison; cela ne coûterait pas de main-d'œuvre, et même je crois que le gouvernement pourrait en tirer quelque chose. »

Les années pourront ralentir l'activité de la circulation de mon sang, mon cœur battra moins vite, mon âme sera moins sensible, mais rien n'altérera la force du souvenir du moment que je viens de décrire. Non! de penser que deux hommes, après la peinture éloquente que Romme et mon frère venaient de faire de ce Couthon, pouvaient avoir ensemble un colloque semblable à celui qu'ils venaient de tenir! Non! de penser

qu'une pareille chose a pu être toute naturelle, toute simple de leur part ¹ ! Quel mal affreux cela fait à l'âme !

Je me rappelle que ma mère devint pâle dans le même instant. Bonaparte se leva, poussa son fauteuil avec humeur, prit son chapeau, et passant le bras de mon frère sous le sien, il le mena près de ma mère, et il lui dit ² : « *Je me sauve ; j'ai peur qu'on n'abatte votre maison. Que faites-vous de cet animal-là chez vous ? C'est un méchant homme*

¹ Un jour, dans les premiers temps du consulat, nous fûmes voir des travaux que le premier consul faisait faire ; je crois que c'était au Butard. On abattait un vieux bâtiment, les décombres gênaient, et le maître ouvrier proposait je ne sais quel expédient pour s'en débarrasser. Quelqu'un parla du plaisant moyen du maréchal de Matignon. Le premier consul, qui ne le connaissait pas, en rit beaucoup ; mais après il dit : « Nous en connaissons un meilleur que celui-là, madame Junot et moi. » Il me rappela le maître de forges qui voulait jeter la place Bellecourt dans le Rhône. Je fus confondue de cet excès de mémoire.

Cela me prouve que, lorsqu'il le voulait, il se rappelait fort bien tout ce qui l'intéressait. Ce fait n'avait, au reste, que cinq ans de date.

² Il était reçu comme demeurant sur le même pallier. Ce n'était pas alors le temps de faire des difficultés pour recevoir quelqu'un chez soi, surtout logeant porte à porte. Une particularité fort extraordinaire, c'est que, quelques mois

sans talent! » Et il s'en fut avec mon frère, qui logeait dans la maison à côté de la sienne.

plus tard, nous nous sommes retrouvés dans un autre hôtel garni avec ce même homme, à l'époque du 13 vendémiaire.

CHAPITRE XV.

Désir de ma mère de retourner en Gascogne. — Nouveaux troubles dans Paris. — Bonaparte chaque jour chez ma mère. — Malheur et misère de Bonaparte. — Le domestique de Bonaparte et la femme de chambre de ma mère. — Le Jardin des Plantes. — Junot et Bonaparte chez le vieux Daubenton. — Junot amoureux de Paulette Bonaparte. — Doubles confidences, et réponse caractéristique de Napoléon. — Mon arrestation dans la rue, et scène populaire. — Les femmes du peuple. — Tableau de mœurs révolutionnaires.

MA mère se disposait à retourner en Gascogne, pour y terminer diverses affaires, et revenir ensuite à Paris avec mon père. Elle était inquiète de sa santé; les nouvelles qu'elle recevait à cet égard de Bordeaux lui donnaient de vives alarmes; elle comprenait trop bien la cause des souffrances qu'on lui signalait; elle sentait qu'il fallait ramener mon père au centre de tous les moyens qu'il

était possible de mettre en œuvre pour le guérir. Mais d'un autre côté, comment revenir à Paris dans un moment où tout était encore bouleversé ? où la révolution, gémissant de la déviation faite en son nom, n'offrait aucune garantie, aucune sécurité à qui viendrait lui demander asile ?

Chaque jour, on était réveillé par le tocsin, la générale ou des cris d'alarme, d'insurrection : ou bien encore, au milieu de la nuit, le repos du malade, l'asile de la jeune fille, rien n'était sacré ; tout était violé au nom d'une loi que chacun transgressait. Les visites domiciliaires, invention infernale que ne renierait pas l'inquisition, livraient à toutes les passions le moyen de nuire et de tout exécuter. La Convention elle-même, qui comptait dans son sein, à cette époque, d'honnêtes et purs républicains, voyait son pouvoir bravé et méconnu ; tout paraissait nous reporter vers ces temps malheureux, dont le seul souvenir faisait trembler d'effroi. C'était vainement que les bals reprenaient, que les spectacles étaient remplis chaque soir. Ne sommes-nous pas de ces gens qui vont à la mort en chantant ? Et en vérité, je n'ose pas dire que ce n'est pas là le vrai courage ; c'est plutôt de l'insouciance que de la force.

Oui, l'on dansait ; on allait au spectacle, aux concerts du Conservatoire, dans de grandes

réunions publiques : mais la famine nous menaçait, et nous avions à craindre tout ce que le système anarchiste peut offrir de terrible dans ses résultats. Bonaparte venait alors tous les jours régulièrement chez ma mère; il avait de longues discussions avec d'autres personnes de nos amis. Ces discussions amenaient presque toujours des paroles vives qui déplaisaient à ma mère. Mais Bonaparte était malheureux; nous le savions, et cette certitude nous rendait bien plus indulgens pour lui. Ma mère me dit un jour qu'elle savait des détails relatifs au général Bonaparte qui l'affectaient vivement, d'autant plus qu'elle ne pouvait y porter aucun remède. Ces détails lui étaient parvenus par sa femme de chambre. Cette fille, qui s'appelait Mariette, était de Toulouse. C'était un bon sujet. Elle était assez jolie; le domestique de Bonaparte en était devenu amoureux, et voulait l'épouser. Elle ne l'aimait pas, et, comme il n'avait rien, la tentation n'était pas forte, comme on peut le penser. Je donne ces détails, parce que tout à l'heure ils vont s'enchaîner à une autre affaire. Ce domestique disait à Mariette que le général n'avait pas souvent d'argent; « mais il a un aide-de-camp, lui disait-il aussi, qui partage tout ce qu'il a avec lui; et quand il joue et qu'il gagne, le plus gros lot est pour son général; et puis la

famille de l'aide-de-camp lui envoie de l'argent aussi quelquefois; eh bien ! presque tout le magot est pour le général. Mais aussi, poursuivait cet homme, le général aime son' aide-de-camp comme l'un de ses frères.»

Cet aide-de-camp, c'était Junot. C'était celui qui plus tard devait être mon mari.

A cette époque, Bonaparte revenu à Paris, après les malheurs dont il accusait alors Salicetti, y était sans nulles ressources. Sa famille, proscrire en Corse, avait trouvé un asile à Marseille, mais ne pouvait pas faire pour lui ce qu'elle aurait certainement fait, si elle eût été en Corse au milieu de ses ressources naturelles. De temps à autre, il recevait quelque argent, et je soupçonne que c'était son excellent frère Joseph, marié depuis peu à mademoiselle Clary, qui lui faisait parvenir ces secours; mais ils étaient insuffisans pour un homme qui, quelque économe qu'il fût, avait cependant des besoins indispensables à satisfaire. Car enfin il fallait manger et se vêtir; et à cette époque, on ne trouvait pas, dans tous les quartiers de Paris, des tailleurs, des restaurateurs, des logemens au rabais. Bonaparte était donc *vraiment malheureux*. Junot, qui souvent m'a parlé des six mois qu'ils passèrent ainsi à Paris, me disait que, souvent en se promenant

le soir sur le boulevard et voyant passer de ces jeunes gens élégans montant de beaux chevaux et entourés de l'opulence qu'on pouvait alors se permettre, Bonaparte déclamaient contre le sort, et injuriaient à demi-voix les incroyables à oreilles de chien et à cadenettes relevées, qui passaient devant eux en se dandinant et jurant *paole pafumée*, *paole panachée*, que madame Scio avait chanté à mi-acles ¹. » Et ce sont de pareils êtres qui jouissent de la fortune! » s'écriait Bonaparte, en se levant avec humeur et poussant sa chaise de manière à ce qu'elle allait quelquefois tomber sur les jambes de l'incroyable! « Grand Dieu, que notre nature est petite! »

Junot, qui aimait Bonaparte comme on aime à l'âge qu'il avait alors, lui donnait tout ce qu'il recevait de sa famille, qui, sans être riche, était assez aisée pour ne le laisser manquer de rien. Il jouait quelquefois; mais avant de commencer cette spéculation, car il jouait pour gagner, il remettait, entre les mains de Bonaparte, les trois quarts de ce qu'il venait de recevoir de la Bourgogne; l'autre portion allait courir les chances du trente-et-un. Junot rapportait souvent de l'or en

¹ On sait que, dans ce temps-là, les jeunes gens appelés *incroyables* parlaient de cette manière.

abondance; alors le petit intérieur devenait plus joyeux; on payait les dettes les plus urgentes. C'était Bonaparte qui réglait la distribution; et Junot était mille fois heureux, en voyant à son général une physionomie éclairée par l'expression d'un bonheur qu'il lui avait procuré.

Un soir, ils se promenaient au Jardin des Plantes. Ces promenades solitaires avaient toujours un grand charme pour Bonaparte; il avait alors plus d'abandon, de confiance, et se sentait lui-même plus rapproché de la divinité, *dont un véritable ami*, disait-il, *est la fidèle image*¹.

Le Jardin des Plantes prenait alors une forme nouvelle par les soins d'un homme que la reconnaissance de la patrie devrait aller chercher davantage derrière sa modestie. Destiné dans l'origine à la seule culture des plantes médicinales, *le Jardin des Plantes* avait été ensuite l'objet des soins de Tournefort, pour toutes les branches de la botanique. M. de Buffon ne le trouva donc remarquable que sous ce rapport. Il forma le cabinet d'histoire naturelle, avec Daubenton; mais tout était incomplet. Il appartenait à une époque, dévastatrice d'ailleurs, d'imprimer cependant à

¹ J'ai entendu cette phrase bien souvent répétée par Bonaparte, et littéralement comme je la rapporte.

son règne un caractère que la postérité ne pourra s'empêcher d'admirer. C'est la Convention qui releva et fonda tant de beaux et utiles établissemens, parmi lesquels est au premier rang le Jardin des Plantes, tel que nous le voyons aujourd'hui.

Thibaudeau, qui, par la place qu'il occupait au comité de l'instruction publique, pouvait beaucoup pour tout ce qui avait rapport aux beaux-arts et aux sciences, faisait, à cet égard, ce qu'il faisait pour tout le reste, son devoir en homme honnête et éclairé; mais il trouvait de puissans auxiliaires, au Jardin des Plantes, pour l'aider à faire le bien. Mon oncle, l'évêque ¹ de Metz, ami intime de Daubenton, me disait que rien n'était plus admirable que de voir ce vénérable vieillard au milieu de l'établissement dont il était le chef. Junot jouissait auprès de lui de toutes les prérogatives d'ami, de compatriote de M. de Buffon et de neveu de son ami le plus cher. Aussi allait-il souvent au Jardin des Plantes, et y entraînait-il son général.

¹ Mon oncle le chanoine Bien-Aimé, évêque de Metz, l'un des hommes les plus vertueux de son temps, était un botaniste fort distingué, et grand ami de M. de Buffon et de Daubenton. C'est lui qui a fait en entier l'article sur les abeilles : il était oncle de Junot, frère de sa mère.

Là, me disait Junot, nous respirions un air non-seulement plus pur; mais en passant le seuil de la grille, il nous semblait que nous déposions un lourd fardeau; tout prenait autour de nous un aspect de paix et de bonhomie. Le soir était ordinairement l'heure que nous choisissions pour nos visites à M. Daubenton; nous le trouvions comme un patriarche au milieu de ses serviteurs, inspectant leurs travaux, surveillant les semailles, guettant les produits, et étant entouré, soutenu, aidé par les frères Thonin, qui soignaient la culture des plantes comme de simples jardiniers.

L'aîné était, comme on le sait, un homme d'un rare mérite, joignant la théorie la plus savante à la pratique la plus habile. Aussi Bonaparte, animé dès lors de ce vaste esprit qui ne veut rien laisser à l'inconnu, faisait-il avec lui de longues promenades autour des vastes serres qui déjà commençaient à être remplies de plantes rares, et qui plus tard devaient, sous ses auspices, mériter le nom du plus beau temple que les hommes eussent élevé à la nature dans les villes.

Jussieu, Fourcroy et Lamark dirigeaient d'autres parties de l'enseignement. Le peu d'étrangers qui venaient à Paris alors, et qui allaient au Jardin des Plantes, étaient frappés de la parfaite intelligence, de l'union qui y régnaient. Comme je

le disais plus haut, en y entrant on y respirait la paix.

C'était ce que disait Bonaparte à Junot un soir qu'ils avaient été plus long-temps que de coutume à suivre les travaux des frères Thouin. En les quittant, ils s'enfoncèrent sous des ombrages où ils trouvèrent un air chargé des parfums des milliers de rosiers en fleurs qui remplissaient les carrés. L'air était doux et frais; les deux amis marchaient lentement en silence, en se tenant par le bras, et se le serrant par intervalles, comme pour interroger le cœur et lui répondre. En ce moment il n'y avait plus d'épaulettes pour s'interposer entre le général et l'aide-de-camp. Les deux hommes, les deux amis étaient bien plus rapprochés, bien plus l'un à l'autre dans cette belle soirée, nageant dans une atmosphère douce, brillante et parfumée, entourés de touffes, de guirlandes, de massifs, des plus merveilleuses, des plus odorantes fleurs, se parlant l'un l'autre de cœur à cœur, ils étaient *là* bien plus l'un à l'autre qu'ils ne l'ont été depuis dans un cabinet doré de dix pieds carrés.

L'influence d'une belle nuit est puissante sur toutes les âmes qui sentent vivement. Bonaparte a été ensuite dominé par une passion dévorante qui a tout desséché dans sa fleur, qui a tout sub-

jugué chez lui, et qui a dit : « Je règnerai seule sur toi. » Cette passion, je n'ai pas besoin de la nommer. Mais, à cette époque, il était fort jeune, son cœur¹ battait vivement sous le regard d'une femme, et dans ce moment il aimait. Il parla de ce sentiment à Junot, et lui en parla avec amertume, car il n'était point heureux. Junot m'a dit que si Bonaparte n'avait pas brisé de lui-même tous les liens qui asservissaient son âme aux passions, il les aurait ressenties d'une manière terrible. Ce jour-là même, en parlant de ce qui l'affectait, sa voix tremblait, et Junot sentait son émotion. Mais déjà on voyait en lui une force inconnue lutter contre sa faiblesse. Il rompit lui-même le discours, et parut avoir oublié le sujet de son émotion.

Rien n'appelle la confiance comme la confiance. Junot avait aussi le cœur rempli de ces choses qui ont besoin d'être contées à un ami ; mais depuis long-temps, l'oreille de Bonaparte en avait reçu la confidence : Junot était amoureux, comme un fou, de Paulette Bonaparte ; son âme toute jeune

¹ Lorsque je parlai à Junot du mot de ma mère sur Bonaparte, relativement à son cœur qu'elle disait remplacé par un gésier, il se mit à sourire et me dit : « Ta mère a doublement tort. »

et toute brûlante n'avait pu résister à la vue d'une créature enchanteresse comme l'était Paulette. Il l'aimait avec passion, il l'aimait avec délire ; son secret n'en fut pas un huit jours pour son général. Son honneur lui ordonnait de parler, si sa raison n'avait pu l'empêcher de devenir amoureux.

Bonaparte n'avait ni accueilli ni rejeté sa demande. Il le consolait, et, ce qui y contribuait plus que toutes ses paroles, c'était la presque certitude que Paulette dirait *oui* avec plaisir, le jour où Junot pourrait lui offrir un établissement non pas riche, disait Bonaparte, mais enfin suffisant pour ne pas avoir la douleur de mettre au jour des enfans qui soient malheureux.

Ce même soir, dont je viens de parler, Junot entraîné, enhardi par ce que Bonaparte lui-même venait de lui dire, fut plus pressant qu'il ne l'avait encore été. Il avait reçu la veille une lettre de son père, qu'il avait montrée à Bonaparte. M. Junot disait à son fils qu'à la vérité il n'avait rien à lui donner dans ce moment, mais que sa part serait un jour de vingt mille francs.

« Je serai donc *riche*, disait Junot à Bonaparte, puisqu'avec mon état j'aurai douze cents livres de rentes. Mon général, je vous en conjure, écrivez à la citoyenne Bonaparte, et dites-lui que vous avez

vu la lettre de mon père. Voulez-vous qu'il en écrive une autre à Marseille? »

En sortant du Jardin des Plantes, ils avaient passé l'eau dans un batelet, et, à travers les rues, ils avaient gagné le boulevard. Ils étaient parvenus vis-à-vis les bains Chinois, et se promenaient dans la contre-allée. En remontant et redescendant cette partie du boulevard, Bonaparte écoutait Junot attentivement; mais déjà ce n'était plus le même homme que sous les ombrages odorans qu'ils venaient de quitter. Il semblait qu'en rentrant dans tout ce bruit de la vie, dans ce tumulte de la société, il en eût repris les entraves et les obligations. Cependant son ton était toujours affectueux. Il donnait des avis.

« Je ne puis écrire à ma mère pour lui faire cette demande, disait-il à Junot; car enfin tu auras douze cents livres de rentes, c'est bien; mais tu ne les as pas. Ton père se porte parbleu bien et te les fera attendre long-temps. Enfin tu n'as rien, si ce n'est ton épaulette de lieutenant. Quant à Paulette, elle n'en a pas même autant. Ainsi donc, résumons : tu n'as rien, elle n'a rien, quel est le total? rien ¹. Vous ne pouvez donc pas vous ma-

¹ J'ai transcrit cette conversation en entier et d'après Junot lui-même, parce que je trouve remarquable toute l'attitude

rier à présent; attendons. Nous aurons peut-être de meilleurs jours, mon ami. Oui, nous en aurons, quand je devrais les aller chercher dans une autre partie du monde.»

Pendant le temps politique se rembrunissait chaque jour, et de nouveaux événemens venaient réveiller les souvenirs déjà presque effacés des journées des temps sanguinaires.

J'étais sortie avec Mariette, le 12 germinal, pour aller, rue saint-Denis, chercher des rubans pour ma mère, et des gazes, des fleurs artificielles pour des commissions de Bordeaux. Nous étions en fiacre, ma mère n'ayant pas voulu que je sortisse seule sans elle à pied, même avec une femme de chambre. Nous revînions bien tranquillement, lorsque sur le boulevard nous rencontrons une troupe de femmes ivres, enragées, ressemblant à des furies, et des plus horribles encore. Elles criaient, ou plutôt elles hurlaient: « Vive la constitution de 93! Vive la constitution de 93! A bas la Convention! Nos patriotes! qu'on nous rende nos patriotes!»

de Bonaparte pendant cette soirée. Junot avait gardé le souvenir de tout, même de la partie du boulevard sur laquelle ils étaient lorsque Bonaparte lui dit ce mot bien remarquable à cause des événemens postérieurs.

Mariette tremblait et pleurait, j'avais aussi passablement peur; mais j'avoue que j'en eus une réelle en voyant notre fiacre entouré par un groupe de cinquante ou soixante de ces mégères, dont l'une, apostrophant le cocher, lui enjoignit péremptoirement de descendre et d'ouvrir la portière.

« Je voudrais bien voir que tu raisonnes! disait la *tribune* du peuple avec un accent impératif qui prouvait qu'elle avait l'habitude du commandement envers celui auquel elle s'adressait. — Mais.... j'ai une pratique dans ma voiture. Quand tu crieras comme une enragée qu' t'es! — Je te dis que j' suis fatiguée, et les patriotes aussi. Il faut ben qu' nous allions à c'te Convention de malheur, quoi donc, pour qu'i' nous y donnent du pain; ou, jour de Dieu! leu' président saura, tout d' même que toi, qu' mon poing est lourd. Allons! pas tant d' si et de mais, ouvre ton whisky, et j' te dis plus vite que ça. »

Je tirais le cocher par sa carmagnole, comme on appelait alors les vestes; et depuis le commencement du discours de sa moitié, je me tuais de lui dire de descendre et de faire ce qu'elle voulait. J'avais préparé un assignat de vingt francs, et j'étais bien résolue de le lui laisser et de m'en aller, c'était bien là le cas de le dire, sans lui demander

mon reste. Mais il ne m'entendit pas, ou plutôt il ne voulut pas m'entendre : il paraissait même disposé à passer outre ; ce qu'il eût fait, je crois, si ses deux rosses avaient eu de meilleures jambes que celles de son antagoniste.

— Allons ! place au bon peuple ! dit-elle en ouvrant elle-même la portière, et abaissant le marche-pied du phaéton. En un saut je fus à bas, et fis signe à Mariette d'en faire autant ; mais elle était si tremblante, qu'elle ne pouvait bouger de sa place. La virago me prit dans ses bras et me souleva de terre aussi facilement qu'elle aurait enlevé un enfant de quatre ans. — Eh bien ! quoi que vous avez donc, *mon poulet* ? vous v'là comme un fromage à la pie. Puis se retournant vers son mari : — Et toi, animal, tu ne pouvais pas me dire que c'était une jeunesse com' ça qu' t'avais dans ta voiture, cervelle de lapin ! Crois-tu pas que j'vas mettr' ça à pied. Dis donc, est-i' bête. Elle a tout de même peur, ce pauvre petit chat. C'est-i' vot' maman qui est là-dedans, mon chou ? — Non, citoyenne ; c'est ma bonne. — Eh ben ! quoi qu'elle a donc à pleurnicher com' ça ? On dirait qu'elle a perdu père et mère ! — Dis donc, Marianne, s'écria l'une des femmes qui avaient ouvert l'autre portière¹ : elle nous demande grâce. Elle croit, la

¹ On pense bien que je ne puis mettre ici tous les mots

cane, que nous allons la tuer. Tiens, c'est p't-être une princesse déguisée ! Elles se mirent toutes à rire au nez de la pauvre Mariette, qui, semblable aux enfans dont on se moque pour les guérir de leur colère, n'en pleura que plus fort. — Allons, veux-tu ben te taire, sapajou ? dit l'une de ces douces personnes ; tais-toi... et au large. La prenant alors par le bras, elle voulut la faire sortir de voiture : mais la pauvre fille était si tremblante qu'elle tomba sur ses genoux dans le fiacre même. Elle poussa un grand cri. — Eh ben ! queque c'est donc qu' ça ? dit la propriétaire du fiacre ; laisse donc c'te jeunesse. Est-ce que tu crois que j'vas laisser en aller ça à pied ? elle ne peut pas se tenir, seulement ; et puis c't'enfant ! Elle me tenait par le bras et sentait que je tremblais violemment. C'était une grande femme de cinq pieds trois ou quatre pouces, forte en proportion de sa taille, fraîche, ayant de beaux yeux, de belles dents, de larges mains, qui devaient, comme elle le disait, être de poids quand elles retombaient sur la face de son mari. Ses yeux noirs s'arrêtèrent sur moi avec complaisance. Je suis sûre que cette femme était mère. — Allons, remonte dans le *coucou*, *mon chou*, et allez retrouver vot'

techniques et énergiques dont madame Marianne accompagnait son discours ; je les laisse présumer. Au reste, il n'y avait pas une parole qui n'en fût ou suivie ou précédée.

maman ; vous y direz seulement qu'une aut' fois elle ne vous mette pas com' ça en campagne à la garde de Dieu ; car c'est tout de même que si vous étiez toute seule que d'être avec une *serine* comme ça et un *lapin* comme ce cocher-là. Où que tu les a pris ? demanda-t-elle à son mari. — Rue des Filles-Thomas, là auprès du théâtre Feydeau. — Allons, va-t'en. Moi, j'vas m'en aller aussi retrouver les autres ; et si tu faisais ben, tu y viendrais aussi. Plus nous serons pour crier, mieux ça fera. Elle m'enleva dans ses gros bras, et m'embrassant à la républicaine, elle me jeta plutôt qu'elle ne me mit dans le fond de son équipage, releva le marche-pied, ferma la portière, et s'écria d'une voix de tonnerre ; avec un ou deux juremens pour préambule :— Fouette, cocher !

Quand je repasse aujourd'hui dans ma pensée les événemens de cette matinée, je me demande pourquoi je n'ai pas pleuré comme Mariette : car j'en avais autant d'envie qu'elle, bien certainement. Alors j'étais trop jeune pour que ce fût l'effet d'un raisonnement quelconque, et pourtant je n'ai pas pleuré parce que *je ne voulais pas pleurer*. Dès que nous fûmes hors de la vue de ces femmes, je fondis en larmes, et lorsque nous arrivâmes à la maison et que ma mère, instruite du mouvement et tout-à-fait inquiète de

me savoir dehors, se trouva là à ma descente de voiture pour me recevoir dans ses bras, je me jetai à son cou et pleurai avec sanglots. Pendant tout le temps que dura notre petite scène, c'est-à-dire pendant dix ou douze minutes, mes yeux étaient parfaitement secs. J'étais seulement très-pâle et fort tremblante.

« C'est la vanité, dit le soir Bonaparte, lorsque ma mère eut raconté cette aventure. Mademoiselle Loulou n'aura pas voulu pleurer devant des poissardes. — Qu'importe! dit ma mère: c'est un mouvement *spartiate* dont je lui sais gré. » Bonaparte se mit à rire.

Quoi qu'il en soit, telle est la bizarrerie de la mémoire, que le 10 août, arrivé quatre ans plus tôt, est plus présent à mon souvenir, comme impression profonde, que cette aventure du 12 germinal.

A cette époque, on avait tous les jours une insurrection. Celle du 12 germinal, faite presque entièrement par des femmes, avait un caractère qui différait des autres. Nous vîmes le soir et le lendemain beaucoup de députés qui nous parlèrent de cette journée. Quelques-uns étaient accablés de tristesse, en disant d'un air pénétré : « La France est perdue! » La relation qu'ils nous faisaient de ce qui s'était passé, avait en effet un

caractère alarmant, parce qu'il donnait la mesure de ce que nous devenions chaque jour. Des femmes avaient envahi la salle des délibérations des représentans de la nation, les en avaient chassés. « C'était de fatigue, disait mon frère, que les séditeux s'étaient retirés. — Et la Montagne, que faisait-elle pendant le tumulte ? disait ma mère. — Elle appuyait la demande des mutins. » Au reste, tout ce que je puis affirmer, c'est que le vacarme était si violent, que les mutins eux-mêmes ne pouvaient s'entendre. Ce ne fut qu'après leur départ, que les députés rentrèrent et purent délibérer avec tranquillité.

Salicetti était sombre et silencieux à tout ce qu'on disait ; il ne répondait pas, et le plus souvent il me faisait asseoir à côté de lui, me parlait de ma sœur, de son mariage, de Toulouse, sans écouter un mot de ce que je lui disais ; mais cela lui donnait une contenance et l'empêchait de prendre part à une conversation dont le sujet était trop important pour lui pour qu'il s'y livrât indifféremment.

A l'époque du 1^{er} prairial, il y avait dans la Convention de nombreux élémens capables de produire les plus terribles effets. La Montagne, c'est-à-dire l'extrême terrorisme, cherchait à sauver ceux de ses membres compromis,

non-seulement par l'opinion générale , mais par le fait d'une mise en accusation régulière. La lutte était terrible : c'était de la vie ou de la mort qu'il s'agissait. Billaud-Varennés , Collot-d'Herbois et Barrère étaient surtout à redouter. Carnot, Robert Lindet et quelques autres ne l'étaient aucunement, parce que leur vertu répondait d'eux, si leur opinion, peut-être égarée, les avait entraînés. Mais, grand Dieu ! quelle réaction, si le parti thermidorien eût été renversé ! Voilà cependant où l'on en était. Les terroristes attaqués dans Billaud, Collot et Barrère, remuaient le peuple, qui, n'ayant pas de pain, ne demandait pas mieux que de crier après quelqu'un : chaque jour voyait de nouvelles insurrections, aux cris répétés de *vive la constitution de 95* ! Et ce qu'il y avait de curieux, c'est que ceux qui criaient ainsi *vive la constitution de 93* ! ne l'avaient jamais lue, et que le seul bienfait qu'ils en connussent, était d'avoir vu tomber soixante têtes par jour sur la place Louis XV pendant dix-huit mois. Quoiqu'il en fût, la pénurie des subsistances, l'agiotage croissaient chaque jour, et chaque jour aussi croissaient l'agitation, l'effervescence des esprits ; et le peuple criait que, pour remédier à tout cela, il fallait remettre en vigueur la constitution de 93. Il n'y eut que Carnot qui, pendant le procès

des accusés terroristes , fit preuve d'un beau caractère ; tous les autres furent pitoyables. Mais qui le fut presque autant qu'eux ? ce fut la Convention ; et si André-Dumont ne s'était montré avec vigueur pour demander la déportation de Barrère, Billaud-Varenes et Collot-d'Herbois, il n'y aurait rien eu d'étonnant à ce qu'ils eussent mis la Convention hors la loi.

Leur déportation fut décrétée par acclamations. Albert, qui avait suivi cette affaire, nous dit que la salle avait failli crouler sous les cris d'enthousiasme. Six députés furent condamnés à être renfermés dans le château de Ham ¹. Mais comme si cette pauvre Convention eût été frappée d'un esprit de vertige, quand elle faisait deux pas de bien en avant, elle en faisait quatre de mal en arrière. Les députés décrétés d'arrestation circulaient dans Paris, et s'ils en avaient eu l'envie, ils auraient pu aller au spectacle le 13 au soir ; car, bien que condamnés, ils étaient encore libres. C'était bien là le temps de l'anarchie !

Il fallait cependant prendre un parti : dans un moment où le garçon perruquier du dernier village s'appelait Brutus ou Mutius Scévola, il n'y

¹ Léonard Bourdon, Hugues, Châles, Faussedoise, Duhem, Choudien.

avait pas dans toute la Convention, naguère si brillante de beaux talens, un seul homme qui se rappelât Cicéron, ou qui osât l'imiter.

Enfin Thibaudeau se réveilla. Il parla, et dans un vigoureux discours il rappela à la Convention qu'il était de son devoir de veiller à la sûreté de l'état. La mise hors la loi fut prononcée. Le général Pichegru fut appelé et chargé des ordres de la Convention; en quelques heures, tout fut exécuté. Paris redevint tranquille, et les trois députés prirent la route de Rochefort ¹.

¹ Barrère y alla comme les deux autres; mais, à son ordinaire, il s'arrangea de manière à ne pas être d'une mauvaise partie, et fit si bien qu'il resta à Rochefort et ne s'embarqua pas. Les Français, qui rient toujours de tout, disaient, à propos de cela, que c'était la première fois qu'il n'avait pas suivi le vent.

Un homme d'esprit et d'honneur de la révolution a dit de lui qu'il était un de ces caractères qui n'inspirent ni haine ni estime.

CHAPITRE XVI.

Le premier prairial. — Journée d'alarmes. — Projet de Barras pour le bombardement du faubourg Saint-Antoine. — Opposition de Bonaparte et conseil. — Mort de Ferraud. — Bonaparte général inconnu à Paris. — Son arrivée chez ma mère à minuit. — Diète forcée. — Imprécations de Bonaparte contre Salicetti. — Salicetti hors la loi. — Asile demandé à ma mère par Salicetti. — Crainte et premier refus. — Insistance de Salicetti et la cachette d'un hôtel garni. — Madame Grétry. — La manie des peruques et le petit Alexandre. — Visite de Bonaparte à ma mère. — Longue et remarquable conversation.

LA victoire remportée sur la Montagne, le 12 germinal, devait faire croire que ce parti était anéanti dans ce qu'il avait de mauvais, et que les républicains purs qui composaient sa partie extrême, ramenés à la bonne cause, aideraient à la centralisation comme moyen d'union, et surtout

pour éviter l'anarchie qui nous menaçait. Mais la Convention, alors le seul pouvoir représentatif, était si détestablement organisée dans son ensemble ; ses comités incomplets, désunis, mal composés, offraient un aspect si peu rassurant que le désordre levait hautement la tête et menaçait de nouveau de tout replonger dans le chaos.

La Convention n'avait plus de popularité, parce qu'elle montrait tant de mauvaise volonté pour secourir le peuple dans ses souffrances devenues intolérables, que la haine avait succédé à l'amour que le peuple, surtout celui de Paris, avait eu pour elle. Les ennemis de l'ordre, les anarchistes profitaient de ces élémens de malheur, les mettaient en œuvre et soufflaient le feu, parce que ces sortes de gens ne récoltent que sur les champs de désordre. La France, épuisée par tous les genres de souffrances, n'avait plus même la force de se plaindre, et nous en étions venus à ce point de découragement, que la mort, pourvu qu'elle fût douce, aurait été regardée comme un bienfait même par l'être le plus jeune, parce qu'elle offrait la perspective du repos et qu'on voulait du repos à tout prix. Mais il était dit que bien des jours, des mois, des années s'écouleraient encore dans cette vie d'agitation douloureuse, véritable esquisse de l'enfer.

Le 1^{er} prairial ¹ au matin, nous sommes réveillés par des cris, des vociférations; la générale appelle aux armes, et voilà encore une journée qui va augmenter le calendrier sanglant, ouvert depuis 1789!

On a assez parlé de cette terrible journée! Je me rappelle que la crainte était portée au plus haut degré; le pillage paraissait certain; on disait que les conspirateurs l'avaient promis aux trois faubourgs et particulièrement au faubourg Saint-Antoine; toute la population de ce dernier était armée, sa misère était extrême, le peuple manquait de tout. On avait bien plus de raison de craindre qu'au 14 juillet, au 6 octobre et au 10 août. Ce n'était plus à une forteresse ni à la cour que le peuple en voulait; tout ce qui était un peu au dessus du commun était marqué d'un index de proscription. Ce fut cependant ce qui nous sauva ainsi que la Convention. Ceux qui avaient quelque chose à perdre se réunirent et formèrent un *corps*, dont la force eut bien d'autres résultats que n'en auraient pu avoir des masses organisées, sans plan et sans chefs apparens; ils craignaient de se montrer.

Cependant les scènes les plus affreuses se passaient dans la Convention, tandis que, retirés

¹ 18 mai 1795.

dans nos maisons, nous cachions ce que nous avions de précieux, nous attendant à tous les désastres. Vers le soir, mon frère, que nous n'avions pas vu de tout le jour, vint pour nous demander à manger ; car il mourait de faim, n'ayant rien pris depuis le matin. Le trouble durait toujours ; nous entendions des cris affreux dans la rue ; le tambour roulait presque continuellement, et le faubourg Saint-Antoine, armé régulièrement d'après la motion de Tallien, causait les plus vives alarmes. Mon frère finissait à peine son léger repas, lorsque le général Bonaparte arriva pour réclamer aussi de nous l'hospitalité. Car lui aussi, nous dit-il, n'avait rien mangé depuis le matin, et tous les restaurateurs étaient fermés¹. Il s'arrangea de ce que mon frère avait laissé, et, tout en mangeant, il nous donna des nouvelles. Elles étaient terribles : mon frère ne nous en avait rapporté qu'une partie. Il n'avait pas su l'assassinat du malheureux Ferraud, que les misérables avaient ensuite traîné et coupé presque par morceaux. » Ils ont présenté

¹ Ils étaient bien moins nombreux alors qu'à présent. On parcourait quelquefois un quartier entier sans trouver un traiteur. A présent, bon ou mauvais, il y en a un à chaque coin de rue.

» sa tête à ce pauvre Boissy-d'Anglas¹, dit Bona-
» parte, et cette action de cannibales a failli le
» faire mourir sur son fauteuil de président. En
» vérité, ajouta-t-il, si nous continuons à salir
» ainsi notre révolution, on sera honteux d'être
» Français². »

Ce qui surtout était alarmant, c'était le projet qu'avait Barras de bombarder le faubourg Saint-Antoine. « Il est au bout du boulevard avec pas
» mal de troupes, dit Bonaparte, et il se propose,
» à ce qu'il m'a dit, de lancer des bombes. Je lui ai
» conseillé de ne le pas faire. La population du
» faubourg peut sortir de sa tanière et se ré-
» pandre dans Paris pour y commettre tous les
» excès. Tout cela est bien triste. — Avez - vous
» vu Salicetti depuis quelques jours? demanda-
» t-il, après un moment de silence. On le dit im-
» pliqué dans les affaires de Soubrani et de Bour-
» botte. On croit aussi que Romme y est com-
» promis. — J'en serais désolé; c'est un homme
» de mérite, et je le crois républicain vertueux et
» de bonne foi. Quant à Salicetti!... » Ici Bonaparte

¹ L'admirable conduite de Boissy-d'Anglas, pendant les heures de cette journée sanglante, lui assure une belle place dans notre histoire.

² Je lui ai entendu dire cette parole ce jour-là même.

s'arrêta , son front se plissa , ses sourcils se rapprochèrent ; il parut recevoir une vive impression d'une pensée intérieure ; puis il continua d'une voix un peu altérée :

« Salicetti m'a fait bien du mal.... Il a brisé mon » avenir à mon matin. Il a desséché mes idées » de gloire à leur tige ¹. Je le répète , il m'a fait » bien du mal ;,.... cependant je ne lui en souhaite » pas. » Mon frère voulut excuser Salicetti. « Tais- » toi , Permon , dit Bonaparte , tais-toi. Cet homme » a été mon mauvais génie. Dumberbion m'aimait , il » m'aurait employé activement. Ce rapport fait à » mon retour de Gênes , et que la méchanceté a » envenimé pour en faire un motif d'accusation , » tandis qu'il en devait être un de gloire ² pour » moi !.... Non , je puis bien pardonner ; mais ou- » blier , c'est autre chose. D'ailleurs , je le répète , » je ne lui veux pas de mal. »

Bonaparte paraissait tout-à-fait préoccupé en parlant ainsi. Vers minuit , mon frère et lui sortirent ensemble. Les cris continuaient ; il y avait encore beaucoup de monde dans les rues ; mais

¹ Une chose remarquable de Bonaparte , c'est la tournure orientale qu'il a toujours donné à ses phrases.

² Comme tout est relatif ! un motif de gloire. Inspecter la forteresse de Savonne.

chacun se retirait chez soi. La Convention était délivrée ; on entendait bien encore quelques coups de fusil ; on voyait des groupes nombreux d'hommes armés , de femmes , d'enfans , tous bien vêtus , criant à tue-tête : *Vive la constitution de 93 !* Mais à la vue de quelques fortes patrouilles qui montraient l'intention d'arrêter le premier qui pousserait de nouveau des cris de révolte , tout se calma , et vers quatre heures du matin , on put enfin aller prendre du repos avec quelque sécurité. Cette journée , qui menaçait de tant de désastres , vit heureusement couler peu de sang. Le malheureux Ferraud même ne fut massacré que par une erreur causée par la ressemblance de son nom avec celui de Fréron , à qui en voulait personnellement celui qui le tua. Ferraud était un homme vertueux , brave , un bon républicain , ayant donné de grandes preuves de zèle et de dévouement patriotique. Il était beau pour lui de mourir ainsi sur sa chaise curule ; mais non de la main de ses concitoyens.

Le lendemain , on apprit que la Convention avait décrété d'*accusation* et d'*arrestation* plusieurs de ses membres , parmi lesquels étaient Soubrani , Romme , Bourbotte , etc. , etc. Salicetti n'était pas nommé. « Allons , dit ma mère , encore des proscriptions ! Mon ami , dit-elle à Albert ,

lorsqu'elle le vit arriver, nous avons sans doute de grandes obligations à Salicetti pour avoir assuré la tranquillité de ton père et la tienne ; mais la reconnaissance que je lui dois ne peut me faire passer sur le désagrément que je trouve maintenant à recevoir un homme accusé de vouloir ramener 95. Puisque Salicetti n'est pas sur la liste des proscrits, je veux profiter de cette occasion pour le prier de ne pas venir chez moi ; je le puis en toute sûreté de conscience. Sa manière de voir devient chaque jour moins en harmonie avec la mienne. Son mot de l'autre jour sur la place Bellecourt ne me sort pas de la tête. Je ne me soucie pas de le voir plus long-temps. D'ailleurs, il fait peur à Loulou. »

C'était vrai ; sa longue figure jaune et pâle...
« Je ne l'aimais pas. »

Nous devions partir pour Bordeaux quatre jours après, et ce même jour, 2 prairial, ma mère avait quelques amis à dîner. C'était un dîner d'adieu, dans lequel il était convenu qu'elle prendrait l'engagement de revenir à Paris quatre mois après avec mon père, pour ne plus retourner en Gascogne. Le général Bonaparte était du nombre des invités.

Ma mère était dans son salon, lorsqu'à six heures, Mariette vint lui dire à l'oreille, qu'il y avait

quelqu'un dans sa chambre qui voulait lui parler seule. Puis elle ajouta : — Je sais qui c'est, Madame; vous pouvez venir. Ma mère passe dans sa chambre et voit dans l'embrasure de la fenêtre un homme qui, à moitié caché par le rideau, lui fait signe de la main. Ma mère m'appelle, me dit de fermer la porte, s'approche de cet homme, et reconnaît Salicetti. Il était pâle comme un mort, ses lèvres étaient aussi blanches que ses dents, ses yeux noirs brillaient comme deux charbons ardents, il était effrayant. — Je suis proscrit, dit-il très-bas et rapidement à ma mère, c'est-à-dire condamné à mort. Sans Gautier, que j'ai rencontré sur le boulevard, j'allais dans cette caverne de *brigands* et j'étais perdu. « Madame de Permon, dit-il à ma mère après l'avoir regardée quelque temps en silence, j'espère ne pas m'être trompé en comptant sur votre générosité... N'est-il pas vrai que vous me sauverez? Je ne crois pas avoir besoin, pour vous y décider, de vous rappeler que j'ai sauvé votre fils et votre mari. »

Ma mère prit Salicetti par la main et l'entraîna dans la chambre voisine qui était la mienne. Lorsqu'elle avait quitté le salon, il n'y avait qu'une seule personne, mais depuis il était arrivé du monde; elle croyait même entendre la voix de Bonaparte. Elle n'avait pas une goutte de sang

dans les veines. Dans ma chambre, du moins, on ne pouvait entendre. « Je ne perdrai pas le temps en paroles, dit-elle à Salicetti, dès qu'ils y furent entrés. Tout ce que je puis vous donner, vous pouvez le demander, il est à vous. Mais il est une chose au delà de ma vie, au delà de tout ; c'est ma fille, c'est mon fils. Demandez-moi mon sang. Mais en vous cachant seulement pour quelques heures, car cette maison ne peut vous recéler plus long-temps, je ne vous sauve pas, et je porte ma tête sur l'échafaud en y entraînant mon fils. Je vous dois de la reconnaissance ; prononcez vous-même si elle doit aller jusque là. »

Jamais je n'ai vu ma mère aussi belle. Ses yeux étaient fixés sur moi avec une expression admirable. « Je ne suis pas assez égoïste, lui répondit Salicetti, pour proposer une chose aussi dangereuse pour vous, et alors sans résultat pour moi. Voici mon plan et mon unique espoir. Cette maison, comme hôtel garni, sera le lieu le moins soupçonné ; la maîtresse est sans doute intéressée à gagner beaucoup d'argent ; je l'en comblerai. Que je sois caché pendant huit jours. Au bout de ce temps, vous partez pour la Gascogne. Vous m'emmènerez avec vous, et vous m'aurez sauvé la vie. Si vous me refusez un asile même pour quelques heures, en sortant de cette maison, je suis ar-

rêté, jugé, et conduit sur un échafaud pour le rougir de mon sang, tandis que j'ai fait épargner celui de votre mari et de votre fils. — Salicetti, dit ma mère, il n'y a dans vos paroles, ni générosité, ni piété. Vous connaissez ma position, et vous en abusez. Que voulez-vous encore une fois que je fasse dans un hôtel garni? Une maison remplie de gens de toutes les provinces, presque habitée par vos ennemis; car vous savez bien que Bonaparte est le vôtre. De plus, la maîtresse de la maison est loin de partager vos opinions. Vos promesses seront-elles capables de lui faire prendre ainsi votre parti au point de hasarder sa vie. Comment même le savoir? Tout ce qui nous entoure est hérissé de difficultés!... »

Dans ce moment, on ouvrit la porte de la chambre à coucher; ma mère s'élança au devant de la personne qui entrait. C'était Albert qui venait savoir pourquoi on ne servait pas le dîner: « Tout le monde est là, lui dit-il, excepté Bonaparte qui s'est fait excuser. » Ma mère joignit les mains, et les serrant fortement, elle les leva vers le ciel. Mon frère la regarda avec étonnement; elle lui fit signe de se taire, et lui dit tout haut de faire servir.

« J'achève de lire une lettre que ta sœur vient de m'écrire par une personne qu'elle me recom-

mande. Elle a joint à sa recommandation une dinde aux truffes, et si ces messieurs n'ont pas peur de dîner trop tard, nous la mangerons aujourd'hui; ou bien nous pourrons en faire un nouveau motif de réunion, dit ma mère en s'avancant vers ses convives, ayant à la main une lettre qu'en passant elle avait prise sur sa cheminée.

Le motif qui lui faisait faire ce long mensonge, c'est que l'homme qu'elle avait laissé dans le salon pour aller trouver le proscrit, était bavard à l'excès, et avait sûrement déjà dit qu'on était venu chercher ma mère avec une apparence de mystère; mais elle parla si naturellement que l'on crut à la nouvelle qu'elle donnait de l'arrivée d'une dinde aux truffes. Tout le monde se récria et passa d'une voix unanime à l'avis de la manger le lendemain, et ma mère ayant demandé la permission de finir sa lettre, referma la porte de sa chambre à coucher, dont elle poussa doucement le verrou, et alla rejoindre le malheureux proscrit. « Nous devons nous estimer heureux, dit-elle, en rentrant dans ma chambre, où nous trouvâmes Salicetti assis sur une chaise, la tête appuyée dans ses deux mains, nous devons nous estimer heureux de n'avoir pas Bonaparte pour scruter nos paroles et nos regards. Maintenant que faut-il faire? — Si vous ne vous refusez

pas à me sauver, la chose est sûre, je ne demande que votre consentement; le donnez-vous?... » Ma mère ne répondit pas d'abord. On voyait, au changement fréquent de la couleur de ses joues, qu'elle était violemment agitée. Enfin, elle devint si pâle que je crus qu'elle se trouvait mal. Salicetti, interprétant son silence comme un refus, reprit son chapeau qu'il avait jeté sur mon lit, et murmurant quelques mots que je n'entendis pas, il allait sortir de la chambre lorsque ma mère l'arrêta par le bras :

« Restez ! lui dit-elle, ce toit devient le vôtre. Mon fils doit acquitter sa dette; et quant à moi, c'est mon devoir d'acquitter celle de mon mari. » Eh bien, tout est dit. Tout est bien. Allez dîner, Mariette aura soin de moi. Je ne lui ai dit que deux mots, mais ces deux mots magiques me l'ont attachée au point de lui faire donner sa vie pour moi. — Jeune fille, dit-il en m'arrêtant par ma robe, comme j'allais suivre ma mère, j'ai parlé devant vous, parce qu'il faut bien que vous sachiez cette affaire; je n'ai pas besoin de vous remontrer les conséquences d'une indiscretion. — Ah ! ne craignez rien, m'écriai-je en me jetant dans les bras de ma mère, dont les yeux étaient fixés sur moi avec une expression de désespoir. Bonne mère ! elle ne pensait qu'à moi dans ce

moment où elle jouait sa tête! Elle s'arrêta un moment dans sa chambre pour reprendre un peu d'assurance. Elle n'était certes pas dissimulée; car rien n'était plus franc et plus loyal que son âme; mais la force de son caractère lui donnait, quand il le fallait, un grand pouvoir sur elle-même. Personne n'aurait pu se douter, lorsqu'elle rentra dans le salon, qu'elle eût un secret si important à dérober à l'attention de ceux qui l'entouraient.

Le dîner fut gai. Les personnes engagées étaient d'une opinion qui leur faisait voir avec une vive satisfaction le résultat des événemens des deux journées qui venaient de se passer; et, comme on savait que ma mère pensait de même, et que rien, dans sa contenance, ne trahissait son inquiétude, on s'abandonnait à la joie. Brunetière était du nombre de nos amis invités. Il était toujours fort gai, mais ce jour-là les éclats de sa gaîté redoublaient. Brunetière louchait d'une manière atroce, et surtout quand il lui arrivait d'avoir bu du vin de Champagne. Ce jour-là, « en raison de *la libération* de l'assemblée, disait-il, je fais des *libations* au bon voyage de tous les déportés, et à votre ami Salicetti, Permon, dit-il en s'adressant à mon frère; car j'ai oublié de vous dire qu'il est dans la nasse avec les autres brochets. Il voulait tout avaler, celui-là. Pour le dire en passant, je ne

l'aimais pas trop, votre Corse, et même à présent que j'y pense, je ne l'aimais pas du tout. Je me rappelle qu'un jour, où j'avais comme aujourd'hui l'honneur de dîner chez madame de Permon (et il se levait en faisant une profonde révérence) ¹, il y eut du tapage entre ce monsieur Corse, M. de Permon et ce pauvre Durosoi. Il est mort en brave garçon, celui-là, en honnête homme qu'il était... Je doute que le monsieur Corse en fit autant. Pourquoi? demanda quelqu'un. — Pourquoi? parce qu'il est méchant, et que les méchants sont toujours lâches; or, puisqu'il est méchant, je conclus que... — Allons, dit ma mère, vous parlez là sans savoir ce que vous dites. — Je vous demande pardon, répondit M. Brunetière, qui, comme les gens dans une demi-ivresse, se cramponnait à son idée. — Et que savez-vous, s'il est ou non méchant? dit ma mère; il ne vous a jamais fait de mal. — Parbleu! s'écria M. Brunetière, c'est vous-même, madame, qui me l'avez dit, il n'y a pas encore huit jours, en me répétant un affreux mot sur des pierres, dont il faudrait lui attacher une au cou et l'envoyer avec elle où il voulait qu'elle allât. »

¹ J'ai trouvé dans Walter Scott le portrait littéralement copié sur le caractère de M. Brunetière. C'est dans *Gui Manering*, l'avocat Pleydell. C'est cela tout-à-fait.

Ma mère devint pâle et rouge en même temps. Elle me dit, le même soir, que la pensée que le proscrit, qui était venu lui demander un asile, était insulté dans son malheur, dans la première heure qu'il passait sous le toit hospitalier, lui avait fait mal. Son âme était grande et belle ! Non-seulement j'aimais ma mère, mais j'en étais fière.

Enfin cette éternelle journée s'écoula. Ma mère, n'ayant pas voulu donner prise au moindre soupçon, n'avait pas même prévenu mon frère. Lorsque tout le monde fut parti, elle lui annonça l'hôte qui nous était arrivé. Mon frère frémit pour ma mère et pour moi ; mais il n'était plus temps de craindre, il fallait agir et mettre en œuvre tous les moyens que pouvait présenter la prudence.

Madame Grétry fut appelée. Elle se conduisit d'une manière parfaitement noble. Si elle vit encore, ce que j'espère, je la prie de voir ici une preuve d'estime et de souvenir. Elle dit, au premier mot de proscription : « J'ai ce qu'il vous faut, mais il faut pour cela que madame de Permon consente à changer d'appartement. Il y a une cachette qui a sauvé plus de quatre infortunés, lors du régime de la terreur. Elle en sauvera encore, du moins tant que je vivrai dans cette maison. »

A propos de madame Grétry, je rapporterai ici un fait qui occupa beaucoup les habitans de sa

maison, et qui se trouve singulièrement lié aux tristes circonstances dont je parle. Au nombre des folies du temps, les perruques jouaient un rôle important. Rien ne peut être comparé à l'absurdité de cette mode. Une femme brune devait avoir une perruque blonde; une femme blonde, une brune. Enfin une perruque devenait partie nécessaire d'un trousseau. J'en ai vu qui coûtaient jusqu'à huit et dix mille francs¹, mais *en assignats*, ce qui revenait à cent cinquante ou deux cents francs en argent. On conçoit qu'avec cette fureur de perruques les cheveux *blonds naissans* étaient fort recherchés. Or il est impossible d'imaginer une tête de chérubin bouclée, une tête d'amour prise dans les gracieux tableaux de l'Albane, plus charmante que le chef blond du petit Alexandre. Il était le favori de toute la maison; on l'aimait pour sa figure, sa gentillesse, parce que l'œil se plaît à s'arrêter sur un objet aussi joli, aussi gracieux; et puis on l'aimait pour lui, pour son caractère d'enfant. Il était

¹ J'ai vu chez Dufour, fameux faiseur de perruques d'alors, une perruque blonde du prix de 600 francs argent. C'est encore meilleur marché qu'une perruque pour Philippe V, où il entrait pour 800 francs de cheveux, sans la façon; et l'on sait combien est grande la différence de la valeur du marc d'argent selon les temps.

toujours chargé de bonbons, de joujoux, et bien certainement il était l'être le plus heureux de la maison. Mais, hélas ! nul bonheur n'est parfait. Le pauvre petit recevait bien des complimens pour ses beaux cheveux. Le pauvre enfant ne disait pas que tous les soirs on lui mettait quatre-vingt papillottes autour de sa petite tête, et que les beaux cheveux n'auraient pas plus bouclé sans cela qu'un écheveau de soie de Turin.

Le pauvre petit était vraiment malheureux de l'excès de sa beauté. Cependant il avait fini par s'y habituer et prendre son triomphe en patience. Depuis la fin de l'hiver, sa mère ne pouvait le retenir chez elle. Il était continuellement dans un grand vestibule intérieur où il avait établi son quartier-général, et de là il faisait de fréquentes excursions dans le jardin, et surtout dans les appartemens de la maison, où il était sûr d'être toujours bien accueilli et de trouver des bonbons, des fruits, des jeux, et surtout des caresses; car nous prenions tous plaisir à faire naître une expression joyeuse sur cette ronde et fraîche petite figure. Il était si gentil lorsqu'il secouait sa tête, et débarrassait ses deux petites joues vermeilles de leur rideau de soie ! Par exemple, je n'ai jamais connu d'enfant plus gourmand. Dès qu'il apercevait une friandise, ses yeux bleus lançaient des

éclairs, en même temps qu'ils accompagnaient le plus gracieux sourire de sa petite bouche cerise, qui était au reste bien vite déformée par l'occupation que lui donnait à l'instant l'objet de tant de joie. Du reste, gentil dans son humeur, point gênant, Alexandre était vraiment un enfant charmant.

On concevra facilement qu'il devait être aimé de toute la maison : aussi l'inquiétude fut-elle générale lorsqu'un jour, après une recherche exacte chez tous les locataires, il fut impossible de trouver Alexandre. La mère, au désespoir, fait les recherches les plus minutieuses ; il est reconnu que l'enfant n'est dans aucun des appartemens. Il y avait un puits dans le jardin ; mais la mardelle est trop haute pour que l'enfant ait pu y monter, il ne peut y avoir d'inquiétude de ce côté. La pauvre madame Grétry était dans un état pitoyable, que chaque instant ne faisait qu'aggraver, et l'incertitude sur ce mystérieux événement y ajoutait encore.

On était alors dans les beaux jours de mai ; il faisait un temps admirable ; comme nous venions de sortir de table, j'étais à la fenêtre du côté de la cour, et je regardais tous les serviteurs de la maison allant et venant à la recherche d'Alexandre, lorsque, à la clarté douteuse du cré-

puscule, je vois avancer sous la porte un petit objet très-informe, une petite masse toute ronde, s'approchant d'un pas timide. Enfin je reconnais Alexandre; mais, bon Dieu! dans quel état!

Son matelot de bazin d'une blancheur toujours si éblouissante était taché, crotté, déchiré; et il n'avait plus qu'un de ses petits souliers de maroquin vert, ainsi qu'un de ses bas de soie à coins de couleur. Mais la plus étrange partie de sa personne était sa tête: plus de belles boucles blondes soyeuses et parfumées, plus de papillottes à redouter, mais aussi plus de cheveux; Alexandre est tondu. Il est sorti de la maison en chérubin, il y rentre en enfant de cœur. Le pauvre petit semblait connaître son malheur; car il baissait sa tête, aussi nue qu'un genou, avec la même humiliation que le mulet de Provence, lorsqu'on lui ôte son plumet avant d'entrer dans la ville, parce qu'il a été désobéissant.

Il y a bien des années de cet événement, et je ne puis me rappeler sans rire la figure vraiment burlesque de ce pauvre enfant, dégagée de tous ses cheveux, laissant voir deux énormes oreilles qui montaient le long de cette tête si habilement rasée. Ses yeux, ordinairement gracieux et doux, avaient en cet instant, quelque chose d'effaré, tellement étranger à sa physionomie habituelle,

qu'il était impossible de ne pas rire. En une seconde toute la maison fut autour d'Alexandre , qui fit un discours fort éloquent dans lequel il nous fit voir qu'il était complètement ivre. Je m'aperçus alors que sa démarche incertaine venait de son *intempérance* , et non de la perte du *coco vert*, comme je l'avais d'abord charitablement pensé !

On ne peut se faire une idée de l'effet de l'ivresse sur cette petite cervelle. Il bavardait comme une vraie pie , et nous apprit qu'étant sur la porte un beau citoyen s'était arrêté devant lui , lui avait donné des pastilles de chocolat , des pistaches , des poires confites ; lui avait dit qu'il en avait chez lui *des chambres pleines*. J'ai déjà dit que la tempérance n'était pas la vertu de mon petit favori. Aussi les chambres pleines de pistaches et de poires confites firent-elles dresser ses énormes oreilles ; et , donnant la main à son tentateur , il se mit à courir de toute la vitesse de ses petites jambes , vers une boutique de coiffeur , où il trouva bien à la vérité des pistaches et des diabolins , mais surtout de grands ciseaux qui le débarrassèrent de sa magnifique chevelure , dont le brave homme a fait une belle perruque qu'il a vendu probablement de manière à faire rentrer l'intérêt de ses diabolins.

Après cette digression , je reviens à Salicetti. Le

déménagement convenu se fit le soir même. On dit que ma mère avait reçu des nouvelles de mon père, et qu'il annonçait son arrivée à Paris; qu'en conséquence de cette annonce, ma mère restait, au lieu de partir, et prenait un appartement plus grand. On devait *faire* arriver une seconde lettre, dans laquelle mon père annoncerait qu'il ne venait plus et rappellerait ma mère auprès de lui. L'important était en ce moment de donner un prétexte plausible à ce qui se faisait.

La petite retraite de Salicetti était bien meublée, tout entourée de tapisseries, de nattes, afin que le moindre mouvement de celui qui l'habitait ne pût être entendu. En une seconde, on était à l'abri.

Le lendemain matin, il était à peine onze heures, quand nous vîmes arriver le général Bonaparte. Comme cette scène est une de celles qui m'a fait le plus d'impression dans ma vie, je la rapporterai dans tous ses détails.

Bonaparte était vêtu comme il le fut presque toujours depuis. Il avait une redingote grise, plus que modeste, boutonnée jusqu'à la cravate, un chapeau rond toujours mal posé sur ses yeux, qu'il cachait entièrement, ou bien sur le derrière de sa tête, de manière à faire croire qu'il allait tomber; une cravate noire, très-souvent mal

nouée : voilà quelle était la toilette ordinaire de Bonaparte. Pour dire la vérité, à cette époque, tout le monde, hommes et femmes, n'étaient pas fort élégans, il faut en convenir, et la tenue personnelle de Bonaparte ne choquait pas autant alors qu'elle le fait aujourd'hui par souvenir. Il avait à la main un gros bouquet de violettes qu'il présenta à ma mère à son entrée dans la chambre. Cette galanterie lui était si peu ordinaire que nous ne pûmes nous empêcher d'en rire. « Il me pa-
» raît, dit-il en riant avec nous, que je me suis
» mal acquitté de mon emploi de *cavaliere servente*. » Puis après quelques autres propos : « Eh bien !
» madame Permon, ajouta-t-il, voilà donc Salicetti
» qui, à son tour, peut juger de l'amertume des
» fruits de l'arrestation ? Ils doivent lui être d'autant
» plus désagréables à avaler, que c'est lui et ses
» adhérens qui ont planté les arbres qui les produi-
» sent. » — Comment ! dit ma mère d'un air étonné en me faisant signe de fermer la porte du salon, Salicetti est arrêté ? — « Eh quoi ! ne saviez-vous
» pas qu'il était depuis hier décrété d'accusation ? Je
» croyais que vous le saviez même si bien que c'était
» chez vous qu'il était caché. » — Chez moi ! s'écria ma mère ; mais, Napoléon, vous êtes fou, mon cher enfant ! Chez moi ! mais il faudrait pour cela que j'eusse un *chez moi*. Mon cher général, je vous

prie de ne pas répéter autre part une semblable plaisanterie. Que vous ai-je donc fait pour vous amuser à jouer ainsi avec ma tête? car il n'y va pas de moins.

Bonaparte se leva, il s'avança lentement, et, se plaçant devant ma mère, il croisa ses bras et la fixa long-temps en silence. Ma mère ne changea pas de visage et n'abaissa pas sa paupière sous le feu du regard de l'aigle. « Madame Permon¹, dit-il enfin, » Salicetti est caché chez vous; ne m'interrompez » pas. Je ne le sais pas d'une manière positive; mais » je dis qu'il est caché chez vous, parce que, hier, » à cinq heures, il a été vu sur le boulevard, par- » lant avec Gauthier, qui l'avertit de ne point aller » à la Convention. Il s'est dirigé de ce côté. On ne » lui connaît ici aucune connaissance assez intime » pour hasarder, en le recevant, sa sûreté et celle » des siens, si ce n'est vous; il n'a pas été au pa- » lais Égalité. C'est donc chez vous qu'il est venu » chercher un asile. »

Ma mère avait repris toute son assurance. « Et de quel droit Salicetti serait-il venu me demander asile? dit-elle. Il sait que nous ne pensons pas de même. J'étais au moment de partir, puisque sans la lettre de mon mari, je me serais mise en

¹ Jamais il ne mettait la particule, et il avait raison.

route demain matin pour la Gascogne. — « De
» quel droit il serait venu chez vous ? Voilà ce que
» vous avez dit de plus juste, chère madame Per-
» mon. Venir chez une femme seule, qui peut être
» compromise pour quelques heures de salut procu-
» rées à un proscrit qui mérite sa proscription, est
» une indignité dont tout autre ne se serait pas
» rendu coupable. Vous lui devez de la recon-
» naissance. C'est une *lettre de change* que vous
» devez acquitter. Il a été lui-même l'huissier ve-
» nant vous faire commandement de payer ; n'est-
» ce pas, mademoiselle Loulou ? » me dit-il en se
tournant brusquement vers moi.

— J'étais à travailler dans l'embrasement d'une
fenêtre sur laquelle étaient beaucoup d'arbustes.
J'eus l'air de regarder l'un des pots de fleurs, et
je ne répondis pas. Ma mère, qui me comprit,
me dit : « Laurette, le général Bonaparte te parle,
mon enfant. » Je me tournai alors vers lui, le
reste de mon trouble pouvait passer pour le
commencement de celui qu'aurait éprouvé une
jeune fille qui vient de faire, sans le vouloir, une
chose impolie. Je le croyais, du moins ; mais nous
avons affaire à trop forte partie. Il me prit la
main, me la serra dans les deux siennes et dit à
ma mère : « Je vous demande pardon, j'ai eu tort.
» Votre fille m'a donné une leçon. » — Vous donnez

à Laurette plus de mérite qu'elle n'en a , mon cher enfant. Elle ne vous a pas donné de leçon , parce qu'elle ne saurait pourquoi elle le pourrait faire ; mais c'est moi qui vous en donnerai une tout à l'heure , si vous persistez à vouloir croire une chose qui , en résumé , peut me faire un grand tort , et aurait de graves conséquences , si vous alliez répandre de semblables folies. »

Bonaparte lui dit d'une voix émue : « Madame » Permon , vous êtes une femme remarquable- » ment bonne , et cet homme est un méchant » homme. Vous ne pouviez pas lui fermer votre » porte , il le savait.... Et vous exposer ainsi » que cette enfant !... Autrefois , je ne l'aimais pas ; » maintenant , je le méprise.... Il m'a fait bien du » mal.... Oui , il m'a fait beaucoup de mal : eh bien ! » il y avait des motifs ; vous les avez connus , » n'est-ce pas?.... » Ma mère fit signe que non. — » Quoi ! Permon ne vous en a pas parlé?—Jamais. » — C'est étonnant. Eh bien ! je vous les conterai » quelque jour ; vous verrez s'il n'y a pas eu de la » lâcheté et de la cruauté à se prévaloir de sa fa- » veur *surnageante* , pour me repousser , *moi* , au » fond de l'eau. Il m'a accusé de *crimes* , car n'est-ce » pas un crime que d'être un enfant traître à la » patrie ? Salicetti s'est conduit , dans cette affaire de » Loano , comme un misérable ; Junot voulait aller

» le tuer : si je ne l'avais arrêté ; ce jeune homme,
 » rempli de feu et surtout d'amitié pour moi, vou-
 » lait aller le défier en duel ; et s'il n'avait pas voulu
 » se battre, il l'aurait jeté par la fenêtre, disait-il.
 » Maintenant Salicetti est proscrit. A son tour, il
 » peut mesurer toute l'étendue d'un malheur comme
 » celui d'une destinée brisée, perdue! » — Napoléon,
 lui dit ma mère en lui prenant la main et le re-
 gardant avec amitié, je vous jure sur ma foi que
 Salicetti n'est pas chez moi.... et tenez,..... faut-il
 tout vous dire ? — Dites, dites, s'écria-t-il avec
 une ardeur que peut-être personne ne lui
 vit jamais. Eh bien ! Salicetti était ici, en effet,
 hier à six heures ; mais il en est ressorti à huit
 heures et demie neuf heures. Je lui ai démon-
 tré l'impossibilité physique de le recevoir chez
 moi, demeurant dans un hôtel garni. Il m'a com-
 prise et est reparti. »

Tandis que ma mère parlait, Bonaparte avait
 les yeux fixés sur elle avec une avidité dont rien
 ne peut donner l'idée, puis il s'éloigna, et se pro-
 mena rapidement dans la chambre. « Ainsi, je l'a-
 » vais deviné, disait-il ; ainsi donc il a eu la lâcheté de
 » venir dire à une femme : Donnez votre vie pour
 » moi. Mais lui qui venait vous intéresser à son
 » sort, vous a-t-il dit qu'il venait de faire assassiner
 » un de ses collègues?... Avait-il au moins *lavé ses*

» *mains* avant de toucher les vôtres pour vous im-
 » plorer?—*Napoleone ! Napoleone ! quest' è trop-*
 » *po ! Tacete , se non tacete : me ne vado. Se hanno*
 » *ammazato quest' uomo poi non è Colpa sua!...* »
 Quand elle était émue, ma mère parlait italien ou grec à l'instant même. Cela lui est souvent arrivé avec des gens qui n'entendaient ni l'un ni l'autre. Au reste, cette fois il en fut de même; Bonaparte était lancé après Salicetti comme un chien de chasse le serait après un cerf; il cherchait toujours à l'atteindre et n'écoutait rien. Ma mère se désespérait. Salicetti entendait tout; une simple planche le séparait de nous; moi, dans mon inexpérience, je tremblais à chaque instant de le voir sortir de sa retraite; je ne connaissais pas encore le monde.

Enfin, après une longue conversation de deux heures, que je ne transcris pas ici parce qu'elle roula toujours sur le même sujet et presque avec les mêmes expressions ¹, Bonaparte se leva pour s'en aller, et je respirai, car je voyais ma pauvre mère au supplice. — Vous m'assurez donc que

¹ Cette conversation fut transcrite mot à mot par mon frère, qui, déjà à cette époque, tenait un journal pour faire l'ouvrage que lui a enlevé le duc d'Otrante. Il en a été de même de tout ce qui avait rapport à l'affaire de Salicetti.

vous croyez qu'il est retourné chez lui pour s'y cacher ? dit encore Napoléon en prenant son chapeau. — Oui, répondit ma mère, je lui ai dit que puisqu'il tenait à se cacher dans Paris, il valait mieux qu'il séduisît à prix d'or les maîtres de son hôtel garni, parce que ce serait là le dernier endroit où l'on irait le chercher. Ensuite, dit ma mère après un moment de réflexion, et presque effrayée de diriger les recherches sur des innocens ; écoutez donc, mon cher enfant, je ne puis vous dire qu'il y soit. Je ne l'ai pas vu rentrer chez lui, après tout. — « Oh ! bien, très-bien ! Mille remerciemens, madame Permon, et surtout pardonnez-moi. Mais si jamais vous êtes offensée comme je l'ai été par cet homme !... Adieu. »

Bonaparte sortit enfin, et il était temps ; ma mère était épuisée. Elle me fit signe d'aller pousser le verrou de sa chambre, et ouvrit la porte de la retraite de Salicetti.

Je n'ai jamais aimé cet homme. Il m'est toujours apparu avec une sorte de prestige effrayant, qui me le rendait répulsif. Depuis, en lisant *le Vampire*, son idée m'est revenue. J'ai uni sa figure à ce caractère fictif. Cette pâleur jaune, les yeux noirs flamboyans ; ces lèvres qui blanchissaient à l'instant même où il éprouvait une vive émotion, tout en lui effrayait les yeux et l'âme. Ce jour-

là, il me causa un tremblement qui me dura toute la journée. Il me semble le voir encore. Il était assis sur une petite chaise près du lit, la tête appuyée sur l'une de ses mains, qui était pleine de sang; le lit en était tout taché, et une cuvette sur laquelle il était penché, et qui s'était renversée, en contenait encore. Il venait d'avoir une hémorragie et de rendre des flots de sang par la bouche et par le nez¹; il en était couvert. Sa pâleur était effrayante. Que j'ai été long-temps poursuivie de cette figure dans mes rêves! Ma mère courut à lui; il était presque évanoui: elle le prit par la main, elle était froide. Nous appelâmes Mariette. Elle lui fit respirer du vinaigre. Il revint à lui. Quel retour à la vie, mon Dieu! Des mots sans suite; mais des imprécations!..... Cet homme qui habituellement avait des formes polies, devint aussi brutal qu'un homme du bas peuple; des jurmens, des menaces adressées surtout à Bonaparte, se succédaient avec une rapidité qui formait un étrange contraste avec sa faiblesse. Je m'en fus dans le salon, où je trouvai mon frère;

¹ Pendant la route de Paris au port où il s'embarqua, Salicetti eut cinq de ces hémorragies; il y était sujet, et la contraction qu'il éprouva pendant la conversation de Bonaparte la rendit plus sérieuse.

je l'envoyai près de ma mère ; car , pour moi , je n'y tenais plus.....

Le lendemain , Bonaparte revint. Sa physionomie avait la plus singulière expression. Il était facile de voir que son opinion était arrêtée sur ce qui regardait Salicetti ; du moins ce fut ce qui nous frappa , ainsi qu'un ami de celui-ci , qui possédait toute sa confiance , et était venu le même matin. Mais Bonaparte ne parla pas comme la veille , d'une manière aussi directe contre le proscrit , il se contentait de lancer par intervalles de ces mots comme il savait en dire , de ces mots en manière *de flèche aiguë* ; mais rien de personnel *nominativement*. Comme ces deux hommes se haïssaient ! Si l'un d'eux a pu faire prendre le change à cet égard , il a été d'une grande habileté , ou bien dissimulé.

CHAPITRE XVII.

Fête funèbre en l'honneur de Ferraud. — Romme et ses collègues. — Difficulté de sauver Salicetti. — Le général Miranda. — Incroyable ressemblance, et projet de ma mère. — Supplice de Romme, Soubrani et ses collègues. — Le poignard et les suppliciés. — Scène atroce et mon frère couvert de sang. — Mauvaise joie de Salicetti. — Bonaparte chez ma mère, et détails sur Bonaparte.

Le 14 prairial, on fit un service funèbre en l'honneur de Ferraud. Il était homme de bien; on aurait pu faire prononcer son oraison par un autre que Louvet, l'auteur de *Faublas*. Lorsque Salicetti apprit cette particularité, il se prit à rire, et fit une remarque mordante sur l'orateur et sur le fait lui-même.

Je ne pus m'empêcher d'en être blessée. Il est toujours mal d'attaquer le malheur avec quelque arme que ce soit; mais de toutes, la plus odieuse est la raillerie: il y a là quelque chose de sauvage.

J'étais bien jeune alors. Mon âme avait cette susceptibilité native qui s'offense chevaleresquement d'une seule atteinte à ce qui est beau et bien. Je me mis à pleurer, et quittai la chambre avec dépit de voir mon frère et ma mère garder le silence et ne pas l'imposer à Salicetti. Albert, qui m'avait devinée, vint aussitôt dans ma chambre. Je lui fis les reproches que je croyais qu'il méritait.

« Ma pauvre Laurette, me dit-il en m'embrassant ! ma bonne sœur ! il ne faut pas avoir ainsi de l'exigence pour ce monde dans lequel tu entres si jeune et si bonne, si étrangère à tout ce qui est vengeance et haine. Pauvre amie ! Ce sont des sentimens que tu ne connais pas et que tu ne peux comprendre ! Sois indulgente pour ce que tu ne sais pas ; et puis songe que tu aurais trop à faire si tu prenais parti pour le malheur toutes les fois que la méchanceté l'insulte.

Mon frère avait raison. Eh bien ! je suis toujours de même.

Cependant le procès des accusés de prairial s'instruisait avec vigueur. On cherchait Salicetti et un autre représentant. Salicetti n'était pas aimé de ses collègues. Il avait de l'esprit, beaucoup de moyens, une grande ambition, et les projets qu'il aurait réalisés étaient d'une nature qui devait nécessairement attirer une grande

sévérité sur leur auteur, du moment où ils étaient connus. Romme était arrêté; c'était un mathématicien distingué; Goujon qui, depuis l'ouverture de la Convention, s'était fait remarquer par ses vertus privées et ses qualités républicaines, était également arrêté ainsi que Soubrani, Duquesnoi, Duroi et Bourbotte. Tous étaient remarquables, soit par leurs vertus personnelles, soit par leurs talens comme hommes d'état. Que de réflexions étaient éveillées en voyant de tels hommes assis sur le banc des criminels!

Pour les isoler de leurs adhérens, on les avait aussitôt transférés au château du Taureau, dans le département du Finistère. Mais lorsque le calme fut un peu rétabli, on les ramena à Paris pour y être jugés par une commission militaire spéciale. Ce moment fut dangereux pour nous. Les recherches redoublèrent de vigueur et d'activité. Nous dûmes plus que jamais songer au départ. Mais comment faire? Il fallait un passe-port pour le proscrit, et là son or devenait impuissant. Ma mère ne savait comment résoudre l'affaire dans laquelle elle s'était engagée. Tout-à-fait abattue, elle allait laisser Salicetti aux soins de madame Grétry, et repartir pour Bordeaux avec moi, lorsqu'elle reçut une lettre de mon père qui, ayant appris le danger de Salicetti, ordon-

nait à ma mère de lui être utile en tout ce qu'elle pourrait. Cette lettre lui était apportée par un M. Emilhaud, de Bordeaux, qui paraissait posséder la confiance de mon père. Ils s'étaient, à ce qu'il paraît, liés pendant le séjour de mon père à Bordeaux. C'était un homme de cinquante ans à peu près, de beaucoup d'esprit, ayant des manières polies, et sachant parfaitement son monde. Ses opinions étaient celles de mon père; leur liaison ne m'étonna pas.

L'histoire des passe-ports était ce qui nous restait de plus difficile à faire. La plus rigide surveillance était exercée à cet égard, et nous ne savions que faire, lorsqu'un incident bien naturel nous donna l'idée de ce qui nous fit réussir. Un jour, Bonaparte nous dit : « J'ai dîné hier chez un » homme qui est singulier. Je le crois espion de la » cour d'Espagne et de l'Angleterre tout à la fois. Il » loge à un troisième étage, et il est meublé comme » un satrape. Il criemisère au milieu de cela, et puis » nous donne des dîners faits par Méo et servis » dans de la vaisselle plate. C'est une bizarre chose » que je veux éclaircir. J'ai dîné là avec des hommes » de la plus grande importance. Il y en a un entre » autres que je veux revoir, c'est un don Quichotte, » avec cette différence que celui-ci n'est pas fou. » Ma mère lui ayant demandé son nom, « C'est le

» général Miranda, répondit-il; cet homme-là a du feu sacré dans l'âme. »

Lorsque Bonaparte fut parti, Salicetti dit à ma mère : « Le drôle (jamais il ne parlait de Bonaparte sans une épithète injurieuse) a deviné juste. C'est un agent de l'Angleterre, ce donneur de dîners dont il vient de vous parler. Je le crois Mexicain, sans en être sûr, car il est fort replié sur lui-même; avec une simplicité apparente, je l'ai jugé *le picaro* le plus délié de l'Espagne. Mais il faut absolument, madame Permon, que vous me rendiez le service d'attirer le général Miranda chez vous; j'ai le plus grand besoin d'entendre son opinion sur toutes les affaires de prairial. Si je ne m'abuse pas dans mon espérance, vous serez délivrée avant peu de la triste responsabilité que je vous cause. »

Ma mère témoigna quelque répugnance à attirer chez elle un étranger avec lequel elle n'avait nul rapport: « Et puis ensuite, quel moyen employer pour le faire venir? dit-elle ici; il n'existe aucun rapport entre lui et moi. » Salicetti en convint, et se frappant la tête, il fut tout le jour abîmé dans ses réflexions, et témoigna une humeur très-vive, ce qu'il faisait toujours lorsque ma mère se refusait à une démarche qui pouvait la compromettre.

Le même jour M. Emilhaud vint nous voir; en racontant ses voyages, il vint à parler de l'Espagne, de ceux qu'il y avait connus, et il nomma le général Miranda. « Mon Dieu! dit ma mère, j'en ai fort entendu parler, je voudrais bien le connaître. — Je vous le présenterai si vous le désirez, dit M. Emilhaud; nous sommes fort liés, quoique ses opinions et les miennes ne marchent pas du même pied. Il rêve la liberté du monde entier; c'est une belle chose que la liberté, mais c'est une arme dangereuse à mettre dans la main des peuples. J'ai quelquefois avec lui des scènes terribles; néanmoins c'est un excellent garçon, et nous nous donnons toujours la main avant de nous quitter.... Voulez-vous que je vous l'amène? »

Ma mère répondit qu'elle en serait charmée; en effet, deux jours après, M. Emilhaud lui amena le général Miranda. C'était un homme d'une figure et d'une tournure peu communes, en raison de leur originalité plutôt que de leur beauté; c'était toujours cet œil de feu des Espagnols, cette peau basanée, ces lèvres minces et spirituelles même dans leur silence; sa physionomie s'éclairait dès qu'il parlait, ce qu'il faisait avec une rapidité inconcevable. Cet homme devait avoir au fond de l'âme le foyer d'un noble feu.

Le général Miranda parlait mal français ; mais M. Emilhaud ayant dit à ma mère qu'il parlait l'italien, la conversation fut aussi vive, aussi rapide que si le général fût né à Florence, ou ma mère à Madrid.

Comme Salicetti l'avait priée de le faire, ma mère mit la conversation sur les derniers événemens, malgré sa répugnance à parler des affaires politiques. Le général Miranda était occupé en ce moment à répondre à des questions sur le midi de l'Espagne que lui adressait mon frère ; il lui souriait, ce qui donnait un grand charme à sa physionomie. Tout à coup, en entendant ma mère parler de la conspiration de prairial, il changea dans l'instant, et devint sombre et surtout sévère. « J'aime la liberté, madame, dit l'Espagnol, mais ce n'est pas une liberté sanglante et sans pitié pour le sexe et l'âge, comme celle qui était à l'ordre du jour chez vous il y a peu de mois ; il me paraît que l'on voulait la rétablir par cette révolution du 1^{er} prairial. Ceux qui voulaient et provoquaient un tel retour ne sont pas des Français ; ils ne sont d'aucun pays. — Bien, mon ami, bien ! lui dit Emilhaud en lui serrant la main, à la bonne heure, parlez comme cela. Voilà de bons sentimens. — Eh quoi ! pensez-vous donc parce que j'aime la liberté, parce que je voudrais voir ma patrie affranchie

du joug de l'inquisition et de ces règnes de favoris qui font rougir le front de la nation plus encore que celui de notre roi; pensez-vous enfin parce que je suis raisonnable, que je sois sanguinaire? C'est vous, mon ami, qui n'êtes pas dans la question; non, non, pas d'échafauds permanens, ou la France est perdue. »

Tandis que le général Miranda était chez ma mère, je sortis un moment, et je traversai l'anti-chambre; à peine y eus-je mis le pied que je reculai. Salicetti était devant moi, je le crus du moins; jamais ressemblance ne fut plus forte, seulement la taille de l'individu que je voyais était plus petite que la sienne; mais du reste même physionomie, mêmes traits. Cet homme était un Espagnol au service du général Miranda.

Lorsque celui-ci fut parti avec monsieur Émilhaud, Salicetti dit à ma mère d'un air accablé: « Il n'y a rien à espérer ainsi que je m'en étais flatté. Ce Miranda est un de ces idéologues imbécilles, qui, comme Thomas Payne, veulent régénérer le monde avec un bouquet de roses pour sceptre... — Ce sont des niais! — Oui, mais cette niaiserie-là nous rejette par de là tous les obstacles à franchir. Comment donc faire? »

Sans savoir de quelle importance allait être ma remarque, je dis combien cette ressemblance

entre le domestique du général Miranda et Salicetti m'avait frappée. Ma mère fut celle de nous tous qui la première en sentit la conséquence. — Nous sommes sauvés, s'écria-t-elle; il est impossible que dans une ville comme Paris, on ne trouve pas un homme ayant une tête comme celle du domestique de Miranda, sur un corps de cinq pieds six pouces! »

Mon frère et Salicetti, madame Grétry, qu'on appela au conseil, tous furent ravis de cette idée de ma mère.

« Je vais faire chercher un valet de chambre, ce qu'on appelle aujourd'hui *un officieux*, nous dit-elle; lorsque je l'aurai comme *il faut* qu'il soit, je le mènerai à la section, je ne sais où, pour qu'il ait son passe-port. Une fois le passe-port obtenu, comme donné à un homme étant à mon service, je lui fais une méchante querelle; Loulou s'arrangera pour qu'il lui manque, ou quelque chose de semblable, et je le renvoie, après lui avoir payé, en dédommagement, un mois de gages *en argent*, et non pas en assignats. » — Ma mère riait, frappait ses petites mains l'une contre

¹ Cette nouvelle monnaie en papillotes commençait à circuler. On sait qu'à l'époque de la famine, et lorsqu'on institua ce nouveau mode financier, il y eut un mouvement, le plus dangereux peut-être qu'ait éprouvé le corps de l'État.

l'autre comme un enfant qui vient d'obtenir un mois de congé. Hélas ! ce jour où elle était si gaie, si heureuse, en précédait un autre qui devait me rendre témoin de l'une des plus affreuses scènes offertes aux yeux d'une jeune fille, dans cet âge surtout où celles qui se jouent devant elle ne devraient lui présenter la vie que brillante de bonheur et de joie !

Cependant, comme je l'ai déjà dit, les accusés avaient été ramenés à Paris : la commission militaire spéciale, organisée pour les juger, tenait ses séances rue Neuve-des-Petits-Champs, dans la maison qui, depuis, fut l'hôtel du ministre du trésor sous l'empire. Salicetti, échappé *seul* à la main de la justice, voyait de son asile instruire le procès de ses collègues avec une tranquillité qui me révoltait. Nourri de bonne heure des beaux souvenirs de l'antiquité, je cherchais dans Plutarque, et je trouvais à chaque page des exemples de dévouement à l'amitié ou à la patrie. Il me paraissait lâche à Salicetti d'abandonner toutes ces têtes, que peut-être lui-même avait exaltées, au fer du bourreau, tandis que la sienne était à l'abri. Oui, à sa place il est sûr qu'avec ma manière de voir, avec l'âme ardente que j'avais alors, j'aurais été rejoindre mes amis ; je crois même que je l'aurais fait plus tard.

Nous étions alors au vingt-quatre prairial. Salicetti éprouvait une telle agitation que mon frère était toujours sur le chemin de notre maison à la rue Neuve-des-Petits-Champs pendant le peu de temps qu'on fut à prononcer le jugement de ces malheureux. Enfin, un jour, nous le vîmes revenir dans un état digne de pitié. Le pauvre jeune homme était destiné à voir les scènes les plus terribles. Romme, Soubrani, Duroi, Duquesnoi, Goujon, Bourbotte étaient jugés; dans le cours du procès ils avaient montré la plus admirable vertu : abnégation d'eux-mêmes, fermeté d'âme, amour de la patrie; voilà ce que les infortunés égarés montrèrent dès le premier jour, et conservèrent jusqu'au dernier. Romme surtout avait été sublime!

Lorsqu'on leur prononça leur arrêt, ils se regardèrent avec un œil calme et même serein; les spectateurs éprouvèrent de l'attendrissement en voyant ces hommes condamnés à porter sur l'échafaud, comme de vils criminels, une tête qui n'était dirigée que par les plus nobles pensées. Romme parut à l'instant même se recueillir, et chercher comme une communication anticipée avec la puissance devant laquelle il allait paraître. Lorsque les accusés descendirent le grand escalier du tribunal, qui était bordé de curieux, Romme

promena sur la multitude un regard calme et doux, mais qui cependant paraissait chercher quelqu'un. Probablement que celui qui lui avait promis d'y être n'eut pas le courage de lui tenir parole. Il dit: «Eh bien! avec une main ferme, ceci suffira. Vive la liberté!» Puis, tirant de sa poche un très-grand canif, ou plutôt un petit couteau, il se frappa au cœur, et passa l'arme à Goujon, qui la passa à Duquesnoi. Tous trois tombèrent morts à l'instant sans pousser une plainte. Le couteau libérateur transmis à Soubrani, par la main déjà défaillante de Duquesnoi, frappa également les trois autres nobles cœurs, mais ils furent moins heureux: quoique grièvement blessés, ils parvinrent encore vivans au bas de l'échafaud, sur lequel on eut la barbarie de les faire monter sanglans et mutilés! Des sauvages ne l'eussent pas fait.

Albert s'était trouvé si près de Romme, auquel il avait voulu adresser un regard ami et consolateur, que le sang du malheureux avait rejailli sur lui. Non! je ne puis oublier, je n'oublierai jamais le récit de cette horrible scène! Mon frère nous parlait de ce qu'il avait vu seulement depuis quelques minutes. Sa redingote portait les marques fraîches du sang d'un homme qui, quelques jours avant, était assis dans cette chambre, peut-être sur cette même chaise! J'étais dans un état violent, je serrais

ma mère dans mes bras; je pleurais, mais avec peine; mes larmes étaient rares et brûlantes. Je me sentais vraiment mal. « Ce sont des scènes trop fortes pour Laurette, » dit mon frère qui, lui-même, avec son courage d'homme, était incapable de soutenir de pareilles émotions. Quant à ma mère, elle était froide et pâle; son cœur battait à peine. Machinalement elle avait pris un flacon d'eau de Cologne, un mouchoir, et elle frottait la redingote de mon frère sans savoir ce qu'elle faisait.

Salicetti était horrible à voir; je ne voulus plus le regarder, tant il me faisait peur. Sans pitié pour mon frère, il lui faisait répéter les détails terribles et sublimes de la tragédie dont il venait d'être spectateur. A chaque répétition il semblait que le cœur de Salicetti fût inondé d'une nouvelle joie. « C'est un sentiment naturel au cœur de l'homme, » me répondit mon frère lorsque je le lui dis le lendemain. « Il ne faut pas, ma chère enfant, que tu prennes l'habitude de te mettre ainsi en attitude hostile envers chaque événement qui ne se présente pas à toi comme tu l'entends. Tu vis dans un siècle où tu trouveras bien souvent des mécomptes, sans que pour cela cependant le monde soit plus méchant aujourd'hui qu'il y a plusieurs siècles. »

Bonaparte était allé à Saint-Maur passer un

ou deux jours. Il y allait quelquefois, je ne sais pas chez qui. Je l'ai demandé depuis à Junot, qui n'en savait rien non plus, et qui me dit à propos de cela que Bonaparte était fort caché dans ses habitudes de cette nature. Lorsqu'il sut cette horrible catastrophe, il en parla avec l'accent du cœur, et je persiste à dire qu'à cette époque il en avait un très-susceptible d'émotions¹.

Bonaparte parlait ordinairement mal; c'est-à-dire qu'il était peu éloquent dans sa manière de s'exprimer. Sa concision, par trop *sèche*, ne donnait pas à son discours ce tour sinon gracieux, au moins arrondi et formé, qui est nécessaire dans les moindres discours. Depuis, tout en lui fut prestigieux, et sa parole le devint comme le reste. Mais le fait est qu'alors il n'était rien moins qu'éloquent, excepté dans les momens où son âme s'épanchait: alors c'était, comme dans les contes des fées, des perles et des rubis qui sortaient de sa bouche.

Ce jour-là il en fut ainsi; les infortunés eurent en Bonaparte un panégyriste admirable. Mais Salicetti, mais Fréron, mais tous ceux qui voulaient, disait-il, ramener le régime de sang, lorsqu'il parlait de lui-même, de son avenir détruit: « Et je n'ai

¹ Quoi qu'en ait dit madame de Bourrienne.

» pas vingt-six ans ! » s'écriait-il en se frappant le front. « Je n'ai pas vingt-six ans!.... » Alors il regardait ma mère avec une expression si douloureuse que ma mère disait lorsqu'il était parti : « En voyant ce jeune homme si malheureux , en vérité je mereproche presque ce que j'ai fait pour son ennemi. »

Oui , Salicetti était regardé par Bonaparte comme son ennemi. J'ignore tout ce qu'il a pu dire pour faire penser que son souvenir n'avait pas conservé de traces d'une injure. Il est possible qu'il ait eu l'intention motivée sur une raison que j'ignore de le faire croire ; mais moi je sais bien qu'en penser. C'est pour cela que je répète que la conduite de Bonaparte, dans cette affaire, fut belle ou plutôt sublime.

CHAPITRE XVIII.

Maladie de Salicetti et délire épouvantable. — Apparitions sanglantes. — Singulière et mystérieuse conversation de Bonaparte avec ma mère. — Départ pour Bordeaux et le dîner d'adieu. — La première poste, et lettre admirable de Bonaparte. — Ingratitude de Salicetti. — Barbezieux et arrestation d'un jeune prêtre. — Madame de Lavauret. — Arrivée à Bordeaux. — Difficultés d'un moyen de transport pour Salicetti. — Voyage dans le Midi, et les bords de la Garonne. — Cette, et embarquement de Salicetti pour Gênes. — Ma ville natale, et désastres de Montpellier. — Retour à Bordeaux par Toulouse, Montauban et Beaucaire.

Nous avions à éprouver un nouveau genre d'inquiétude; Salicetti tomba malade. Ce fut une chose horrible; il avait la fièvre, le délire; tout ce qu'il disait, tout ce qu'il voyait, ne se peut concevoir. J'ai lu bien des romans où l'on a peint de semblables situations; combien les

pages que je parcourais me semblaient loin de la force de mes souvenirs ! Jamais je n'ai rien lu qui en approchât. Salicetti n'avait aucune religion, ce qui ajoutait encore à l'odieux de ces scènes terribles. Ce n'était pas une plainte, c'était toujours un blasphème. Combien je le plaignais ! Plus tard, ma mère me dit qu'un jour j'avais pleuré sur lui comme sur un frère. « J'en ai d'autant plus de mérite, lui répondis-je ; car il m'effraya bien pendant ces trois jours. La crainte qu'il m'inspirait dominait la crainte de nous voir surpris. »

La mort de ses infortunés complices avait fait sur lui une impression terrible ; elle se présentait à lui sous toutes les formes, sous les aspects les plus effrayans. Il y avait un de ces malheureux surtout qu'il voyait plus que les autres. Celui-là ne quittait pas son lit, il lui parlait, l'écoutait, lui répondait ; c'était horrible à entendre. Ensuite quelquefois il se croyait dans une chambre toute rouge.... Mais une circonstance qui me causait plus d'effroi que le reste, c'était le son bas et modulé de sa voix dans les tons les plus graves. Il est probable que le sentiment de la crainte dominait chez lui tous les autres, même la plus vive souffrance. Je ne puis rendre par aucuns mots l'effet que me fait éprouver la souvenir de

cet homme pâle et malade, proférant des paroles d'anathème et de damnation d'une voix basse avec une inflexion unie. Non, je ne puis rendre exactement cette impression, car moi-même je ne puis lui donner un nom; il me semble, en forçant toutes ces circonstances de comparaître de nouveau devant moi, que je sois dans le cauchemar de *Smarra*; et cependant ce temps n'est pas fantastique; ce n'est pas ici le jeu d'une imagination oisive; tout est réel, tout a été.

Cette fièvre ne dura que trois jours; pendant ce temps, le proscrit fut soigné par un jeune médecin Grec nommé Ipsilanti, qui nous fut amené par M. Emilhaud et dont il répondait.

Cependant, plus de trente valets de chambre s'étaient présentés, mais aucun ne convenait. A les entendre ils avaient les qualités requises, mais dès que le personnage n'était pas conforme de tous points au signalement, ma mère savait lui trouver une imperfection, et il était congédié. Dieu sait combien de ces pauvres gens ont monté et descendu l'escalier de l'Hôtel de *la Tranquillité*! Enfin, un jour, il arriva un grand garçon nommé Gabriel-Tachard, qui ne ressemblait pas du tout à Salicetti, mais qui pouvait fort bien le doubler à la section. C'était du reste une lourde bête, qui probablement ne serait pas resté huit

jours au service de ma mère ; mais tout ce qu'on voulait de lui c'était d'avoir cinq pieds six pouces, les yeux et les cheveux noirs, le nez droit et rond, le menton rond, et la peau du visage jaune, et marquée de la petite vérole. La condition la plus difficile à joindre à tout cela était l'âge ou du moins l'apparence de l'âge. Salicetti avait, je crois, trente ans à cette époque. Au surplus le rapport entre eux était parfait ; le nez, les yeux et la peau étaient parfaitement conformes. En conséquence donc, de toutes ces belles qualités, ma mère fut à la section avec moi, Mariette, Gabriel-Tachard et madame Grétry qui devait répondre de sa locataire, attendu qu'à cette époque de liberté on ne pouvait aller à dix lieues de Paris sans une foule de formalités absurdes. Enfin tout s'étant trouvé en règle, nos passe-ports furent signés et nous revînmes tous à l'hôtel joyeux et contents, ma mère et moi de partir, Gabriel d'avoir une bonne place, et madame Grétry de nous voir quitter enfin sa maison, qui, en dépit de son nom, était devenue pour elle un enfer depuis que le proscrit avait acquis pour de l'or le droit d'en faire son asile.

Ma mère avait annoncé depuis huit jours que mon père la rappelait à Bordeaux. Le soir du même jour, elle reçut une nouvelle lettre qui lui

enjoignait de partir à l'instant même. En conséquence elle annonça que le surlendemain elle quittait Paris. « Vous faites bien de partir, lui dit » Bonaparte en lui prenant la main et la regardant » avec une sorte d'intention d'être compris, et ce- » pendant vous avez bien fait aussi de ne pas partir » plus tôt.—Pourquoi cela?—Oh ! pourquoi cela? » Je ne puis vous le dire ce soir; mais tenez-vous » à le savoir avant votre retour à Paris?—Sans nul » doute; vous savez que les femmes sont curieuses. » —Eh bien ! vous le saurez..... Tenez..... A quelle » heure partez-vous? — Je ne sais trop..... Onze » heures ou minuit, pour éviter la chaleur ; il vaut » mieux, dans cette saison, voyager la nuit et dor- » mir le jour.—Très-bien encore, cela ! Est-ce » vous, dites-moi, qui avez eu cette pensée?—Eh » qui donc voulez-vous que ce soit, Loulou?— » Pourquoi pas ? Mademoiselle Loulou a d'excel- » lentes pensées quelquefois, surtout quand elle » m'aime un peu, n'est-ce pas ? — Mais, je vous » aime toujours beaucoup, » lui dis-je; et c'était vrai.

« Pour en revenir à ce que je vous disais tout à » l'heure, madame Permon, reprit Bonaparte, » vous saurez ce que signifiait mon petit mystère à » Lonjumeau.—Et pourquoi, je vous prie, Lon- » jumeau?—C'est mon idée. — A la bonne heure ;

» mais, pour le dire en passant , mon pauvre Na-
 » poléon, vous radotez tout-à-fait.—C'est possible.
 » Voulez-vous me donner à dîner demain?—De-
 » puis quand avez-vous besoin de me demander à
 » dîner? » dit ma mère.

(En effet, il venait sans prévenir et sans être invité.)

« Vous dites que je *radote*, il faut bien le
 » prouver. »

La conversation dura sur ce ton pendant long-temps, et si long-temps, que l'heure du dîné arriva et que Bonaparte resta. « Je suis donc en pension
 » chez vous? dit-il à ma mère; voulez-vous de moi?
 » —Pourquoi pas? dit ma mère. Mais non, au fait,
 » vous êtes trop entêté.—Bah! ce sont les faibles
 » qui disent cela.—Mais vous qui êtes *Spartiate*,
 » vous devez apprécier mon caractère ce qu'il vaut?
 » —Allons, emmenez-moi: j'irai voir ma mère
 » pendant que vous ferez vos paquets, à Bordeaux
 » et à Toulouse; puis j'irai vous rejoindre, et nous
 » reviendrons ensemble avec M. Permon à Paris. Je
 » n'ai rien à faire; grâce à ce coquin, ce scélérat
 » qui m'a perdu, qui m'a ruiné, je suis ce qu'on
 » veut, Chinois, Turc, Hottentot. Si vous ne m'em-
 » menez pas, je veux aller en Turquie ou en Chine.
 » C'est dans ce lieu qu'on attaquerait bien efficace-

» ment la puissance des Anglais ¹, en faisant faire
» un traité de commerce à ces figures à moustaches; » et là-dessus il se mit à parler de politique avec mon frère, et une heure n'était pas écoulée, que l'empereur de la Chine s'était fait catholique, et que nous avions mis un ministre de la justice à la place du grand colao.

Nous fîmes nos préparatifs le lendemain, pendant toute la journée, malgré le dérangement continuel que nous faisaient éprouver les visites d'adieu, les amis qui revenaient après nous avoir embrassés. Enfin, à six heures et demie, nous nous mîmes à table, Bonaparte, Brunetière, deux ou trois autres personnes, parmi lesquelles étaient M. Emilhaud et son fils arrivé depuis quatre jours. Il avait laissé mon père très-bien portant, mais fort triste. C'était lui qui avait apporté la seconde lettre de mon père.

A dix heures, ma mère renvoya tout son monde. Elle avait, disait-elle, plusieurs choses à terminer, des comptes à solder, et elle demandait à ses amis de leur faire ses adieux une heure plus tôt qu'elle ne l'avait d'abord résolu. Elle renouvela la promesse d'être de retour au mois de septembre ou

¹ L'Angleterre le sentait bien, l'ambassade de lord Macartney est de cette époque à peu près.

d'octobre au plus tard, et de ramener mon père. M. Emilhaud, qui se fixait à Paris, était intéressé à ce que cette partie de la promesse fût exécutée, et le lui fit répéter. Lorsque ce fut au tour de Bonaparte, il s'approcha de ma mère, lui prit la main et lui dit très-bas : « Lorsque vous revien-
» drez ici, rappelez-vous cette journée. Dites-vous
» qu'aujourd'hui je vous ai donné plus que je ne
» croyais posséder. Peut-être ne nous reverrons-
» nous pas; ma destinée m'entraînera sûrement loin
» de Paris avant peu, mais là où que j'aïlle, vous
» aurez un véritable ami. » Ma mère lui répondit qu'en tous lieux il pouvait également compter sur elle; puis elle ajouta : « Je vous regarde comme le frère d'Albert, mon cher Bonaparte, vous le savez bien. »

Tout le monde partit enfin; alors on fut chercher les chevaux de poste afin de partir une heure avant l'heure convenue. Madame Grétry, magnifiquement récompensée, devait recevoir un supplément considérable, lorsqu'on aurait reçu la nouvelle de l'embarquement de Salicetti. J'ai oublié, je crois, de dire que ma mère avait exécuté son projet relativement au domestique. On l'avait renvoyé, en lui payant un mois de gages, et il en avait été enchanté. C'était donc sous le nom de Gabriel Tachard que Salicetti partait, pour s'em-

barquer, dans le Midi de la France. Les ports du Nord étaient gardés trop sévèrement.

Enfin nous partîmes. Salicetti monta sur le siège de la berline de voyage de ma mère, et nous sortîmes de Paris sans autre formalité que la visite à la barrière. Les postillons avaient la promesse d'un bon pour-boire, aussi nous menèrent-ils comme le vent à la Croix de Berny.

Comme nous allions repartir, le premier postillon de la poste de Paris s'approcha de la portière, et dit : « La citoyenne Permon ? »

Ma mère avança la tête et demanda ce qu'on lui voulait. — « C'est, dit cet homme, une lettre qu'on m'a chargé de lui remettre ; » et en effet il avançait une lettre dans la voiture.

— « Vous vous trompez, dit ma mère, ceci ne peut être pour moi. — Non, non, je ne me trompe pas, si toutefois vous êtes la citoyenne Permon. » Ma mère, en ce moment, se rappela ce que lui avait dit Bonaparte. Quelque étrange qu'il lui parût de recevoir une lettre de cette manière, elle la prit, et voulut donner un assignat de cinq francs, que le postillon refusa, disant qu'il était déjà payé *par le jeune homme*. « En vérité, dit ma mère, vous verrez qu'il va me faire prendre pour une jeune fille que ses parens enlèvent à celui qu'elle aime, Qui a jamais vu une

pareille chose? Mais que peut-il m'écrire? » Dans la saison où nous étions les nuits sont courtes. La curiosité de ma mère ne fut pas long-temps sans pouvoir se satisfaire, et le jour qui vint bientôt lui permit de lire sa lettre, dont l'écriture lui était inconnue (j'ai su depuis que c'était celle de Junot). Cette très-singulière épître mérite d'autant plus d'être connue, qu'elle place le caractère de Napoléon dans un jour que ses ennemis ont souvent cherché à obscurcir. La voici telle qu'elle était.

« Je n'ai jamais voulu être pris pour dupe ; je
» le serais à vos yeux si je ne vous disais que je
» sais depuis plus de vingt jours que Salicetti est
» caché chez vous. Rappelez-vous mes paroles,
» madame Permon, le jour même du 1^{er} prairial.
» J'en avais presque la certitude morale. Mainte-
» nant je le sais positivement. Salicetti, tu le vois,
» j'aurais pu te rendre le mal que tu m'as fait, et en
» agissant ainsi, je me serais vengé, tandis que toi,
» tu m'as fait du mal sans que je t'eusse offensé.
» Quel est le plus beau rôle en ce moment du mien
» ou du tien? Oui, j'ai pu me venger et je ne l'ai
» pas fait. Peut-être diras-tu que ta bienfaitrice te
» sert de sauvegarde. Il est vrai que cette consi-
» dération est puissante. Mais seul, désarmé et

» proscrit, ta tête eût été sacrée pour moi. Va ,
» cherche en paix un asile où tu puisses revenir à
» de meilleurs sentimens pour ta patrie. Ma bouche
» sera fermée sur ton nom et ne s'ouvrira jamais.
» Repens-toi, et surtout apprécie mes motifs. Je
» le mérite, car ils sont nobles et généreux.

» Madame Permon, mes vœux vous suivent ainsi
» que votre enfant. Vous êtes deux êtres faibles
» sans nulle défense. Que la Providence et les priè-
» res d'un ami soient avec vous. Soyez surtout
» prudente et ne vous arrêtez jamais dans les gran-
» des villes. Adieu ; recevez mes amitiés. »

Ma mère, après avoir lu cette lettre admirable qui n'était pas signée, demeura quelques minutes plongée dans de profondes réflexions. Ensuite me donnant le papier, elle me dit en grec de le lire tout bas. Cette lecture devait me causer autant d'étonnement qu'à elle. Le coup d'œil qui avait accompagné la phrase dite en grec, m'indiquait où portait le soupçon, et j'avoue que ma pensée fut la même. Je regardai Mariette; elle était pâle, ses yeux étaient gros et rouges, et je me rappelai que dans les deux premières heures de notre route j'avais cru entendre des sanglots étouffés. J'étais sûre de ne pas m'être trompée maintenant.

Nous nous arrêtâmes pour déjeuner, je crois

que ce fut à Etampes ; ma mère communiqua à Salicetti la lettre qui le concernait au reste plus encore qu'elle-même. Il la relut peut-être dix fois. « Je suis perdu ! s'écria-t-il enfin. Ah ! les femmes ! les femmes ! bien fous ceux qui croient à leur prudence. — Vous êtes encore plus imprudent qu'aucune de nous, mon cher, lui dit ma mère en se maîtrisant, et vous faites en même temps notre éloge, au moins le mien et celui de ma fille ; car il faut bien compter sur notre générosité, lorsqu'après avoir autant hasardé nous en sommes récompensées par une parole aussi injurieuse que celle que vous venez de prononcer. »

Avant la réponse de ma mère, Salicetti s'était déjà repenti de sa sottise exclamation. Il lui en demanda pardon dans les termes les plus humbles, et dit qu'il avait entendu parler de Mariette. Ma mère hocha la tête et dit à Salicetti : « Vous devriez plutôt apprécier la noble conduite du jeune Bonaparte. Elle est admirable. — Admirable ! reprit le proscrit avec dédain, qu'a-t-il donc fait ? Voudriez-vous qu'il m'eût livré ? »

Ma mère le regarda fort long-temps en silence, puis elle lui dit avec un sourire amer : « Je ne sais pas bien ce que j'aurais voulu de lui ; mais ce que je sais, c'est que je voudrais que vous fussiez reconnaissant. » Ma mère me regarda. Et nous

qui demeurions après lui sur la terre de proscription! « Bonaparte avait raison, me dit-elle en m'embrassant lorsque nous fûmes seules. — Ah! lui dis-je, jamais je ne lui ai donné tort un seul jour. »

Cependant, malgré le jugement *infaillible* de Salicetti, c'était Mariette qui était la coupable, et pour n'avoir plus à revenir sur ce sujet, je vais dire de quelle manière. On a vu que le domestique de Bonaparte lui faisait la cour; il ne vint plus aussi souvent, mais il vint d'une manière plus efficace pour les projets de son maître. Une croix d'or, donnée à propos, livra le secret de la maison entière; car il est hors de doute que presque tous ses habitans auraient été punis d'une peine plus ou moins sévère : quant à ma mère, son affaire était certaine. Nous ne connûmes le danger que nous avions couru que lorsque nous fûmes de retour à Paris.

Lorsque nous eûmes passé Tours, Salicetti monta dans la berline, et le siège de voyage demeura vacant. Partout nous entendions des malédictions contre la Convention, contre tous ceux qui avaient voulu ramener la terreur; partout le peuple était dans un état d'effervescence qui nous faisait trembler : « Mon Dieu, disait ma mère, s'ils

allaient vous reconnaître! votre signalement est peut-être donné! »

La pauvre Mariette, qui avait bien pu livrer son secret à l'amour, mais qui cependant aurait donné sa vie pour ma mère et pour moi, était continuellement aux écoutes afin de recueillir tous les mots qui pouvaient avoir trait à notre position. Un jour, dans un mauvais village des environs de Barbezieux, elle était, selon sa coutume, à écouter dans la cuisine les propos des voyageurs de la diligence, qui était également arrêtée dans cet endroit. Nous étions sortis pour nous promener dans la campagne en attendant le déjeuner que Mariette était chargée d'activer, car nous évitions, ainsi que l'avait conseillé le généreux ennemi du proscrit, de nous arrêter trop long-temps, et de choisir pour lieu de repos une grande ville. L'endroit où nous étions était un bourg assez peu considérable. A notre arrivée la place était couverte de femmes de tout âge qui parlaient toutes ensemble; nous avons traversé cette foule sans y donner plus d'attention que celle qu'on accorde toujours dans une position semblable à un rassemblement quel qu'il soit. Nous nous disposions à rentrer lorsque nous entendons des cris, un bruit affreux : « Arrêtez-le! arrêtez-le! il est hors la loi! » Nous nous regar-

dâmes tous trois. « Je vais aller voir ce que c'est, » dis-je. Ma mère me prit par le bras en me le serrant de manière à me faire mal : « Veux-tu bien rester près de moi ? s'écria-t-elle. Aller voir ce que c'est ! — Que veux-tu que ce soit ? — Si c'est nous que cela regarde, c'est la mort. »

Nous vîmes alors accourir Mariette ; les cris redoublaient ; mais elle nous tranquillisa par ses gestes, quoiqu'elle fût encore loin de nous. Lorsqu'elle put parler, elle nous dit que l'on venait d'arrêter un jeune ecclésiastique, et que cette arrestation était la cause du tumulte. Lorsque nous fûmes arrivés à l'auberge, nous vîmes un jeune homme de trente ans à peu près entre les mains d'une troupe de femmes qui ressemblaient à des furies. A quelques pas du jeune homme était une femme de quarante-cinq à cinquante ans, laide, mais d'une figure expressive ; ses yeux noirs, et dans ce moment brillans d'une expression presque sauvage, se promenaient sur cette foule qui semblait composée d'êtres privés de raison. Elle était vêtue d'une manière bizarre ; un manteau brun l'enveloppait malgré la chaleur ; et se repliait pittoresquement autour d'elle ; son chapeau, sur lequel on voyait une cocarde tricolore bien mal faite, et mise évidemment d'une façon ridicule, était tombé à côté d'elle et laissait

voir de beaux cheveux noirs, dans lesquels paraissaient plusieurs mèches blanches. Elle était assise, avait les bras croisés sur la poitrine, et regardait alternativement l'homme arrêté et le peuple qui remplissait la cuisine de l'auberge. La différence d'expression qui animait cet œil éloquent n'avait nul besoin d'être traduite : « Oh ! pauvre femme, dit aussitôt ma mère, pauvre femme ! c'est la mère de cet homme ! » C'était vrai. Il était vicair d'une commune voisine.

A l'époque des troubles qui portèrent le peuple à des excès dont lui-même rougit aujourd'hui, l'abbé de Lavauret s'était opposé de toutes les forces qu'il put réunir, de toute la puissance de son éloquence, de tout ce qu'il put enfin employer de moyens repressifs aux actions qu'il prévoyait lui-même devoir être bientôt une source de repentir et de regrets pour leurs auteurs. Non-seulement il avait eu le chagrin d'être vaincu dans son noble dessein ; mais son zèle, qualifié de *fanatisme*, de *délire mystique*, avait été puni par l'exil et la proscription. Sa mère, la baronne de Lavauret, fut jetée dans les prisons de Bordeaux, d'où elle ne serait sortie que pour monter sur l'échafaud, si un bon conseil ou plutôt son bon ange ne lui eût fait prendre la résolution d'écrire à la femme parfaite, à la femme incomparable qui fut l'ange li-

bérateur de la ville de Bordeaux. Madame Tallien, implorée par madame Lavauret, avait fait ouvrir la porte de son cachot ; mais ce qui, pour cette femme , avait été la véritable grâce , c'était la liberté de son fils ! Son *ban* annulé , il était réintégré dans ses droits de citoyen ; enfin la bonté était entière. On avait mis cette affaire dans les journaux ; car depuis quinze jours, la pauvre mère ignorait ce qu'était devenu son fils. Proscrit, chassé de ville en ville , traqué comme une bête malfaisante , le jeune homme , malgré sa répugnance à quitter la France , s'était vu dans la dure nécessité de gagner la frontière pour passer à l'étranger. Pendant ce temps-là , sa mère obtenait sa grâce ; mais il l'ignorait. Sans asile , sans argent , n'ayant pas un abri , dans une maladie que le malheureux avait essuyée quelques mois auparavant, il se dit un jour, « *L'existence est trop chère à ce prix. Après tout, ce doit n'être que la mort ; ils disent tous ce que ce supplice est doux , que ses approches n'ont rien de repoussant même. Eh bien ! allons au devant du supplice.* » Ainsi raisonna le malheureux jeune homme. « Si ma pauvre mère savait tout ce que je souffre, se disait-il , elle me donnerait elle-même raison. » Lorsqu'il parlait ainsi , il était du côté de La Rochelle. Il avait espéré que , dans les embarcations fréquentes de

La Rochelle à l'île d'Aix, l'île d'Oleron, il aurait trouvé plus de facilité que partout ailleurs; mais ce qu'il s'était dit, les autres l'avaient fait avant lui, et le littoral de toute cette partie de la France était trop bien gardé pour qu'une coquille de noix passât en fraude. «Le sort en est jeté, dit le pauvre garçon; mais au moins que mes derniers momens soient employés à tenter de revoir ma mère, si elle existe encore!»

Il était donc revenu. Une lettre écrite à sa mère avait été lue, puis remise à la poste; et le jour de son arrivée, après l'avoir laissé descendre de diligence, suivre le petit chemin qui du bourg où nous étions, conduisait au village où demeurait sa mère, il fut arrêté au moment où elle le serrait dans ses bras. Au désespoir, tous deux ils s'étaient défendus contre ceux qui avaient saisi le jeune homme. La mère invoquait avec raison le décret qui avait réintégré son fils dans ses droits de citoyen.

Cette affaire nous fut racontée par le maître de l'auberge. Il nous l'apprit en allant et venant, et nous servant notre déjeuner conjointement avec Gabriel Salicetti; car aussitôt qu'il y avait quelque personne autour de nous, c'était l'objet de notre attention. Le même homme nous dit que madame de Lavauret avait été la mère du

canton, et que son fils, pendant le peu de temps qu'il avait rempli les fonctions de son vicariat, avait été béni de tout le pays.

Le fils et la mère furent conduits à Angoulême, quelques réclamations que pût faire madame de Lavauret. La position dans laquelle nous nous trouvions nous-mêmes, empêchait ma mère de lui demander en quoi elle pourrait la servir, et elle exprima vivement ce regret, lorsqu'elle fut remontée en voiture. Peut-être l'amertume l'entraîna-t-elle trop loin, en la faisant appuyer avec trop de force sur les malheureux résultats du régime de 93! « Et voilà ce qu'on veut nous rendre! » s'écriait-elle en levant les mains au ciel.

Salicetti regardait alors par la portière, mais sans rien dire. J'ai remarqué qu'il n'entamait ni ne soutenait jamais une question politique, à moins qu'elle ne roulât sur le droit public, mais en matières générales; autrement, ses sourcils se fronçaient, et sa physionomie qui par elle-même n'était pas désagréable, prenait tout de suite une teinte sombre.

Nous arrivâmes enfin à Bordeaux. Nous descendîmes à notre auberge ordinaire, l'hôtel Fumele. A notre grande surprise, mon père n'y était pas. Nous trouvâmes seulement un billet de lui dans lequel il nous annonçait qu'il avait été

obligé de partir pour la campagne ; mais que le frère de M. Emilhaud serait aux ordres de ma mère, et il y joignait son adresse, pour qu'elle pût le prévenir de son arrivée.

Un quart d'heure après avoir reçu le message de madame de Permon, M. Everhard Emilhaud fut à l'hôtel Fumele. C'était un homme de bonne compagnie, et ressemblant beaucoup à son frère. Cela était à un tel point que bien qu'il y eût plus de dix ans de différence entre eux, nous crûmes tous voir entrer M. Louis Emilhaud (celui de Paris). Tous deux étaient d'une extrême politesse, et n'avaient en aucune manière sacrifié au ton du jour. C'était une bonne famille, riche, d'une noblesse qui, sans être au premier rang dans la province, était de ce qu'on appelait des gens de bonne naissance. M. Everhard nous dit que mon père et lui avaient inutilement cherché un bâtiment qui voulût se charger d'un passager pour l'Italie. Aucun ne devait partir avant quinze jours, circonstance de la plus haute importance pour Salicetti, qui ne pouvait pas espérer de rencontrer partout des hôtes comme madame Grétry ; ensuite aucun vaisseau ne faisait voile que pour les États-Unis, ou pour Saint-Domingue, ou pour l'Angleterre, et Salicetti ne voulait et *ne pouvait* aller ailleurs qu'à Gênes ou à Venise. L'inquiétude

de ma mère était au comble; enfin le lendemain, vers le soir, nous vîmes arriver Laudois, le valet de chambre de mon père. Il apportait un petit mot de tendresse et de souvenir pour ma mère et pour moi, et puis il était chargé d'une commission verbale. Mon père avait été lui-même à Blaye et à Libourne pour voir si, dans toute *la rivière*, il n'y aurait pas moyen de trouver à prix d'or un vaisseau qui voulût changer sa route. Il lui avait été impossible de réussir, mais il était certain qu'à Narbonne ou à Cette il y aurait un bâtiment pour Gênes, et plusieurs pour Venise; qu'en conséquence, il avait fait un arrangement avec un patron de la rivière pour qu'il eût à tenir prêt un yacht assez grand dont il était propriétaire. De cette manière nous allions remonter la Garonne jusqu'à Toulouse. Là cet homme nous menait par le canal jusqu'à Carcassonne; la voiture pouvant d'ailleurs être chargée sur le yacht, nous débarquerions où cela nous plairait, et lorsque cela serait plus sûr pour le fugitif. De Carcassonne nous n'avions que quelques lieues à faire pour gagner Cette ou Narbonne. Mon père nous conseillait cette nouvelle manière de voyager, parce qu'il savait d'une manière certaine que la route de terre ne serait pas sûre. Il y avait à craindre à cause de la sévérité des ordres qui avaient été don-

nés. Sans doute le chemin de poste de Bordeaux à Montpellier était plus court et plus direct; mais à quoi cela aurait-il servi si le fugitif eût été arrêté? Salicetti fut complètement de l'avis de mon père. Laudois fit venir le patron; le marché conclu, tout arrangé, nous nous mêmes en route sur la Garonne, non pas en *couralin*¹, mais dans un bon et excellent bateau ayant une jolie cabine partagée en deux et formant deux chambres. Nous partîmes dans la nuit; mon père n'avait pas voulu alarmer ma mère, mais Laudois avait dit à Salicetti qu'on le cherchait (ce qui était vrai) et qu'il eût à s'embarquer au plus tôt. Laudois avait ordre de nous suivre pour le servir dans le bateau, et pour nous faire la cuisine, parce que moins on descendrait à terre, disait mon père, et mieux cela vaudrait. La voiture était recouverte d'une immense toile grise, et du rivage ne donnait aucune idée de ce qu'elle était.

Il faudrait avoir une âme bien malade et bien souffrante pour ne pas sentir le charme d'un voyage par eau de Bordeaux à Toulouse. J'ai vu depuis les bords lointains du Tage, les rives de la Brenta, celles du Pô, de l'Arno. J'ai vu l'Anio,

¹ Petit batclet dans lequel on se promène sur la Garonne, mais à Bordeaux seulement.

dans sa cascade bruyante, dans son cours paisible; tous traversant des campagnes fertiles, des sites ravissans. Eh bien! aucun d'eux ne m'a offert le coup d'œil magique des bords de la Garonne depuis Bordeaux jusqu'à Toulouse. Marmande, Agen, Tonneins, Langon, la Réole, toutes ces villes consacrées par d'anciens souvenirs présentant avec eux les charmes admirables d'une nature prodigue de beautés, et tout cela éclairé par un ciel lumineux, rafraîchi par un air doux, épuré, embaumé. Je n'imagine rien de plus beau que la vue de ces bords enchantés, depuis la Réole jusqu'à Agen. Ce sont des groupes d'arbres, des maisons gothiques, de vieux donjons, de vieux clochers qui n'ont pas toujours appelé les catholiques à la prière. Hélas! dans ce moment où je les regardais la cloche en était absente; elle ne ramenait aucun fidèle dans le saint lieu! Tout était morne autour du porche antique! L'herbe croissait entre les pierres des tombes de la nef, et son pasteur était peut-être errant au loin, disant la parole de Dieu à des étrangers, tandis que ses ouailles, privées du pain de vie, voyaient leurs enfans s'élever sans aucune instruction chrétienne, comme les sauvages du désert.

Salicetti vint sur le pont tandis que je communiquais ces réflexions à ma mère. Cela nous avait

amenés à parler de ma première communion ; j'étais plus qu'en âge de la faire, et je souhaitais ardemment de remplir ce devoir. Ma mère me dit qu'à notre retour à Paris elle s'en occuperait. Salicetti, en comprenant ce dont il s'agissait, se mit à faire les plus grossières remarques sur ce grand acte de la vie, d'une femme surtout. Je pris de l'humeur, et comme mon âge m'interdisait toute opposition envers une personne du sien, je descendis dans la cabine qui nous servait de chambre, et me mettant à ma petite fenêtre je voyais fuir devant notre barque les bords verdoyans éclairés par cette lune méridionale qui vraiment a une autre clarté que celle du nord. L'effet de sa lumière est magique.

Je regardais donc doucement ces charmans tableaux qui se succédaient devant moi, lorsque j'entendis la voix de ma mère qui s'élevait au-dessus de moi. Elle était restée sous la tente du pont avec Salicetti, et comme je connaissais leur divergence d'opinion, je regrettais d'avoir laissé ma mère seule avec lui. J'allais remonter lorsque mon nom, prononcé assez vivement par le proscrit, m'arrêta. Sans vouloir écouter, j'entendis qu'on parlait de moi, et comme une simple planche nous séparait, je ne perdis aucune parole. J'ai eu tort ; peut-être aurais-je du remonter.

Ma mère paraissait repousser une demande au moment où le premier mot me parvint. « Pour première objection, disait-elle, ma fille ne me quittera jamais à moins d'avantages immenses — C'est une sottise; comment d'ailleurs pouvez-vous l'espérer? — Enfin c'est ma volonté; et puis elle est trop jeune. — Pas du tout; elle a l'âge que vous aviez; son esprit est formé comme celui d'une personne de vingt-cinq ans; et puis son caractère est ce qui m'a séduit. Cette jeune fille-là serait capable d'être une seconde Charlotte Corday si on touchait un cheveu à quelqu'un de nous trois. Elle ne peut pas me souffrir? Eh bien! cette haine pour un homme qui apporte la proscription sur la tête de sa mère est admirable, et je ne l'en aime que mieux. Enfin si vous consentez à ce que je veux, je paie sa pension dans l'une des premières écoles de Paris. Voulez-vous la garder près de vous? Eh bien, elle aura une gouvernante et tous les maîtres les plus habiles; mais le fruit de cette éducation ne sera que pour moi. Si dans deux ans je ne suis pas rappelé, elle viendra me rejoindre en Italie. Remarquez, madame Permon, que votre existence est ruinée, que vous n'avez plus de dot à donner à votre fille; que je lui offre un sort comme elle ne peut en espérer un, et tout cela avec un mari de vingt-deux ans, joli

garçon et de la plus belle espérance. — Ah! dis-je, en respirant enfin, ce n'est donc pas lui! » Cette pensée m'étouffait.

« Tout cela, reprit ma mère, ne me fait pas changer d'avis. Je ne veux, d'ailleurs, pas vendre ma fille. — Quelle expression! Vous êtes bien vive, madame Permon; lorsqu'une fois vous vous emportez, vous n'avez plus de bornes; qui jamais vous a adressé une pareille parole? — Voulez-vous, répondit ma mère avec un grand sang-froid, trouver un autre nom à toutes vos propositions? Le peu de délicatesse de votre manière de voir vous aveugle sur ce qu'il y a d'offensant dans tout ce que vous m'avez dit. Mais que m'importe que ce soit un mariage pour ma fille qui en soit le résultat? Vous m'offrez la terre de Bresmes (une terre qu'il possédait dans la Normandie ou la Picardie, je ne sais laquelle), une somme d'argent pour terminer l'éducation de Laurette, et puis, en résumé, tout cela aboutit à une alliance qui me l'enlève. Je l'aurais donc vendue!... Non, je ne veux entendre à aucun arrangement de cette nature. D'ailleurs, M. de Permon est seul maître de ses enfans; écrivez-lui: s'il y consent, je le veux bien; mais il est tard. Adieu, je vais me coucher. *Felice notte, caro; dolce riposo.* »

Lorsque ma mère entra dans la cabine qui n'é-

tait éclairée que par la lune, dont les rayons perçaient à travers la petite fenêtre, elle ne me vit pas d'abord, et crut que j'étais endormie. Mais j'avais trop de confiance en elle pour lui cacher que j'avais tout entendu. Je lui demandai pardon, en l'embrassant, de n'être pas montée sur le pont : « Tu as très-bien fait, me dit ma mère. Si tu étais montée, la conversation aurait cessé, et Salicetti aurait pu croire que je pouvais accepter ses propositions. » Je demandai à ma mère quel était le jeune homme dont il était question. — C'est un de ses neveux, un de ses cousins, je n'ai pas bien compris, me dit ma mère. Mais si je ne me trompe pas, je crois plutôt que c'est lui qui est le jeune homme. — Allons donc, tu plaisantes; il serait mon père! — Je ne plaisante pas du tout. Au surplus, que ce soit lui ou un autre, je ne veux pas que ma Loulou me quitte de cette manière; embrasse-moi, ma fille. » Je me jetai dans les bras de ma mère, avec un abandon de tendresse qui tenait du délire, si un tel mot peut aller à ce sentiment pur et doux, qu'une fille éprouve pour sa mère. Nous nous couchâmes et ne parlâmes plus, car le fugitif entra en ce moment dans sa cabine, qui n'était séparée de la nôtre que par des planches mal jointes.

Enfin nous arrivâmes à Carcassonne, de là nous

fûmes à Narbonne; pas de bâtiment pour l'Italie. Il faut aller à Cette, nous dit-on. Enfin nous arrivons à Cette, c'est-à-dire à Mèze. Mèze est une espèce de faubourg, ou d'avant-ville, si l'on peut parler ainsi. Il y a une auberge isolée que je vois encore comme si je l'avais habitée hier. Elle était entourée de marais formés par l'eau de la mer qui séjournait, et répandait autour une odeur et une vapeur malfaisantes, dont les habitans, au reste, portaient les tristes marques. Aussitôt après notre arrivée, le maître de l'auberge fut au port, et revint avec deux patrons; l'un partait le surlendemain pour Trieste, l'autre partait le soir même pour Gènes. Il mettait à la voile à neuf heures. Le vent était bon, et il ne serait pas long-temps en route, observa-t-il. Le marché fut conclu avec le patron, ou plutôt le capitaine du vaisseau qui partait pour Gènes. Salicetti paraissait vouloir attendre celui de Trieste. Il avait déjà remarqué la solitude de l'auberge, la sécurité qu'elle offrait, enfin tout paraissait l'arranger à merveille; mais ma mère lui fit observer que cette tranquillité qui le séduisait, ne s'étendait pas à procurer celle que pouvait désirer une femme, pour être sûre que rien ne lui manquât; que le vent pouvait n'être pas bon le surlendemain pour Trieste, et qu'il fallait profiter de celui qui soufflait ce même soir.

Salicetti prit un air boudeur, mais cependant il comprit que sa sûreté même exigeait qu'il partît, puisqu'il en trouvait l'occasion. Le marché fut conclu. On servit un dîner composé des meilleurs poissons que j'aie jamais mangés. Le capitaine de *la Convention*, nom, à ce que je crois du moins, du bâtiment qui devait emmener Salicetti, dîna avec nous. Il ne parut pas du tout étonné de voir un domestique manger à la table de ses maîtres. Il savait son monde, et n'eut en aucune façon l'air surpris de ce qui se passait autour de lui. Immédiatement après le dîner, Laudois et les gens de l'auberge transportèrent le bagage du fugitif à bord du vaisseau. Bientôt le capitaine l'avertit que le vent fraîchissait, et que dans une heure il allait donner l'ordre du départ. Salicetti s'approcha de ma mère, et lui prenant les mains : « J'aurais trop à dire, si je voulais exprimer ma reconnaissance par des paroles, madame Permon. J'ai voulu vous la témoigner d'une manière plus efficace, vous ne l'avez pas estimée ce qu'elle valait; vous m'avez méconnu, mais je vous le pardonne. Quant à Bonaparte, vous lui direz que je le remercie. Jusqu'à cette heure, je n'ai pas cru à sa générosité, je l'avoue, mais je vois qu'elle est réelle. Je le remercie. »

Il demanda à ma mère la permission de m'em-

brasser; puis, se jetant dans un petit canot avec le capitaine de *la Convention*, il alla gagner le bâtiment qui devait le porter sur un rivage libérateur plus encore qu'hospitalier.

Rendrai-je compte de ce que j'éprouvai, lorsqu'il fut hors de vue? non, cela est impossible, je ne pourrais le décrire. Il n'y a pas de paroles pour cela. Toute peinture paraîtrait trop exagérée, et cependant il est de fait que le moment où le canot disparut entre les vaisseaux du port pour aller chercher celui auquel il appartenait, fut *le premier* où je pus respirer pleinement, largement; où ma poitrine se souleva sans avoir besoin de ma réflexion pour éloigner le poids terrible d'une inquiétude qui l'oppressait. Enfin je pouvais fixer mes yeux sur ma mère sans que ce charme fût troublé par une affreuse pensée, celle de craindre pour sa vie. Aussi l'embrassai-je avec un redoublement de tendresse, non pas que je l'aimasse mieux, mais il m'était plus doux de le lui témoigner.

Nous couchâmes à Meze. Le lendemain, après déjeuner, nous nous mîmes en route pour Montpellier. Alors nous n'avions plus de crainte en nous arrêtant, en marchant; nous vivions enfin.

Le moment de l'année dans lequel nous étions alors, est le plus favorable à la beauté du Langue-

doc. Plus tard, le soleil a dévoré les campagnes; tout est grillé, tout est dans un état peu attrayant, quoiqu'il le soit plus encore que des champs inondés, des routes fangeuses et un ciel froid et brumeux. Que lord Byron a bien compris le charme du soleil!...

Arrivées à Montpellier, nous vîmes quelques amis que ma mère y retrouva. Mais quel désastre! La mort, l'émigration, la fuite, tous ces fléaux, tristes enfans des discordes civiles, avaient frappé ma ville natale. Elle était bien malade! et c'était du fond du cœur qu'on répétait, en la voyant: *Pecaïré! Pecaïré*¹!

Ma mère, toujours bonne et parfaite, voulut contenter le désir que j'avais d'aller à la foire de Beaucaire. Ce grand entrepôt des produits méridionaux avait été fermé pendant quelques années, et la foire qui allait avoir lieu était la première depuis la révolution. Ma mère écrivit à M. de Permon, pour lui demander s'il voulait venir pour

¹ Il est en général fort difficile de traduire des mots tels que celui-ci. Mais *pecaïre* est impossible à traduire dans aucune langue; l'italien, peut-être, serait la seule qui en approcherait par *infelice!* et encore cela ne serait-il qu'imparfait; en français, il faut une périphrase. Il y a plus de mots comme cela dans les langues du midi que dans celles du nord. Celui de *sandalès* en portugais est la même chose.

nous y mener. Mon père répondit, en envoyant un effet sur une maison de Montpellier, pour le cas où nous aurions manqué d'argent; il lui était impossible, disait-il, de quitter Bordeaux dans ce moment, mais il demandait à Loulou de s'amuser, et la priait de ne pas essayer de lutter de *grâces*, en dansant avec *la Tarasque*.

CHAPTRE XIX.

Ma sœur , et souvenir antérieur. — Répugnance de mon père et la loge d'un cordonnier. — Toulouse pendant la terreur — Lettre et conseils de Salicetti à ma mère. — Réceptions par prudence , et le salon de ma mère. — Mademoiselle Stephanopoli et madame de Saint-Ange. — Le bercan de la famille Polignac. — Bonaparte capable de devenir général de division. — Causerie sur la famille Bonaparte. — Nouvel uniforme de général de Napoléon. — Spéculations commerciales. — Bonaparte à Nice. — Bonaparte et le marin Corse.

A cette époque , ma mère éprouvait de vives inquiétudes relativement à ma sœur. On a pu voir dans les chapitres précédens que je n'en parlais pas du tout. Et , en effet , elle n'était plus avec nous depuis deux ans ; elle s'était mariée à Toulouse pendant le séjour que nous y fîmes : et son mariage eut une couleur assez particulière ,

et qui caractérisait surtout trop bien l'époque pour que je ne revienne pas sur le temps où il se fit, afin d'en rapporter quelques détails.

On a pu voir, dans les chapitres précédens, à quel point mon pauvre père avait été frappé de tous les malheurs révolutionnaires. Opinions, affections, intérêts, tout en lui était ou froissé ou blessé. Son âme était grande; mais son cœur était aimant, profondément reconnaissant; et la blessure qu'il reçut produisit bientôt une fièvre de mort, dont les paroxismes devenaient tous les jours plus douloureux par la profonde solitude dans laquelle il voulait vivre.

Ma mère, qui allait dans le monde, et dont l'esprit vif saisissait rapidement la physionomie de chaque position, vit à l'instant que celle de notre famille, et de mon père surtout, devenait périlleuse et même effrayante dans les suites qu'elle pouvait amener.

Le procureur de la commune, Couder, dont j'ai déjà parlé comme d'un brave homme, prévint ma mère que les bruits les plus inquiétans circulaient dans Toulouse sur le compte de mon père. « On prétend, dit Couder, qu'il sèche d'aristocratie. Moi, j'ai répondu que ce n'était pas vrai, et que le citoyen Permon était un franc républicain. Je sais bien, ajouta-t-il en clignant de l'œil

et en souriant, que ce n'est pas tout-à-fait ça. Que voulez-vous ? il faut bien quelquefois être un peu menteur. Mais, si vous voulez m'en croire, forcez le citoyen Permon à venir quelquefois au spectacle. Qu'il me fasse l'honneur d'accepter une place dans ma loge..... si toutefois.... » Et Couder était tout embarrassé.

« Brave homme ! s'écria ma mère en saisissant de ses deux mains la main rude et calleuse du bon cordonnier. Brave et digne homme !..... oui, oui, nous irons dans votre loge ; et mon mari et moi nous ne pourrons que nous en trouver honorés.

— » Charles, dit ma mère à mon père, lorsque le procureur de la commune fut parti, voilà ce que vient de me dire Couder. » Et elle lui rapporta toute la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui, sans oublier, comme on peut le croire, la proposition du brave homme.

Mon père devint d'abord fort rouge, puis il pâlit et ne répondit rien. Seulement, lorsque ma mère lui demanda avec impatience ce qu'il comptait faire, il leva les épaules en souriant avec amertume :

« Quelle question ! Que veux-tu que je fasse maintenant ? Le citoyen Couder (et il appuyait fortement sur le mot *citoyen*) mande le citoyen Permon à la barre de sa loge, il faut bien y aller.

Cela vaut encore mieux que d'être traîné dans un cachot par des gendarmes;..... car j'ai le choix, n'est-ce pas? C'est encore un Thirion!..... O Marie ! Marie !..... comment ne m'as-tu pas épargné cet affront?»

Mon père s'était levé, et, malgré sa faiblesse, car déjà à cette époque il était fort malade, il marchait à pas pressés dans sa chambre. Ma mère pleurait en le regardant; et moi, assise sur un tabouret auprès de la bergère que mon père venait de quitter, je pleurais aussi en voyant cette tristesse, ce malheur qui enveloppaient, qui frappaient des parens que j'adorais.

« Charles, dit enfin ma mère, tu vois mal, bien mal les intentions de tes amis; crois-tu donc que j'aurais entendu et reçu pour toi une proposition qui aurait pu seulement avoir l'ombre d'une offense? Non, sans doute. Couder....

—» Ma chère Marie, dit mon père en interrompant ma mère avec impatience, faites-vous faire des souliers par cet homme; mais ne me parlez pas davantage de sa loge.... Cela me fatigue enfin, » ajouta-t-il en se jetant dans sa bergère, et la conversation finit là. On présume bien que mon père n'alla pas au spectacle.

Couder, à qui l'on dit que mon père était malade, ne prit pas le change, mais ne se fâcha pas.

Il aurait pu nous faire bien du mal, s'il avait écouté sa vanité blessée. Nous avons eu deux proconsuls à Toulouse qui comprenaient à demi-mot, lorsqu'on leur parlait de proscrire ou de frapper de mort : Lombard-Lachaux et Malarmé y sont bien connus.

Salicetti, qui alors était dans le midi provençal et italien de la France, écrivait souvent à ma mère et lui donnait des règles de conduite. Peu de temps après la scène que je viens de rapporter, elle reçut de lui une lettre d'un style qui prouvait qu'il avait appris que mon père voulait se mettre en hostilité avec le gouvernement.

« Prenez garde, chère signora Panoria, ajoutait-il ; on parle de mouvemens sourds et cachés. On dit que les royalistes veulent remuer. Certes, ce n'est pas moi qui accuserai jamais le citoyen Permon de faire partie d'aucune conspiration, *puisque j'ai engagé ma parole que l'on pouvait se fier à lui* ; mais les autres, chère citoyenne Permon, les autres peuvent voir, dans ce désir de rester seul, un besoin de cacher à des yeux clairvoyans des démarches coupables. Engagez-le donc à voir plus de monde ; vous avez toujours eu une maison agréable : pourquoi votre salon de Toulouse ne serait-il pas comme celui de Paris ? »

Ma mère communiqua cette lettre à mon père, qui comprit enfin les dangers qu'en effet il assumait sur nos têtes, en appelant ainsi l'attention d'une autorité soupçonneuse. Ma mère connaissait déjà beaucoup de monde à Toulouse, et bientôt notre maison fut une des plus agréables de la ville.

Ma mère avait retrouvé à Toulouse, par un de ces hasards que l'on ne sait comment nommer, une de ses cousines, qui de la Corse était venue s'établir en Languedoc. Mademoiselle Stephano-poli avait épousée M. de Saint-Ange, officier de marine distingué, qui s'était retiré du service à l'époque de la révolution, avait acheté à Saint-Michel de Lanez, près de Castelnaudary, un château antique, ayant jadis appartenu aux Polignac, et vivait là avec sa femme et sept beaux enfans.

Madame de Saint-Ange et ma mère furent ravies de se revoir. Elles s'aimaient tendrement, et cette joie de se retrouver fut alimentée par mille souvenirs de la patrie. Mademoiselle Stephano-poli était autant l'amie de Lætitia Bonaparte que ma mère le pouvait être, et sa seconde parole fut : « Eh bien, Panoria, voilà l'un des fils de Lætitia Ramolyno qui fait vraiment bien son chemin. Sais-tu, ma fille, que ce jeune homme est

capable de devenir général de division ? J'avoue que je ne l'aurais pas deviné, et que Joseph est celui que j'aurais désigné comme devant relever la famille ¹. Et l'archidiacre.....

—» Oh ! laisse là ton archidiacre, disait ma mère ; c'est déjà bien assez d'en entendre sans cesse parler lorsqu'on est en Corse. — Mais, *figlia mia*, répondait ma tante, qui était rieuse comme une jeune fille de quinze ans, laisse-moi te dire que l'oncle le chanoine, si le nom d'archidiacre te blesse, est une autorité assez puissante dans la famille Bonaparte pour que je le cite lorsqu'il est question de classer le mérite des enfans ; et je dis, comme lui, que Joseph me paraît fait pour aller à tout. Vois quelle belle figure, quelles bonnes manières ! Napoléone est laid comme une mouette, *figlia mia* !... entêté comme une mule, et de plus très-grossier, quoiqu'il soit ton élève ; entends-tu bien, cousine ? — Allons, dit ma mère, il t'aura fait quelque sottise, et toi, en vraie Corse, tu ne lui pardones pas. »

Ma tante se mit à rire ; cela était vrai. Voici le fait ; il s'était passé il y avait seulement quelques mois.

¹ Ma tante Saint-Ange venant à Paris en 1806, me raconta cette petite scène en riant de tout son cœur. Napoléon était empereur alors, et au plus haut degré de sa gloire.

A cette époque, tout le monde cherchait à ajouter au peu de fortune que l'on avait sauvé, et l'amour-propre était relégué chez les sots. Ma tante, qui était de ce nombre, calcula fort justement qu'elle pouvait obtenir des résultats avantageux en envoyant dans les ports de Provence des objets que l'on pourrait diriger sur la Corse, et en rapporter d'autres objets d'échanges. Quelque temps après le siège de Toulon, elle envoya à Marseille des draps et des toiles qui devaient être expédiés sur Calvi. Son correspondant lui écrivit que les Anglais tenaient la mer avec une surveillance trop active pour que l'on pût tenter sûrement le passage des marchandises.

« Voulez-vous m'en croire? ajoutait-il; faites vendre vos marchandises soit à Toulon, soit à Antibes ou à Nice. Il y a des soldats, dont vingt sur trente n'ont pas de chemises. Vos toiles sont excellentes, et, comme elles sont peu chères ¹, elles se vendront bien. Vous connaissez le général Bonaparte; écrivez-lui, et votre affaire doit rapporter cinquante pour cent de bénéfice. »

Ma tante comprit aisément qu'en effet le conseil

¹ Cette toile était faite dans le château même de Saint-Michel. Ma tante et mes cousines filaient le chanvre et le lin; et un tisserand de Castelnaudary achevait l'ouvrage.

pouvait avoir un bon résultat; elle adressa à Bonaparte une lettre qu'elle eut grand soin d'écrire en italien, en y mêlant même quelques mots corses pour mieux lui rappeler la patrie; et afin que rien n'y manquât, elle fit partir le petit convoi sous la conduite d'un vieux domestique de son père qui s'était établi dans les environs de Marseille et faisait le cabotage. C'était un Corse, un montagnard, et, quoiqu'il fût âgé, rempli de vigueur et de courage.

Bartoloméo Péraldi connaissait toute la famille Bonaparte, et Napoléon comme les autres : aussi les épaulettes de général ne lui imposèrent-elles pas du tout. Il lui remit la lettre de la signora Catalina, et puis s'assit sans autre préliminaire de politesse.

Bonaparte, quoiqu'il fût à peine huit heures du matin et que l'on fût dans l'hiver, était déjà habillé, coiffé, botté et prêt à monter à cheval; il est vrai que la poudre était mal mise sur des cheveux mal peignés; que l'habit, d'un assez vilain drap, n'avait, pour indiquer la nouvelle dignité du jeune général, qu'un petit galon sur lequel était *brochée* une feuille de chêne, et encore n'était-il posé qu'au large collet montant et rabattant que l'on mettait alors aux habits d'uniforme; ses épaulettes étaient plus que mesquines,

et son chapeau bordé avait à lui seul plus de galon que n'en avait tout l'habit; il était surmonté d'un volumineux plumet tricolore, qui indiquait l'officier supérieur et le commandant.

Bartolomeo vit tout cela avec ce coup d'œil vif et rapide qui appartient aux gens de sa nation; mais il eut bientôt un autre travail que celui d'inspecter son ancienne connaissance, ce fut de lui répondre.

Il avait déjà remarqué un changement assez sensible sur la physionomie de Bonaparte, tandis qu'il lisait la lettre de madame de Saint-Ange. D'abord un sourire assez moqueur vint sur ses lèvres minces; ensuite son front se plissa, ses sourcils se rapprochèrent, et, regardant Bartolomeo :

« Qu'est-ce que ce grimoire - là ? », dit-il en repoussant la lettre de madame de Saint-Ange.

Ce peu de mots fut articulé en français et à très-haute voix, de manière surtout à être entendu de deux officiers qui étaient dans la pièce voisine. Bartolomeo comprit l'intention de Bonaparte, qui lui déplut.

« *Signor Napoleone*, lui répondit-il en italien, quoiqu'il sût très-bien le français, *non capisco niente a tutto; voi sapete, chè in Corsica noi altri poveri diavoli non parliamo chè il nostro*

patois, *come lo chiamano qui. Fate mi dunque il favore di parlare la nostra cara lingua* ¹. »

Bonaparte regarda le marin fixement ; il voyait bien qu'il le devinait , et néanmoins lui-même ne s'avouait pas son intention ; Bartolomeo ou *Tolomeo* , comme on l'appelait , ne parut pas embarrassé de cette sorte d'enquête , et lui-même au contraire changea de position avec Bonaparte , en le fixant avec une expression assez railleuse qu'il accompagna d'un sourire.

« Je suis sorti trop jeune de Corse pour m'exprimer facilement en italien , dit Napoléon après avoir tourné sur ses talons , car le regard malin du matelot lui déplaisait. Je ne vois d'ailleurs pas la nécessité de parler *ce patois* , comme tu l'appelles fort bien , puisqu'il me semble , ajouta-t-il en reprenant la lettre de madame de Saint-Ange , que la signora Catalina me dit que tu es depuis quinze ans établi sur la côte de Provence.

—« Si, signor, répondit le matelot en clignant un œil et faisant signe de la tête.

—» Eh bien ! alors tu dois savoir parler français,

¹ « M. Napoléon , je ne comprends rien du tout. Vous savez qu'en Corse , nous autres pauvres diables , nous ne parlons que *patois* , comme vous l'appelez ici. Faites-moi donc le plaisir de parler notre chère langue. »

dit Bonaparte avec humeur. Que signifie cette affectation, drôle que tu es ? »

Peraldi devint pâle et tremblant. Il a dit depuis qu'il avait été au moment de se trouver mal. Cette impression fut promptement réprimée ; et remettant sur sa tête le bonnet rouge et bleu qu'il avait ôté en entrant, il dit à Bonaparte :

« *Non è bisogno di tanto far laquadra signor Napoleoncino ; chè penso bene che mi volete dar la burla di chiamarmi così. Måbasta ! Che risposta daró alla signora Kalli¹ ? »*

Bonaparte lui jeta un coup d'œil interrogateur.

« *Si signor ; la signora Catalina, la signora Kalli, è medesima Cosa. In somma Madama di Saint-Ange. Cos'hò da dire ?*

— « Savais-tu ce que contenait cette lettre ? » demanda le général en indiquant celle de ma tante qui était sur la table à côté de lui.

Bartolomeo fit avec la tête un signe affirmatif.

¹ « Il n'est pas besoin de tant vous divertir de moi, M. *Napoléoncino* ; car je vois bien que vous moquez de moi, en me nommant ainsi ; mais c'est assez. Quelle réponse ferai-je à la signora Kalli ? » Le diminutif *Nopoléoncino*, ne peut se traduire.

« Alors , dit Bonaparte avec vivacité et en
» parlant extrêmement haut , tu es plus hardi
» que je ne croyais, en venant m'apporter un pareil
» message. Figurez-vous, ajouta-t-il en s'adressant
» aux officiers qui étaient dans l'autre chambre ,
» que ce *drôle-là* (il appuya sur le mot *drôle*)
» est arrivé ici avec une pacotille expédiée par une
» de mes compatriotes qui croit qu'en cette qua-
» lité je dois faire acheter à la république ses toiles
» éventées et ses draps brûlés. Il est vrai qu'elle me
» propose de me payer ma commission. Tenez ,
» voyez, citoyens ! » Et il fut prendre la lettre de ma
tante à laquelle était attaché en effet une petite
bande de papier sur laquelle étaient collés des
échantillons de draps et de toiles avec les numéros
des pièces. « Elle m'offre, comme *pot-de-vin* (il pa-
» raît qu'elle connaît bien les termes) la pièce n^o 2. Si
» elle me séduit, au moins vous pouvez affirmer
» que ce n'est pas par la beauté du présent. » Et il
indiqua du doigt aux deux officiers la bande de
toile jaune qui avait été levée sur la pièce qu'on
lui destinait. Les deux jeunes gens se mirent à rire
aux éclats. La toile était ce qu'il fallait qu'elle fût
pour de la toile à chemise de soldat. Mais je ne
sais en effet où ma tante Saint - Ange avait la
tête le jour où il lui vint dans l'esprit de lui
adresser pareil cadeau.

« Ce n'est pas au reste le plus ou le moins de
 » beauté de la chose qui me frappe en ceci, pour-
 » suivit Bonaparte ; c'est l'inconvenance du pro-
 » cédé. Quant à toi , dit-il à Bartolomeo, tu es
 » heureux de n'être que le porteur de ce sot mes-
 » sage. Allons , hors d'ici. »

Les officiers étaient entrés dans la chambre au moment où Bonaparte leur avait parlé. L'un d'eux, croyant remplir les intentions du général, s'avança vers Bartolomeo et allait le prendre par le bras pour le mettre à la porte , lorsque le *patron montagnard*, reculant de deux pas, prit une chaise qu'il remit aussitôt à terre, parce que Bonaparte s'élança pour ainsi dire entre lui et l'officier.

« *Me nè vado, me nè vado. Benedetto Dio! che fuoco! E perchè? perchè la brava madama di Saint-Ange gli mandò qualche poveré misure di tela per farsi una mezzadozzine di camicci!* ¹ Eh!... J'ai vu le temps, et il n'est pas encore bien éloigné, dit Bartolomeo en parlant tout à coup français, où la moitié de cette pièce de toile eût été

¹ « Je m'en vais! je m'en vais! Dieu béni! Quel feu! Et pour quoi? parce que la brave madame de Saint-Ange lui envoie quelques misérables aunes de toile pour se faire une demi-douzaine de chemises! »

reçue avec plaisir par votre mère, général Bonaparte, et pour en faire des chemises à vos sœurs encore; je sais bien qu'à présent elles en ont de plus fines à Marseille : et ce n'est peut-être pas le mieux pour l'une d'elles, marronna-t-il entre ses dents. Ah ça, vous ne voulez pas décidément des draps et de la toile? ajouta-t-il en se tournant vers Bonaparte.

— Je n'en proposerais seulement pas deux *pans*, répondit le général.

— Eh bien! je vais aller vendre la pacotille de la signora Catalina aux Anglais. Ils paient bien eux, en bon argent, et...

— Si tu t'avises de le tenter seulement, lui dit Bonaparte, comme il passait la porte de la chambre, je te fais fusiller.

— Prrrrrr! dit Bartolomeo en descendant l'escalier et faisant ronfler un juron provençal à chaque marche. *Altro, altro, figlio mio!* Et redoublant de vitesse, il cria de toute la puissance de ses poumons de patron de barque :

— Si vous l'essayez, ne me manquez pas; je vous le conseille en ami corsè. »

Les officiers voulaient courir après lui, Bonaparte les retint.

« Laissez-le, leur dit-il; ce serait une chose » folle que d'aller se frotter à ce gaillard-là. Vous

» ne connaissez pas nos hommes des montagnes ;
 » celui-ci n'a pas l'air d'en être un des plus
 » faciles , et il est de plus enduit d'une couche de
 » marine provençale qui le rend encore moins
 » maniable. Je parlerai au commandant du port. »

Peraldi sut qu'en effet Bonaparte l'avait signalé comme contrebandier au commandant du port. Cela ne l'empêcha pas d'aller vendre, comme il l'avait annoncé, les toiles et les draps de ma tante Saint-Ange aux Anglais, qui le lui payèrent en bonnes guinées. Bonaparte apprit depuis des particularités relatives à l'intérieur de madame de Saint-Ange, qui lui expliquèrent d'une manière fort naturelle et l'envoi et la proposition qui y était jointe. Il parut fâché d'avoir témoigné autant de mécontentement, mais je suis sûre que jamais il n'a pardonné à Bartolomeo Peraldi la leçon qu'il en reçut ce jour-là devant deux officiers qui, ne tenant pas à son état-major, n'avaient aucune raison pour lui garder le secret.

TABLE

DU PREMIER VOLUME.



| | |
|---|----|
| CHAPITRE I ^{er} . Introduction. | I |
| CHAP. II. Généalogie des Comnène. — Lieu et date de ma naissance. — Ce qu'étoit la colonie grecque en Corse. — Constantin Comnène en Corse. — Traité avec la république de Gènes, alors maîtresse de la Corse. — État prospère de la colonie. — Jalousie des indigènes. — Incendie des possessions des Grecs. — Mon grand-père voulant éteindre son nom. — Ses enfans prêtres. — Mon oncle Démétrius. — Abolition de la primatie des Comnène en Corse. — Réclamation de Démétrius. — Mot de M. Chérin. — Origine grecque des Bonaparte. | 29 |
| CHAP. III. Caloméros et Buonaparte. — Livre du chevalier d'Hénin. — Départ de mon père pour l'Amérique. — Union intime de ma mère et de madame Lætitia. — | |

- Bonaparte enfant. — Le panier de raisins et le fouet. — Savéria et la famille de Bonaparte. — Caractère des Corses. — Retour de mon père. — Ma naissance et maladie de ma mère. 42
- CHAP. IV. Le salon de ma mère. — Le comte de Périgord. — La duchesse de Mailly et le prince de Chalais. — Louis XV et la comtesse de Périgord. — La duchesse de Mailly et la princesse de Lamballe. — Bonaparte nouveau débarqué. — Projet de mémoire, par Bonaparte à l'école militaire. — Caractère de Bonaparte jeune homme. — Le premier logement de Bonaparte à Paris. — Portrait de ma tante. 69
- CHAP. V. Mort du père de Bonaparte dans la maison de ma mère. — Joseph Bonaparte et M. Fesch. — Ma famille venant s'établir à Paris. — Montpellier, détails et portraits. — Les amis de mon père. — M. de Saint-Priest et M. Séguier. — M. Duvidal de Montferrier et M^{me} de La Marlière. — Une parente de madame de Provence. — Un repas de noces chez Robespierre. — La reine à la Conciergerie et madame Richard. — M. d'Aigrefeuille et Cambacérès. 89
- CHAP. VI. Mon père et ma mère conduisant Bonaparte à Saint-Cyr. — Visite à Marianne Bonaparte. — Vifs reproches adressés par mon oncle à Napoléon en revenant à Paris. — Orgueil humilié. — SI J'ÉTAIS LE MAÎTRE!... — Bonaparte nommé sous-lieutenant. — Le premier jour de Bonaparte en uniforme. — Les petites jambes et les grandes bottes. — Ma sœur et Bonaparte *Chat-Botté*. — Singulier présent de Bonaparte à ma sœur. — Souvenir postérieur, et scène avec

Bonaparte à la Malmaison. — La comtesse d'Escarbagnas et le marquis de Carabas. 106

CHAP. VII. Les parlemens en 1787. — Troubles de Rennes à l'occasion de l'édit du timbre. — Mon frère à Rennes. — Belle conduite de M. de Nouainville. — Refus de faire tirer ses soldats sur le peuple. — Projet de l'archevêque de Toulouse. — M. de Loménie renvoyé du ministère. — Le mannequin brûlé en cérémonie. — Troubles de Paris. — Le commandant du guet. — Menace de brûler les hôtels des ministres. — Le peuple menacé dans la rue St-Dominique, la rue Meslay et place de Grève. — Les gardes-françaises. — Cadavres jetés dans la rivière. — Louis XVI, la reine et la famille royale. 120

CHAP. VIII. Ouverture des états-généraux. — Ma mère à Versailles et opinion de mon père. — Conversation avec M. Necker. — Mot de M. Necker. — Les cahiers des bailliages et les cahiers du duc d'Orléans. — Retraite du tiers au jeu de paume. — Opinion de Bonaparte sur cet événement. — Conversation de Napoléon avec le comte Louis de Narbonne. — Le baron de Breteuil. — La reine, le gouvernement occulte et opinion de M. de Narbonne. — La reine à l'Opéra. 138

CHAP. IX. Mirabeau. — Son portrait. — Arrivée aux états-généraux. — Réponse de Mirabeau au comte de Reb... — Avances de la cour. — Fait peu connu. — Refus d'argent. — Ambition d'un ministère. — Colère de la reine. — Mirabeau étudiant le duc d'Orléans. — Avis écrit par Mirabeau à Bonnecarère. — Comparaison avec le duc d'Orléans. — Hasard malheureux.

— Erreur de M^{me} de Staël dans son opinion sur son père. — Les agens de Mirabeau. — Question que me fait Bonaparte sur M. Necker. — Mot de Napoléon et le diner interrompu. — Prise de la Bastille. 154

CHAP. X. LOUIS XVI à l'Hôtel-de-Ville au 14 juillet.

— Scènes de la révolution. — Mon père voulant acheter la charge de fermier-général de M. Rougeau. — Affaire de Réveillon. — Mon père retire sa parole donnée conditionnellement. — Départ de mon père et de mon frère pour l'Angleterre. — Retour de mon père. — Duel de mon père avec M. de Som...le, officier du régiment de mon frère. — Retour de mon frère. — Visite domiciliaire et perquisitions sur l'âge de mon père. — L'homme aux visites domiciliaires. — Visite de Napoléon Bonaparte — Napoléon allant à la section pour mon père. — Conseils de prudence donnés par Bonaparte. — Le 10 août et le jour de ma fête. — Triste rapprochement. — Inquiétude et fatale journée. — Nous sauvons deux de nos amis. — M. de Conдорcet nous aide à en sauver un. — M. de Bévycouvert de sang. — Dénonciation contre mon père. — Départ de mon père et de ma mère, et déguisemens indispensables. — Ma sœur et moi en pension sous la garde de mon frère. , . . . 175

CHAP. XI. Notre vie en pension. — Fréquentes visites de mon frère. — Ma bonne Rénesson. — Jacquemart, l'homme de peine de la pension. — Vive reconnaissance pour une bagatelle. — Conseils de Jacquemart à mon frère. — Fureur du peuple et angoisses dans l'intérieur des maisons. — Mon frère arrêté sur le boulevard. —

Baiser exécration et la tête de madame de Lamballe. —
 Maladie de mon frère. — Voyage de ma mère à Paris.
 — Notre départ pour Toulouse. — Souvenir de Marseille
 en 1804, et l'homme mystérieux. 198

CHAP. XII. Notre établissement à Toulouse. — Mon père
 malade mandé à la section. — Lettre de ma mère à
 Salicetti et réponse charmante. — Mon frère secrétaire
 de Salicetti. — Triste état des affaires. — Le procès et
 la mort du roi. — Mort de madame Élisabeth et déses-
 poir de mon père. — Maladie de ma mère et voyage
 aux eaux de Cauterets. — La famille Michel. — Ma-
 dame de Leyrac et l'Abbaye-aux-Bois. — Retour à
 Toulouse et mon éducation. — Mort de Robes-
 pierre. — Souvenirs de la terreur et détails recueillis
 dans des conversations avec Cambacérès et Fouché. . . 209

CHAP. XIII. Salicetti, et mise en arrestation de Bona-
 parte. — Aréna chargé de l'arrestation du général. —
 M. Denniée, et les scellés. — Bonaparte en Corse. —
 Le club jacobin. — Bonaparte déguisé en matelot. —
 Détails sur la vie de Napoléon. — La famille de Bona-
 parte. — Junot, le premier attaché à Bonaparte comme
 aide-de-camp. — Bonaparte, Junot et Robespierre
 le jeune. — Bonaparte en prison. — Dévouement de
 Junot. — Lettre de Bonaparte écrite en prison. — Ver-
 satilité de Salicetti. — Rivalité de Bonaparte et de Sali-
 cetti, et mystère inexplicable. — Mystérieux examen
 des papiers de Bonaparte. — Radiation du nom de
 Bonaparte du tableau des généraux. — Bonaparte ré-
 publicain au 10 août. 227

CHAP. XIV. M. Brunetière. — Les suites de la terreur.

— Moyens de corespondance. — Mon père à Bordeaux et ma mère à Paris. — L'hôtel de la Tranquillité. — Nos anciens amis et les Corses chez ma mère. — Bonaparte le lendemain de notre arrivée. — Bonaparte parlant pour la première fois de son étoile. — Tableau de Paris après le 9 thermidor. — Mort de Carrier. — Sortie de Bonaparte contre les muscadins. — Rixes dans Paris. — Manque de subsistances. — Bonaparte dînant chez ma mère avec Salicetti. — Les sections déchainées contre la Convention. — La politique bannie de la conversation et promesse impossible à tenir. — Les bottes de Salicetti et singulière distraction. — Conversation remarquable chez ma mère entre Bonaparte, mon frère, Salicetti, Romme et un voisin. — La place Bellecour et Mémoire de Napoléon. 249

CHAP. XV. Désir de ma mère de retourner en Gascogne.

— Nouveaux troubles dans Paris. — Bonaparte chaque jour chez ma mère. — Malheur et misère de Bonaparte. — Le domestique de Bonaparte et la femme de chambre de ma mère. — Le Jardin des Plantes. — Junot et Bonaparte chez le vieux Daubenton. — Junot amoureux de Paulette Bonaparte. — Doubles confidences, et réponse caractéristique de Napoléon. — Mon arrestation dans la rue et scène populaire. — Les femmes du peuple. — Tableau de mœurs révolutionnaires. . . 273

CHAP. XVI. Le premier prairial. — Journée d'alarmes. —

Projet de Barras pour le bombardement du faubourg Saint-Antoine. — Opposition de Bonaparte et conseil. — Mort de Ferraud. — Bonaparte général inconnu à Paris. — Son arrivée chez ma mère à minuit. — Diète

forcée. — Imprécations de Bonaparte contre Salicetti.
 — Salicetti hors la loi. — Asile demandé à ma mère par
 Salicetti. — Crainte et premier refus. — Insistance de
 Salicetti et la cachette d'un hôtel garni. — Madame
 Grétry. — La manie des perruques et le petit Alexan-
 dre. — Visite de Bonaparte à ma mère. — Longue et
 remarquable conversation. 295

CHAP. XVII. Fête funèbre en l'honneur de Ferraud. —
 Romme et ses collègues. — Difficulté de sauver Sali-
 cetti. — Le général Miranda. — Incroyable ressem-
 blance, et projet de ma mère. — Supplice de Romme,
 Soubrani et ses collègues. — Le poignard et les sup-
 pliciés. — Scène atroce, et mon frère couvert de sang.
 — Mauvaise joie de Salicetti. — Bonaparte chez ma
 mère, et détails sur Bonaparte. 326

CHAP. XVIII. Maladie de Salicetti et délire épouvanta-
 ble. — Apparitions sanglantes. — Singulière et mys-
 térieuse conversation de Bonaparte avec ma mère. —
 Départ pour Bordeaux et le diner d'adieu. — La première
 poste, et lettre admirable de Bonaparte. — Ingratitude
 de Salicetti. — Barbezieux, et arrestation d'un jeune
 prêtre. — Madame de Lavauret. — Arrivée à Bordeaux.
 — Difficultés d'un moyen de transport pour Salicetti.
 — Voyage dans le Midi, et les bords de la Garonne.
 — Cette, et embarquement de Salicetti pour Gènes. —
 Ma ville natale, et désastres de Montpellier. — Retour
 à Bordeaux par Toulouse, Montauban et Beaucaire. 341

CHAP. XIX. Ma sœur, et souvenir antérieur. — Répu-
 gnance de mon père et la loge d'un cordonnier. —
 Toulouse pendant la terreur. — Lettre et conseils de

Salicetti à ma mère. — Réceptions par prudence, et le salon de ma mère. — Mademoiselle Stephanopoli et madame de Saint-Ange. — Le berceau de la famille Polignac. — Bonaparte capable de devenir général de division. — Causerie sur la famille Bonaparte. — Nouvel uniforme de général de Napoléon. — Spéculations commerciales. — Bonaparte à Nice. — Bonaparte et le marin Corse. — Bartolomeo Peraldi. . 373

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
305 De Neve Drive - Parking Lot 17 • Box 951388
LOS ANGELES, CALIFORNIA 90095-1388

Return this material to the library from which it was borrowed.

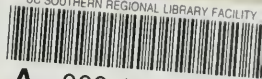
DEC 18 1983

MAY 01 1985

Form L-9
20m-1, '41 (1122)

UNIVERSITY of CALIFORNIA
AT
LOS ANGELES
LIBRARY

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 162 010 3

DC
198
A34A2
v.1

